HAL open science

Familial agriculture fonctions and diversification of the activities in the sertão semi-aride of the State of Bahia (Brazil)

Gustavo Bittencourt Machado

To cite this version:

Gustavo Bittencourt Machado. Familial agriculture fonctions and diversification of the activities in the sertão semi-aride of the State of Bahia (Brazil). Sciences of the Universe [physics]. AgroParisTech, 2009. English. NNT : 2009AGPT0003 . pastel-00005002

HAL Id: pastel-00005002

https://pastel.hal.science/pastel-00005002

Submitted on 9 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

pour obtenir le grade de

Docteur

de

l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech)

Spécialité : Agriculture comparée

présentée et soutenue publiquement par

Gustavo Bittencourt Machado

le 16 Janvier 2009

TITRE

MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITES DANS LE *SERTÃO* SEMI-ARIDE DE L'ÉTAT DE BAHIA (BRÉSIL)

Directeur de thèse : ***Marc DUFUMIER***

UP 11102 – Système agraire et développement rural

Devant le jury :

Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, directeur de recherche à l'INRA	**Rapporteur/Examinateur**
Monsieur Jean-Philippe TONNEAU, HDR, chercheur au CIRAD	**Rapporteur/Examinateur**
Monsieur Bernard ROUX, chercheur à l'INRA	**Examinateur**
Monsieur Hervé THERY, directeur de recherche au CNRS	**Examinateur/Président**
Monsieur Marc DUFUMIER, professeur à AgroParisTech	**Examinateur**

L'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech) est un Grand Etablissement dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, composé de l'INA PG, de l'ENGREF et de l'ENSIA (décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006)

Résumé

Cette thèse a pour but d´analyser la multifonctionnalité de l'agriculture familiale d'un point de vue théorique et conceptuel à partir de sa reconnaissance par les politiques publiques et de son importance pour les régions semi-arides, défavorisées, comme une stratégie de développement régional. L'étude de cas est celle du Sertão semi-aride du Brésil, plus particulièrement le Territoire du Sisal, dans l'État de Bahia et selon la méthode de l'Analyse-Diagnostic des systèmes agraires. Nous étudieons la multifonctionnalité agricole dans ses dimensions publiques, à partir de l'approche territoriale, économique, sociale, environnementale et culturelle. Nous envisageons également une autre dimension publique, celle de l'éducation, typique de l'agriculture familiale (paysanne). La notion de territoire est comprise dans une perspective régionale, soit par une approche institutionnelle, soit par une approche déterminée par les projets territoriaux des entreprises d´économie solidaire (EES), comme l'expérience de l'Association de Développement Durable et Solidaire de la Région du Sisal (Associação de Desenvolvimento Sustentável e Solidário da Região Sisaleira - APAEB). La notion "territoire d'identité" au Brésil est comparée à la notion de "pays" en France. Le processus historique de développement d'une agriculture familiale marchande et la décadence des *latifundia* avec la crise de la monoculture du sisal ont été analysés. Les *latifundia* ont été abandonnés ou vendus aux exploitants familiaux de taille moyenne ou ont été expropriés par l'INCRA pour la réforme agraire et certaines grandes exploitations de sisal ont été transformées en grandes surfaces d'élevage de bovins.

Multifunctionality of familial agriculture and diversification of activities in the semi-arid sertão of Bahia (Brazil)

Abstract

This thesis intends to understand the multifunctionality of the familial agriculture by the theoretical, conceptual and juridical approach according to the public policies that recognize the agricultural public functions or tasks for the semi-arid regions. The case study is the brazilian semi-arid sertão, specially the Sisal Territory, in the State of Bahia, using the Agrarian System Analysis-diagnostic. The agricultural multifonctionality is studied with their public functions, considering the territorial, economic, social, environmental and cultural approaches. Other public function is demonstrated: the educational function, typical of the familial agriculture (small scale agriculture). The territory notion is comprehended in the regional perspective, how an institutional approach, how territorial projects of the solidary economic enterprises. The Associação de Desenvolvimento Sustentavel e Solidário da Região Sisaleira (APAEB)'s experience is the case study. The "Identity Territory", a brazilian category, is compared with the "pays", a french category. The historical development process of the familial agriculture and the decadence of the latifundium with the sisal monoculture crise are analysed. The latifundium were abandoned or sent to the small farmers or expropriated by INCRA to do the agrarian reform. Many big sisal farms were changed by the cattle breeding farms.

Mots-clés: multifonctionnalité agricole, systèmes agraires, territoire, semi-aride
Key-words: agricultural multifunctionality, agrarian systems, territory, semi-arid

UFR Agriculture Comparée et Développement Agricole (Institut AgroParisTech)
Adresse: 16, rue Claude Bernard, 75231, Paris, CEDEX 05, France

REMERCIEMENTS

Tous mes remerciements au Professeur Marc Dufumier pour ces années de patience et d'orientation. À ses côtés, le processus d´élaboration de ce travail a été plus facile. C'est un honneur pour moi de l´avoir comme directeur d'études.

Je remercie la République Française et, spécialement, l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (l'AgroParisTech), et l'équipe de professeurs et secrétaires de l'UFR Agriculture Comparée et Développement Agricole.

Mes remerciements au Gouvernement Brésilien, particulièrement à la *Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior (CAPES)*, du Ministère de l'Education, en vertu de la bourse d'études de doctorat de trois ans en France, en 2003.

Mon éternelle amitié au Professeur Vitor de Athayde Couto, de *l'Universidade Federal da Bahia*, directeur d'études au Brésil, qui m'a présenté la Méthode Analyse-diagnostic de Systèmes Agraires, développée à l'ancien l'INA-PG (l'AgroParisTech) dans un projet de recherche du *Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico* (CNPq), du Brésil, en 1996.

Pendant ce travail de recherche, un projet de formation professionnelle dans le Territoire du Sisal, région semi-aride brésilienne, a été approuvé, à partir du sujet de la thèse, par le *Ministério do Desenvolvimento Agrario* (MDA), du Brésil, offrant alors 36 cours aux hommes, femmes, jeunes ruraux et personnes agées. Sur la même région, un autre projet de vulgarisation rurale et de recherche a été approuvé par le CNPq afin de contribuer au développement régional dans la perspective de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale, par le biais de cinq étudiants de niveau supérieur de Lettres de *l'Universidade do Estado da Bahia* (UNEB), enfants d´agriculteurs familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire, jeunes chercheurs-boursiers du CNPq. Celui-ci est, sans doute, mon principal projet, mais il ne fût possible qu´en vertu des travaux de cette thèse.

La thèse est un parcours indéfini. Son délai en est l'imagination. Je dédie ce travail à Nina (95) et Elcy (101), mes grand-mères qui, au cours de cette période, sont décédées et les remercie devant l'éternité. Mes éternels souvenirs à Isabel (Bela), ma seconde mère, et à mes grand-pères, José Maia et Benício, pour avoir été des hommes exemplaires. Je les rencontrerai à nouveau dans quelques jours.

À ma mère, Lúcia, je dédie cette thèse, pour ses nuits de soucis alors que je voyageais pour faire mes recherches au Brésil. Je suis reconnaissant pour sa vie de dévouement à ses enfants. Mes remerciements à mon frère, Luís, et à ma soeur, Adriana, pour l'ambiance saine et intelligente de nos discussions en compagnie de notre mère sur les thèmes de la politique et des problèmes brésiliens et mondiaux. A mon père, Luís, par sa simplicité et intelligence. Aux mes oncles, Zeca, Ana Marta, Marlene, Hildebrando, Lúcia, Sérgio et Luís Carlos (*in memorian*). Aux mes neveux, Vitor, Luísa, Alexandre e Pedro. A mon amour d'hier, d'aujourd'hui et de demain, Marta.

Mes remerciements à celles et à ceux, femmes et hommes, du monde rural du s*ertão* du Nord-Est du Brésil. Voici la thèse.

TABLE DE MATIERES

Liste de tableaux
Liste de graphiques
Liste de figures

I Introduction 19

Première Partie: problématique générale 25

II Multifonctionnalité de l'agriculture et pluriactivité des agriculteurs 25

2.1 La multifonctionnalité de l'agriculture familiale (paysanne) 25
2.2 La pluriactivité des familles rurales et des autres catégories d'agents ruraux 31
2.3 Un bref lien entre la théorie du développement humain et la multifonctionnalité de l'agriculture familiale: la fonction éducative 33
2.4 Une multifonctionnalité encore peu prise en compte par les politiques publiques 35
2.5 La multifonctionnalité agricole et la catégorie «territoire» 38

III Le développement durable des territoires au Brésil, comparé avec ceux de la France 48
3.1 Le «*Pays*» en France et le «Territoire d'identité» au Brésil: deux catégories d'analyse assez proches 51
3.1.1 Les objectifs des contrats territoriaux 54
3.1.2 Quelques exemples de contrats territoriaux en France 55
3.1.3 Le Territoire d'identité au Brésil: quel collectif social, quelle nature juridique ? 57
3.1.4 La conception politique du territoire 58
3.1.5 La constitutionnalisation des «Territoires d'identité» et le fédéralisme régional au Brésil 59
3.1.6 Démocratie participative et fédéralisme régional 62

IV Démarche et Méthodes 65
4.1 La démarche par étapes successives 65
4.2 Les concepts de système agraire, système d'activité, système de production agricole, système de culture, système d'élevage et système de transformation à la ferme 66
4.3 La démarche historique et systémique 68
4.3.1 Le zonage et la typologie 68
4.4 L'échantillonnage raisonné 69
4.5 L'analyse détaillée des systèmes d'activité et de production 69
4.6 L'évaluation économique des systèmes d'activité et de production agricole 70
4.6.1 Évaluation économique des systèmes de production agricole: valeur ajoutée et revenu monétaire 70
4.6.2 Estimation du bien-être apporté par le travail domestique 71
4.6.3 Évaluation du revenu familial total 72
4.6.4 La comparaison avec le seuil de reproduction simple et le coût d'opportunité du travail 73
4.6.5 Les possibilités de reproduction élargie en relation avec le cycle de Chayanov 74

Deuxième partie: Origine et développement actuel du Territoire du Sisal 76

V Le sertão semi-aride 76
5.1 Les grandes zones agro-écologiques 76
5.2 Histoire de la formation sociale du sertão nordestin 81
5.2.1 Les sesmarias 81
5.2.2 L'exploitation du bois de braise (Pau Brasil) 82
5.2.3 Les grandes plantations de canne à sucre (plantations esclavagistes) 83
5.2.4 Les quilombos 84
5.2.5 Les bandeirantes – occupation progressive de l'agreste et du sertão (minifundisme) 84
5.2.6 Les grandes exploitations d'élevage extensif dans le sertão 85
5.2.7 L'Or de Minas Gerais 85
5.2.8 Les grandes exploitations cotonnières 86
5.2.9 Le marché de la terre et le renforcement du pouvoir des latifundiaires 86
- les enclosures 86
- la Loi de Terres de 1850 86
- les cultures fourragères – un début d'intensification fourragère au sein des exploitations familiales de taille moyenne 87
5.2.10 Les mouvements migratoires (départ des plus pauvres) vers les villes et vers la forêt amazonienne 87
5.2.11 La situation actuelle: les différentes catégories sociales et leurs systèmes de production ou d'activité 92
5.2.12 L'APAEB et le Territoire du Sisal dans le sertão bahianais 97

VI L'agriculture familiale et les projets d'économie solidaire 100
6.1 Les entreprises d'économie solidaire au Brésil 100
6.2 D'une attitude de résistance à un projet solidaire dans la région du sisal 104
6.3 La dimension multifonctionnelle de l'APAEB 109
6.4 La dépendance à l'égard du marché extérieur 118
6.5 Le CODES et le Territoire du Sisal 139

VII Le système agraire au sein du Territoire du Sisal 165
7.1 Un système agraire fondé sur la polyculture-élevage avec production de sisal 165
7.1.1 Les zones homogènes du point de vue du développement agricole: le milieu agro-écologique 165
7.2 L'Evolution du système agraire dans le Territoire du Sisal 176
7.3 La définition de l'échantillon et de la typologie des systèmes de production agricole/activité 185
7.4 Les principaux types de systèmes de production hérités de l'histoire 186
7.5 Présentation des principaux systèmes de culture, d'élevage et de transformation à la ferme dans le Territoire du Sisal 196
7.6 Évaluation micro-économique des principaux systèmes de production/ activité 206
7.7 Les seuils de survie et de reproduction et le coût d'opportunité de la force de travail 267
7.8 Les retraites rurales: une politique sociale importante pour le développement des «territoires d'identité» 273

7.9 Les tendances évolutives des diverses catégories d'exploitants en relation avec le rapport consommateur/travailleur 278

VIII Conclusions 280

8.1 L'avenir des agriculteurs familiaux dans le système agraire polyculture-élevage avec la production de sisal 282
8.2 La multifonctionnalité de l'agriculture et la pluriactivité des familles: stratégies de survie ou politique de développement ? 286
8.3 L'aménagement et l'identité du territoire: la réforme institutionnelle 289
8.4 Une politique de recherche scientifique et technologique adaptée aux conditions des régions semi-arides du Brésil 291
8.5 Les perspectives de recherche 293

Références 295

Annexes
Tableau 1
Composition des Territoires d'identité selon les communes du semi-aride de l'État de Bahia 306
Tableau 2
Relation de "Assentamentos" de la réforme agraire dans le Territoire du Sisal, en 2006 308
Tableau 3
Relation de "Acampamentos" de la réforme agraire dans le Territoire du Sisal, en 2006 310
Tableau 4
Prévision des investissements du Gouvernement Fédéral dans le Territoire du Sisal, en 2008, à partir du Programme « Territoire de la Citoyenneté » 311

Liste de tableaux

Tableau 1
Les multiples fonctions (multifonctionnalité) des familles rurales 35

Tableau 2
Niveau de compétence institutionnelle et actuelle et proposition d'une structure juridique du fédéralisme brésilien 60

Tableau 3
Niveau d'analyse et objet de synthèse de la Méthode Analyse-diagnostic de systèmes agraires 66

Tableau 4
Critères de classement des catégories d'agents économiques et systèmes de production (activités) du Territoire du Sisal, selon le rapport Consommateur/Actif familial et le seuil de survie et de reproduction 75

Tableau 5
Disponibilité des ressources hydriques par régions du Brésil 80

Tableau 6
Années de la sécheresse et fréquence des sécheresses dans le Nord-Est brésilien, selon les siècles étudiés et les décennies 94

Tableau 7
Entreprises d'Economie Solidaire (EES) et communes inclues dans les États brésiliens, en 2005 102

Tableau 8
Quantité produite (en tonne) de sisal ou agave (fibre) entre 1990 et 2006, au Brésil, dans la région Nord-est, dans l'État de Bahia et dans la commune de Valente 123

Tableau 9
Surface plantée (hectare) de sisal ou agave (fibre) entre 1990 et 2006, au Brésil, dans la région Nord-est, dans l'État de Bahia et dans la commune de Valente 124

Tableau 10
Emprunts (totaux), intérêts payés par l'APAEB entre 2003 et 2006 (R$ et US$) 135

Tableau 11
Produit brut, intérêts, différence de change et emprunts payés entre 2003 et 2006, par l'APAEB (R$ et US$) 135

Tableau 12
L'évolution d'emploi direct offert par l'APAEB, entre 2001 et mai de 2007 137

Tableau 13
Main-d'œuvre occupée par secteur d'activité, selon le territoire d'identité et communes, Bahia, 2005 137

Tableau 14
Valeur du produit brut de l'APAEB, en real et dollar, dans les marchés intérieur et extérieur, entre 2003 et 2006 138

Tableau 15
Population du Territoire du Sisal, en 2007 140

Tableau 16
Scolarité, population totale et taux d'illettrisme dans le Territoire du Sisal, en 2000 141

Tableau 17
Distribution du revenu de la population dans le Territoire du Sisal, en 2000 141

Tableau 18
Proportion des personnes et des familles dont les revenus sont inférieurs à la moitié du salaire minimum dans le Territoire du Sisal, État de Bahia en 2000 141

Tableau 19
Indice de Développement Humain (IDH) de quelques communes productrices de sisal de l'État de Bahia entre 1970 et 2000 142

Tableau 20
Institutions des agriculteurs familiaux, des travailleurs ruraux, des organisations sociales et du Pouvoir Public qui constituent le conseil du Territoire du Sisal (CODES – SISAL), en 2006 149

Tableau 21
Terres «devolutas» des communes du Territoire du Sisal en 2005 150

Tableau 22
Quantité d'exploitations et de surfaces qui peuvent avoir de titres de propriété de la terre en 2007 151

Tableau 23
Public prioritaire pour des programmes d'accès à la terre en 1996 152

Tableau 24
Structure foncière et nombres des exploitations du Territoire du Sisal, en 2006 153

Tableau 25
Surface plantée, quantité produite, rendement moyen en fibre et la valeur de la culture du sisal ou agave, selon les communes, Bahia, 2005 154

Tableau 26
Effectif des troupeaux selon le territoire d'identité et communes, Bahia, 2005 156

Tableau 27
Région Nord-Est (Bahia) – Moyenne des personnes et enfants par famille 156

Tableau 28
Région Nord-Est (Bahia) – Enfants de 7 à 14 ans qui travaillent ou ne travaillent pas 157

Tableau 29
Faits socio-économiques, techniques et écologiques dans l´évolution du système agraire du Territoire du Sisal (région de Valente) 180

Tableau 30
Catégories d'agents économiques et typologie des systèmes d'activités dans le Territoire du Sisal (région de Valente), en 2007 193

Tableau 31
Revenu du travailleur dans le processus de transformation de sisal, en 2007, à Valente (État de Bahia, Brésil) 198

Tableau 32
Revenus des travailleurs selon les batteuses, en 2007 (R$) 198

Tableau 33
Itinéraires techniques archétypes pour les principales activités agricoles. Communes de Valente et Santaluz, Territoire du Sisal 203

Tableau 34
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants patronaux pluriactifs, par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia 208

Tableau 35
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitant patronal pluriactif, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 210

Tableau 36
Revenus obtenus familiaux par la totalité du système d'activités. Type: Exploitant patronal pluriactif, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 211

Tableau 37
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes, par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia 214

Tableau 38
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 216

Tableau 39
Revenus obtenus du Système d'activités. Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 217

Tableau 40
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier, par an, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia) 221

Tableau 41
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 223

Tableau 42
Revenus familiaux obtenus par la totalité du système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 224

Tableau 43
Schéma de reproduction des troupeaux. Type Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal, par an, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia) 229

Tableau 44
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006 230

Tableau 45
Revenus familiaux obtenus par la totalité du système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006 231

Tableau 46
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié, par an, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia) 235

Tableau 47
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), en 2004-2006 (R$) 236

Tableau 48
Revenu du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), en 2004-2006 (R$) 237

Tableau 49
Squéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia 241

Tableau 50
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, commune de Valente, Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 243

Tableau 51
Revenus obtenus par la totalité du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, commune de Valente, Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 244

Tableau 52
Squéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la «bourse famille», par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia 248

Tableau 53
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités pratiqués par les Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 250

Tableau 54
Revenus obtenus par la totalité du Système d'activités pratiqués par les Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 251

Tableau 55
Squéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement, par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia 254

Tableau 56
Itinéraire technique du système d'activités du Type: Exploitants familiaux des «assentamentos » de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 255

Tableau 57
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux des «assentamentos » de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 256

Tableau 58
Revenus obtenus familiaux par la totalité du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 257

Tableau 59
Répartition du temps de travail (en %) entre les activités réalisées par les divers actifs au sein du système d'activités. Exploitants familiaux des «assentamentos » de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 258

Tableau 60
Schéma de reproduction des troupeaux du système Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec journalier), par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia 262

Tableau 61
Itinéraire technique du système d'activités pratiqué par les Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier à l'extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006 263

Tableau 62
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités pratiqués par les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier à l'extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006 264

Tableau 63
Revenus familiaux obtenus par la totalité du Système d'activités pratiqué par les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier à l'extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006 265

Tableau 64
Répartition du temps de travail (en %) entre les activités réalisées par les divers actifs au sein du système d'activités. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier à l'extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006 266

Tableau 65
Salaires moyens des principaux emplois dans la Territoire du Sisal, État de Bahia (Brésil) et le coût d'opportunité de la force de travail 268

Tableau 66
Condition de reproduction et pourcentage du revenu agricole et du revenu non agricole dans le revenu total, en termes moyens, des principales catégories d'agents économiques (types d'exploitants) dans le Territoire du Sisal, en 2004-2006 (R$ et €$) 277

Tableau 67
Tendance évolutive des diverses catégories d'agents économiques (types d'exploitants) du Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006 279

Liste de graphiques

Graphique 1
Population, superficie et densité démographique - Bahia, 2000 97

Graphique 2
Proportion de la population urbaine et rurale (%), Bahia (Brésil), 2000 98

Graphique 3
Taux d'illettrisme de la population de 10 ans et plus (%) – Bahia, 2000 98

Graphique 4
EES par an de début, selon les grandes régions 101

Graphique 5
Distribution des produits par type d'activité 103

Graphique 6
Quantité de producteurs et de litres de lait de chèvre fournie à l'agroindustrie DACABRA/APAEB, entre 2001et 2005, dans le Territoire Sisal 113

Graphique 7
Distribution d'arbres fruitiers et fourragers, entre 2001 et 2005, dans le Territoire du Sisal 115

Graphique 8
Pays producteurs de fibres de sisal en 2005 (%) 126

Graphique 9
Production de fibres de sisal des États-féderés en 2005 (%) 128

Graphique 10
Sisal - Prix moyen d'exportation de fibres et manufacturés. Période 1997 à 2006 128

Graphique 11
Sisal – Prix moyen d'exportation de tapis. Période 1997 à 2006 129

Graphique 12
Entrants de divises des exportations brésiliennes de fibres de sisal et manufacturés, dans la période de 1980 à 2006 130

Graphique 13
Valeur moyenne des exportations brésiliennes de sisal x dollar moyen annuel entre 1997 et 2006 131

Graphique 14
Quantité produite (en tonne) de sisal brut, sisal bénéficié, cordes, fils divers et tapis au Brésil, entre 1980 et 2006 131

Graphique 15
Évolution du prix minimum de garantie du sisal (en R$) 132

Graphique 16
Production et surface de sisal dans l'État de Bahia 133

Graphique 17
Prix de sisal à Valente (État de Bahia) – 1991 à 2006 (R$/kg) 133

Graphique 18
Prix moyens annuels de sisal Type Extra, Type 1 et Type 2 dans le marché de Valente, parmi 2001 et 2007, État de Bahia (Brésil) 134

Graphique 19
Taux moyen d'intérêts (Taux Selic-base) fixé par la Banque Centrale du Brésil, entre 1998 et 2007 136

Graphique 20
Participation des marchés extérieurs et intérieurs dans la recette de la fabrique de l'APAEB, entre 1996 et 2006 139

Graphique 21
Distribution des activités productives des entreprises solidaires par genre dans le Territoire du Sisal de l'État de Bahia 143

Graphique 22
Exploitations et surfaces occupées dans le Territoire du Sisal, en 1996, selon la taille des exploitations 153

Graphique 23
Revenus dégagés par le système d'activités type des Exploitations patronaux pluriactifs dans le Territoire du Sisal, État de Bahia (Brésil), en 2006 212

Graphique 24
Revenus dégagés par le système d'activités des Exploitants capitalistes absentéistes dans le Territoire du Sisal, État de Bahia (Brésil), en 2006 218

Graphique 25
Revenus dégagés par les Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système Polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier, dans le Territoire du Sisal (Bahia), Brésil, en 2006 225

Graphique 26
Revenus dégagés par les Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006 232

Graphique 27
Revenus dégagés par les Exploitants familiaux intégrés aux marchés de produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifiée dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2006 239

Graphique 28
Revenus dégagés par les Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$) 245

Graphique 29
Revenus dégagés par les Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent les allocations familiales «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 252

Graphique 30
Revenus dégagés par les Exploitants familiaux des "assentamentos" de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec l'élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 259

Graphique 31
Revenus obtenus par les Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier à l'extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006 267

Graphique 32
Revenus agricoles des divers types d'exploitants dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2006 269

Graphique 33
Revenus totaux des divers types d'exploitants dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2006 270

Graphique 34
Revenus agricoles par actif familial des divers types d'exploitants dans le système agraire polyculture-élevage avec production de sisal, État de Bahia (Brésil), en 2007 272

Graphique 35
Revenus agricoles et non agricoles par actif familial des divers types d'exploitants dans le système agraire polyculture-élevage avec la production de sisal, État de Bahia (Brésil), en 2007 273

Liste de figures

Figure 1
Aires semi-arides, aires sous-humide sèches et Région Semi-aride du Fonds National du Développement du Nord-est (FNE) 77

Figure 2
Cartes géographiques de la Réserve de la Biosphère de la Caatinga 77

Figure 3
Le Brésil et la région du Nord-est 78

Figure 4
Régions géographiques et principales villes du Nord-Est 81

Figure 5
L'expansion territoriale: fronts pionniers et cycles économiques 91

Figure 6
Polygone de la Sécheresse 93

Figure 7
Carte de la présence l'APAEB dans la région du sisal, en 2005 110

Figure 8
Principaux pays producteurs de sisal 125

Figure 9
Principaux États-féderés producteurs de sisal (Brésil) 127

Figure 10
Brasil, Bahia et Territoire du Sisal 147

Figure 11
Territoire du Sisal 147

Figure 12
Population estimée par Territoire d'identité, Bahia – 2006 159

Figure 13
Pluviosité dans la Commune de Valente (Période: 1933 à 1999) 166

Figure 14
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants patronaux pluriactifs. Commune de Valente (État de Bahia, Brésil), en 2006 207

Figure 15
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes. Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 215

Figure 16
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier. Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 219

Figure 17
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006 227

Figure 18
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 234

Figure 19
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 240

Figure 20
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006 247

Figure 21
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux des "assentamentos" de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement, en 2006 253

Figure 22
Flux intérieur et extérieur du système d'activités des exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier à l'extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006 261

Introduction

Notre recherche a eu pour objectif d´analyser la multifonctionnalité de l'agriculture familiale d'un point de vue théorique, conceptuel, juridique et pratique, en tenant compte de sa reconnaissance par les politiques publiques et de son importance pour les régions semi-arides, défavorisées, comme stratégie de développement régional. L'étude de cas est celle du sertão semi-aride du Brésil, en particulier du «Territoire du Sisal», dans l'État de Bahia. Nous avons étudié la multifonctionnalité de l'agriculture familiale en tenant plus particulièrement compte de ses diverses dimensions publiques et d'intérêt général : économiques, sociales, environnementales et culturelles. Il nous a fallu aussi reconnaître la fonction éducative propre à l'agriculture familiale.

La notion de territoire évoquée dans notre thèse ne revêt pas seulement des aspects géographiques et juridiques mais prend plus particulièrement en considération les projets d'économie solidaire à l'échelle locale comme par exemple, *l'Associação de Desenvolvimento Sustentável e Solidário da Região Sisaleira"* (APAEB), déjà bien connue, de la commune de Valente, dans le sertão de l'État de Bahia, au Nord-Est du Brésil. Le «Territoire d'identité» dont il est question dans cette thèse s'apparente alors fortement à la notion française «Pays».

Notre hypothèse de départ suppose qu'il ne peut y avoir un authentique «développement territorial» sans la reconnaissance par l'État et par le plus grand nombre d'acteurs, des dimensions territoriales, économiques, sociales, environnementales, culturelles et éducatives, de l'agriculture familiale et des activités rurales de nature solidaire. De même ce «développement territorial» ne peut être assuré sans la présence de conseils territoriaux et de processus de démocratie participative pour ce qui est des décisions d'intérêt local, sans la reconnaissance de la participation des femmes aux systèmes productifs et aux fonctions éducatives et sans prise en compte des savoirs-faire paysans et des capacités d'initiative et d'innovation dans la définition des politiques publiques en matière de recherche et de développement technologiques.

Il nous a semblé finalement possible d'envisager des formes de développement durable qui permettent l'élimination de la pauvreté dans des zones aussi défavorisées que les régions du sertão semi-aride brésilien, pour que les populations concernées puissent se défendre contre les mécanismes de subordination au capital industriel et commercial et aux marchés extérieurs, d'où l'importance que les mouvements sociaux accordent à la multifonctionnalité de l'agriculture familiale dans ces régions.

Nous ne pouvons traiter de l´économie du sisal de l´intérieur de l´État de Bahia, sans prendre en considération l´expérience de l´APAEB et les conditions historiques au cours desquelles elle s´est affirmée. Cette association a su modifier radicalement le cours du développement économique et social de la région, en offrant aux petits exploitants agricoles familiaux, la possibilité de demeurer dans leur région, malgré des conditions climatiques de survie très inhospitalières. Elle a surtout transformé les rapports sociaux de production, qui sont passés d´une relation de subordination directe au capital commercial et industriel local, à une relation horizontale de coopération. Cette rupture des structures de domination séculaire s´est produite selon un processus très lent. Elle a exigé l'appui de mouvements sociaux organisés.

C´est la raison pour laquelle l´APAEB a déjà été l´objet de nombreuses études réalisées par des historiens et des sociologues. Mais il nous faut aussi restituer désormais ce phénomène social dans le contexte de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale et de la pluriactivité croissante des agriculteurs et nous devons insister sur la nécessité des dirigeants de prendre vraiment en compte ces évolutions avant de définir les politiques publiques.

Nous avons remarqué, dans cette région, le passage d'une agriculture presque spécialisée, centrée principalement sur l'exploitation du sisal, à une agriculture multifonctionnelle complétée plus spécifiquement par l'industrie de transformation du sisal et la production de paillassons et tapis sous la tutelle de l'APAEB. Force est de constater le contraste entre la multifonctionnalité de l'agriculture familiale pratiquée de nos jours et la spécialisation extrême des exploitations agricoles capitalistes d'autrefois.

Les questions qui se posaient au démarrage de nos travaux visaient à comprendre non seulement la restructuration du système agraire mais aussi l'émergence de l´APAEB et ses multiples innovations technologiques et organisationnelles qui ont contribué à former un territoire original. Dans quelles conditions historiques et pour quelles raisons l´APAEB a-t-elle été créée ? Comment, dans le contexte de la crise de l'économie du sisal des années 1970 et 1980, une conscience de classe est-elle apparue au sein des exploitations agricoles familiales et s'est-elle ensuite affirmée au point de bouleverser de fond en comble les vieux rapports sociaux de dépendance et de soumission à l'égard du capital industriel et commercial régional ? Quels ont été les conditions historiques qui ont favorisé l'émergence d'une telle conscience et organisation de classe ?

Comment ces transformations ont-elles permis de faire émerger une association d'aussi grande importance que l'APAEB, munie d'un véritable projet de diversification des activités productives en milieu rural, ordonné autour d'une volonté d'aménagement territorial solidaire ?

Comment ont ensuite évolué cette agriculture multifonctionnelle et la pluriactivité des agriculteurs dans un contexte d'intégration croissante des activités agricoles aux processus de transformation industrielle ?

Comment les conditions de subordination se sont-elles transformées en conditions salutaires d'émancipation? Quel projet économique avait l'APAEB à son origine? Et comment celle-ci a été finalement capable de restructurer un espace rural multifonctionnel ? Comment d'un espace géographique spécialisé, l'association est-elle parvenue à restructurer le territoire autour d'un projet économique, social, politique et culturel, donnant à celui-ci une identité forte et originale en plein cœur du sertão brésilien ?

L'APAEB avait permis aux exploitants agricoles de la région de s'approprier une part plus importante de la valeur ajoutée au sein de la filière du sisal, mais sans que toutefois il y ait de véritables ruptures avec le système capitaliste mondial. Les nouvelles formes de transformation et commercialisation promues par l'APAEB auraient cependant permis une meilleure intégration dans les échanges marchands avec une plus grande capacité économique des populations rurales à mettre en œuvre une agriculture multifonctionnelle.

Nous faisions l'hypothèse que par sa propre nature, le projet politico-territorial de l´APAEB avait été capable de gérer un espace rural multifonctionnel dans une région semi-aride, en modifiant et en diversifiant le système agraire, au détriment du projet politique fondé sur l´attraction des agro-industries capitalistes qui achetaient le sisal des agriculteurs familiaux.

Dans le cas de l´APAEB, le bénéfice des activités agro-industrielles est approprié collectivement; au contraire, dans le cas des agro-industries capitalistes, l´appropriation du bénéfice est privée, ce qui réduit considérablement les possibilités d´investissement et de diversification des activités des agriculteurs familiaux de la région.

S'il est vrai que la multifonctionnalité agricole est propice au développement local, il n'en reste pas moins que la diversité des activités et des fonctions rend bien plus complexe le système économique et les interactions entre acteurs sociaux. Cependant, toute politique de développement peut être multifonctionnelle et réglée par l´organisation communautaire. Par ailleurs, l´appropriation collective des bénéfices gérés par les activités économiques peut être réinvestie dans la propre région, pour diversifier les activités et assurer une plus grande multifonctionnalité de l´espace régional.

Dans le cas de l´appropriation privée, les conditions pour que le développement puisse être multifonctionnel ne sont pas réunies car, étant données les circonstances historiques et concrètes de la région, la diversification productive à partir des investissements du capital privé n´est pas rentable. Nous pouvons donc considérer que les conditions pour un développement de la multifonctionnalité agricole s´appuient sur une capacité d´investissement des entreprises économiques solidaires, fondées sur les agriculteurs familiaux.

Un autre aspect nous paraissait devoir être pris en compte : celui de la dimension culturelle, dans la mesure où celle-ci peut refléter, sous couvert de la « tradition », une véritable accumulation de savoir et savoir-faire, perfectionnés et sélectionnés au fil du temps.

Une culture très largement partagée au sein d'un groupe social (une «communauté») peut servir de fondement à l'élaboration de pratiques économiques et sociales comme alternative à celles que pourraient imposer l'intégration aux échanges marchands sous l'emprise d'entreprises capitalistes exogènes. Cette culture peut servir de référence à la mise en place de nouveaux rapports sociaux privilégiant la participation solidaire à des œuvres d'intérêt général, au lieu d'une soumission individuelle aux exigences de reproduction élargie d'un capital d'origine extérieure. Les populations concernées peuvent alors s´attendre à devenir davantage sujets de leur propre développement.

L´APAEB et les autres organisations solidaires développent leurs actions dans dix-sept communes du sertão semi-aride de l'État de Bahia, où s'est développée l´économie du sisal, démontrant qu´il est possible d´y implanter un projet de développement capable d´améliorer la vie des agriculteurs familiaux, par la diversification des activités. Parmi ces communes, celle~~s~~ de la ville de Valente, à 270 km de la ville de Salvador, capital de l'État de Bahia, compte environ 20.000 habitants dont 50,35% en zone rurale, selon le Recensement Démographique de 2000 de l´*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*.

Nous avons choisi l´expérience de l`APAEB pour deux raisons principales: la première est que cette expérience est intervenue dans une région semi-aride du nord-est du Brésil, aux conditions écologiques particulièrement difficiles, et dans laquelle une grande majorité des exploitations agricoles sont des exploitations familiales. La deuxième est que l'expérience de l'APAEB, l'une des plus complexes de la région, semble avoir relativement bien réussi, avec, sans doute, pour conséquence de montrer à quelles conditions des formes de développement agricole plus «durables» pourraient éventuellement s'y imposer.

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons le thème de la multifonctionnalité de l´espace rural, considérant l´origine institutionnelle et politique en Europe, le rapport entre la multifonctionnalité et l'aménagement des territoires, et quelques considérations sur l´importance des contrats territoriaux d´exploitation ou contrats d'agriculture durable.

Nous évoquerons les différences qu'il convient de faire entre multifonctionnalité de l'agriculture et pluriactivité des agriculteurs. Ces considérations nous semblent nécessaires pour aborder correctement les nouvelles formes d'aménagement des espaces. Ce chapitre traitera aussi de la multifonctionnalité de l'agriculture et de l'espace rural par rapport aux notions de développement durable, développement humain et la notion d'«identité territoriale».

Nous évoquerons la récente politique d'aménagement du territoire rural au Brésil, considérant la récente expérience brésilienne à travers le Programme Proambiente, du Ministère de l'Environnement, où ont été établies des conditions de paiement direct des services environnementaux réalisés par les communautés de base familiale. C'est la première fois qu'une politique reconnaît la multifonctionnalité de l'agriculture au Brésil.

Dans le troisième chapitre, nous ferons une comparaison entre la récente notion de «territoire d'identité» au Brésil, principalement dans l'État de Bahia, et la notion française de «pays» dans la perspective d'un fédéralisme régional et de la démocratie participative.

Dans le quatrième chapitre, nous présenterons la méthode d'Analyse-diagnostic des Systèmes Agraires, en insistant sur la reconnaissance de la fonction d'éducation, publique et d'intérêt général dans la famille rurale.

Dans le cinquième chapitre, l´objectif est de caractériser le projet multifonctionnel de l'APAEB et la formation du Territoire du Sisal et de son conseil territorial, le *Conselho Regional de Desenvolvimento Rural Sustentavel da Região Sisaleira do Estado da Bahia*, et aussi de démontrer la dépendance de la région par rapport au marché extérieur et aux changements du taux de change.

On considère le processus historique au travers duquel a émergé l´APAEB, par le biais de catégories d´analyse comme celles de «l´identité légitimatrice», «l´identité de la résistance» et «l´identité de projet». Ces catégories peuvent aider à expliquer les conditions historiques dans lesquelles s'est formé le projet APAEB et la consolidation d'un territoire, à partir de la pluralité de la diversification des activités par les agriculteurs familiaux, donnant à l'économie territoriale une plus grande multifonctionnalité dans le Territoire du Sisal.

Dans le sixième chapitre, force sera de constater que le projet APAEB était un projet de classe sociale, structuré par des agriculteurs familiaux, et que son territoire a été le produit historique d'une praxis, de l´action sociale des agriculteurs familiaux face aux conditions historiques de domination et de subordination des travailleurs et des agriculteurs à l'ancienne oligarchie locale des grands producteurs de sisal.

Nous verrons que sont apparues de multiples contradictions de classe dans le processus de développement agricole et rural dans la région du sisal, mettant en évidence deux projets contradictoires: un premier projet développé par les exploitants agricoles familiaux, visant à accroître les capacités productives des familles en cultivant le sisal et en diversifiant leurs activités et sources de revenus, au moyen de mesures de politiques économiques, sociales et culturelles, par une nouvelle reconnaissance territoriale; un deuxième projet visant à accroître les bénéfices des détenteurs du capital industriel qui transforment le sisal pour l'exportation et visent surtout à drainer à leur profit les aides fiscales de l'État pour attirer le capital national ou international.

Nous montrerons en quoi la zone d'influence de la région où intervient l'APAEB est devenue très originale au sein du sertão semi-aride brésilien, région réputée par sa très grande vulnérabilité face aux aléas climatiques et par sa dépendance à l'égard des marchés extérieurs et des fluctuations des taux de change.

Dans le septième chapitre, nous présenterons le système agraire du Territoire du Sisal et les résultats économiques des différents types de systèmes d'activités/production agricole et les catégories sociales. L'échantillon des familles auprès desquelles ont été menées nos enquêtes a concerné 136 exploitations agricoles des communautés rurales des communes de Valente, Retirolândia, São Domingos et Santaluz, du Territoire du Sisal, dans le sertão de l'État de Bahia au Brésil. La zone retenue pour la recherche n'a pas été définie exclusivement sur des critères agro-écologiques et administratifs mais a tenu compte du fait que sa cohérence interne a surtout été le produit d'une histoire économique et sociale, histoire évoquée dans les chapitres précédents.

Les types de systèmes d'activités familiales retenues pour l'échantillonnage ont été préalablement identifiés comme le résultat des différenciations économiques et sociales intervenues dans la région. Il nous a fallu notamment reconnaître l'importance des retraites et transferts gouvernementaux dans la constitution des revenus familiaux. De même avons nous dû prendre en compte le rapport du nombre de bouches à nourrir par actif familial, conformément au cycle de vie des exploitations familiales théorisé par Chayanov.

Au cours de cette recherche, nous avons démontré la nécessité de considérer le thème de la pluriactivité et des revenus non-agricoles dans le contexte du système d'activités plus global des familles rurales et de la constitution du revenu familial total. Nous montrerons, en effet, l´importance des revenus non-agricoles et des retraites et des allocations de la sécurité sociale, octroyés aux agriculteurs les plus âgés. Ces revenus sont très importants au sein du budget familial et ils peuvent très souvent s'avérer utiles et nécessaires pour financer les activités agricoles.

On a rencontré des familles pluriactives qui dépendent et vivent de bien d'autres activités non-agricoles car dans la plupart des situations, existent des membres de la famille qui travaillent en dehors de l´unité productive, comme une condition nécessaire pour survivre

dans la région semi-aride, à cause de la faiblesse des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux et nationaux et de la maigre productivité du travail dans les exploitations agricoles de la région.

Dans le huitième chapitre, nous proposerons des politiques, stratégies et actions à entreprendre dans le cadre des politiques publiques afin de promouvoir une nouvelle politique d'aménagement territorial aujourd'hui au Brésil, en posant la question d´une nouvelle délimitation politique et institutionnelle des «territoires d'identité» qui tiennent compte à la fois des spécificités agro-écologiques, des savoir-faires locaux et de la diversification des activités en faveur du développement durable, c'est-à-dire, une nouvelle collectivité territoriale avec la promotion et la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et de la diversité des activités rurales non-agricoles, à l'image de ce que semble avoir réussi l'APAEB dans le Territoire du Sisal. Nous proposerons une politique d'appui aux innovations technologiques dans les entreprises d´économie solidaire. Pour finir, nous présenterons quelques perspectives de recherche.

Première Partie : problématique générale

II Multifonctionnalité de l'agriculture familiale, pluriactivité des familles rurales et développement durable des territoires ruraux

La question que nous nous sommes posés au cours de ce travail et qui pourrait encore soulever des interrogations est la suivante: pourquoi traiter un thème fondamentalement européen et français et le mettre en relation avec des situations aussi différentes que celles que l´on rencontre au Brésil ? La notion de multifonctionnalité s´applique-t-elle au cas du Brésil ? Est-il utile d'avoir recours à cette notion au Brésil et d´admettre les mêmes prémisses qu'en Europe?

À la différence de l´Europe où l´État est très actif en matière de développement agricole et reconnaît la nature multifonctionnelle de l´agriculture et de l´espace rural, au Brésil, et particulièrement dans les régions atteintes de pauvreté chronique, la multifonctionnalité doit être comprise comme faisant partie d´un projet politique, d´un projet de développement de seulement certaines catégories sociales. La multifonctionnalité de l'agriculture et la pluriactivité des agriculteurs sont des notions mises en avant par les catégories sociales qui s'opposent aux formes de développement fondées sur une spécialisation exagérée de l'agriculture en fonction des seuls «avantages comparatifs» supposés des territoires, comme certains l'auraient voulu le sisal dans la région semi-aride du sertão du Brésil.

2.1 La multifonctionnalité de l'agriculture familiale (paysanne)

La multifonctionnalité de l'agriculture familiale a surgi dans le sertão comme un projet de diversification productive et d´activités économiques, sociales et culturelles, d´une «communauté» d´agriculteurs familiaux. Du point de vue historique, elle a trouvé son origine dans une crise régionale, celle des années 1970 et 1980, que l´on pourrait presque appeler «crise de la monoculture».

Comme le dit Maluf (2003), le recours à une formule européenne ou française appliquée à la réalité brésilienne ne doit pas être mécanique, et cela pour deux raisons principales: en premier lieu la question de la production agro-alimentaire n´est pas encore résolue au Brésil; en second lieu parce qu´il existe une très grande hétérogénéité sociale et économique dans le monde rural brésilien.

Au Brésil, se posent encore deux problèmes qui affectent d'une manière ou d'une autre la prise en compte de la multifonctionnalité dans le développement agricole et rural. Il y persiste encore de très grandes inégalités en matière d'accès à la terre, ayant, pour conséquence, de très grandes difficultés de survie pour les populations minifundistes et sans terre, souvent condamnées à de grandes migrations à travers tout le pays. Ces difficultés d'accès à la terre ont par ailleurs de fortes répercussions sur l'accès aux autres ressources productives (matérielles, financières, etc), ce qui fait que la réforme agraire et la régularisation des modalités d'accès à la terre peuvent apparaître comme quelque chose de préalable, absolument nécessaire, à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la diversification de l'agriculture et à la pluriactivité des agriculteurs.

Depuis la deuxième moitié des années 1990, on a vu l'incorporation des éléments de l'approche de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale dans le débat public brésilien et dans diverses politiques agricoles, environnementales et rurales, tandis que son appropriation est restée presque toujours fragmentée et accessoire dans le noyau central des programmes de développement officiels. Il ne s'agit, d'après Maluf (2003), que de quelques inflexions au sein des politiques publiques agricoles et rurales et il existe encore de sérieuses difficultés pour que soient réellement prises en compte les activités non strictement productives de biens agricoles dans les systèmes d'activités familiales.

Depuis la réunion du Club de Rome de 1988 et pendant le Sommet Mondial de l´Alimentation, en 1996, les politiques et les méthodes participatives et durables de développement agricole et alimentaire, forestier et rural, ont été défendues par de nombreuses parties en prenant en considération l´aspect multifonctionnel de l´agriculture. Au cours des débats engagés dans le cadre de l´Uruguay Round et plus tard au sein du Comité sur le Commerce et l´Environnement de l´Organisation Mondiale de Commerce, la multifonctionnalité a été considérée comme une des questions-clés (préoccupations non-commerciales).

Trois préoccupations principales ont été à l'origine du concept de la multifonctionnalité. La première est la prise en compte du rapport fondamental entre l´agriculture, l´environnement et le développement rural. La deuxième, celle du rapport entre l´agriculture et la sécurité alimentaire; et la troisième, celle des rapports entre l´agriculture et le commerce international. La multifonctionnalité de l´agriculture signifie que cette dernière ne se limite pas à la production des seuls biens agricoles, matières premières et aliments. Les éléments de la multifonctionnalité sont les suivants:

a) l´existence des multiples biens et services produits conjointement par l´agriculture;
b) quelques-uns de ces biens ou services ont la caractéristique d'être des externalités ou des biens publics non marchands.

L´OCDE définit deux approches possibles de la multifonctionnalité:

a) une approche positive considère la multifonctionnalité comme une caractéristique de fait de toute activité économique, les biens peuvent avoir des effets positifs ou négatifs; ces effets peuvent être produits de façon volontaire ou non volontaire; ils peuvent être complémentaires ou contradictoires;

b) une approche normative considère la multifonctionnalité à partir des multiples fonctions que pourrait ou devrait assumer l'agriculture, certaines d'entre elles pouvant être stimulées par les politiques publiques.

L´Union Européenne a choisi la deuxième approche considérant que l´agriculture est multifonctionnelle, c'est à dire qu'elle doit tout à la fois produire des biens agricoles et assurer la sécurité alimentaire, protéger l´environnement et maintenir l´emploi rural. Selon Loyat et Petit (2002), les caractéristiques propres du secteur agricole sont évoquées pour expliquer la place spécifique de l´agriculture dans la société; il s'agit particulièrement du caractère biologique de la production agricole, de la demande souvent rigide en biens et services agricoles, de l´occupation d'un très large espace et de particularités stratégiques et culturelles.

L´une des caractéristiques du débat sur la multifonctionnalité est fondée sur la nature même des politiques agricoles et des subventions internes qui en résultent comme thème de discussion au sein de l´Organisation Mondiale du Commerce. En France la prise en compte de la multifonctionnalité fut à l'origine des contrats territoriaux d´exploitation, appelés ensuite «contrats d'agriculture durable».

Ces contrats[1] constituent une nouvelle relation entre l´Etat et les exploitants agricoles afin de stimuler la participation de ces derniers à un projet global ayant une dimension socioéconomique, environnementale et territoriale. L´État s'engage à maintenir les termes de l´accord pendant toute la durée du contrat. En France, le contrat d´agriculture durable est intervenu peu après le contrat territorial d´exploitation avec deux perspectives: économique et sociale d´une part; territoriale et environnementale, d´autre part.

Lorsch *apud* Noya (2003), distingue quatre grandes lignes de pensée qui ont structuré la réflexion sur la multifonctionnalité au cours du dernier quart du XXe siècle. En premier lieu, nous avons la contestation du modèle productiviste qui a permis l´augmentation des performances au prix d´externalités négatives croissantes: dégradation des ressources, coûts de gestion des stocks liés à la surproduction, réduction des effectifs agricoles (perte d´emplois, déprise rurale, déséquilibres territoriaux).

En deuxième lieu, il s'est agi du mouvement pour la gestion durable des ressources naturelles. Initié par la crise de l´énergie des années 1970, ce mouvement s´est accentué avec la prise de conscience de il´impact du modèle productiviste de croissance sur les ressources non renouvelables et a débouché sur une concertation internationale (conférences de Rio et de Kyoto).

Ensuite le troisième est la prise en considération des exigences en matière de sécurité sanitaire des aliments, suite aux accidents sanitaires dans le processus de fabrication des aliments (crises de la vache folle et du poulet à la dioxine) mettant en évidence les conséquences négatives des modalités actuelles de production alimentaire. Le quatrième se référe au mouvement de libéralisation économique au niveau international qui met en question l´ampleur des protections actuellement existantes dans l´agriculture des pays industrialisés.

Selon Perraud (2003), si la multifonctionnalité de l´agriculture elle-même ne constitue par une nouveauté factuelle (l´agriculture peut être, ou non, conçue comme multifonctionnelle), le terme lui-même, et son usage dans le discours politique, représentent une innovation, et relèvent d´une analyse historique. La reconnaissance et le soutien de la multifonctionnalité s'inscrivent à un moment donné d´une série de réformes de la politique agricole commune (PAC) [en Europe] et de certaines politiques nationales.

La mise en avant de la multifonctionnalité de l´agriculture comme axe d'une politique agricole peut très bien faire partie d'une politique dont les objectifs fondamentaux restent presque inchangés. Le recours à la notion de multifonctionnalité de l´agriculture peut être

[1] Il faut-il signaler que ces contrats n'existent plus aujourd'hui, et rappeler que leur institution avait aussi et surtout pour objectif de légitimer des subventions qui étaient antérieurement dénoncées au sein de l'OMC.

utilisée pour atteindre deux objectifs, conformément à ce que signale Perrraud (2003, p. 279):

- justifier le maintien d´un soutien public important au secteur, avec une répartition plus ou moins modifiée de ce soutien entre les catégories d´exploitations;
- conceptualiser un modèle agricole européen défendable dans les négociations internationales, exportable dans d´autres pays. Il s´agit de justifier le maintien du financement public et de la production du secteur.

A l'opposé de cette conception conservatrice de la multifonctionnalité de l´agriculture, peut s'affirmer aussi une conception totalement inverse, dans laquelle le soutien public de la multifonctionnalité est conçu comme le paradigme d´un nouveau contrat social transformant radicalement l´ensemble des règles du jeu qui organisent la régulation du secteur. Cette transition se fonde sur la mise en place progressive de nouvelles formes d´inscription de l´agriculture dans l´ensemble des politiques publiques, avec un cadre renouvelé de normes, de contraintes, de financements, entraînant des modifications de l´appareil productif, des rapports sociaux, des statuts professionnels, des formes de revenus, mais aussi des contreparties attendues du secteur pour justifier son financement public élevé (PERRAUD, 2003, p. 279).

En Europe les politiques de soutien à la multifonctionnalité de l´agriculture ont surtout pour objectif affirmé la réduction d´externalités négatives (environnement, sécurité alimentaire), l´accroissement d´externalités positives (emploi, qualité, paysages) et de la promotion de formes de diversification de l´activité dans des domaines intra et extra agricoles (développement rural). Les références sont d´ordre sociétaire (sécurité alimentaire, emploi, développement rural), sans référence directe à la compétitivité sur les marchés de produits agricoles... la croissance en dimension des exploitations, la capacité de développer les performances de la production agricole sont réduites par l´addition d´activités complémentaires; la plupart des références liées à la multifonctionnalité comme l´emploi et les contraintes environnementales sanitaires, paysagères, sont des facteurs d´augmentation des coûts de production (PERRAUD, 2003, p. 280).

Il est nécessaire de dire que les modes d´intervention principaux des pouvoirs publiques à destination du milieu rural peuvent être alors les suivants: a) encourager l´orientation des exploitations vers des productions de qualité et garantir leur différenciation; b) assurer aux exploitations les conditions d´une diversification rémunératrice hors agriculture (aides diverses au développement rural, statut professionnel); c) une rémunération spécifique des externalités.

D'autres formes institutionnelles peuvent aussi être développées au moment de la reconnaissance du soutien de la multifonctionnalité dans l´agriculture. La diversité nécessaire des formes concrètes de développement agricole dans une notion englobant des fonctions diverses et les hiérarchisant de façon spécifique, peut conduire à renforcer les particularités des politiques nationales et à accentuer les différences entre les politiques infra-nationales.

Selon Perraud (2003), la problématique de la multifonctionnalité deviendrait celle de la coexistence des formes de production actuelles avec celles promues par l'ajustement structurel et la libéralisation des marchés agricoles. L´analyse des perspectives ouvertes par la multifonctionnalité de l'agriculture est fondée sur une approche structurelle des voies de

développement des différentes catégories d´exploitations et leurs systèmes productifs. En général, l´ajustement structurel pourrait engendrer le développement de trois formes d'agriculture bien différentes:

a) des formes d´agriculture compétitive sur les marchés nationaux et internationaux;
b) des formes de développement à dominante multifonctionnelle financées par l´État et ou les régions, en faveur d´une agriculture multifonctionnelle et respectueuse de l'environnement, dans les régions disposant de riches potentialités pour des petites productions agricoles ;
c) des formes régressives d´agriculture non compétitive dont la multifonctionnalité potentielle manque de financements, nationaux et locaux, et d´activités complémentaires.

La multifonctionnalité en Europe peut devenir le prétexte ou le justificatif des mesures de soutien découplées de la production agricole proprement dite et destinées à compenser le manque de compétitivité de certaines exploitations agricoles. Ces aides compensatoires peuvent être destinées à la fourniture d'externalités positives (qualité, environnement, emploi, participation au développement rural), dans le cadre d'un engagement largement accepté par la société et dont le justificatif pourrait finalement faire l'objet d'un accord au niveau international.

Dans un premier temps, la multifonctionnalité, en tant que concept intégrateur, n´est pas loin des modalités actuelles de fonctionnement de l´agriculture grecque dans plusieurs régions du pays. L´agriculture grecque remplit plusieurs des objectifs du nouveau projet européen multifonctionnel (cultures peu intensives, peu polluantes, entretien du paysage à travers le non-abandon des exploitations agricoles, maintien de la population rurale et du tissu rural en induisant un certain nombre d´activités en amont et en aval et à travers la combinaison de plusieurs activités économiques dans la campagne). La multifonctionnalité est un concept nouveau pour une réalité ancestrale, et en même temps, sa reconnaissance et sa promotion peuvent être un outil fondamental pour la survie et la reproduction du système dominant qui est celui du maintien de petites exploitations peu productives.

Pour Maluf (2003), la notion de multifonctionnalité de l´agriculture permet deux types de contributions: un outil analytique pour la formulation de la politique publique. Comme instrument analytique, elle favorise la prise en compte de plusieurs aspects (économique, social, culturel et environnemental) des activités agricoles et non agricoles, en plus de la production de marchandises et la possibilité d´une meilleure compréhension de la dynamique reproductive des unités économiques et des familles rurales dans les espaces (territoires) où elles sont localisées.

En ce qui concerne la prise en compte de la multifonctionnalité au Brésil, ce même auteur souligne deux aspects. Le premier concerne le degré relativement bas de l´organisation sociale et le peu d´expérience des acteurs dans la formulation et la mise en place de politiques de développement au niveau local et régional. Il y a, cependant, bien des progrès dans cette direction, motivés par le programme d´appui aux exploitations familiales (PRONAF), comme le montre la constitution des conseils municipaux de développement rural. Le second aspect est relatif à la difficulté éprouvée par les exploitants agricoles familiaux minifundistes à avoir accès aux crédits et fonds nécessaires à la mise en œuvre

des programmes environnementaux. De ce point de vue, la réforme agraire pourrait être un préalable nécessaire à la mise en place d'une agriculture véritablement multifonctionnelle.

Comme le dit Jean (2007), la notion de multifonctionnalité des territoires ruraux, ou de l'agriculture familiale, est en train de devenir un concept fort populaire et qui fait apparaître une réalité ancienne du monde rural, à savoir les différentes fonctions qu'il exerce. Jean (2007) pose l'exemple suivant: un agriculteur produit de la viande ou du lait, mais, en même temps, il aménage une parcelle de territoire qui contribue à créer un paysage rural qui bénéficie à l'industrie touristique tout en contribuant au maintien d'un écosystème et ses ressources naturelles. Trois fonctions sont exécutées en même temps, la fonction économique de production et de création d'emploi, la fonction environnementale de protection et de valorisation d'un écosystème, et une fonction sociale ou culturelle: la création d'un paysage ayant de la valeur, en plus du maintien de certaines traditions agricoles faisant aussi partie de la culture rurale locale.

La reconnaissance de la multifonctionnalité, selon Jean (2007), provient des actions menées par des organisations rurales qui sont parvenues à faire admettre que ce type d'économie produit, dans un même mouvement, des biens marchands et d'autres sortes de biens non marchands, des biens publics, nécessaires pour le bien-être de la société, à savoir la protection des écosystèmes naturels et la création de paysages ruraux humanisés ayant de la valeur aux yeux de la population urbaine. Ce sont des biens non marchands qu'il est important de produire et qui ne sont pas reconnus, validés et rémunérés, dans le cadre de la régulation marchande. Il faut donc bien envisager le versement de subventions aux agriculteurs et aux ruraux pour qu'ils puissent continuer à assurer ces fonctions.

L´étude de Cuissard (2003) a montré les deux politiques de régulation que sont la politique en faveur d'une agriculture multifonctionnelle et la politique qui favorise une agriculture plus productiviste. Ces deux politiques de régulation se combinent dans des proportions différentes. Il semblerait néanmoins que dès 1992 avec la réforme de la PAC, la part de la régulation en faveur d'une agriculture multifonctionnelle tende à augmenter par rapport à celle de la régulation d'une agriculture productiviste.

Le passage d'une agriculture productiviste à une agriculture multifonctionnelle s´effectuerait d´une gestion sectorielle de l´agriculture à une gestion multifonctionnelle et territoriale. L´agriculture multifonctionnelle serait à la recherche d´un développement endogène qui viserait à faire émerger l´identité du territoire. Le succès et le développement de cette nouvelle politique de régulation seront essentiellement dûs à la dynamique interne des régions.

En fait, ces deux politiques, sont-t-elles opposables ? Historiquement la politique en faveur d'une agriculture multifonctionnelle surgit comme une alternative à l'exclusive politique publique qui avait permis la consolidation du productivisme, de la Révolution Verte («paquet technologique»). Elles sont contradictoires et actuellement ces deux politiques sont néanmoins appliquées conjointement dans la politique d'État du Brésil.

On considére que la politique publique en faveur d'une agriculture multifonctionnelle est une réponse aux impacts environnementaux et sociaux de l'agriculture productiviste. Du point de vie dialectique, on peut considérer l'aménagement du territoire comme l'ensemble

des mesures destinées à la productivité de l'agriculture et la préservation de l'environnement.

2.2 La pluriactivité des familles rurales et des autres catégories d'agents ruraux

La notion de multifonctionnalité est différente de la notion de pluriactivité. Du point de vue scientifique, elles sont abordées de différentes manières. On peut affirmer que la pluriactivité a une dimension micro sociale. Elle concerne diverses formes d´occupation de la main-d´œuvre agricole et non agricole dans l´univers de l´agriculture familiale, que ce soit une fonction de formation de patrimoine et de diversification des activités ou une stratégie de survie face à la chute du revenu agricole.

Selon Carneiro (2003, p. 421), la notion de pluriactivité exprime une critique du modèle productiviste, en se limitant à la dimension économique, au modèle d´exploitation agricole dominant, basé sur la formule d´une exploitation, une production, un revenu. Pour comprendre la notion de pluriactivité, il est nécessaire de considèrer le débat au niveau de l´unité familiale et non dans la seule personne du chef de l'exploitation puisque la production agricole n´est qu´une parmi bien d'autres activités productrices de revenu.

Par ailleurs, la notion de multifonctionnalité concerne une dimension meso ou macro sociale, dans le sens où elle reconnaît que dans l´espace rural, l´agriculteur et les divers agents économiques que l´on peut rencontrer, dans une petite région, accomplissent aussi parfois des fonctions sociales et environnementales. L'agriculture protège aussi l´environnement et le paysage, s´occupe des animaux, valorise les aspects culturels, maintient l´emploi en milieu rural, évitant l´exode rural et garantit la sécurité alimentaire (en quantité et qualité).

La notion de multifonctionnalité englobe d´autres dimensions, allant du social à l´analyse des processus agricoles. Il y a une reproduction sociale, définie non seulement par la satisfaction des besoins économiques mais aussi par les seuils culturelles et sociales.

Ces fonctions doivent être reconnues par la société, comme des fonctions sociales, attribuées à une fraction sociale de producteurs, les agriculteurs et particulièrement, les agriculteurs familiaux qui tendent à diversifier leurs systèmes de production et qui maintiennent une relation d'identité avec la terre et le milieu rural.

Selon Carneiro (2003), la dynamique des sociétés rurales et la complexité qui les caractérise, du point de vue économique, social et culturel, obligent à penser que la pluriactivité des populations rurales dépasse très largement les seules activités rémunérées par la vente de biens et services sur le marché. La notion de multifonctionnalité répond plus que la pluriactivité à la nécessité de percevoir l´agriculture familiale dans un contexte d´interactions continues, entre valeurs et pratiques sociales, culturelles et économiquement diversifiées.

Comme le dit Carneiro (2003, p. 419), les notions de pluriactivité et de multifonctionnalité de l´agriculture ont fréquentement fait partie du débat sur les transformations récentes du milieu rural, aussi bien dans des pays développés qu´au Brésil où le recours à des activités non agricoles est structurellement lié à des stratégies de reproduction sociale d´une grand

partie des familles paysannes. La notion de pluriactivité de l´agriculture répond plus que celle de la multifonctionnalité à la nécessité pour l´agriculture familiale de résister dans le contexte de nouveaux défis chaque fois plus présents entre valeurs et pratiques sociales et culturelles, économiquement diversifiées.

L´agriculture à temps partiel est un élément fondamental des formes d'agricultures contemporaines dans un très grand nombre de pays. La diversification de l'agriculture et la pluriactivité des agriculteurs montrent que l'agriculture dite moderne ne se manifeste pas nécessairement par une spécialisation des systèmes de production et une division sociale du travail inspirée des conceptions fordistes.

Il faut noter que la diversification des systèmes de culture et d'élevage et la pluriactivité des agriculteurs revelent une très grande souplesse dans les transformations de pratiques agricoles et rurales en fonction des circonstances, avec notamment la possibilité d´allier des activités agricoles aux activités non-agricoles, en dehors de l´exploitation familiale.

Divers facteurs contribuent à cette nouvelle tendance dans les pays développés: le remplacement des formes d´organisation et de recrutement de main-d´œuvre dans l´industrie par celles qui existent depuis des siècles dans l´agriculture (flexibilité des tâches et de la journée de travail, embauche à la tâche ou pour un temps déterminé), le retour de l´industrie à la campagne, l'amélioration des systèmes de communication et de transport et l´apparition de nouvelles formes de travail qui se fait à la maison.

La pluriactivité concerne en la diversité des activités de la famille rurale, le résultat de l'occupation de ses membres par des activités agricoles et non-agricoles, effectuées dans les espaces ruraux ou dans les centres urbains.

La pluriactivité n'est pas une caractéristique exclusive des familles rurales de bas revenu. Le phénomène apparaît dans les familles ou groupes sociaux ayant des conditions socio-économiques très diverses. Cependant l'emploi rural non-agricole est une alternative importante pour les agriculteurs les plus pauvres.

Il est nécessaire de distinguer les deux conditions de la pluriactivité: celle contrainte, quand l'agriculture ne satisfait pas les besoins de la famille et la pluriactivité choisie, quand l'exploitant travaille à l'extérieur et renonce à des activités agricoles car les activités extérieures sont plus rentables. Les exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec le système polyculture-élevage très diversifié et les exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire sont également intégrés aux marchés des produits agricoles et avec une capacité d'investir et de former un patrimoine de développement des activités salariées qualifiées, ou de façon autonome, afin d'augmenter le revenu familial à partir des activités non agricoles plus rémunératrices.

Le travail domestique executé par la femme, au sein de la famille, est-il essentiel ? Ce travail ménager concerne une autre activité, qui n'est pas agricole. Il s'agit une activité particulière, non rémunérée et diversifiée dans ses fonctions (éducation, nettoyage, cuisine). Cette activité multifonctionnelle est executée surtout par les femmes. **La possible rémunération du travail ménager serait basée sur sa fonction publique et première d'éduquer les enfants, préalable à l'action de l'État.** Historiquement, la famille précède le surgissement de l'État. Au Brésil, les politiques publiques d'aide aux familles et

destinées à lutter contre la faim ne pourraient-elles pas être considérées comme résultant d'une reconnaissance du besoin de rémunérer les femmes pour leurs tâches domestiques ?

2.3 Un bref lien entre la théorie du développement humain et la multifonctionnalité de l'agriculture familiale: la fonction éducative

Dans ce passage, on présente quelques premières considérations théoriques sur les notions de développement humain et la multifonctionnalité de l'agriculture familiale, comme celle, par exemple, de la fonction éducative de la famille rurale. Si l'on reconnaît, dans l'agriculture familiale, d´autres fonctions, qui ne sont pas celles de produire des biens marchands, une valeur d'échange, mais des fonctions publiques, non-marchandes, comme celles de protéger l'environnement et le paysage, d'aménager le territoire, d'assurer la sécurité alimentaire, de préserver l'occupation dans l'espace rural, il nous faut de la même façon reconnaître que la notion de développement humain dépasse la vision économique productiviste, comme condition, voire exclusive, principale, du développement. L'idée de développement dépasse les rapports économiques et sociaux de production et comprend d´autres dimensions de la vie humaine.

Le développement humain est compris en tant que un processus de développement des choix humains, reliés par des alliances, des droits et des devoirs, des options et des libertés. Parmi les choix les plus importants, nous considérons l´apprentissage des personnes pour assurer une vie digne et saine ayant accès aux ressources fondamentales. Certains choix sont privilegiés par les personnes, la liberté politique, sociale, économique et culturelle. De même, il faut d'être productif, créatif, jusqu'à´à l´obtention du respect de soi et de l'exercice des droits humains.

Il y a encore d´autres bénéfices non-matériels, non-marchands et non-économiques qui sont mis en évidence par les plus pauvres, au-delà des biens matériaux. Quelques bénéfices font partie de l´univers des droits positifs, d'autres de celui de la condition humaine : conditions de travail meilleures et plus sûres; liberté du choix de travail et possibilité de pourvoir à ses besoins; liberté de se déplacer, de parler, d´exercer son auto-détermination et respect de soi, indépendance et mobilité; fin de l'oppression, de la violence et de l'exploration; qualité de vie en famille, affirmation de valeurs culturelles et religieuses, accès au pouvoir; reconnaissance et temps adéquat pour les loisirs, avoir un objectif dans la vie et le travail, opportunité de participer à des activités de la société civile et sentiment d'appartenir à une communauté.

L´expansion de la liberté est vue sous l´angle de l'approche du développement humain, ce qui consiste à éliminer les privations de liberté qui contraignent les choix et réduisent l´opportunité des personnes à realiser leur condition de sujet. La fin des privations de liberté fait partie du développement. Les opportunités sociales, éducatives et d'assistance médicale, qui peuvent requérir l´action publique, complémentent les opportunités individuelles de participation économique et politique et permettent de nouvelles initiatives pour vaincre les privations.

Selon Sen (2000), l'approche des libertés humaines diverge d'avec certaines visions plus restreintes du développement, comme celles qui identifient le développement à la croissance économique du Produit National Brut (PNB), l'augmentation des revenus des

personnes, l'industrialisation, les innovations technologiques ou la modernisation sociale qui peuvent contribuer considérablement à l'extension de la liberté humaine, mais dépendent également d'autres influences. Si la liberté est ce que le développement promet, il existe un argument fondamental en faveur d'une attention plus soutenue à cet objectif et non pas seulement aux moyens spécifiques et outils particuliers choisis dans cette intention.

La notion du développement humain remplit un rôle important lorsque l´on s´interroge sur un possible rapport automatique entre accroissement du revenu et augmentation des alternatives humaines. Ce lien dépend de la qualité et de la distribution de la croissance économique et non pas seulement de la croissance en termes quantitatifs. Un lien entre la croissance et les conditions de vies humaines doit être renforcer de façon consciente à travers des politiques publiques délibérées, comme celle de l´investissement public dans les services sociaux et une politique fiscale de redistribution des revenus et des biens.

Le développement humain ne comprend pas seulement l´économie mais tous les aspects de la vie en société, les facteurs sociaux, politiques, culturels qui reçoivent la même attention que les facteurs économiques. Il comprend tous les aspects du développement, que ce soit la croissance économique ou le commerce extérieur, les déficits budgétaires ou la politique fiscale, d'épargne, d'investissement ou la technologie, les services sociaux de base ou les réseaux de protection sociale pour la population qui est le plus dans le besoin. Aucun aspect du modèle de développement ne s´écarte de notre approche, mais la perspective de cette dernière est celle de l'élargissement des choix des individus et leur amélioration de niveau de vie. Tous les aspects, économiques, politiques ou culturels sont considérés dans cette perspective (SEN, 2000).

La réduction de la pauvreté comprend un ensemble de considérations politiques: la multiplication des possibilités pour les pauvres de renforcer leur formation et leur éducation: égalité de genre, accès aux biens et actifs; croissance destinée aux plus pauvres; action internationale pour stimuler de nouvelles opportunités pour les personnes et les pays pauvres.

Quelle relation existe-t-il entre la notion de développement humain et celle de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale et de «territoire d'identité», comme l'objet d'analyse politique dans le processus de développement d'une région ?

Si la notion de développement humain est fondée sur les catégories de liberté, capacités, opportunités et fonctionnalités pour satisfaire les besoins humains de base, il faut alors reconnaître la dimension publique de l'éducation, de la santé, des droits humains, considérer l'insertion économique des personnes, comme travailleurs, entrepreneurs ou professionnels libéraux.

La notion de multifonctionnalité de l'agriculture familiale suppose l´existence de fonctions publiques, non-marchandes, qui peuvent être reconnues, valorisées et stimulées par les politiques publiques dans les stratégies de développement des régions et territoires, où se trouvent les agriculteurs familiaux, y compris ceux des régions semi-arides. Les politiques publiques destinées au développement humain des familles rurales lient la perspective des politiques agricoles et les territoires d'identité avec les politiques environnementales et les politiques sociales.

Le lien entre la théorie du développement humain et la notion de multifonctionnalité agricole se situe dans la fonction d'éducation (la formation générale et la formation professionnelle), spécifiquement la fonction d'éducation de l'agriculture familiale. La maison et l'unité productive sont des espaces où se développe le processus d'apprentissage des enfants et jeunes ruraux, et de formation de son identité personnelle, au sein de la famille rurale. C'est le point central qui fait partie des fonctions publiques de l'agriculture familiale et d'un processus de développement pluridimensionel, non exclusivement économique et productiviste. Dans le tableau 1, on observe la disposition des multiples fonctions des familles rurales.

Tableau 1
Les multiples fonctions (multifonctionnalité) des familles rurales

Les multiples fonctions (multifonctionnalité) des familles rurales
• la fonction de production: fournir aux consommateurs des produits sains et de qualité, des produits dont l'origine et les conditions de production sont connues; • la fonction environnementale: aménager l'espace, préserver le paysage et les ressources naturelles; • la fonction sociale: contribuer à l'emploi, à l'animation du milieu rural, produire des services collectifs.

Source: JEAN (2007).

Le rapport entre le développement humain et les territoires attire l'attention dans les régions de climat semi-aride, où se trouvent des agriculteurs familiaux, qui constituent une bonne partie de la structure sociale de ces régions.

2.4 Une multifonctionnalité encore peu prise en compte par les politiques publiques

Le «Cri de l'Amazonie 2000», comme le montre les documents du Ministère de l'Environnement du Brésil, est à l'origine du Programme de Développement Socio-environnemental de la Production Familiale Rurale (Proambiente). Ce Programme est fondé sur la proposition des mouvements sociaux ruraux de l'Amazonie Légale de surmonter la dichotomie entre la production rurale et la conservation environnementale. Les principaux mouvements sociaux représentatifs de l'agriculture familiale dans la région, à savoir surtout les Fédérations des Travailleurs dans l'Agriculture (FETAGs) des neufs États de l'Amazonie Légale, ainsi que les autres représentations de la production familiale rurale, comme le Movimento Nacional dos Pescadores (MONAPE), le Conselho Nacional dos Serigueiros (CNS), la Coordenação das Organizações Indigenas da Amazônia Brasileira (COIAB) et le Grupo de Trabalho Amazônico (GTA), avec des organisations non-gouvernementales, comme l'Instituto de Pesquisa Ambiental da Amazônia (IPAM) et la Federação dos Orgãos para Assistência Social e Educacional (FASE), ont commencé le processus de construction du Proambiente.

Ce processus a montré que le crédit rural ne peut pas être considéré comme étant l'unique instrument économique de développement, et qu'il existe également la nécessité de surmonter de vieux paradigmes et d´innover à partir des actions et interventions intégrées des politiques publiques. Il faut créer d´autres instruments politiques pour promouvoir le développement régional qui puissent réaliser le caractère multifonctionnel de l'agriculture, qui ne produit pas seulement des aliments et des fibres, mais qui joue aussi le rôle de préservation des valeurs socio-culturelles, assurant des emplois ruraux et préservant l'environnement.

L'une des innovations du Proambiente concerne la rémunération de services environnementaux pour couvrir des coûts d'opportunité qui peuvent résulter des changements qualitatifs d'usage de la terre, en considérant les systèmes de production non durables auxquels il faut renoncer et en tenant compte des spécificités de chaque écosystème.

Le Proambiente suppose la certification socio-environnementale - chaque groupe communautaire («assentamentos» de réforme agraire, communautés traditionnelles d'agriculteurs, de pêcheurs, descendants d'esclaves, «quilombolas», indigènes, entre autres) doit assurer la prestation de services environnementaux, suivant des pratiques socio-environnementales et économiquement, ainsi que la même valeur des traditions culturelles.

Le programme prévoit un système mixte de Certification de Services Environnementaux, avec une première étape de vérification participative (Acords Communautaires) et une deuxième étape qui est celle de la certification externe (Évaluation directe). Après l'élaboration de Plans d'utilisation des Unités de Production – PUs (familiaux), les groupes communautaires construiront des Accords Communautaires (collectifs). Les PUs et les Accords Communautaires sont les deux conditions pour que soient payées les compensations des services environnementaux réalisés.

Deux Fonds sont proposés pour le fonctionnement du programme: le Fond Socio-environnemental, chargé de la rémunération des services environnementaux réalisés par les agriculteurs pour la société, et le Fonds d'appui, chargé du renforcement des organisations sociales et du fonctionnement des Conseils Gestionnaires des Pôles.

Le Fonds Socio-environnemental gère les ressources financières destinées à la rémunération des services environnementaux réalisés pour la société par les familles rurales.

Le Proambiente définit le service environnemental comme une amélioration de la qualité de vie offert à la société en vertu des changements qualitatifs dans les systèmes de production. Les services environnementaux sont réalisés dans les surfaces en production et dans les surfaces consacrées à la conservation et à la préservation environnementales.

Les changements qualitatifs dans les systèmes de production procurent des services environnementaux, mais ils ont un coût additionnel pour l'exploitation, que l'agriculteur ne doit pas lui-même supporter puisque les services environnementaux bénéficient à toute la société.

La valeur du service environnemental est définie selon des principes de valorisation de l'Economie Écologique: le coût additionnel pour réduire les risques et les agressions environnementaux des systèmes de production n'étant pas comptabilisé dans le prix final du produit sur le marché des consommateurs, est considéré comme le coût d´opportunité de la prestation du service environnemental. Ce coût d'opportunité est à peu prés égal à la moitié du salaire minimum mensuel y compris le coût d'élimination de l'usage du feu dans les systèmes de production.

Le Proambiente considère six services environnementaux :

- La réduction du déboisement (déboisement évité);
- L'absorption du carbone atmosphérique;
- La récupération des fonctions hydrauliques des écosystèmes (l'eau);
- La conservation des sols;
- La conservation et la préservation de la biodiversité;
- La réduction du risque de feu dans le paysage.

Les fonds constitutifs des ressources financières du Fonds Socio-environnemental seraient composés par les sources fixes du Budget Général de l'Union Fédérale et les Sources Complémentaires de capital national ou étranger, public ou privé. Les Sources Complémentaires concernent le Déboisement Évité et l'Absorption de Carbone, ainsi ceux destinés aux services environnementaux de l'Eau, des Sols, de la Biodiversité et de la Réduction du Risque de Feu pourront provenir des taxes suivantes :

- Ecotaxes d'usines exploratrices de pétrole et des producteurs de véhicules automobiles;
- Ecotaxes d'usines exploratrices de charbon minéral;
- Prototype Carbon Fund (PCF) et le BioCarbonFund (BCF) de la Banque Mondiale et du PPG7;
- Ecotaxes des entreprises d'exploitation de bois;
- Ecotaxes d'usines hydroélectriques;
- Ecotaxes des entreprises de production de papier et cellulose;
- Impôt Territorial Rural;
- Agence Nationale des Eaux (ANA);
- Ecotaxes des autres entreprises.

La politique de reconnaissance de la multifoncionnalité de l'agriculture familiale a commencé par un programme du Ministère de l'Environnement. Elle n´est pas issue du Ministère du Développement Agraire. C'est au Brésil le programme le plus efficace sur ce thème, a commencé par cette première expérience en Amazonie. Proambiente est un programme très important, par rapport les services environnementaux, qui est l'une des principales fonctions de l'agriculture familiale. Cette pratique n´existe pas encore dans les autres écosystèmes, tel que celui de la Caatinga, dans les zones semi-arides. Il reste toujours comme un défi.

Sans doute il conviendrait qu'une telle politique puisse inclure les paiements directs dans les mécanismes de financement de l'agriculture familiale, à l'initiative du Ministère de l'Environnement. Les États-féderés de la fédération brésilienne n'ont pas encore été invités à participer à cette politique d'environnement. Le défi est de constituer un fonds de

financement plus important avec les ressources des impôts fédéraux et des États-fédérés en vertu de la production des divers types de combustibles alternatifs, comme le biodiesel et l'éthanol au Brésil.

Il est important de prévoir des paiements directs et compensatoires et l'élaboration de contrats territoriaux de développement, à l'exemple des contrats territoriaux d'exploitation et contrats d'agriculture durable, ou des mesures agri-environnementales territoriales dans la politique de réforme agraire brésilienne. En plus de produire des biens agricoles, les agriculteurs familiaux et les «assentamentos», acteurs de la réforme agraire, doivent encore recevoir le titre d'agent environnemental et social de la société par l'État et recevoir un paiement pour cette fonction par un contrat signé entre les collectivités territoriales (territoires, associations, coopératives, syndicats de travailleurs ruraux, communautés rurales) et l'État.

Dans les prochains paragraphes, nous faisons une comparaison entre deux catégories territoriales proches: le «Pays» en France et le «Territoire d'identité» au Brésil.

2.5 La multifonctionnalité agricole et la catégorie «territoire»

Quel est l'outil juridique qui a été créé pour reconnaître les fonctions publiques de l'agriculture en France? Dans un premier moment, le contrat territorial d'exploitation (CTE). Dans un deuxième, le contrat d'agriculture durable (CAD) et puis les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET). A leur origine, les CTE envisageaient à favoriser une agriculture multifonctionnelle répondant aux nouvelles attentes de la société. Si le rôle premier de l´agriculture est de nourrir les populations, elle est aussi chargée d´autres missions. La protection de l´environnement est une de ces missions. Cet aspect environnemental se retrouve au travers de l´entretien des paysages, de la préservation des ressources naturelles ou de la réduction des pollutions. La production de qualité et la sécurité alimentaire sont deux autres de ces missions.

Rémy (2007) propose que le CTE devait être l'instrument de revalorisation des dimensions sociale et environnementale d'une agriculture par trop réduite à sa seule fonction de production et à sa dimension verticale (filière) pour la rétablir dans sa dimension horizontale (territoire).

Les CTE s'inscrivent dans la logique des PDD (plans de développement durable) dans une conception globale de l'exploitation et de sa conduite, une vision d'agronomie éclairée. Rémy (2007) considére la filiation entre les MAE (article 19, OGAF environnement, OLAE – opération locale agri-environnementale), les CAD et les MAET, nés du PDRH (plan de développement rural hexagonal) et du RDR2 (règlement de développement rural) européen, dans leur version 2007-2013. Les PDD et les CTE prenaient en considération le territoire de l'exploitation considéré comme porteur de potentialités environnementales, sociales y paysagères, en même temps que productives. Les MAE-CAD-MAET[2] sont des

[2] En Europe, par exemple, la prise en considération de la multifonctionnalité s´explique dans les fondements de la Politique Agricole Commune (PAC) qui ont servi de référence à la politique de sécurité alimentaire et de l´approvisionnement, la protection du milieu rural et la garantie des revenus. Cette notion est devenue un élément important dans les dernières réformes de la PAC, comme en 1999, avec l´inclusion du développement rural. En France, le concept de la multifonctionnalité s´intègre dans les nouvelles lois d´orientation relatives à l´agriculture comme la Loi d´Orientation Agricole (LOA) de juillet 1999 ou à l´aménagement du territoire comme la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du

mesures excentrées du point de vue de l'exploitation et de sa logique de fonctionnement. Si certaines parcelles sont prises en considération, c'est dans une logique environnementale, paysagère, de protection d'habitats, de «territoires», définis et tracés en fonction de considérations ni agricoles ni sociales mais écologiques.

Le rôle social des agriculteurs devient également prépondérant. Ils sont les garants de l'harmonie du monde rural; ils sont aussi des acteurs d'aménagement du territoire. Le CTE permet de rémunérer un certain nombre de services rendus à la collectivité, ne pouvant pas être rétribués selon la loi du marché. Le CTE, théoriquement, met en rapport, le développement économique de l´exploitation et la protection de l´environnement.

Les CTE sont des contrats d´une durée de cinq ans. Ils reposent sur une démarche contractuelle et s´appuient sur un projet concernant l´ensemble de l´exploitation. L´exploitant contractant un CTE s´engage à respecter des objectifs d´ordre économique et environnemental. L´État soutient la réalisation de ces objectifs par le versement d´aides financières à l´exploitant (LEFEBVRE, 2003).

Pour Maluf (2003), dans les processus européens, la reconnaissance de la multifonctionnalité prétend mener à une politique publique fondée sur un contrat entre l´État et les agriculteurs, qui adapte les prestations de services (fonctions) de l´agriculture aux exigences de la société. L´idée clé est d´instituer un processus de négociation entre les pouvoirs publics et les agriculteurs dans le cadre d´un contrat social entre les agriculteurs et l´ensemble de la société, assurant un lien territorial et la participation des acteurs locaux dans la définition des stratégies de développement.

Selon Lefebvre (2003), chaque CTE contient deux volets: une partie économique et relative à l´emploi d´une part, et une partie environnementale et territoriale d´autre part. Ces deux volets permettent de déterminer les aides matérielles ou immatérielles, liées à des investissements ou à des dépenses. Le CTE est composé d´un ou de plusieurs contrats types que choisit le contractant. Ces mesures types sont déterminées par les actions qui les composent. Les actions d´une même mesure type sont indissociables car leur combinaison envisage un objectif identique.

L´emploi est un volet important du contrat territorial d´exploitation. La souscription d´un CTE engage le souscripteur à maintenir l´emploi sur son exploitation pendant une durée minimale de deux années suivant la signature du CTE. L´agriculteur (ou la société) peut également s´engager à développer l´emploi sur son exploitation. L´objectif du CTE n´est pas de financer directement l´emploi, mais son maintien et son développement sont prioritaires. La pérennisation d´emplois précaires, l´embauche ou l´amélioration des conditions de travail telles que l´hygiène ou la sécurité, sont favorisées par le CTE. Il accorde également une place à la formation professionnelle des salariés.

Quant à l'aspect environnemental, il peut être décliné selon quatre enjeux principaux: la qualité de l´eau, la protection des sols, la préservation des paysages, le maintien de la biodiversité. Selon Lefebvre (2003), les CTE sont également révélateurs du désir des

---

territoire, LOADDT de 1999. Aujourd'hui, il y a une nouvelle loi d'orientation agricole plus entrepreneuriale.

agriculteurs et les agents sociaux de maintenir et renforcer la biodiversité et les paysages et surtout une exigence portée par le reste de la société.

Les CTE sont un vecteur d´activités et de richesses touristiques, favorisant la création d´hébergements, l´installation d´activités et de services touristiques, l´ouverture de stages à la ferme. De même la conversion à l´agriculture biologique peut elle être incluse dans le volet environnemental et territorial du contrat et s´intégrer au volet économique et relatif à l´emploi. Le CTE a un champ d´application d´autant plus large dans le domaine particulier de l´agriculture biologique qu´il propose des aides pour des conversions totales ou partielles en agriculture biologique (LEFEBVRE, 2003).

Selon Bodiguel (2003), le droit privé de l´exploitation agricole est traversé par un fort courant d´harmonisation qui tend à unifier toutes les branches du droit économique. La perte de spécificité du droit rural en est la conséquence immédiate. Cette tendance pourrait être largement inversée puisque les législateurs français ont élaboré une politique volontariste qui affirme de nouveau le caractère particulier du monde agricole et rural. C´est à la lumière des réformes de ces nouvelles politiques agricoles qu´il faut réfléchir aux mutations effectives du droit rural.

La différence apparente entre le discours et le droit est source de richesses pour le chercheur, permettant en effet de s´interroger sur les territoires du droit et de la politique, sur l´éventuelle instrumentalisation du droit, sur sa subordination au politique ou, au contraire, sur son autonomie. Elle permet de comprendre les mécanismes, les fictions ou les représentations intellectuelles qui forment les piliers du droit étudié. Elle permet de comprendre comment et pourquoi les politiques agricoles françaises et communautaires deviennent progressivement les instruments de deux politiques transversales: l´environnement et l´aménagement du territoire (BODIGUEL, 2003).

La reconnaissance de la multifonctionnalité de l´agriculture comme un fait juridique n´existe pas au Brésil, dans la Constitution Fédérale, de 1988, mais elle a été prévue par les politiques publiques destinées à l'aménagement du territoire aujourd'hui´hui et surtout à partir des initiatives du Ministère d'Environnement et du Ministère du Développement Agraire.

Du point du vue de la multifonctionnalité de l´agriculture, le terrritoire comprend deux aspects:

a) une approche littérale des textes pose sa fonction technique. Le territoire est un entité juridique participant à l´octroi des soutiens à l´agriculture multifonctionnelle. Il doit être analysé en tant qu'une institution juridique.
b) le territoire est plus qu´un instrument de gestion. Il suppose la construction d'un objectif juridique. Il a une fonction conceptuelle: le territoire est en effet le fondement intellectuel, visant à organiser sur le plan juridique la consécration de la multifonctionnalité de l´agriculture dans toutes ses dimensions. En fait, le «territoire» au Brésil peut être considéré comme le cas de «Pays» en France, mais dans ce pays la situation juridique de ces collectivités territoriales (les Pays) sont plus complexe et avancée de point de vue de l'autonomie juridique et administrative qu'au Brésil, où le processus d'autonomie et de reconnaissance du territoire est en train de commencer à être institutionnalisé à partir des pressions des mouvements sociaux.

Lorsqu´un producteur agricole s´engage à suivre des pratiques déterminées, respectueuses de l´environnement, il protège son principal instrument de travail – l'écosystème – et en permet un usage renouvelé par lui et par les générations suivantes. Derrière les engagements environnementaux se cache une institution juridique: le souci à propos du territoire, qui permet de faire le lien entre un fait – la fonction environnementale de l´agriculture – et un objectif juridique – reconnaître et soutenir cette fonction. L'idée du territoire devient le pivot, l'institution juridique par lequel le législateur fait de la politique agricole l´instrument de la politique d'aménagement du territoire (BODIGUEL, 2003).

Le sens agro-environnemental du territoire se limite à celui d´un certain usage de la terre agricole, reposant sur une conception corporatiste du système d´aide. Le premier critère d´attribution de ces aides reste en effet basé dans la logique sectorielle prédominante, l´exercice d´une activité agricole. Cette approche traditionnelle de l'institution juridique «territoriale» ne permet pas de dégager l´idée d´un critère juridique autonome dans l´attribution des aides. Il faut rechercher des dispositifs accordant un autre sens à l´idée de territoire, selon Bodiguel (2003).

Surface exploitée, protection et valorisation de l´environnement, zonages, zones géographiques à protéger ou à développer: le «territoire», c'est à dire, «le Pays» émerge dans la plupart des dispositifs de soutiens publics aux fonctions sociales, environnementales et économiques de l´agriculture. Il peut être analysé comme l'institution collective qui permet de transcrire en droit l´objectif politique d´aide à l´agriculture multifonctionnelle (BODIGUEL, 2003).

Dans le cadre du CTE, l´aide financière de l´État aux exploitants agricoles prend la forme de subventions, de prêts ou de bonifications d´intérêts, de remises partielles ou totales d´impôts ou de taxes. Ces aides sont modulées et plafonnées sur la base de critères économiques de l´exploitation, du nombre d'actifs, de facteurs environnementaux et d´aménagement du territoire. L´État s´engage à financer une partie des engagements. Les fonctions non marchandes sont non seulement consacrées mais elles sont aussi valorisées et rémunérées. Le droit offre aux exploitants des aménités rurales, à l´exécution de missions d´intérêt général, une valeur financière qui s´exprime à travers les aides publiques. Il semble possible de parler d´une véritable rémunération de services rendus à la collectivité (BODIGUEL, 2003).

Dans cette perspective, au Brésil, on peut proposer un programme permanent de subventions aux innovations dans les entreprises d´économie solidaire (EES) qui développent plusieurs fonctions publiques, devenant alors un projet de développement multifonctionnel. Ceci est fondamental dans les zones très défavorisées comme les zones semi-arides du Nord-est brésilien. En même temps, d'autres formes de rémunération sont possibles, destinées aux collectifs sociaux de la réforme agraire, aux terres communales «fundos de pasto», et aux associations de communautés rurales.

A travers les CTE, l´administration ne confère pas aux agriculteurs la gestion d´un service public comme c´est le cas dans le cadre des concessions. Ces actes ne sont pas d´ordre privé parce qu´ils tendent à la satisfaction d´un intérêt général faisant l´objet d´une intervention administrative, dans le cadre d´une agriculture multifonctionnelle. S´agissant de la partie territoire-environnement des conventions, celle-ci montre que l´agriculteur

s´engage conventionnellement, en contrepartie d´aides financières de l´État, à exécuter des actions d´intérêt général en faveur de la prévention des risques naturels majeurs, de la sécurité publique, ou encore de la protection de l´environnement: plantation et entretien de haies, gestion de la biodiversité, entretien des berges des cours d´eau. Quant à la partie socio-économique des conventions, telle que les freins à la dégradation des emplois agricoles, le souci de maintenir des exploitations viables et de faciliter leur transmission à de jeunes agriculteurs, il est possible de considérer ici encore qu´elle confie à l´agriculteur une mission qui pourrait se rattacher à une mission de service public (STRUILLOU, 2003).

Il est possible d´affirmer que le «territoire d'identité» au Brésil ou le «Pays» en France où se développe une politique en faveur de la multifonctionnalité de l'agriculture est l'institution qui permet de faire émerger sur le plan juridique diverses fonctions non marchandes de l´agriculture, mais on sait que les deux institutions, «la multifonctionnalité et le territoire» n'ont pas le même sens. Nous disons qu'avec une politique d'aménagement du territoire, il est possible d'établir et de développer une politique vers la multifonctionnalité de l'agriculture. Il est source d´une nouvelle représentation économique.

Le territoire est au cœur des évolutions du droit des aides publiques agricoles. Il exprime le contrat social qui unit les exploitations agricoles et la société, en fondant juridiquement la spécificité du système. Il est à la base d´une nouvelle approche économique de l´agriculture visant à valoriser les fonctions agricoles non rémunérées par le marché. Il apparaît comme le pilier juridique sur lequel repose la transcription juridique de la multifonctionnalité. Il est l´idée-force qui inscrit le droit rural dans le droit de l´aménagement du territoire (BODIGUEL, 2003).

La notion de développement durable est apparue dans les années 1990, avec le rapport Brundtland. Selon Sencebé (2007), elle peut être définie comme une prise de conscience d'un certain nombre d'interdépendances: dans le temps (durabilité), interdépendance des domaines et interdépendance spatiale.

Jean (2007) pose le thème du développement durable comme un développement territorial solidaire dans les cas spécifiques des territoires ruraux, comme la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance rurale, la reconnaissance de la multifonctionnalité des territoires ruraux, une politique rurale basée sur les capacités d'apprentissage des ruraux, l'interdépendance et la solidarité rurale-urbaines et le renforcement des capacités de développement des communautés rurales.

Les notions de «territoire» et de «développement territorial[3]» évoquent mieux la notion de région. Une fois identifié un territoire, il sert de réference dans la formation de l'identité

[3] Développement régional et développement territorial sont deux notions distinctes. Elles renvoient à deux manières différentes d'appréhender l'espace géographique dans son rapport au développement économique(...) Le développement territorial fait référence à un espace géographique qui n'est pas donné mais construit. Construit par l'histoire, une culture et des réseaux sociaux qui en dessinent les frontières. Le contenu définit le contenant: les frontières du territoire sont les bornes (mouvantes) des réseaux socio-économiques. Là où s´étend le réseau se termine le territoire. L'initiative ne vient pas tant d´une instance planificatrice que d'une mobilisation des forces internes » (Rallet *apud* Jean, 2007). Les nouvelles théories du développement territorial suppose le rôle actif des collectivités territoriales, représentés non comme des supports au développement mais comme des productions sociales soutenant le développement des régions (JEAN, 2007).

individuelle et sociale comme l'un des aspects structurants de cette identité. Les autres aspects sont les référentiels familiaux et professionnels. Le marquage territorial est influencé par une certaine lecture des réalités biophysiques, résultant du volontarisme des collectivités humaines, ou des projets territoriaux.

Les «territoires» surgissent comme des entités socio-spatiales, reflétant une démarche de construction politique. La notion de développement territorial intéresse les sciences sociales, dans une perspective multidisciplinaire et interdisciplinaire, qui se donnent les moyens de reconnaître l'importance du territoire, non seulement comme une réalité biophysique bien tangible, mais aussi comme une construction sociale.

La notion du «territoire» recouvre trois dimensions: la dimension identitaire (territoire vécu approprié pas ses habitants), matérielle (espace géographique doté de propriétés naturelles et matériel résultant de l'aménagement par une société) et organisationnelle (entité où des acteurs sont liés par des rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité, de complémentarité), mais, comme affirme Sencebé (2007), l'espace des problèmes ne correspond plus à l'espace de réponses.

Dans le sens anthropologique, Tizon *apud* Sabourin et Djama (2003) affirme que le «territoire» est l´environnement même de la vie, de l´action, et de la pensée d´une communauté, associé aux processus de la construction d´une identité. Pour Abramovay *apud* Sabourin *et al* (2002), un territoire est l'espace dans lequel existe un ensemble de relations ayant des racines historiques et configurations politiques.

Selon le CIRAD-SAR *apud* Sabourin et Djama (2003), le territoire n´est plus le simple espace physique des activités économiques. C´est un espace historiquement et socialement construit dans lequel les activités économiques sont le résultat des liens de proximité entre gens au sein de l´espace. Un «territoire» a donc été construit à partir de stratégies d'acteurs et de mécanismes de connaissance collective, comme l´existence d'informations communes à travers la pratique et les expériences collectives. L´idée centrale d´une approche territoriale du développement, prennant en compte l´intégration et la coordination de multiples activités, ressources et acteurs, s´oppose à une approche par secteur qui sépare l´aspect urbain de l´aspect rural, agricole ou industriel.

Selon Carneiro (2003, p. 418), la notion de «territoire» peut être encore renforcée pour attribuer une nouvelle dimension au développement, non exclusivement centrée sur la production physique mais aussi sur la fourniture de multiples fonctions par l´agriculture. Elle devient une composante importante de la notion de multifonctionnalité de l´agriculture dans la mesure où elle renforce l´espace comme base de contrats entre les individus et l´État. La notion de territoire, qui n´est pas seulement définie par des aspects géographiques ou politique-administratifs, est plutôt une référence à l´élaboration d´identités économiques et culturelles qui peuvent aussi se retrouver dans l´identité d´un produit.

Le «territoire» n´est pas une catégorie d´analyse statique. Il est un produit social historique et spatial déterminé avec une certaine unité. Le territoire est donc une catégorie d´analyse dynamique qui prend en compte diverses catégories sociales de l´espace. Le « territoire » apparait alors comme une identité historique, collective, contradictoire, où se manifestent divers intérêts de classes et de groupes sociaux, en processus permanent de changement,

ainsi que des innovations technologiques, des régressions culturelles et des restructurations institutionnelles.

Pour Jean (2007), le «territoire» est un enjeu au sens où la question régionale manifeste, au-delà de la poursuite des intérêts personnels, un quête collective de développement visant un territoire donné dont l'identité et les frontières sont plus ou moins établies. Cet enjeu devient un enjeu politique au moment où les différents territoires d'une même entité sociopolitique sont en quête d'un développement en termes de réalisation de leurs potentialités et d'un développement qui ne va pas accentuer les disparités régionales. Le territoire est le produit du développement.

Le concept de développement territorial s'inscrit en rupture avec une tradition plus longue d'études en développement régional et il ne repose pas sur un corps de doctrines ou de théories stabilisées. Il unit deux notions – développement et territoire – qui sont des réalités que nous avons grand peine à rendre intelligibles. Le territoire ne se définit pas par son échelle mais par son mode d'organisation et par la manière selon laquelle les acteurs constitutifs des territoires s'y coordonnent. Ce processus de formation des territoires n'est pas le résultat d'instances administratives, mais d'un projet territorial des acteurs sociaux. Au Brésil chaque commune est une unité strictement administrative, bien insuffisante pour créer une dynamique de valeurs autour d'une perspective d'aménagement d´un territoire.

La collaboration directe entre certains leaders locaux et organisations de base peut représenter un important contre-pouvoir face au pouvoir oligarchique des leaders municipaux représentatifs des grands propriétaires fonciers, surtout dans le Nord-est brésilien. La commune est un obstacle à la création d´un vérité réseau territorial de développement, nécessaire à la création d´organisations collectives comme les associations intercommunales et à l´installation d´un processus durable de développement régional.

Territorialisation de l'action publique et décentralisation sont deux processus considérés dans le sens d'un rôle plus important du local et du régional sans que le pouvoir de l'État ne se dissolve. Le premier processus, selon Sencebé (2007), a consisté pour l'État central en une adaptation de son action aux particularités des territoires, considérées comme espaces pertinents pour l'action publique. Le second processus – la décentralisation – a consisté en l'institution par l'État de nouveaux territoires politico-administratifs avec des compétences pour l'action et de légitimité politique.

La territorialisation de l'action publique a pris deux visages: la déconcentration et la politique des zonages. Il s'agit de rapprocher les politiques publiques nationales des besoins spécifiques des territoires, considérés comme des entités géographiques, sociales, ou économiques ayant leur propre cohérence. C'est l'État qui a la prérogative et le pouvoir de la définition générale de la politique. Selon Sencebé (2007), le référentiel dominant de cette politique est la notion de proximité (l'État doit se rapprocher de ses administrés) et l'idée d'adaptation locale des politiques nationales.

Le processus de décentralisation suppose deux autres formes de territorialisation: les politiques territoriales et les politiques locales. Les politiques territoriales sont liées, en France, au «premier Acte» de la décentralisation suivant les lois de 1982 instituent de nouvelles collectivités territoriales – Région, département, commune. Ces politiques contribuent à diffuser les compétences pour l'action et la légitimité politique du « centre »

vers les échelons locaux : elles sont co-décidées et co-gérées par l'État et les collectivités territoriales qui deviennent partenaires. L'exemple du Plan État-Région suggère la mise en question de la nature de ce partenariat.

Selon Sencebé (2007), l'objectif de ces contrats est désectorialiser l'action publique. Trois caractéristiques de ces contrats de plan vont dans le sens d'un renforcement de l'État en tant que coordinateur dans le cadre de ce partenariat polycentrique. Il s'agit d'une contractualisation asymétrique qui permet à l'État de prendre des décisions unilatérales, restreignant les marges des dispositifs négociables. Il se résume à des offres de politiques publiques des organes de l'État qui s'engagent à financer des investissements sur cinq ans.

Les élus locaux négocient directement avec les ministères des arrangements parallèles au contrat de plan pour court-circuiter les niveaux régionaux de coordination. La contractualisation est un modèle intergouvernemental où chaque collectivité territoriale entre dans des accords conjoncturels avec les partenaires de son choix ou de son pouvoir pour la construction de projets spécifiques.

Les politiques de troisième type, dites locales, constituent l'étape la plus poussée de décentralisation et de territorialisation de l'action publique, puisque ce sont les collectivités locales qui en ont la maîtrise tant au niveau de leur conception que de leur mise en œuvre, dans un cadre de répartition des compétences entre différents niveaux décidés par l'État (à la Région, la formation professionnelle, au département la politique sociale)[4].

Réfléchir sur le développement durable à l'échelle territoriale signifie intégrer deux niveaux de la pensée, selon Sencebé (2007): celui de l'articulation des échelles de conception des politiques et actions publiques, et celui de l'articulation des zonages instrumentaux et des circonscriptions institutionnelles. Nous devons encore mentionner une notion évoquée aujourd'hui qui est celle de la gouvernance à l'échelle de l'État. La notion émerge en Europe, dans un contexte de révision des formes classiques de gouvernement et l'émergence de nouvelles formes de coordination et de prise de décision associant au côté de l'État de multiples acteurs et réseaux publics et privés.

Abramovay (2007) aussi défend que l'approche territoriale du développement permet l'étude des mécanismes de la gouvernance publique inhérents à la composition et aux modalités d'intervention des conseils de développement: ils sont capables d'offrir des opportunités d'innovation organisationnelle qui renforce les actions privées, publiques et associées dans ses régions respectives.

Sur la notion de gouvernance, considérant l'exemple des contrats de plan État-Région, il n'y a pas d'égalité entre acteurs dans les procédures de contractualisation qui sont l'un des espaces de gouvernance, qui renvoie à des questions de participation et de coordination. La promotion de formes nouvelles de concertation et de prise de décision locale associant

[4] L'acte II de la décentralisation constitue une révision constitutionnelle profonde (Loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République ratifiée le 17 mars 2003). Il a en effet élargi le champ de leur autonomie en reconnaissant « le droit à l'expérimentation » accordant des attributions de compétences et des régimes normatifs spécifiques à certaines collectivités, durant la période d'expérimentation. A cette décentralisation politico-administrative, s'ajoute une série de dispositions législatives et réglementaires en faveur du développement de l'intercommunalité (Loi ATR, Loi Chevènement, Loi Voynet) qui ont contribué à multiplier les actions et les échelles du pouvoir (SENCEBE, 2007).

directement la population est une finalité et un moyen pour enclencher le processus de développement durable. Les conseils de développement des «pays» sont des formes de consultation et de participation pour renforcer la démocratie participative qui complète la démocratie représentative.

La mise en place des «pays», selon Sencebé (2007), constitue une autre illustration de la territorialisation du développement et des risques d'augmentation des inégalités territoriales. Les « pays » traduisent la nouvelle conception du rôle de l'État par rapport au «local» dans un contexte de mondialisation. S'agit-il de renforcer la tendance à la délocalisation des activités en favorisant l'implication des acteurs économiques dans le projet de territoire ?

Y a-t-il des risques ? Lesquels ? Le risque de renforcer les inégalités de développement dans les territoires. Ce risque s'inscrit dans la mise en œuvre du principe d'équité territoriale qui constitue la traduction spatiale du principal objectif du développement durable. Comme le dit Sencebé (2007), si l'équité intergénerationnelle consiste à ne pas hypothéquer l'avenir des générations futures par la satisfaction immédiate et entière de nos besoins, l'équité territoriale consiste à ne pas hypothéquer l'avenir de la planète et de chacune de ses parties, par la satisfaction des besoins de certains territoires.

Dans le Territoire du Sisal, par exemple, qui dépend encore du marché extérieur, quelles sont les stratégies de ses acteurs, surtout celles des entreprises d´économie solidaire?

En France, le passage d'une conception de l'action spatiale de l'État fondée sur «l'aménagement du territoire» à celle de « développement des territoires » soutenu par une logique européenne de compétitivité des régions et des territoires contient en germes le risque d'inégalité territoriale. La compétitivité indique que l'enjeu du développement n'est plus la constitution d'une nation par l'intégration égalitaire de ses différents fragments d'espace et de population (principe d'égalité des citoyens aux services publics) mais le développement compétitif de ses différents territoires.

Pour Sencebé (2007), les réflexions sur la dimension paradoxale du développement durable à l'échelle territoriale indiquent un premier processus qui conduit à une relocalisation de l'action publique à travers la décentralisation et la territorialisation. De l'autre, la réponse aux enjeux du développement durable suppose des instances d'intégration et de régulation des différents intérêts et dynamiques de développement à des échelles de plus en plus globales. Le second processus considère l'adéquation entre espaces fonctionnels (du développement durable) et territoires institutionnels (de la gouvernance).

Le concept de «développement territorial» comprend implicitement la durabilité et celui de «développement territorial solidaire» signifie une réalité spécifique: la solidarité entre les divers groupements humains. Les communautés locales et régionales sont un type de regroupement qui peuvent s'organiser selon une logique individualiste ou selon une logique solidaire qui implique le partage des ressources en fonction des besoins des différentes localités et régions pour être également réparties entre le plus grand nombre de citoyens.

Le développement territorial solidaire repose sur une meilleure compréhension des liens d'interdépendance entre les économies rurales et urbaines, sur la reconnaissance du droit

des communautés rurales de se développer, mettant en valeur les ressources disponibles du territoire. Il exprime la responsabilité et la solidarité en faveur des milieux ruraux qui rendent des services précieux (par la production de biens publics) à toute la société.
Dans les cas des régions rurales, l'État peut leur offrir des ressources publiques pour qu'elles continuent à réaliser une mission élargie et qui intéresse toute la société. Un large travail d'éducation socio-politique doit être nécessairement fait pour montrer les avantages réciproques d'une approche de partenariat en faveur de ce qui deviendrait un grand projet de société: le «développement territorial solidaire».

Le développement territorial solidaire suppose que chaque territoire peut construire son modèle particulier de développement, ce qui a été réussi sur un territoire, à un moment donné, peut fort bien ne pas réussir sur un autre territoire. La non-reproductibilité des types de développement impose la reconnaissance d'une autre valeur, celle de la créativité qui doit s'ajouter à celles de la responsabilité et de la solidarité. Il suppose un processus d'apprentissage social du développement.

La perspective de développement territorial ne prétend-il pas minorer les contradictions d'intérêt internes à une région pour mettre en avant une solidarité destinée à être en meilleure position que les autres dans la compétition sur les marchés nationaux et internationaux.

Dans l'approche territoriale du développement régional, il faut aussi considérer les contradictions d'intérêt éventuelles entre diverses classes, couches ou catégories sociales d'un même territoire, pouvant aller à la rencontre de la définition d'une identité commune, et aux inégalités entre les territoires.

La dimension territoriale du développement suppose la fonction territoriale de multifonctionnalité de l'agriculture: la fonction territoriale signifie intervenir dans le développement d'une région.

III Le développement durable des territoires au Brésil, comparé avec ceux de la France

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'évoquer le développement territorial et la multifonctionnalité de l'agriculture en relation avec les formes de démocratie locale et la nécessaire redistribution du pouvoir et des ressources sur les territoires pour que les agriculteurs familiaux puissent determiner des investissements à réaliser prioritairement dans leurs régions, sur leurs «territoires».

Nous considérons la notion de territoire d'identité, comme un des niveaux possibles de gouvernance dans le cadre du fédéralisme brésilien, soit l'Union Fédérale, l'État membre de la fédération et la commune. Le territoire d'identité serait celui où pourrait au mieux s'exercer le pouvoir de la société civile, à l'échelle des meso-régions (échelle intermédiaire entre État et commune).

Dans ce chapitre, nous considérons aussi les multiples fonctions que peuvent assumer les exploitations agricoles, pour peu que ces exploitations aient un caractère familial. Il nous semble important de considérer que outre ses fonctions économiques et sociales, l'agriculture peut assurer bien d'autres fonctions: environnementales, culturelles etc.

La reconnaissance juridique de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale pourrait être un pas décisif dans la reconnaissance des «territoires d'identité» au Brésil, tout comme l'a été celle des «Pays» en France.

La notion de multifonctionnalité dans les débats sur les politiques agricoles en Europe a été considérée suivant la volonté de rémunérer les agriculteurs sur des bases contractuelles pour la fourniture de services publics qui étaient jusqu'alors non marchands.

La multifonctionnalité de l'agriculture a toujours été un fait historique, particulièrement visible à l'époque où les systèmes de production n'étaient pas autant spécialisés qu'aujourd'hui. Les activités agricoles ne sont pas seulement productives de biens et services marchands, mais peuvent assumer des fonctions économiques et sociales (maintien du tissu rural, solidarité, emploi rural, sécurité alimentaire, services de proximité, expérimentation et socialisation des innovations), environnementales (conservation et gestion de ressources renouvelables) et culturelles.

Comme il a été déjà dit, l'agriculture était déjà multifonctionnelle bien avant que les pouvoirs publiques aient envisagé de rémunérer directement les agriculteurs pour la réalisation des fonctions non directement économiques.

Quand il subsiste une politique d´aide à l´agriculture familiale, comme au Brésil, à travers le Programme National de Renforcement de l´Agriculture Familiale (PRONAF)[5], la multifonctionnalité commence à être reconnue, mais ne fait l'objet d'aucun financement

[5] Le PRONAF et le Programme de Développement Durable des Territoires Ruraux (PDSTR) combinent l´approche sociale avec celle territoriale. On peut encore considérer le rôle des politiques sociales comme la stratégie de la Faim Zero (Programme Bourse Famille et Programme d'Acquisition des Aliments de l'Agriculture Familiale) et les retraites rurales.

spécifique[6]. Il n'y a aucun réseau de crédit consacré au financement d'activités autres que directement destiné à la production agricole et non-agricole. Le financement reconnait la pluriactivité de l'agriculture familiale, mais ne reconnait pas la multifonctionnalité de l'agriculture. Comme nous l´a vons déjà dit, ce sont deux catégories d'analyses différentes.

La plupart des agriculteurs du Nord-est semi-aride vit dans des villages ou hameaux appelés "sitios" ou la communauté. Traditionnellement dirigée par un conseil de chefs de famille, régit l´accès aux ressources collectives (terres, pâturages communaux, eau) et aux équipements communs. Elle traite les litiges dans les cas de métayage et règle les pratiques de redistribution et de partage de travail ou de solidarité inter familiale. Cette solidarité se manifeste à travers des dons d´aliments, d´intrants (semences) et des aides de travail sans retour systématique, en cas de mauvaise récolte, de maladie ou d´accidents. Il s´agit d'une gestion solidaire de la sécurité alimentaire familiale, locale (voisins), voire régionale, ainsi que de la gestion de l'eau. Entre paysans du sertão, on ne se refuse jamais l'accès à l'eau. Tout comme pour l'hospitalité entre humains, les troupeaux des uns ou des autres peuvent avoir accès à des eaux d'autres propriétaires en cas de sécheresse prolongée.

Dans quelques régions du sertão brésilien, la réciprocité et la redistribution régulent une part important de la production agricole mais également la gestion du patrimoine communautaire ou local et de sa transmission d´une génération à l´autre, comme l´accès gratuit à l'eau des retenues collinaires, aux terres de décrue, aux pâturages et une redistribution des facteurs de production et des ressources. Ces pratiques contribuent à la production agricole et à d´autres fonctions d´intérêt collectif: sécurité alimentaire, équité sociale et réduction des différentiations socio-économiques, mais aussi préservation et gestion des ressources naturelles. Reconnues et valorisées, ces pratiques de réciprocité et de redistribution peuvent s´articuler en complémentarité avec les transactions marchandes (SABOURIN et DJAMA, 2003, p. 296).

Bildabran *et al apud* Sabourin et Djama (2003), considèrent l´agriculture comme un service public. La production d´externalités positives (ressources naturelles propres, séquestration de CO2), de même que la création ou la prévention d´externalités négatives (les pollutions des ressources naturelles) assurent de fonctions sociales, écologiques et économiques globales qui confèrent à l´agriculture un caractère public qui implique d´une part l´accès non exclusif aux biens et services publics; l´indivisibilité des effets induits de la production agricole à l´ensemble des populations rurales ou urbaines environnantes.

Postulant l´agriculture comme une activité ou un service public, il serait important de promouvoir des politiques publiques capables de renforcer la capacité technique, juridique et institutionnelle des agricultures paysannes et familiales qui assurent a) la sécurité et la qualité alimentaire; b) la gestion solidaire et la reproduction des ressources naturelles communes ou publiques, la production de lien social, à travers nouveaux modes d´organisation locale, de marchés de proximité ou systèmes de prestations mutuelles conformement aux structures et aux valeurs de ces sociétés et de leurs territoires spécifiques (SABOURIN et DJAMA, 2003).

---

[6] Du point de vue du financement, la multifonctionnalité de l'agriculture familiale commence à être rémunérée à partir des programmes du Ministère de l'Environnement (MMA) au Brésil. Les programmes du MMA pour l'agriculture, en 2006, ont bénéficié à environ 140.000 familles rurales. Les plans de fonds individuels ou familiaux constituent la base du paiement par les services environnementaux, définis collectivement par la communauté qui sera responsable de son accomplissement.

La Constitution Fédérale établit que le Brésil est une république fédérative, organisée selon trois niveaux de représentation hiérarchisés suivant des compétences spécifiques attribuées à chacun, similaires, concurrents et complémentaires entre eux: l´Union Fédérale, où s´exerce le Pouvoir Central et qui représente le Brésil devant les autres pays et organismes internationaux; les États-féderés, qui exercent le Pouvoir au niveau étatique et régional; et les communes qui organisent avant tout la vie locale des villes et des personnes dans les communautés.

La commune, entité politique et autonome de la Fédération, est l´espace constitutionnel le mieux approprié, en termes d´observations et d´expériences, lors de l´emploi des techniques plébiscitaires de la démocratie participative. À bon escient et au bon moment, les organisations municipales ont été formellement incorporées dans l´organisme fédéral ce qui se produira d´ailleurs aussi pour la région, par l´établissement d´instances régionales avec un pouvoir autonome (BONAVIDES 2003, p. 289).

Selon Bonavides (2003*)*, la constitutionnalisation administrative des régions a déjà fait son premier grand pas. Il faut maintenir que l´assemblée constituante du deuxième degré complète le processus et institue l´autonomie politique des divisions régionales, en les introduisant dans la composition fédérative du Brésil, sans aucune contradiction avec l'alinéa §4^{0} de l´article 60 de la Constitution Fédérale.

Pour Bonavides (2003), la véritable substance politique de la démocratie participative doit s´incorporer au droit constitutionnel positif, sous la désignation de démocratie directe. Mais cette expression ne correspond pas rigoureusement à l´homologue grec de l´antiquité classique. En effet, le modèle suivi, extrait d´une formule mixte considérablement atténuée, maintient dans son formulaire politique, la souveraineté des corps intermédiaires de l´État, les assemblées législatives et les organismes exécutifs.

Le synonyme de la démocratie est donc la participation politique. Qui dit démocratie dit présence maximale du peuple dans le gouvernement car, sans la participation populaire, la démocratie n´est que chimère, utopie, illusion, rhétorique pure, promesse sans lien avec la réalité, sans racine dans l´histoire, sans signification dans la doctrine, sans contenu dans les lois (BONAVIDES, 2003, p. 58).

L´agriculture ne suivrait plus un régime de production fordiste, basé sur la production de marchandises (agriculture spécialisée), mais un régime de production à produits multiples et à productions jointes (multiproduction). Le statut de l´agriculture se situe entre le marchand et le non-marchand, et ce n'est pas un aspect nouveau. La multifonctionnalité de l'agriculture est un fait bien antérieur à sa reconnaissance par certains intellectuels et gouvernements. Le passage d´une régulation plutôt productiviste à une régulation plutôt multifonctionnelle a besoin d´un élément. Cet élément serait le «territoire». La problématique sous-jacente est de comprendre comment une régulation d´ensemble peut prendre en charge la diversité, la complexité et la globalité des territoires.

3.1 Le «*Pays*» en France et le «Territoire d'identité» au Brésil: deux catégories d'analyse assez proches

Tout d'abord, il faut différencier les deux catégories d'analyse: Pays et «Territoire d'identité» ou, a priori, territoire rural[7]. Ce sont deux concepts historiquement différenciés, typiques de deux sociétés ayant une formation sociale et culturelle différente, mais qui ont fait partie de la politique de développement et d'aménagement du territoire de la France et du Brésil. Au Brésil, l'État est fédératif, en outre il n'existe pas de catégorie territoriale, avec des compétences régionales au niveau de chaque État-fédéré.

Nous mettons en rapport le terme territoire rural (ou «Territoire d'identité») avec le terme «Pays», en France. La comparaison est importante, car, au Brésil, nous proposons l'existence d'une quatrième personne juridique de droit public qui peut représenter politiquement les régions du point de vue culturel, social et économique, et le Pays français semble la catégorie la plus proche de la catégorie territoire rural ou «Territoire d'identité» au Brésil.

Comme il est prévu dans le document des ENTREPRISES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT (2006), le «Pays» a été institué en France, en tant que catégorie juridique, suivant la loi d'aménagement et de développement durable du territoire (Loi du 25 juin 1999). Les «Pays» existaient bien avant leur reconnaissance juridique.

Les «Pays» sont des espaces infra régionaux qui correspondent à des territoires en construction, reposant sur engagement volontaire des élus et acteurs locaux. Sur le plan politique et sociologique, le «Pays» surgit dans un contexte de modification des modes d'administration locale, en termes techniques d'exercice de compétences et en termes politiques de distribution du pouvoir local. Cette nouvelle entité juridique regroupe, sous un mode fédératif, un ensemble de structures de coopération intercommunale, agissant par délégation de la part des communes membres.

La finalité du «Pays» est attachée à la conception d'un projet de territoire, multidimensionnel et pluri-acteurs, prenant d'appui sur les compétences techniques et les moyens des établissements intercommunaux. Le but est d'affirmer la démocratie participative à travers l'instauration d'un Conseil de Développement du Pays, associant les diverses composantes de la société civile locale à l'élaboration d'un projet de territoire.

Au Brésil, spécifiquement dans l'État de Bahia, qui correspond à la taille de la France, la quasi-totalité des «Territoires d'identité» est rurale, on parle donc de territoires d'identité ruraux car leurs communes sont rurales, mais ils n'ont pas la reconnaissance juridique.

En France, l'étude de Sencebé (2007) présente quatre cas comparatifs de pays: un urbain, l'autre péri-urbain, et deux pays ruraux. Nous considèrons les exemples des deux pays ruraux seulement car ils se rapprochent de l'étude de cas de notre travail, le «Territoire du Sisal», typiquement rural, qui est une «Territoire d'identité» de l'État de Bahia.

---

[7] Le modèle de l'agriculture multifonctionnelle est plus adaptée à une politique de territorialisation des interventions. Celle-ci ne peut être alors conçue qu'au niveau régional, à l'intérieur même des régions italiennes où existent en fonction de leur vocation agricole ou de la présence d'un tissu socio-économique ou d'une structure productive spécifique, des zones et des regroupements de zones (CAPIZZANO, 1999).

Sencebé (2007) présente le Pays rural maillé par des petits bourgs de la Bresse Bourguignonne qui est marqué par une notabilité plus hétérogène, alimentant les jeux de pouvoir pour prendre le leadership du Pays et en définir ses limites. Les petits bourgs ruraux qui le composent sont des fiefs locaux, pouvant servir d'assises à une notabilité régionale voire nationale. Cette concurrence initiale va aboutir à un compromis visant la représentation des différents «leaders locaux» du territoire dont le développement est orienté vers la valorisation des ressources locales.

L'autre, le Pays rural la Puisaye est marqué par le jeu classique d'une notabilité cantonale (conseilleurs généraux). L'ancrage local de ses notables et le compromis territorial qui fondait la concurrence entre eux ont favorisé l'implantation locale d'un élu d'envergure nationale. Celui-ci prit appui sur les élus locaux pour asseoir son mandat de député. Il a su utiliser sa position pour drainer les fonds publics vers ce territoire dont le développement est resté dépendant des apports extérieurs et qui tente de tirer parti de son attractivité touristique.

«Pays» peut désigner une région[8] de France, comme pays traditionnel, définis par l'école géographique de Vidal de la Blache, par des érudits locaux ou par issus d'un héritage historique féodal, depuis le XVIe siècle.

En France, la Loi Voynet du 25 juin de 1999 sur l'aménagement du territoire remet à jour la notion de «Pays» traditionnel avec l'identification de pays comme «Pays» (aménagement du territoire - territoire de projet), initialisée par le Comité d'étude et de liaisons des intérêts bretons (CELIB) en 1971.

Une utilisation, très proche du sens originel, permet aussi de désigner le lieu de naissance d'une personne («pays d'origine») ou une production issue de terroirs propres au "Pays" («produit du Pays», «vin de Pays», «jambon de Pays»...).

Une région «naturelle» de France, ou un pays traditionnel (provenant du mot latin *pagus)* est une région d'étendue souvent limitée (quelques dizaines de kilomètres) avec des caractères physiques homogènes (géomorphologie, géologie, climat, sols, ressources en eau...) associés à une occupation humaine également homogène (perception et gestion de terroirs spécifiques, développement de paysages et d'une identité culturelle propres).

Un «Pays» peut désigner un territoire de projet caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, pour le développement de «contrats de Pays» au sens de la Loi du 4 février 1995, dite Loi Pasqua ou LOADT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire). Le découpage et l'échelle des «territoires» de projet sont proches et parfois inspirés des «Pays» traditionnels ou régions «naturelles» de France. Cette loi est complétée par l'article 25 de la Loi du 25 juin 1999, dite loi Voynet ou LOADDT (Loi d'Orientation de l'Aménagement Durable du Territoire) - (Décret d'application n° 2000-909).

[8] En France, le terme région est principalement utilisé pour designer le plus haut niveau de division administrative du pays. La France est divisée en 26 régions, 22 situées sur la partie européenne de la France métropolitaine (l'une d'entre elles, la Corse, étant plus spécifiquement une collectivité territoriale) et 4 régions d'outre-mer. Le plus haut niveau des divisions territoriales de la République Française, les régions sont à leur tour subdivisées en départements. Une région est aussi zone géographique plus ou moins définie, liée à une identité culturelle ou sociale.

De nombreuses régions de France ont pu correspondre à une limite politique au Moyen Âge, hérités des pagi gallo-romains - et parfois, à travers eux, du territoire d'un peuple gaulois ou au rayonnement d'une ville sur son arrière «Pays». A terme les régions, confondues avec le pouvoir politique qui les administrait, ont pu donner leur nom à des entités beaucoup plus vastes.

Les limites administratives actuelles ne coïncident que très exceptionnellement avec une région naturelle. De plus, la part culturelle et les héritages historiques qui influent sur la perception d'une région "naturelle" rendent parfois délicate une définition précise de chaque «Pays», en particulier en l'absence d'un déterminisme physique fort. La perception d'un espace vécu et partagé par ses habitants tend à s'effacer avec l'uniformisation des modes régionales.

La Loi Pasqua, prévoit «une organisation du territoire fondée sur les notions de bassins de vie, organisés en pays, et de réseaux de villes». Le terme de pays n'est pas nouveau, mais désigne des entités très hétérogènes. Il est communément utilisé pour nommer un petit territoire, à l'échelle d'un canton ou d'une intercommunalité, en se référant le plus souvent au nom de la commune principale : le pays dans ce cas est synonyme de proximité géographique. Il peut aussi désigner des territoires plus vastes et plus identitaires, marqués par une histoire et une culture communes (le Pays Basque, le Pays Bigouden, le Pays d'Auge…).

Finalement, la notion de «Pays» peut renvoyer à une forme d'organisation locale, témoignant d'une volonté des acteurs de travailler ensemble au développement d'un territoire. Ainsi, dans les années 1970 déjà, des «contrats de Pays» avaient été conclus entre les établissements publics régionaux et des territoires de taille variable, dans l'ouest de la France; dans les années 1980, des pays touristiques se sont constitués, rassemblant élus et professionnels du secteur pour développer l'économie touristique et organiser l'offre et la promotion.

La Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT), dite loi Voynet, constitue une étape déterminante dans l'organisation des territoires de projet. La loi réaffirme le «Pays» et redéfinit son échelle - du bassin d'emploi - rappelle son rôle de renforcement des solidarités entre ville et espace rural et précise les objectifs et les modes d'élaboration de son « projet commun de développement durable », qui doit prendre la forme d'une charte. Afin d'organiser la participation des acteurs, elle prévoit la création d'un conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, associé à l'élaboration de la charte et consultable sur toute question relative à l'aménagement et au développement du Pays.

La loi met également en place une procédure de création beaucoup plus lourde, avec une première étape de reconnaissance d'un périmètre d'étude marquant l'engagement dans la démarche puis, une fois la charte rédigée et approuvée localement, la reconnaissance du périmètre définitif du pays. A chaque étape, sont consultés pour avis simple les commissions départementales de coopération intercommunale, préfets de département, conseils généraux, conseils régionaux concernés, et pour avis conforme la ou les conférences régionales d'aménagement et de développement du territoire concernées.

En second lieu, et c'est là son principal apport, la LOADDT propose aux Pays, ainsi qu'aux agglomérations, parcs naturels régionaux et aux réseaux de villes, **un contrat particulier en application des contrats de plan État-Région**. Pour en bénéficier, les «Pays» doivent créer un syndicat mixte ou un groupement d'intérêt public de développement local.

3.1.1 Les objectifs des contrats territoriaux

Les contrats ont pour vocation l'accompagnement du développement des Pays. La démarche territoriale suivie dans les Pays vise à mieux satisfaire les besoins locaux en offrant des perspectives de développement aux territoires prêts à s'organiser autour de projets cohérents sur des périmètres adaptés à la vie de la population et du monde économique. Le contrat est un instrument visant à répondre aux enjeux d'organisation et de développement du territoire exprimés dans la charte de développement du pays, à partir du contenu élaboré par les acteurs locaux, parmi lesquels le conseil de développement.

Le «contrat de Pays» doit également permettre de favoriser le développement durable du territoire, d'intensifier la mobilisation des initiatives locales, de maintenir et renforcer la préservation des ressources naturelles du territoire, de renforcer la cohésion de l'action publique sur le territoire.

Le Pays n'a pas a priori vocation à devenir un organe d'exécution et de maîtrise d'ouvrage. Il ne se substitue pas aux collectivités sur leurs compétences et leur capacité de maîtrise d'ouvrage. Le Pays est donc clairement un cadre d'impulsion, de coordination et de coopération.

La charte de développement décrit les orientations fondamentales du territoire, notamment en matière de développement durable, d'aménagement de l'espace et d'organisation des services publics. La charte a été approuvée par les groupements de communes compétents et les communes isolées concernées. La charte constitue ainsi le document de référence des acteurs du Pays.

Ni échelon administratif, ni collectivité territoriale, le Pays est un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale dont les communes qui le composent élaborent un projet commun de développement, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emplois. Le projet d'un Pays peut donner lieu à un contrat avec l'État et la Région dans le cadre du volet territorial des contrats de plan État-Région. Les Pays constituent un cadre privilégié de mise en œuvre des schémas de services collectifs, notamment en matière de service de proximité.

Les Pays sont donc des territoires de projets. Ils n'ont pas de compétences propres, mais assurent une mission d'impulsion et de coordination des initiatives locales, d'animation du territoire, pour en garantir la cohésion et le développement économique et social.

Grâce à l'élaboration d'un projet commun de développement durable, fondé sur un diagnostic du territoire, une vision prospective et des orientations stratégiques, la constitution d'un pays permet aux acteurs locaux de prendre en main le devenir de leur propre territoire. Par le caractère transversal de leur projet de développement, les Pays contribuent à décloisonner l'action publique à l'échelle de leur territoire, la mise en cohérence des politiques des différents partenaires que sont l'État, la Région et le

Département.

Le développement économique occupe une place importante dans les «contrats de Pays». Les actions proposées dans ce domaine se regroupent en sept grandes catégories :

- favoriser l'implantation d'entreprises (aménagement de zones d'activités, marketing territorial…);
- inciter à la création d'entreprises (pépinières, financement de proximité, actions de sensibilisation et d'accompagnement);
- faciliter la transmission et la reprise d'entreprises;
- structurer le développement économique autour de pôles ou de filières;
- renforcer l'employabilité de la main-d'œuvre locale (adaptation de la formation, traitement du chômage, développement de l'emploi partagé…);
- mettre en réseau les acteurs (publics et/ou privés) du développement économique;
- améliorer l'environnement général des entreprises (dessertes routières, téléphonie, collecte de déchets, garde d'enfants…).

L'initiative de constitution d'un Pays revient aux intercommunalités et aux communes composant le territoire. La loi n'impose aucune procédure formelle, même s'il paraît souhaitable que des délibérations soient votées au sein des EPCI à fiscalité propre et des communes isolées concernées.

Les Pays ont par contre l'obligation de créer un conseil de développement, composé notamment de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs du Pays. Le conseil de développement s'organise librement, souvent sous forme d'une association. Il peut aussi se constituer en personne morale s'il souhaite disposer de ses fonds propres.

3.1.2 Quelques exemples de contrats territoriaux en France

La catégorie d'analyse "territoire" a ses fondements dans l'histoire, dans la culture et l'ethnicité du processus de formation sociale d'une région. Le mot *Pays* constitue la catégorie la plus proche qui peut être adoptée dans le cas du Brésil. Le Pays signifie un territoire avec une identité historico-culturelle définie.

En France, les contrats sont établis pour le développement entre l'État, les Régions et les Pays. La régionalisation du processus de contractualisation produit différents types de contrats. Le contrat peut être un programme pluri-annuel d'actions, comprenant une structure financière, des activités, des partenaires. Le contrat peut être conçu comme un projet avec des lignes d'intervention prévues, proches de la déclaration d'intention, indiquant les catégories plus ou moins précises des actions choisies.

Dans les contrats, les éléments suivants sont explicités : les modalités de sélection et d'instruction des activités; les éléments organisationnels relatifs à l'ensemble des activités, le rôle des divers partenaires et la hiérarchisation des actions en fonction de leurs natures et de leurs enjeux.

Le contrat, résultat d'une négociation, doit permettre d´établir des priorités dont la responsabilité incombe à l'État, la Région et le Département, comme partenaires du projet

territorial. Le principal objectif est d'organiser l'intervention publique et le transfert de subventions qui ne peuvent être obtenues sans l'élaboration de contrat, afin de créer un effet positif dans le développement du territoire.

Par exemple, les contrats territoriaux signés en Bretagne présentent un cadre normatif qui répartissent les mesures en quatre thèmes d'intervention faisant référence au contrat de plan État-Région et à la convention d'application de son approche territoriale: l'organisation et l'animation du territoire, l'aménagement durable et la valorisation du territoire, le développement économique du territoire, la solidarité et les services publics.

La convention du Pays Basque et les contrats du Pays d'Ancenis, de Puisaye-Forterre et du Nivernais-Morvan sont organisés en quelques thèmes sectoriels du type culture, tourisme, environnement, développement économique, infra-structure et agriculture. Ces typologies qui comprennent le champ du développement local permettent l'intégration dans le contrat d'un ensemble de mesures prévues dans l'application du cadre du Pays. Cette approche peut permettre aux principaux partenaires financiers d'analyser les opérations proposées vis à vis des interventions sectorielles et transversales.

Dans les contrats, il est possible d'utiliser des crédits hors du contrat de plan État-Région, comme l'utilisation des fonds structuraux et autres dispositifs des projets du Pays (dispositif régional de contractualisation, LEADER, contrat des villes). Nous remarquons les faits suivants:

- dans le contrat de Val de Lorraine, il y a une bonne intégration de la politique de la ville avec la volonté de créer une structure urbaine et sociale du Pays ;
- dans les contrats de Bretagne, il y a un soucis d'établir l'articulation entre les différents dispositifs territoriaux - «contrats de Pays», dispositif régional territorialité spécifique, la perspective territoriale, créant les comités locaux d'ensemble de coordination;
- dans les contrats ariégeois, il y a un lien avec les contrats de pôle touristique;
- pour les pays, comprenant une agglomération, il y a une recherche de complémentarité entre le contrat de pays et le contrat d'agglomération, qui sont négociés et signés simultanément comme à Brest, Rennes et Morlaix.

Les contrats se rapportent au développement économique, soit la relation emploi-formation, la recherche et les transferts de technologie. Il faut une formation continuée pour adapter les compétences aux évolutions des professions et aux nouveaux moyens de travail (l'utilisation des nouvelles technologies).

Dans le contrat de Tonnerrois, il y a un ensemble d'actions destinées à faire face à un problème de crise économique du Pays, liée à l'annonce de fermeture de la principal entreprise du pays: mission spécialisée de recherche d'entreprises, développement d'un offre de réception, suivi de personnel autorisé, programme de formation adapté à la situation de reconversion technologique.

La prestation de services à la population est prévue dans les contrats célébrés entre le Pays et l'État, ne s'agissant pas exclusivement de services publics, tels que:

- services à la famille et à la personne; services à la petite enfance ; activités péri-scolaires ; services aux jeunes, aide au domicile pour les personnes plus vieilles.
- transports collectifs, comme amélioration du déplacement à l'intérieur du pays, systèmes de transport et demande;
- développement d'hébergements locaux sociaux, adaptation d'offre d'hébergements aux besoins de la population ;
- amélioration d'accès aux services publics dans le milieu rural.

La culture est aussi rappellée dans la convention des Pays à cause de la ligne spécifique réservée à la politique de la langue. Il y a plusieurs types d'actions ou de mesures qui visent à préserver le patrimoine culturel. Il s'agit d'un facteur d'identité et de lien social, comme un élément d'attractivité touristique destiné à être valorisé. Les actions considèrent les aspects suivants :

- préservation du patrimoine culturel (architecture, savoir-faire, danse, musique) ;
- structuration des chaînes artistiques, le développement d'offre culturelle (spectacles, expositions, animations), la recherche d'une programmation culturelle du Pays ;
- création et valorisation des lieux dédiés à la culture (musées, centres d'art) ;

Les contrats concentrent plusieurs de leurs actions dans le domaine de l´environnement et dans certains cas, il lui est destiné un espace important (Pays de Fougères, Pays d'Ancenis, Pays Basque, Pays du Tonnerrois, Pays de Redon et Vilaine). Parmi les opérations considérées, nous trouverons:

- les opérations de collecte, sélection et traitement des déchets et résidus;
- les actions visant à préserver ou obtenir la qualité de l'eau;
- l'élaboration de cartes environnementales;
- les opérations de protection et valorisation du patrimoine naturel et du paysage;
- les actions de sensibilisation et d´éducation environnementale.

Il est apparu plusieurs modèles institutionnels selon les Pays, Régions, Département et l'État, pour l'implantation de politiques territoriales en France. Il faut donc penser une structure institutionnelle d´une quatrième entité fédérative de la République du Brésil qui valorise la démocratie participative.

3.1.3 Le Territoire d'identité» au Brésil: quel collectif social, quelle nature juridique ?

Dans ce travail, nous proposons présenter les conditions de légitimation institutionnelle de la catégorie «Territoire d'identité» au Brésil et son système juridique, comme une collectivité publique insérée dans la structure du fédéralisme brésilien. Il semble ne pas encore y avoir un processus d'autonomie des Territoires, envisagés comme entités ayant leur propre personnalité juridique. Il n'existe pas encore aujourd'hui au Brésil d'institutions qui permettraient la mise en œuvre de politiques publiques régionales autres que les États et les communes (municipalités).

Il peut y avoir plusieurs définitions du «Territoire» selon que l'on se place du point de vue de la géographie physique, de la géographie humaine de la science politique ou de l'économie. Le «Territoire» n'aura pas la même signification selon que l'on s'intéresse aux

considérations écologiques, aux processus productifs, à la division sociale du travail, aux rapports de pouvoir, à l'intégration aux marchés.

Le «Territoire» peut être considéré comme un lieu de vie très concret où se manifestent des contradictions sociales ou bien comme une institution juridique au travers de laquelle sont conçues et mises en œuvre des politiques publiques; cependant, dans tous les cas, il y a une référence explicite à des rapports sociaux sur un espace délimité.

Au Brésil, il est apparu depuis peu une volonté de faire apparaître une nouvelle institution régionale, entre les États et les communes pour coordonner la mise en œuvre des politiques publiques à une échelle meso-locale. Ainsi sont apparus ce que nous pourrons qualifier des «Territoires d'identité».

La division des États en de tels territoires répond à une certaine volonté de légitimer socialement la coordination d'activités et d'investissements publics à une échelle géographique supérieure à celle des seules communes. Mais les sondages réalisés auprès des maires ont montré que ces derniers n'ont pas été consultés pour leur délimitation.

Aujourd'hui, le PRONAF a cessé ses activités en ce qui concerne les financements spécifiques à destination du développement des infrastructures à l'échelle communale. L'État fédéral ne dispose pas non plus d'institutions de niveau intermédiaire entre les États et les communes, faute de regroupements intercommunaux ou organisations de la société civile structurées à cette échelle.

En fait, il y a un vide institutionnel entre les communes et les États fédérés de la Fédération. D'où l'objectif proposé par certains d'institutionnaliser une quatrième catégorie territoriale, le «Territoire d'identité», à l'image de ce que semblent être devenus les «Pays» en France. La question n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes, tant du point du vue juridique que des points de vue publiques et économiques.

3.1.4 La conception politique du territoire

Un élément essentiel à l'existence des États est leur territoire, comme base physique, part de terre occupée, qui sert de limite à sa juridiction et fournit des ressources matérielles. Sans le territoire, il ne peut pas y avoir d'État. Les Juifs, avant la formation de l'État d'Israël, formaient une Nation, mais sans État, organisée sous une autorité gouvernementale, et sans territoire. Le Pape, en 1870, a perdu son territoire et plusieurs gouvernements ont refusé de considérer Sa Sainteté comme une personne de droit international, jusqu'en 1929, suite aux accords de Latran, l'Italie, la souveraineté de Sa Santeté sur la ville du Vatican. Les peuples nomades, comme sujets sous l'autorité d'un chef ne formaient pas un État, car leur territoire n'était pas fixe et déterminé, par la limite physique d'un pouvoir juridique.

L´État exerce son pouvoir sur son territoire et sur les personnes qui l'habitent qu´elles soient issues du territoire national ou étrangères. Les lois de chaque État sont obligatoires et valables pour tous les individus qui sont sur son territoire. Pour quelques acteurs, il s'agit du droit de propriété éminente, un dominium, basé de par sa nature sur le rapport primitif entre la souveraineté et la terre. Dans les monarchies européennes du Moyen Âge, le prince était le propriétaire du sol, à partir duquel il tirait son pouvoir sur les personnes.

Ceux qui habitaient ses terres étaient soumis à l'autorité du prince et étaient sujets du roi et non citoyens du royaume. La souveraineté était territoriale et cette situation a perduré pendant beaucoup de temps.

Du point de vue du droit international public sur le territoire, l'État exerce sa juridiction, unissant une série de compétences à l´autorité. Le territoire est l'espace matériel de l'État, additionné aux espaces hydriques d'intérêt interne, comme les fleuves et les bassins. Sur le territoire, l'État souverain voit sa juridiction générale et exclusive.

L'État exerce, sur son domaine territorial, toutes les compétences d'ordre législatif, administratif et juridictionnel (Montesquieu). L'exclusivité signifie que l'État local ne partage pas et n´entre pas en concurrence avec une autre souveraineté quelconque.

Dans le passé, il était fréquent que des puissances maritimes, par exemple, obtiennent des territoires par la découverte, suivie de l´occupation présumée ou effective. L'objet de la découverte était la terre *nullius* – ou terre d'aucun – la superficie territoriale sur les autres continents, à partir du moment où les indigènes n´offraient aucune résistance: la conquête du Brésil par les Portugais fût le modèle d'une telle procédure qui, en Europe, a été considérée comme la découverte et l'acquisition de la terre *nullius* (REZEC, 2001).

Pour les puissances maritimes, une façon de s'approprier des territoires étaient de qualifier ceux-ci de terre *derelicta*, a savoir : la terre abandonnée par son primitif conquérant dont le statut juridique ressemblait à celui de la terre nullius. L'Espagne paraît avoir abandonné l'île de Palmes, ainsi que les Malvines et les Carolines, objets postérieurs d'occupation par les Pays-Bas, la Grande Bretagne et l'Allemagne.

Le principe de proximité a été mis en avant par les conquérants à l´époque où la terre *nullius* était une conséquence de la découverte et de l'occupation. La découverte par les portugais de certains produits du littoral brésilien a contribué à l'expansion jusqu'aux limites des espagnols – ceci à la lumière de ce principe.

L'acquisition du territoire a aussi eu lieu par la conquête, à travers l'emploi de la force unilatérale, ou comme résultat du triomphe dans le champ de batailles. L'armée espagnole a rencontré une résistance à l'occupation de la terre *nullius* et lors de la prise de possession de ces espaces après le *debellatio* – la destruction de ses occupants natifs. On obtient et prend le territoire à travers une cession onéreuse du type achat et vente, ou échange.

3.1.5 La constitutionnalisation des «territoires d'identité» et le fédéralisme régional au Brésil

La Constitution Fédérale de 1988, sous le titre Des Principes Fondamentaux, dit dans son article 1º, dit que la République Fédérale du Brésil, formée par l'union des États, les Communes (communes) et le District Fédéral, constitue un État démocratique de Droit et a, comme fondements, la souveraineté, la citoyenneté, la dignité de la personne humaine, les valeurs sociales du travail et de la libre concurrence et le pluralisme politique. Dans un paragraphe unique, on affirme que tout le pouvoir provient du peuple, qui l'exerce à travers ses représentants élus ou directement, dans les termes de la Constitution.

Selon le Droit International Public, au sujet des relations des pays entre eux et avec les organismes internationaux, il n'est pas important que l'État soit fédéral ou unitaire, avec un plus ou moins grand niveau de décentralisation de ses compétences. Dans les rapports juridiques publics internationaux, il est indifférent que l'État ait l´une ou l´autre forme d'organisation. Cette distinction n´est réelle que du point de vue du droit constitutionnel puisque la fédération est soumise aux limites d'un État unique.

Dans son article 43, la Constitution Fédérale brésilienne a prévu l'existence de régions avec le but de promouvoir le développement et réduire les inégalités régionales. Au lieu de renforcer le fédéralisme au Brésil, l'article 43 de la Constitution Fédérale augmente les pouvoirs de l'Union Fédérale pour la création de nouvelles régions, ou macro-régions, sans aucune participation des États intéressés. Cet article 43 n´a jamais été concrétisé car il dépend de l'Union pour être mis en œuvre. Il est pour cela nécessaire d´accomplir l'article 165, §1º , qui détermine que la loi du plan pluriannuel doit établir les directives, les lignes et les objectifs de l'Administration pour que les dépenses soient régionalisées. Dans les paragraphiques 2º e 3º de l'article 165, on se soucie uniquement des subventions fiscales.

Dans ce texte, on reconnaît l'importance et le besoin d'un fédéralisme régional, mais d'une façon bien différente de celle envisagé par Bonavides (2003) et Bercovicci (2005), qui défendent un certain type de fédéralisme régional avec une nouvelle entité politique autonome entre l'Union et l'État-fédéré. Ici on défend un fédéralisme régional, mais avec des territoires en tant qu´entités politico-administratives plus autonomes, occupant le vide institutionnel existant entre les États-fédérés et les communes. La quatrième entité politique serait située entre l'État-fédéré et les communes, et non entre l'Union Fédérale et l'État-fédéré du point de vue de l'échelle géographique et dans le système juridique brésilien. Le «Territoire d'identité» serait une catégorie régionale[9] dans les limites territoriales de l'État-fédéré, avec des compétences spécifiques.

Tableau 2
Niveau de compétence institutionnelle et actuelle et proposition d'une structure juridique du fédéralisme brésilien

Niveau de compétence institutionnelle	Actuelle structure juridique du fédéralisme brésilien	Proposition d'une nouvelle structure juridique du fédéralisme brésilien
Niveau national	l'Union Fédérale	l'Union Fédérale
Niveau d'état-fédéré	l'État-fédéré	l'État-fédéré
Niveau régional	-	**Territoire d'identité**
Niveau municipal	Communes	Communes

Source: Auteur, 2007.

[9] Après quinze ans d'existence, les Conseils Régionaux de Développement (COREDES), de l'État de Rio Grande do Sul (Brésil), ont l'objectif d'articuler des acteurs politiques, économiques et sociaux pour promouvoir leur participation dans des activités avec la promotion du développement régional. Dans le Rio Grande do Sul, le surgissement des Conseils Regionaux n'a pas été associé à la création d'un nouveau niveau territorial de l'administration publique (BANDEIRA, 2007).

Le fédéralisme régional est l´institutionnalisation politique des régions[10] ou des territoires d'identité, mais quelle fédération ? Selon Bastos (1990), ce fût la forme la plus imaginative qui ait déjà été créée par l'homme afin de permettre la conjugaison des avantages de l'autonomie politique avec celles provenantes de l'existence d'un pouvoir central. La fédération est la forme la plus achevée d'organisation du pouvoir dans l'État, impliquant une répartition des compétences entre pouvoir central, dénommé Union ou Confédération et les expressions des organisations régionales, connues comme États-féderés, provinces ou cantons. Il s'agit d'une division de compétences établies, prévues dans la Constitution Fédérale, pouvant seulement être modifiées par changement constitutionnel[11].

Quel processus législatif est établi pour modifier éventuellement la structure fédérative du Brésil ? Le §4º de l'article 60 prévoit qu´il n'est pas possible d'envisager un changement constitutionnel, destiné à éliminer la forme fédérale de l´État, le vote direct, secret, universel et périodique, la séparation des Pouvoirs et les droits et garanties individuels. Ces thèmes ne pourront être modifiés que par une nouvelle assemblée nationale avec un pouvoir constitutionnel. Ce sont des clauses *pétreas* dans le système juridique brésilien.

La Constitution Fédérale du Brésil n'interdit pas des modifications dans le fonctionnement des institutions, mais interdit son abolition pure et simple. Le Congrès National peut donc, avec les trois cinquièmes de l'Assemblée des Députés et du Sénat Fédéral, de créer un quatrième niveau de gouvernance et d'administration entre la commune et l'État membre de la Fédération.

L'établissement d'un fédéralisme régional ne supposerait pas la suppression des États-féderés, mais son renforcement à travers la reconnaissance de la région comme entité politique. Pour Bercovici (2005), la division politique brésilienne en États-féderés doit être maintenue, mais elle n'est pas suffisante puisque beaucoup des régions et communes ne possèdent pas de densité politique et économique pour se développer sans la dépendance de l'Union Fédérale.

Aujourd'hui au Brésil, du point de vue des politiques publiques, les interventions publiques destinées à la formation de «Territoires d'identité» recevant l'encouragement du Ministère du Développement Agraire, avec le soutien des organisations d'agriculteurs familiaux et d'autres mouvements sociaux de la société civile, mais sans les actions des mairies (communes). C´est seulement en 2007 que le nouveau gouvernement à gauche de l'État de Bahia, du Parti des Travailleurs, a adopté une nouvelle régionalisation basée sur 26 «Territoires d'identité» avec la participation des mouvements sociaux. Mais la question du choix de l'entité juridique qui peut appliquer les ressources publiques fédérales ou des État-fédérés dans les projets de développement régionaux vu le manque d'autonomie des territoires. Le «territoire d'identité» reste toujours considéré en tant qu'unité de plan et d'aménagement.

---

[10] Selon Bandeira (2007), la trajectoire des COREDES permet d'affirmer l'importance de ces institutions dans le processus de renouvellement de la gestion publique brésilienne. Elles peuvent être importantes pour promouvoir une plus large décentralisation de l'aménagement et de la gestion à travers l'implantation de nouveaux niveaux territoriaux intermédiaires entre les états-féderés et les communes.

[11] (...) La fédération n'est pas un schéma juridique, elle peut être transformée en une réalité avec une disposition dans le Texte Constitutionnel. La fédération, ainsi que la démocratie, est un processus qui a besoin d´un perfectionnement et d´une adaptation à de nouvelles réalités (BASTOS, 1990).

Une alternative à ce manque de définition institutionnelle serait la possibilité de voir surgir des mouvements politico-sociaux visant à la réalisation des valeurs proclamées dans le texte constitutionnel. C´est seulement par la mobilisation sociale, à travers le renforcement et la consolidation de la démocratie participative, qu´il sera possible d'obtenir les résultats attendus, comme le dépassement des inégalités régionales, afin de construire une société plus juste et solidaire.

Le capacité des associations, coopératives agricoles, communautés, entités créées dans le processus de réforme agraire, syndicats, fédérations de travailleurs ruraux, organisations de femmes rurales et petits producteurs ruraux, à imposer les changements souhaités ne peut structurer le développement sans la consolidation d'un conseil territorial de développement.

L'approche territoriale pourrait permettre la convergence des programmes publics sur le territoire au sein duquel l'espace rural correspond au mieux à l'expression des rapports sociaux relatifs aux processus productifs ou d'ordre commercial, culturel, écologique, touristique. La notion de "territoire" correspond au niveau "meso" ou "moyen" de fonctionnement concret social et économique à l'échelle régionale. Elle n´est ni macro ni micro. C'est la possibilité de convergence des forces économiques et sociales nécessaires et souhaitables, même contradictoires, pour garantir la capacité de négociation et de développement du territoire.

L'un des objectifs de la politique d'aménagement du territoire au Brésil serait de promouvoir une institutionnalité au niveau "meso" avec des structures légalisées et des fonctionnalités administratives, de façon à garantir la stabilité et la permanence à cette dimension territoriale. Un tel effort se justifierait par la volonté d'éliminer la pauvreté, surtout dans les régions semi-arides. Ce ne serait sans doute pas du ressort de la démocratie représentative à travers les partis et avec la faiblesse de l'État, mais celui de la participation majoritaire de la société civile organisée.

3.1.6 Démocratie participative et fédéralisme régional

Quels sont les postulats qui permettent et rendent possible l'immédiate adoption de la démocratie participative ? Actuellement, la démocratie est le plus haut degré de légitimation du gouvernement populaire.

Au Brésil, la solution de droit positif pour l'introduction de la démocratie participative est dans la clause du paragraphique unique de l'article 1^{ér} de la Constitution, qui affirme que tout le pouvoir provient du peuple et que celui-ci l'exerce par les représentants élus ou directement dans les termes de la Constitution.

La démocratie participative interroge, comme l'un de ses problèmes centraux, la légitimité des tribunaux constitutionnels, qui agissent en harmonie avec les fondements du système participatif de la démocratie directe, alliant à l'ordre constitutionnel positif, le paragraphique unique de l'article premier avec l'article 14 de la Constitution Fédérale.

Une nouvelle légitimité est nécessaire, insérant la participation dans la structure du régime, de façon concrète et plus ample, puisque, dans la Constitution, les principes de la démocratie participative sont déjà présents, il leur manque l'application, la réalité et

l'hégémonie du pouvoir publique face à des formes décadentes d'organisation représentative du gouvernement jusqu'à la rupture de leur domaine oligarchique.

Institutionnaliser des régions avec un pouvoir autonome, ou un certain pouvoir publique, signifie reconnaître la catégorie «Territoire», insérée dans les limites géographiques régionales. Avec la constitutionnalisation administrative des régions, seul le congressiste de deuxième degré avec le pouvoir constitutionnel peut instituer l'autonomie politique des régions.

Dans le chapitre suivant, en plus du thème de l'autonomie du «Territoire d'identité», nous évoquons l'importance du développement basé sur les projets des entreprises économiques solidaires (EES), en présentant l'expérience de l'Associação de Desenvolvimento Sustentável e Solidário da Região Sisaleira (APAEB), dans le Territoire du Sisal, du sertão semi-aride de l'État de Bahia, comme un projet typique qui respecte la perspective multifonctionnelle de l'agriculture familiale.

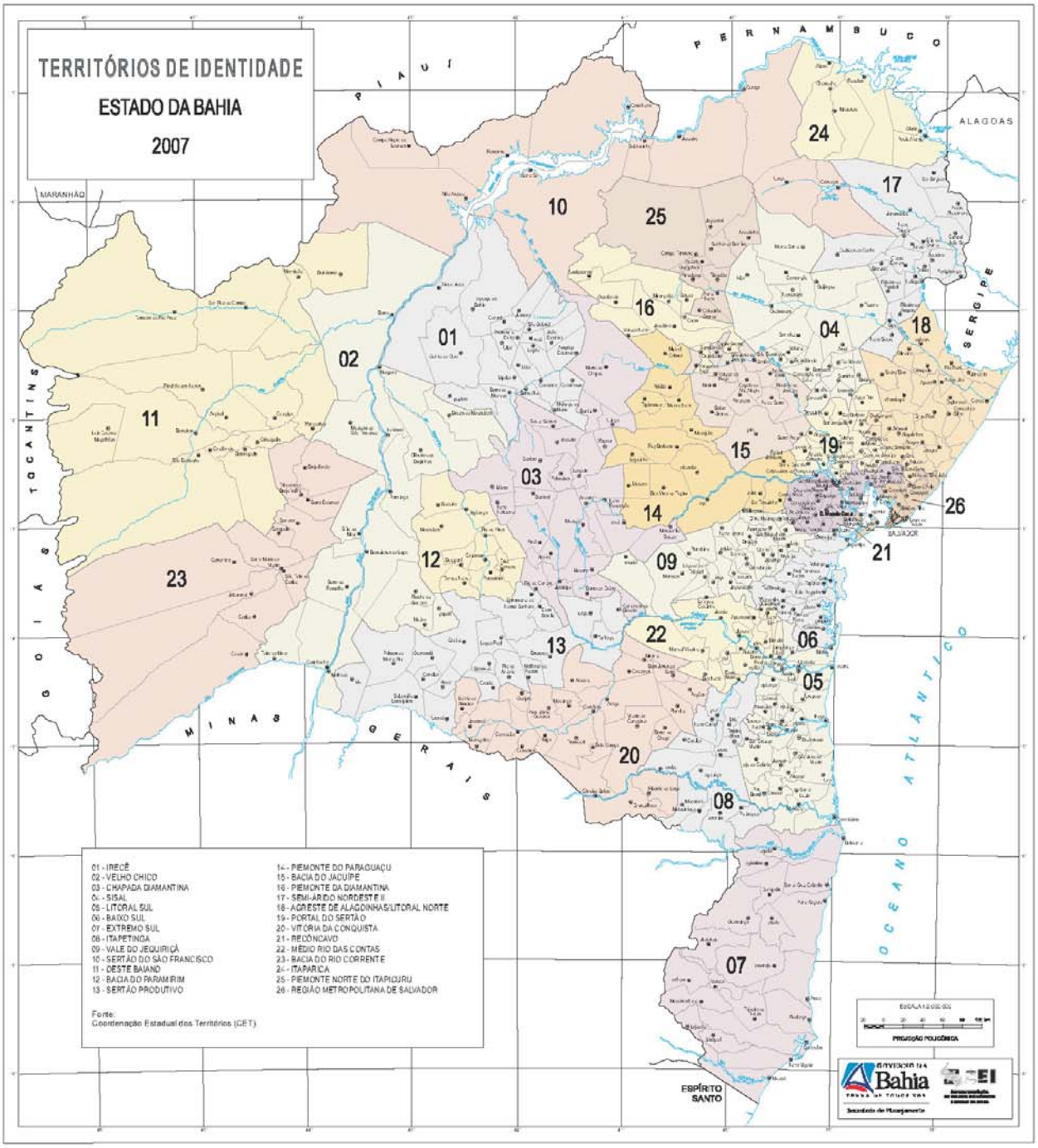
TERRITÓRIOS DE IDENTIDADE
ESTADO DA BAHIA
2007
PIAUÍ
PERNAMBUCO
ALAGOAS
SERGIPE
MARANHÃO
TOCANTINS
GOIÁS
MINAS GERAIS
ESPÍRITO SANTO
OCEANO ATLÂNTICO
SALVADOR
01 - IRECÊ
02 - VELHO CHICO
03 - CHAPADA DIAMANTINA
04 - SISAL
05 - LITORAL SUL
06 - BAIXO SUL
07 - EXTREMO SUL
08 - ITAPETINGA
09 - VALE DO JEQUIRIÇÁ
10 - SERTÃO DO SÃO FRANCISCO
11 - OESTE BAIANO
12 - BACIA DO PARAMIRIM
13 - SERTÃO PRODUTIVO
14 - PIEMONTE DO PARAGUAÇU
15 - BACIA DO JACUÍPE
16 - PIEMONTE DA DIAMANTINA
17 - SEMI-ÁRIDO NORDESTE II
18 - AGRESTE DE ALAGOINHAS/LITORAL NORTE
19 - PORTAL DO SERTÃO
20 - VITÓRIA DA CONQUISTA
21 - RECÔNCAVO
22 - MÉDIO RIO DAS CONTAS
23 - BACIA DO RIO CORRENTE
24 - ITAPARICA
25 - PIEMONTE NORTE DO ITAPICURU
26 - REGIÃO METROPOLITANA DE SALVADOR
Fonte:
Coordenação Estadual dos Territórios (CET)
PROJEÇÃO POLICÔNICA
Bahia
Secretaria de Planejamento

IV Démarche et Méthodes

La recherche directe de ce travail a utilisé, comme principal outil, la méthode d'analyse-diagnostic des systèmes agraires, développée à l'Institut National Agronomique Paris-Grigon, aujourd'hui dénommé l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech), en France, avec les concepts et procédures méthodologiques de la discipline scientifique *Agriculture Comparée*.

Le système d'activité de la famille combine un ensemble d'activités agricoles et non-agricoles, selon le concept de pluriactivité, dont l'activité domestique. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des activités entreprises par chacun des membres de la famille travaillant pour sa survie et pour la reproduction et la mise en valeur du patrimoine familial. Cette approche est centrée sur le travail domestique (ménager) dans la composition du travail total de la famille rurale.

Dans ce contexte, il est fondamental de considérer la participation de la femme et des autres membres de la famille dans le travail familial et dans les systèmes d'activité. Il s'agit d'une proposition méthodologique adaptée à toutes les situations des études agraires, y compris dans les zones semi-arides défavorisées, comme celle du Territoire du Sisal. Il convient aussi d'identifier l'importance des transferts gouvernementaux vers ces familles, comme les retraites et les bourses-familles dans la composition du revenu familial total.

Au sujet du travail de la femme, des études, considérant l'unité agricole familiale dans le Nord-Est brésilien (SCHEFLER, MACHADO et JORDÃO (2002), confirment le rôle multifonctionnel de la femme. Les femmes contribuent au travail et au revenu familial au travers des activités agricoles, des activités économiques non-agricoles et du travail domestique.

4.1 La démarche par étapes successives

L'analyse-diagnostic des systèmes agraires procède par étapes successives, en partant du général et en parvenant progressivement aux phénomènes plus particuliers. Face à l'importance croissante de la pluriactivité des familles rurales, il nous est apparu nécessaire de bien concevoir la place des systèmes de production agricole dans le système d'activité familial pris dans sa globalité, comprenant aussi d'autres activités économiques et domestiques.

La méthode des systèmes agraires est basée sur des étapes progressives. On fait une analyse de l'échelle générale à l'échelle particulière. Aux activités agricoles sont ajoutés d´autres niveaux d'analyse selon le cadre suivant, comme les sous-systèmes d'activités non-agricoles face à l'importance croissante du phénomène de la pluriactivité dans l'occupation et le revenu des familles rurales, le sous-système extrativisme et le sous-système des tâches ménagères (domestiques).

Les systèmes d'activité des familles d'agriculteurs ne sont pas strictement agricoles. Ils ne se réduisent pas aux seuls systèmes de production agricole, mais intègrent aussi d'autres activités non agricoles, comme par exemple, les tâches ménagères (domestiques),

l'artisanat à domicile, les activités salariées à l'extérieur des exploitations, l'extractivisme. Les revenus familiaux ne sont pas exclusivement agricoles et intègrent aussi les pensions et divers transferts financiers en provenance de l'État.

Tableau 3
Niveau d'analyse et objet de synthèse de la Méthode Analyse-diagnostic de systèmes agraires

Niveau d'analyse	Objet de synthèse
International	Concurrence sur le marché mondial
National	L'articulation inter-sectorielle au sein de la nation (agriculture/autres secteurs)
Regional et microrregional	Système agraire
La famille	Système d'activités familiales
Activités agricoles	
Groupe d'animaux (de la même espèce)	Sous-système d'élevage
Parcelle (analysée de façon homogène)	Sous-système de culture
Transformation de la matière-première/agricole	Sous-système de transformation
Activités non-agricoles	
Extraction de végétales, animales ou minérales, pêche, chasse, cueillette etc	Sous-système "extrativisme"
L'ensemble d'activités économiques non-agricoles	Sous-système d'activités économiques non-agricoles
L'espace domestique	Taches menagères (domestiques)

Source: Dufumier (1996), Schefler, Machado et Jordão (2007), Auteur.

4.2 Les concepts de système agraire, système d'activité, système de production agricole, système de culture, système d'élevage et système de transformation à la ferme

La Théorie des Systèmes Agraires a été développée pour permettre une compréhension des changements dans l'espace et l'histoire des différentes agricultures en concurrence sur le marché mondial. Le système agraire est une construction théorique scientifiquement élaborée dans le but de rendre compte et d'expliquer la complexité des agricultures (MAZOYER, ROUDART, 2002).

Un système agraire intègre l'ensemble des systèmes d'activité/de production agricole et leurs rapports avec les ressources naturelles, en permanente évolution, et rend compte des voies et moyens par lesquels se structurent l'agro-écosystème et le système social productif.

Le concept de système agraire, défini initialement par des agro-économistes et par des géographes, peut être requis pour étudier les processus productifs en milieu rural. Il peut s'appliquer indifféremment à des échelles allant de la communauté rurale ou de la petite région à la grande zone agro-écologique (Jouve et Clouet *apud* CARON, SABOURIN, SILVA et HUBERT, 2004).

Un système agraire, c'est d'abord un mode d'exploitation du milieu historiquement constitué et durable, un système de forces de production (un système technique), adapté aux conditions et aux besoins sociaux du moment (DUFUMIER, 1996).

Un mode d'exploitation du milieu est le produit spécifique du travail agricole utilisant une combinaison appropriée de moyens de production inertes et de moyens vivants pour exploiter et reproduire un milieu cultivé issu des transformations successives subies historiquement par le milieu originel (DUFUMIER, 1996).

L'agro-écosystème ou écosystème cultivé et pâturé correspond à la manière dont s'organisent les éléments physiques, chimiques et biologiques de l'écosystème artificialisé et les changements imposés à l´écosystème originel. Il s'agit d'un écosystème historiquement structuré, produit des transformations que la société humaine a apporté à l'écosystème «naturel» de départ.

Selon Silva Neto et Basso (2005), le renouvellement de la capacité de production d'un écosystème, comme la forme de reproduction de sa fertilité, est un critère qui permet de comprendre l'évolution historique et la différenciation géographique de l'agriculture.

Comme l'affirment Frantz et Silva Neto (2005), les systèmes agraires sont l'expression de décisions et d´actions techniques de production qui sont mises en œuvre dans les territoires et les institutions structurées et constituées historiquement. La compréhension des systèmes agraires actuels suppose que l'on ait analysé leurs processus d'évolution antérieurs.

Nous avons tout d'abord procédé à la délimitation de zones relativement homogènes du point de vue du développement agricole et à une typologie des systèmes de production pratiqués dans le Territoire du Sisal avant de réaliser nos enquêtes sur les systèmes d'activité.

Les catégories sociales sont des ensembles d'agents économiques relativement homogènes en ce qui concerne leurs moyens de production et d'échange disponibles et les conditions socio-économiques dans lesquelles ils opèrent. Ces catégories sociales nouent entre elles des relations sociales qui conditionnent fortement les capacités d'accumulation de chacune d'entre elles.

Nous présentons ici les concepts de système d'activité, système de culture, système d'élevage, sous-système de transformation, sous-système d'extrativisme, sous-système d'activité non-agricole et sous-système de travail domestique (ménager):

a) *Système d'activité*: combinaison (dans le temps et l'espace) des ressources disponibles pour l'obtention des productions végétales et animales, leur transformation, la réalisation d'activités non-agricoles et des tâches ménagères (domestiques). Combinaison plus ou moins cohérente de divers sous-systèmes d'activité;

b) *Système de production agricole*: combinaison, dans le temps et l'espace, des productions et des facteurs de production (capital, foncier, travail et capital d'exploitation) dans l'exploitation agricole. C'est un mode de combinaison entre terre, force et moyens de travail à des fins de production végétale et/ou animale, au sein d'une exploitation. Un

système de production est caractérisé par la nature des productions, de la force de travail (qualification), des moyens de travail mis en œuvre et par leurs combinaisons;

c) *Sous-système de culture*: l'ensemble des modalités techniques mises en œuvre sur un groupe de parcelles traitées de manière identique. Chaque système de culture se définit par la nature des cultures et leur ordre de succession; les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures, incluent calendriers culturaux, etc;

d) *Sous-système d'élevage*: un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques pour obtenir des productions variées ou pour répondre à d'autres objectifs. Il correspond à l'ensemble des ateliers et des techniques qui permettent de produire des animaux ou produits animaux dans des conditions compatibles avec l'objectif de l'agriculteur et avec les contraintes d'exploitation: sélection animale, alimentation des animaux, déplacement des troupeaux, vaccination, etc;

e) *Sous-système de transformation*: transformation des produits agricoles d'origine végétale et animale au sein de l'unité de production agricole;

f) *Sous-système d'extrativisme*: ensemble d'activités par lesquelles on réalise la collecte de produits de la nature (végétaux, animaux et minéraux) pour l'auto-consommation familiale ou à des fins commerciales;

g) *Sous-système d'activités non-agricoles*: ensemble d'activités non-agricoles réalisées par les membres (AFs) de la famille, pour leur propre compte, ou comme employés, caractérisant la nature pluriactive de la famille;

h) *Taches ménagères (domestiques)*: exercées par les membres de la famille, comme une activité dont le produit est une valeur d'usage: le bien-être procuré par ces dernières au sein de la famille. Cette valeur d'usage peut être estimée comme à peu près égale au salaire fourni aux employées domestiques dans la région.

4.3 La démarche historique et systémique

4.3.1 Le zonage et la typologie

A l'échelle régionale, l'analyse-diagnostic des situations agraires est destinée principalement à fournir les éléments de compréhension nécessaires pour préciser la localisation des interventions et des investissements éventuels. L'objectif est de pouvoir envisager à quels endroits il conviendrait peut-être de promouvoir de nouvelles activités ou techniques agricoles et de réaliser des aménagements en conséquence (DUFUMIER, 1996).

On attend de l'analyse régionale qu'elle puisse aboutir à la délimitation de zones relativement homogènes et contrastées du point de vue de la problématique du développement agricole. La question n'est pas seulement de connaître les avantages comparatifs de chacune des zones ainsi délimitées, mais de caractériser soigneusement les

principaux problèmes auxquels sont de nous jours confrontées les populations considérées (DUFUMIER, 1996).

L'analyse des transformations récentes de l'agriculture et des systèmes d'activité nous permet de mettre en évidence comment, dans les diverses zones du Territoire du Sisal, se sont différenciés les principaux types de systèmes de production agricole et systèmes d'activité. Il nous a fallu ensuite étudier plus finement chacun d'entre eux et évaluer leurs résultats par voie d'enquêtes et d'observations directes sur le terrain, au sein d'un échantillon relativement restreint de familles.

L'échantillonnage a été raisonné. Le choix des exploitations sur lesquelles ont été étudiés les systèmes de production s'est fait d'après la typologie préalablement établie lors de l'analyse générale de la situation agraire (DUFUMIER, 1996).

4.4 L'échantillonnage raisonné

L'important n'était pas d'obtenir un échantillon statiquement représentatif de l'ensemble des exploitations de la région concernée mais de savoir très précisément de quelle catégorie d'exploitants est représentative chacune des unités de production retenues. Il s'est agi alors de caractériser finement les systèmes de production agricole mis en œuvre dans un nombre limité d'exploitations clairement désignées. Le nombre d'exploitations faisant l'objet d'une telle étude a dépendu surtout de la diversité des types identifiés lors de la phase antérieure. Plusieurs unités ont été retenues à l'intérieur de chacune des catégories d'exploitants afin de vérifier la relative homogénéité de ces dernières. Il est à souligner le fait que l'étude de cas extrêmes ou marginaux peut être d'une grande utilité dans la mesure où l'explication de leurs particularités permet de mieux comprendre les situations plus fréquentes (DUFUMIER, 1996).

4.5 L'analyse détaillée des systèmes d'activité et de production

Pour comprendre si les systèmes d'activité familiale sont capables de répondre à tous les besoins de la famille, il n'est pas possible de considérer celle-ci comme une unité dirigée par un seul de ses membres. Le choix des activités réalisées par les uns et les autres et le temps que chacun y consacre dépendent en fait aussi de goûts personnels et de décisions individuelles. Les systèmes d'activité familiale sont des systèmes très complexes et il n'y a guère de modèles ou normes uniques en ce qui concerne leur mise en œuvre.

Il importe en fait de considérer, pour chacune des tâches réalisées par l'un ou l'autre membre de la famille, le revenu que peut apporter cette activité (revenu monétaire ou en nature), mais aussi son coût d'opportunité, à savoir, le revenu (monétaire ou en nature) auquel il renonce du fait de ne pas pouvoir faire autre chose. Pour des agriculteurs, ce coût d'opportunité peut être très variable car les activités agricoles sont généralement saisonnières et aléatoires et un retard dans leur réalisation peut souvent s'avérer très couteux.

Lorsqu'on se propose d'aborder la question relative au genre dans l'organisation du travail et le temps de travail de chaque membre dans l'ensemble des activités, la réalité se révèle

très complexe. Il n'y a pas de modèles, de normes uniques et homogènes; cependant il est intéressant de connaître, pendant une année, le temps de travail de chaque Actif Familial (AF) dans chaque activité ou sous-système. La somme des temps partiels par sous-système est égale a 1 (ou 100%), correspondant au temps intégral dédié aux activités agricoles, non-agricoles, et au travail domestique (ménager). Évidemment, le temps de travail dédié à chaque sous-système varie selon les époques de l'année.

Le problème au sein d'une même famille peut être que le revenu de chacun n'est souvent pas proportionnel à la quantité de travail fournie.

Si les opportunités de travail qui existent en dehors de la propriété offrent une meilleur rémunération que celles obtenues dans la production agricole, il est plus que probable que certains membres de la famille décident de travailler en dehors de l'unité productive. Si le revenu agricole était supérieur à celui qui peut être obtenu hors de la propriété, les membres de la famille pourraient choisir de se maintenir dans l'activité agricole. Cette combinaison d'activités agricoles dans l´unité agricole avec d´autres activités non-agricoles en dehors de l´unité productive vient caractériser la pluriactivité et le type de système d'activité. Les décisions de travailler dans telle ou telle activité est fonction du coût d'opportunité de la main-d'œuvre familiale au moment de sa réalisation.

4.6 L'évaluation économique des systèmes d'activité et de production agricole

4.6.1 Évaluation économique des systèmes de production agricole: valeur ajoutée et revenu monétaire

On procède dans un premier temps au calcul de la valeur ajoutée nette (VAN) obtenue avec chaque système de production pour une année moyenne. Cette valeur ajoutée est égale à la valeur des productions finales à laquelle on soustrait la valeur de l'ensemble des biens et services consommés. On mesure le résultat de la production par le produit brut (PB), qui correspond à la valeur des productions finales (à l'exclusion de toutes productions intermédiaires réutilisées dans l'exploitation). Le système de production consomme des biens qui sont transformés dans le processus de production et qui correspondent aux consommations intermédiaires (CI). Y sont inclus aussi les coûts de location d'équipements ou de prestation de service. La famille met en jeu pour la production, les équipements qui souffrent de la dépréciation et perdent de la valeur (amortissement économique du capital fixe). Ce coût est calculé sous la forme de dépréciation annuelle du capital fixe (D) et d´ autres coûts sont additionnés, par exemple: taxes et impôts directs et indirects (Imp) payés à l'État; Intérêts (I) des emprunts (frais financiers) payés aux banques ou aux prêteurs usuriers; Salaires (Sal), versés à la main-d'œuvre extérieure à la famille; et la rente foncière (Rt), versée aux propriétaires fonciers. Finalement on y ajoute les subventions agricoles (Sub), perçues par l'exploitant.

La part du produit brut qui reste au producteur après la déduction des consommations intermédiaires (CI) et de la dépréciation des équipements constitue la Valeur Ajoutée (VA): VA = PB – CI – Am. La part de la Valeur Ajoutée après la déduction des impôts, des intérêts, des salaires et de la rente foncière, en plus des subventions, constitue le revenu agricole (RA), conformément à la formule suivante:

RA = PB - CI – Am - Sal - Imp - I - Rt + Sub

Le revenu agricole familial[12] procuré par le système de production agricole est composé de 2 parties: le revenu monétaire et le revenu en nature destiné à l'autoconsommation.

Au sein de l'agriculture familiale, il peut être intéressant de connaître le revenu obtenu par actif familial (AF). Ce paramètre peut être comparé avec la rémunération obtenue avec d'autres opportunités de travail. On calcule le revenu agricole moyen annuel par Actif Familial (RA/AF).

Les agriculteurs qui ont peu de terres disponibles peuvent être conduits à adopter des systèmes d'activités qui exigent plus de force de travail, ceux permettant d'obtenir un revenu plus élevé par unité de surface. On calcule ce revenu par unité de surface (RA/SA) en divisant le revenu par la surface sur laquelle est pratiqué le système de production.

Le revenu non-agricole provient des activités non-agricoles qu'un ou plusieurs membres de la famille exercent en dehors de l'agriculture et des transferts gouvernementaux (retraites, bourse-famille) que reçoivent quelques familles. Il peut être intéressant de repérer la part de ces transferts gouvernementaux et des autres revenus non agricoles dans le revenu familiale total.

Deux types de comparaison des revenus familiaux nous apparaissent pertinents:

- le revenu familial agricole avec les niveaux de salaires susceptibles d'être obtenus hors de l'exploitation (coût d'opportunité de la force de travail familiale);
- le revenu familial total (hors valorisation du travail domestique) avec le montant des dépenses de la famille pour survivre (seuil de survie)

4.6.2 Estimation du bien-être apporté par le travail domestique

Il nous semble pertinent de considérer la valeur d'usage procurée par le travail domestique (réalisé principalement par les femmes) comme étant à peu près égal au salaire payé aux domestiques (ex : femmes de ménage) qui travaillent chez des particuliers dans les bourgs de la région. Cette valeur d'usage sera dénommée revenu du travail domestique (RTD). Le propre de ce revenu est d'être consommé par la famille aussitôt après être produit et ne peut donc participer qu'à la reproduction simple de la famille.

Il y a une dualité dans l'idée de revenu du travail domestique (RTD), c'est en effet un revenu qui n'existe pas, car les membres de la famille ne reçoivent rien pour le travail incorporé aux biens ou services domestiques; il n'est pas monétaire, mais, en même temps, il est trop souvent oublié. En général, ce sont les femmes agricultrices qui dédient le plus de temps aux activités domestiques, en relation étroite avec les activités dans les potagers et la basse-cour.

[12] Voir DUFUMIER, Marc. *Les projets de développement agricole – manuel d'expertise*. Paris-Wageningen :CTA-Karthala, 1996.

Les services ménagers dans la sphère de la famille rurale possèdent une valeur d'usage mais ne possèdent pas une valeur d'échange, car elles ne sont pas commercialisées sur le marché, et ne sont pas rémunérées.

4.6.3 Évaluation du revenu familial total

L'équation finale du revenu de la famille correspond à la somme du revenu agricole et du revenu non-agricole.

$$RT = RA + RNA + (\mathbf{TD})$$

RT = revenu total
RA = revenu agricole
RNA = revenu non-agricole
TD = travail domestique (estimation de la valeur d'emploi domestique dans les villes de la région)

Dépenses proportionnelles des sous-systèmes d'activités

$$RA = [PB - CI_p - Am_p - Sal_p - Imp_p - I_p - Rt_p + Sub_p]$$

$$- CI_{np} – Am_{np} – Sal_{np} – Imp_{np} – I_{np} – Rt_{np} + Sub_{np}$$

Dépenses non-proportionnelles du système d'activités

Sont considérées comme proportionnelles à la surface les recettes et les dépenses qui sont directement fonction de la surface sur laquelle est pratiqué chaque système (ou sous-système). Sont considérées comme non proportionnelles à la surface les dépenses ou les recettes qui interviennent indépendamment de la surface.

$$RA= PB1 – Cp1 – Cnp1$$

RA est le revenu agricole du système d'activité
PB1 est le produit brut du système
CP1 sont les coûts proportionnels totaux des sous-systèmes
CNp1 sont les coûts non-proportionnels du système d'activité

Calculant le revenu par AF, on a l'équation de premier degré du type

$$\mathbf{Y = ax – b} \longrightarrow$$

Où
Y est le R/AF
x est la surface destinée au sous-système par unité de travail familiale (SA/AF)
a est la différence entre PB/SA – Cp/SA

b sont les coûts non-proportionnels par unité de travail familiale (Cnp/AF)

L'équation de chaque système d'activité (le calcul du revenu agricole)

$$RA/AF = [(PB - CI_p - Am_p - Sal_p - Imp_p - I_p - Rt_p + Sub_p)/SA]/AF \times \mathbf{SA/AF}$$

$$[- CI_{np} - Am_{np} - Sal_{np} - Imp_{np} - I_{np} - Rt_{np} + Sub_{np}]/AF$$

4.6.4 La comparaison avec le seuil de reproduction simple et le coût d'opportunité du travail

Pour comparer les niveaux de revenu des exploitants agricoles avec le seuil de survie des exploitations, nous avons calculé la valeur totale des biens de première nécessité (nourriture, médicaments, vêtements), dont ont impérativement besoin leurs familles. En ce qui concerne le seuil de reproduction des exploitations, nous avons considéré celui-ci comme étant égal à 1,5 fois le salaire minimum, de R$ 570/mois ou € 208/mois, ou R$ 6.840 ou € 2.496 par an.

La valeur de 1,5 salaire minimum correspond à une valeur estimée selon laquelle l'exploitant possède les conditions d'épargner et d'investir dans le système de production agricole, après avoir satisfait ses propres besoins d'alimentation. Au-dessus de cette valeur, l'exploitant réunit les conditions pour accumuler et atteindre un niveau de reproduction élargie, permettant à la famille d'accroître son patrimoine.

Nous avons considéré une famille de taille moyenne, composée de 4,5 personnes, deux adultes et 2,5 enfants. Comme les données disponibles utilisées par la Superintendência de Estudos Econômicos e Sociais da Bahia (SEI) pour le calcul du seuil de survie se réfèrent à une personne adulte, nous avons considéré que dans la famille, il y a 3,25 adultes, c´est à dire, que 2,5 enfants équivalent à 1,25 adulte; donc, si 2,5 enfants correspondent à 1,25 adulte, la taille de la famille, par effet de comparaison des revenus agricoles totaux, est de 3,25 personnes adultes.

Le seuil de survie national pour le maintien du bien-être du travailleur contient des quantités équilibrées de protéines, calcium et phosphore. Pour la Région Métropolitaine de Salvador[13], le seuil de survie est composé des produits essentiels suivants: viande - 4,5 kg; lait – 6 l; haricot – 4,5 kg; riz – 3,6 kg; farine de manioc – 3 kg; tomates 12 kg; pain français 6 kg; café moulu – 300 gr.; bananes 7,5 douzaines; sucre cristallisé 3 kg; huile de cuisine 900 ML; beurre – 750 gr.

Le seuil de survie est le seuil en-dessous duquel le revenu familial ne permet pas à l´exploitant et à sa famille de survivre sans la vente de son patrimoine. Le seuil de reproduction correspond au revenu familial au-dessus duquel l'exploitant a plutôt intérêt à

[13] Salvador est la capitale de l'Etat de Bahia et la région metropolitaine compte environ 3 millions de personnes.

renoncer à ses activités agricoles pour adopter une autre activité, mieux rémunérée: ce seuil est conditionné par l'existence effective de telles activités.

On obtient la valeur de R$ 61,53 (ou € 22,46) pour un seuil mensuel de survie d´une personne adulte et la valeur de R$ 200 (ou € 730) pour une famille de 3,25 personnes adultes. Sur une année, cette valeur correspond à R$ 2.400 (ou € 876). Si le revenu total, composé des revenus agricoles et non-agricoles est inférieur à cette valeur, cela signifie que la famille se trouve dans une situation d´indigence; les revenus obtenus sont insuffisants pour satisfaire les nécessités alimentaires essentielles de la famille. Si le revenu agricole est inférieur au seuil de survie, mais que le revenu total est supérieur, cela signifie que le revenu agricole est insuffisant pour satisfaire les nécessités de base des familles rurales et les agriculteurs sont contraints de chercher des revenus complémentaires non agricoles.

On peut comparer les revenus agricoles et les revenus familiaux totaux avec le seuil de survie et le seuil de reproduction.

4.6.5 Les possibilités de reproduction élargie en relation avec le cycle de Chayanov

Les possibilités de reproduction élargie des exploitations agricoles familiales dans lesquelles la productivité du travail est relativement faible, du fait d'un outillage principalement manuel, dépendent aussi du rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de bouches à nourrir au sein des familles (CHAYANOV, 1986).

On ne peut donc pas apprécier la durabilité des systèmes d'activité et de production sur la base des seuls calculs réalisés pour une famille «moyenne»; et il importe de prendre aussi en considération le cycle évolutif du groupe domestique.

Le tableau 4 présente les perspectives à long terme des familles rurales selon le rapport consommateur/travailleur (C/T) de Chayanov, appliqué au Territoire du Sisal. Nous avons classé les catégories d'agents économiques avec leurs systèmes de production/d'activité en durables et non durables. On a prise en compte deux critères: la **situation actuelle selon le rapport C/T** et le **classement de la catégorie d'agent économique** (type d'exploitant) selon les niveaux de survie ou de reproduction. Si le rapport C/T est inférieur à 2 (< 2), la famille est en situation favorable; si le rapport C/T est inférieur à 3 (< 3), la famille tend à présenter une situation moyenne; si le rapport C/T est égal ou supérieur à 3 (≥ 3), la famille tend à présenter une situation **défavorable.**

Pour vérifier si les familles d'exploitants ont quelques chances de poursuivre leurs activités agricoles à plus ou moins long terme, nous avons comparer leurs revenus familiaux agricoles et totaux avec ces deux seuils.

Si le revenu familial agricole est inférieur au seuil de survie, la famille est dans une situation de pauvreté extrême, et plus encore si le nombre de consommateurs par actif est très élevé. La famille et l'exploitation ne peuvent être maintenues en activité que si elles bénéficient de revenus non agricoles (pensions, bourse-famille, salaires extérieurs, etc)

Si le revenu familial agricole est compris entre le seuil de survie et le seuil de reproduction, la famille peut certes survivre sur l'exploitation, mais a néanmoins intérêt à trouver un travail, mieux rémunéré à l'extérieur (quitte à ce que l'exploitation disparaisse).

Si le revenu familial agricole est supérieur au seuil de reproduction, la famille peut vivre plus décemment dans son exploitation qu'un ouvrier et peut même dégager une épargne lui permettant d'investir dans l'amélioration de ses systèmes de culture et d'élevage (reproduction élargie).

Tableau 4
Critères de classement des catégories d'agents économiques et systèmes de production (activités) selon le rapport Consommateur/Actif familial et le seuil de survie et de reproduction

Situation actuelle du Rapport Consommateur/actif familial (C/AF)	**Classement selon le seuil de survie ou de reproduction**	**Perspectives à long terme (tendances)**
Favorable	Pauvreté extrême	Non durable
Favorable	Survie	Durable
Favorable	Reproduction élargie	Durable
Moyenne	Pauvreté extrême	Non durable
Moyenne	Survie	Non durable
Moyenne	Reproduction élargie	Durable
Défavorable	Pauvreté extrême	Non durable
Défavorable	Survie	Non durable
Défavorable	Reproduction élargie	Durable

Source: auteur, 2007

DEUXIEME PARTIE : ORIGINE ET DEVELOPPEMENT ACTUEL DU TERRITOIRE DU SISAL

V. LE SERTÃO SEMI-ARIDE

5.1 Les grandes zones agro-écologiques

Le Nord-Est du Brésil est une des cinq régions administratives[14] du Brésil. Il réunit neuf États sur une superficie de 1 542 000 km^2 et une population de 47 millions d'habitants sur les 169 millions de brésiliens (IBGE, 2001). L'agriculture familiale et paysanne du Nord-est concerne plus de 2,5 millions de familles organisées en communautés rurales, soit 40% des exploitations agricoles de l'ensemble du Brésil, selon la FAO (SABOURIN et DJAMA, 2003).

Comme l'exposent Sabourin et Caron (2004), le Nord-est du Brésil est divisé en trois sous-ensembles naturels bien différenciés en fonction de la pluviométrie. L'étroite bande littorale humide, qui reçoit de 1.500 à 2.000 millimètres de pluie par an, est appelée zone de la *mata*, forêt en portugais. Les collines de l'agreste, dont la pluviométrie oscille entre 800 et 1.200 millimètres, étaient autrefois recouvertes d'une forêt sèche arborée. Elles sont consacrées à l'agriculture, essentiellement au maïs, au haricot et à l´élevage et constituent une zone de transition entre le littoral et l'intérieur semi-aride où la pluviométrie n'est que de 400 à 800 millimètres: le sertão.

Sur une aire de plus de 1.542.000 km^2, un élément caractéristique du Nord-est est son climat. Depuis l´époque coloniale, on distingue la Zona da Mata, avec son climat chaud et humide et deux saisons bien définies - l´une pluvieuse et l´autre sèche; et le Sertão, chaud, plus sec et soumis à des sécheresses périodiques qui limitent l'importance de la végétation et des animaux, obligeant même les hommes à migrer. Entre la Zone da Mata et le Sertão, il existe une zone de transition, l´Agreste.

Du point de vue historique, quatre systèmes d´exploitation agricole différents ont surgi, complémentaires, économiquement parlant, mais opposés politiquement et socialement: le Nord-Est de la canne à sucre et le Nord-est du bétail, avec en plus le Nord-est de la petite propriété et de la polyculture et à l´ouest, le Meio-Norte (Nord-moyen), où se pratiquent encore des activités extractivistes et l´élevage du bétail. Il y a, au Nord-est, quatre grandes régions géographiques «naturelles»: la Mata, l´Agreste, le Sertão et le Meio-Norte (ANDRADE, 1998).

[14] Les grandes régions du Brésil sont le Nord-Est, le Sud-Est, le Sud, le Nord et le Centre-Ouest. L´État de Bahia est situé dans la région Nord-Est et les communes étudiées dans cette recherche se situent dans l´État de Bahia, spécifiquement au Nord-est de l´État, soulignant les différences spatiales entre Nord-Est du Brésil et Nord-Est de Bahia (région économique).

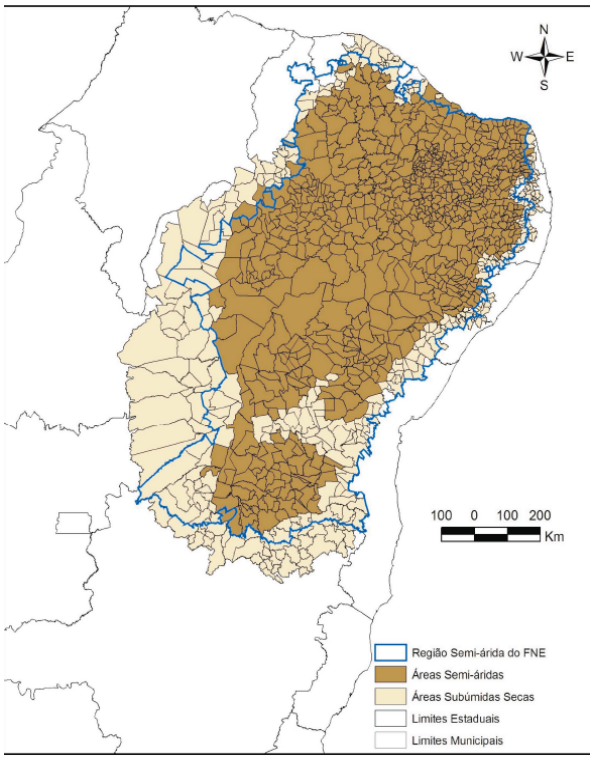

Figure 1: Aires semi-arides, aires sous-humides sèches et Région Semi-aride du Fonds National du Développement du Nord-Est (FNE)
Source: Ministère de l'Environnement du Brésil (PAN-Brasil), 2005.

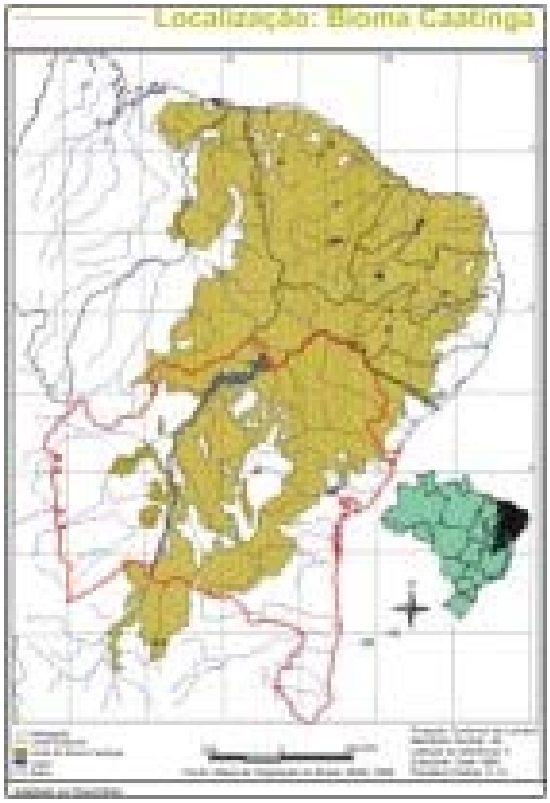

Figure 2: Cartes géographiques de la Réserve de la Biosphère de la Caatinga
Source: Centre de Ressources Environnementales de Bahia (CRA), 2005.

Andrade (1998) affirme que le Nord-est est une des régions géographiques les moins connues du pays, mais qui fait l'objet de débats intenses en ce qui concerne ses possibilités de développement. Ni ses limites naturelles, ni son extension n´ont été convenablement établies. En fait, le Nord-Est tout comme le Brésil, ont été peu étudiés. Peu de spécialistes en sciences naturelles et sociales l´ont observé, échangeant des idées avec les habitants ou appliquant des questionnaires pour analyser et connaître ses caractéristiques et les problèmes régionaux.

Selon Andrade (1998) le Nord-est est présenté, soit comme une zone de sécheresse, soit comme une région de grandes plantations de canne à sucre aux mains de propriétaires d´usine sucrière, soit comme une région sous-développée, à cause du faible revenu *per capita* de ses habitants. Quelques auteurs s´accordent à n´inclure dans le Nord-Est que les États du Ceará, Rio Grande do Norte, Paraíba, Pernambuco et Alagoas; d´autres étirent la région vers le Nord-Ouest, en incorporant le Piauí et le Maranhão; d´autres encore l´allongent vers le sud et assimilent les États de Sergipe et une partie de Bahia, jusqu'à la hauteur du Recôncavo.

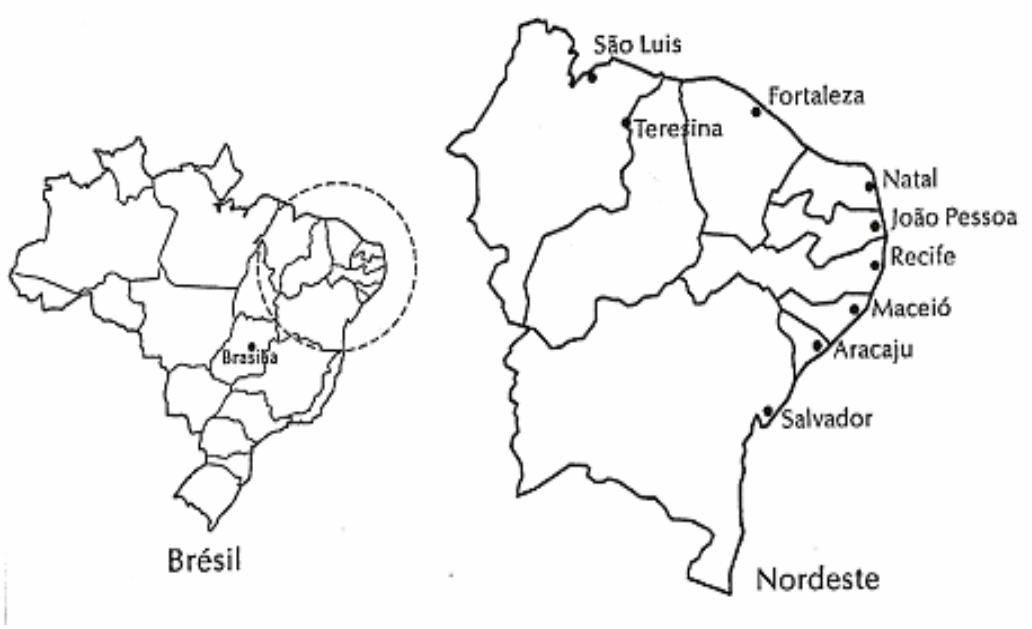

Figure 3: Le Brésil et la région du Nord-Est
Source: Tonneau *apud* Sabourin et Caron, 2004

La géographie conventionnelle divise le Nord-Est brésilien entre les zones du littoral, "agreste et sertão". Ces derniers forment le semi-aride, comprenant 70% du territoire du Nord-Est et 13% du Brésil, avec 63% de la population nordestine et 18% de la population brésilienne. Il présente une grande diversité de cadres naturels et socio-économiques. Le domaine de la Caatinga comprend 925.043 km^2 ou 55,6% du Nord-Est brésilien (MMA, 2004)..

Selon Ribeiro (2002) au-delà de la bande nordestine des terres fraîches et fertiles de *massapé*, couvertes d´abondantes forêts et où se concentrèrent les moulins à sucre, depuis le littoral encore humide de l´agreste, jusqu'aux extensions semi-arides des caatingas. Toute cette aire forme une vaste extension de végétation clairsemée, limitée, d´un côté, par la forêt de la côte atlantique, de l´autre, par la forêt amazonienne et au sud, par les zones de forêts et de plaines naturelles.

Le semi-aride comprend de façon prédominante le domaine des "caatingas", à savoir, celui des savanes et steppes à épineux, comme une formation végétale originelle. Le binôme caatinga et la faible pluviosité caractérisent la région semi-aride. Le domaine des caatingas est l'un des trois espaces semi-arides de l'Amérique de Sud, comprenant le domaine du nord du Vénézuela et de la Colombie (l'espace «guajira») et la diagonale sèche du Cône Sud, depuis la Patagonie jusqu'au Piémont des Andes, les déserts du nord du Chili jusqu'à l'Équateur et Pérou. Le–sertão du Nord-Est brésilien est la région la plus homogène du point de vue phisiographique et écologique.

L'originalité du sertão du Nord-Est brésilien consiste en un ensemble d'aspects typiques et singuliers: climatique, hydrologique et écologique, où vivent plus de 21 millions de personnes. C'est la région semi-aride la plus peuplée du monde, avec une structure agraire concentrée. Ses caractéristiques sont le climat semi-aride régional, très chaud et sec selon les saisons (AB'SABER, 2005). La population de la zone semi-aride (937 000 km^2) représente 33% de ce total.

Selon AB´SABER (2005), il n'existe pas de meilleur thermomètre pour caractériser le Nord-Est sec que les extrêmes de la propre «caatinga», d'étendue relativement continue. Comme l´indiquent les isohyètes de 750 à 800 mm par an, les caatingas, enveloppent les sertões – depuis le Nord-est de Minas Gerais et la vallée moyenne inférieure du fleuve São Francisco jusqu'aux États du Ceará et du Rio Grande do Norte. Ce sont les limites des espaces de la semi-aridité.

La végétation habituelle est formée de pâturages naturels, clairsemés et secs, et d´arbustes chétifs qui expriment dans leurs troncs et rameaux tortueux, dans leur feuillage massif et dur, la pauvreté des terres et l´irrégularité du régime des pluies. Dans les caatingas, la végétation atteint un maximum d´adaptation à la sécheresse du climat. Les cactées, les épineux et les plantes xérophiles prédominent, organisés pour condenser l´humidité atmosphérique des aubes fraîches et conserver dans leurs feuilles fibreuses et leurs tubercules, les eaux de la saison des pluies.

Lorsque les premières pluies arrivent, réapparaissent de nouvelles feuilles sur les arbres et les arbustes. Le paysage reverdit. La présence d'eau dans la couche superficielle des sols, combinée avec une forte luminosité, rétablit la fonctionnalité de la photosynthèse.

Depuis la moitié du XIXe siècle, les sécheresses nordestines sont relatées comme étant un grave problème national. Mais celles-ci ne doivent pas occulter le fait que les habitants souffrent aussi de rapports sociaux tout aussi féroces: il existe, entre le pouvoir fédéral et les habitants du sertão accablés par la sécheresse, une couche puissante de «colonels» qui contrôlent la vie du sertão et monopolisent, non seulement les terres et le bétail mais aussi les postes de commandement et les opportunités de travail dans la structure de l´État. Ils se montrent plus touchés par la perte de leur bétail que par le fléau qui s´abat sur les travailleurs du sertão.

Chaque sécheresse se transforme en une opération politique qui draine des sommes fabuleuses pour l´ouverture de routes et la construction de barrages. Pendant les dernières décennies, d´importantes sommes d´argent fédéral ont été concédées pour venir en aide aux populations nordestines atteintes par la sécheresse. En fait, cet argent a servi à payer la construction de milliers de barrages, grands et petits, qui ont enrichi plus encore les grands propriétaires, en leur garantissant de l´eau pour leur bétail pendant les sécheresses et des larges routes pour déplacer les troupeaux à la recherche de pâturages frais. Une «industrie» de la sécheresse s´est implantée.

Le premier registre de la sécheresse au Nord-Est date de la fin du XVIe siècle mais, en raison de la régularité avec laquelle elle se produit, on considère qu´elle existait déjà avant la colonisation portugaise. À mesure que la population s´est élargie, les problèmes se sont aggravés, les forêts de caatinga ont été dégradées ou même éliminées et les réserves d´eau sont devenues insuffisantes.

Tableau 5
Disponibilité des ressources hydriques par régions du Brésil

Région	**Ressources Hydriques (surface)**	**Surface (ha)**	**Population**
Norte	68,50%	45,30%	6,98%
Centro-Oeste	15,70%	18,80%	6,41%
Sul	6,50%	6,80%	15,05%
Sud-Est	6,00%	10,80%	42,65%
Nord-Est	3,30%	18,30%	28,91%

Source: Secretaria de Recursos Hídricos do Ministério do Meio Ambiente, 2006. In CODES, PTDRS, 2007

La classification varie elle aussi, selon les organismes gouvernementaux. La Superintendance de Développement du Nord-Est (*Superintendência de Desenvolvimento do Nord-Est*) SUDENE, étendait ses actions de planification sur une surface qui allait du Maranhão jusqu'au nord de Minas Gerais tandis que la *Banco do Nordeste* en restait à la délimitation du Polygone de la Sécheresse, excluant le Maranhão mais incluant une partie du bassin du São Francisco dans le territoire de Minas Gerais. A partir de 1966, l´*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística – IBGE*, établit une nouvelle division du Brésil en grandes régions géographiques et considère que les États de Maranhão, Piauí, Ceará, Rio Grande do Norte, Paraíba, Pernambouco, Alagoas, Sergipe et Bahia font partie du Nord-Est.

Le sertão est une zone où prédomine l'élevage de bovins, ovins et caprins et l'Agreste est agricole et d'élevage d'ovins, caprins et bovins, avec une polyculture-élevage prédominante.

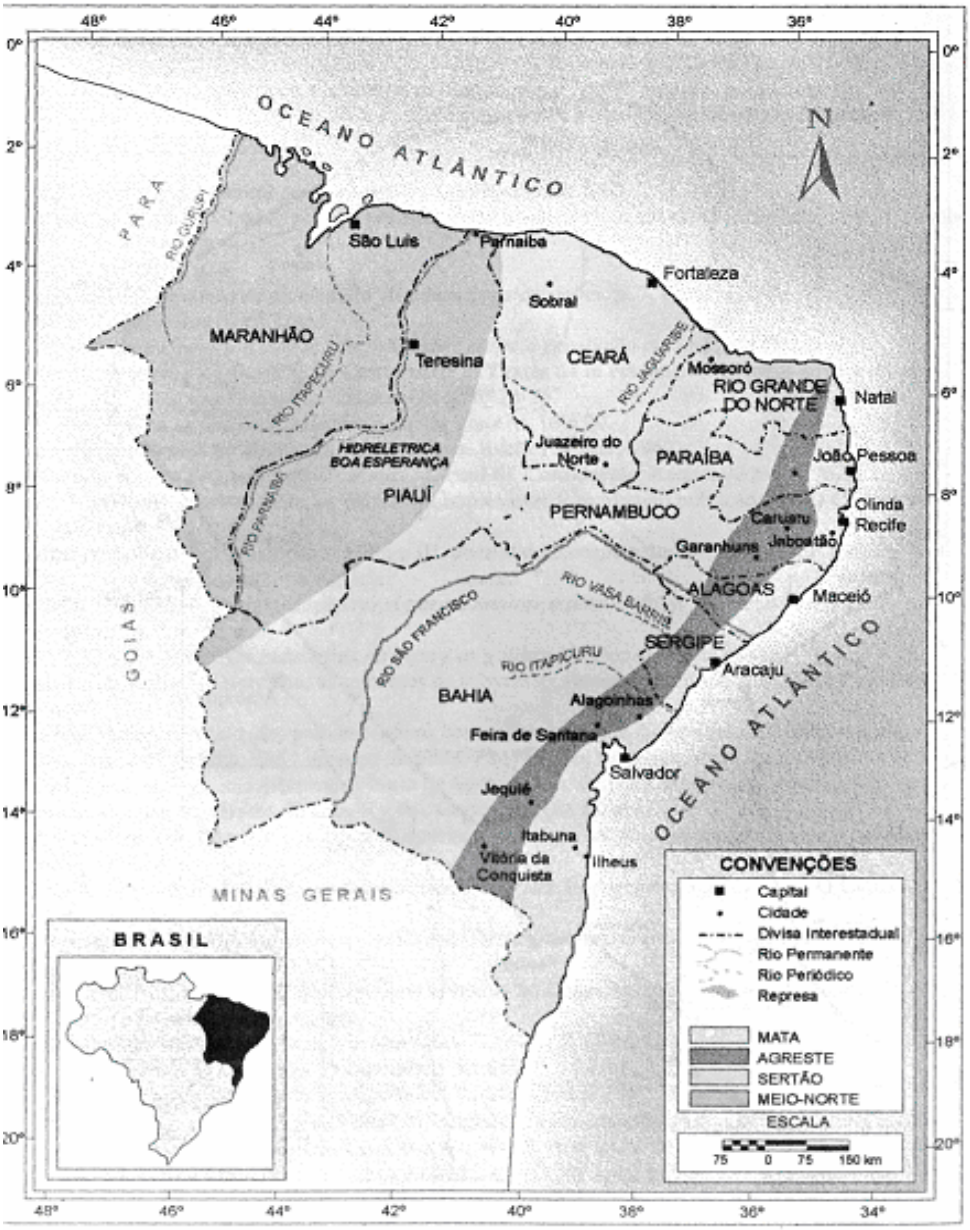

Figure 4: Régions géographiques et principales villes du Nord-est.
Source: *In* ANDRADE (1998)
Note : Mata (forêt tropicale), Agreste, Sertão (steppe), Meio-Norte.

5.2. Histoire de la formation sociale du sertão nordestin

5.2.1 Les sesmarias

La valorisation économique du Nord-Est par la communauté portugaise au Brésil a été réalisée à partir de l'établissement du système étatique des «capitanias hereditárias» et des gouvernements généraux dans le XVIe siècle. La division territoriale du Brésil commence avec les capitaineries. La Couronne Portugaise, afin de permettre l'occupation du Brésil, faisait don de vastes étendues de terres aux personnes qui gagnaient la confiance du roi, avec des pouvoirs militaires et administratifs. Les bénéficiaires devenaient propriétaires privés de 20% de la surface de leur «capitainerie» et étaient obligés de distribuer les 80%

restant, à titre gratuit, sous forme de «sesmarias» sans dépendance personnelle à l'égard de ces donateurs (GORENDER,1992).

La répartition de la terre au Brésil s'est faite à partir de la donation de «sesmarias»[15]. Au Portugal, la loi des «sesmarias» du Roi D. Fernando I, a établi une restriction au droit de propriété, déterminant l´attribution de la propriété des terres non utilisées au roi ou à la Couronne, à l'Église et à l'aristocratie. Toutes les terres du Brésil étaient originalement exonérées de prélèvements féodaux (cens, corvées, dîmes). Les «sesmeiros» étaient ceux qui recevaient les terres. Ils appartenaient à la basse noblesse ou à la bureaucratie portugaise. Selon GORENDER (1992), la législation des «sesmarias» ne prévoyait pas de droit total sur l'exploitation puisque la donation étant subordonnée à la clause de cultiver, elle était donc réversible. En réalité, prédominait la force des latifundiaires, qui conservaient la propriété de vastes superficies, supérieures à leur capacité de mise en valeur.

Les sesmeiros à qui il avait été attribué plus de terres qu'ils ne pouvaient en mettre en valeur ont commencé à en louer à des paysans sans terre, et même parfois à vendre leurs droits d'usufruit à des tiers qui sont ainsi devenus à leur tour sesmeiros.

Les premiers domaines fonciers du sertão sont conquis au XVIIe siècle sur les terres des tribus indiennes Tupi. Ce sont de véritables empires, les sesmarias. Elles sont attribuées par les capitanias, représentant la couronne portugaise, aux nobles, aux grands propriétaires fonciers, aux seigneurs de la terre, appelés colonels ou fazendeiros. Les sesmarias sont mesurées en lieues de chaque côté des cours d'eau, sans limite physique précise. La colonisation est caractérisée par la concentration foncière, l'imprécision des limites de propriété, l'absentéisme des propriétaires terriens et la faiblesse des investissements dans le secteur agricole. La figure suivante montre, au long des siècles, le processus de colonisation, d'expansion et de formation du territoire brésilien selon les cycles économiques.

Selon Andrade (1998), une civilisation *sui generis* s´est développée dans le sertão. Les grands propriétaires de *sesmarias* (les *sesmeiros*) maintenaient quelques parcs pour le parcage nocturne dans les meilleurs endroits de leurs propriétés, sous la responsabilité d´un vacher qui était soit un esclave de confiance, soit un *agregado* (une personne qui vivait de faveurs, dans la propriété) qui recevait comme rémunération, le quart des veaux) et poulains. Le grand propriétaire, dans le sertão, pratiquait un système de production d'élevage extensif de bovins.

5.2.2 L'exploitation du bois de braise (Pau Brasil)

Au début du XVIe siècle, l'exploitation du «bois de braise» (Pau Brasil), dont on pouvait extraire un colorant de teinte rouge pour la teinture des textiles, a très tôt commencé sur le littoral atlantique du Nord-Est et devint ainsi la première activité destinée à l'exportation.

[15] Garcia D'Avila et ses descendants, établis dans la maison-fort de la baia de Tatuapera – la fameuse Casa da Torre – bien que n´ayant pas de richesses minérales, ont donné la plus grande importance à l'élevage bovin, dès le Gouvernement de Tomé de Sousa, lorsqu'il s´agissait d´obtenir des donations de terres, sesmarias, qui ont pénétré dans le sertão jusqu'au fleuve São Francisco. La faim n'a toutefois pas été empêchée. Ils ont construit les plus grands latifondia du Brésil.

Mais celle-ci ne permettait guère d'enrichir un très grand nombre de colons et la culture de la canne-à-sucre est alors bien apparue dès la seconde moitié du XVIe siècle, comme plus lucrative.

5.2.3 Les grandes plantations de canne à sucre (plantations esclavagistes)

La production de sucre pour l'exportation vers l'Europe est devenue l'activité prédominante sur toute la frange côtière et forestière du nord-est («zona da mata»), mais la seule chasse aux Indiens ne permettait pas de répondre à la totalité des besoins en force de travail: et ceux-ci étant très élevés, ils ne purent être totalement satisfaits qu'en ayant recours à l'importation d'esclaves en provenance d'Afrique noire (DUFUMIER, 2004).

Les plus grands propriétaires esclavagistes détenaient aussi les moulins hydrauliques destinés au broyage de la canne (engenho de açúcar). Les colons moins bien dotés en terres devaient se satisfaire de moulins à traction animale (trapiches) et les fermiers (lavadores) dépourvus de moulins étaient contraints de vendre directement la canne à sucre sans aucune transformation. Quelques agriculteurs libres, mais pauvres, eurent le droit d'exploiter de petits lopins à la périphérie des grands domaines en échange d'un travail non rémunéré au profit des propriétaires fonciers. Ces "moradores" pouvaient y cultiver des plantes alimentaires (manioc, maïs, haricot, etc), y élever du bétail et commercialiser leurs éventuels excédents. Leurs techniques culturales étaient strictement manuelles et leur maigre production n'a jamais été suffisante pour nourrir l'ensemble de la population (DUFUMIER, 2004).

La force de traction animale fut utilisée pour le transport de la canne à sucre et pour actionner les moulins. Tant qu'il fut possible d'importer des esclaves en abondance, l'outillage agricole est resté, pour l'essentiel, manuel : sabres d'abattis (machette), houes, bêches, serpettes (DUFUMIER, 2004).

Les grands propriétaires ont acquis de grandes étendues de terres du sertão à partir du régime des sesmarias, depuis la période des «capitanias hereditarias». L'occupation du sertão à l'intérieur de la colonie, à partir de du XVIe siècle est faite par l'élevage extensif de bovins. Le sertão accomplit la fonction de fournisseur de viande («charque») et de produits agricoles de première nécessité sur le littoral. La «zona da mata», forêt tropicale humide, était quant à elle occupée par les grandes exploitations de canne-à-sucre destinée à l'exportation dans le système esclavagiste colonial. Les «senhores de engenho» du littoral étaient eux-mêmes les propres «sesmeiros» du sertão. C´étaient donc entre les mains des mêmes grands propriétaires fonciers que se concentraient les terres du littoral et du sertão.

Il y avait donc une intégration entre l'économie sucrière du littoral (vers le marché extérieur) et l'économie du sertão et la production de biens de première nécessité, centrée sur la concentration de la propriété foncière. Le «senhor de engenho» était le *sesmeiro* et le grand propriétaire des terres et des troupeaux bovins du sertão.

Les différents groupes indigènes qui dominaient les caatingas du sertão ne voyaient pas d´un bon œil la pénétration de l´homme blanc qui arrivait avec son bétail, ses esclaves et *agregados,* pour s´installer sur les rives les plus fertiles. Ils construisaient des maisons et organisaient des parcs à bestiaux entourés par des clôtures en bois et lâchaient les

troupeaux dans les pâturages. Les indiens étaient contraints de fuir dans les montagnes ou les caatingas inter-fluviales où l´eau manquait pendant toute l´année (ANDRADE, 1998). Les indigènes, privés de leur chasse et de la pêche, considéraient qu´ils avaient le droit d´abattre les bœufs et les chevaux (ceux-ci s'attaquaient aux cultures des indigènes) des colonisateurs, ce qui provoqua finalement la guerre.

5.2.4 Les quilombos

Les Noirs qui parvinrent à fuir l'esclavage n'ont pas tardé à constituer de petites sociétés autonomes (quilombos) dans les régions situées plus à l'intérieur (agreste, sertão) et à y pratiquer une agriculture vivrière sur abattis-brûlis au cours des XVIe et XVIIe siècles. Plus ou moins associée à l'élevage de petits ruminants sur les friches herbacées et arbustives, celle-ci fut aussi le fait de producteurs restés libres, principalement indiens ou métis (caboclos), qui n'hésitaient pas à pénétrer toujours plus avant dans des zones reculées (DUFUMIER, 2004).

La formation d'une agriculture paysanne ou familiale dans l'agreste et le sertão semi-aride est due au surgissement des communautés de «quilombos» tout au long de l'histoire, formées par les esclaves ayant quitté les exploitations des «senhores de engenho». Ces communautés se sont formées, en général, loin des villes, avec lesquelles elles entretenaient des rapports d'échange de produits agricoles, car les esclaves fugitifs pratiquaient l´agriculture et l´élevage de caprins et d'ovins destinés à la fois à l'autoconsommation et aux petits échanges avec les villes et villages (DUFUMIER, 2004).

5.2.5 Les bandeirantes – occupation progressive de l'agreste et du sertão (minifundisme)

Le sucre put assurer la prospérité de la région «nordestine» jusqu'à la fin du XVIIe siècle, époque à laquelle la concurrence antillaise commençait à faire sentir ses effets. A la recherche de métaux précieux et d'indiens à réduire en esclavage, nombreux ont alors été les groupes d'aventuriers qui entreprirent de brutales expéditions dans les régions «inconnues» de l'intérieur en remontant les vallées du São Francisco et de quelques autres fleuves de moindre importance. Beaucoup de bandeirantes ont péri au cours de ces expéditions, rarement fructueuses. Il fallut en réalité attendre 1699 pour que de l'or et des diamants soient découverts en quantité relativement abondante, dans ce qui s'appelle aujourd'hui le Minas Gerais et le Mato Grosso (DUFUMIER, 2004).

Au cours des XVIe et XVIIe siècles, le sertão du Nord-est a été intégré à la colonie portugaise par des mouvements de populations originaires de Salvador et Olinda. Ces deux villes étaient au centre des terres fertiles du massapé[16] destinées à la production sucrière et qui commandaient la sortie vers les *sertões* où l´on pratiquait l´élevage de bétail et de chevaux - indispensables aux moulins à sucre et à l´approvisionnement des centres urbains en plein développement. Dans l´État de Bahia, les chercheurs d'or et d'argent nommés

[16] Terre argileuse des Etats de Sergipe et Bahia, formée par la décomposition des calcaires crétacés, presque toujours noire, très bonne pour la culture de la canne-à-sucre. Dans le Sud du Brésil, elle indique un sol argileux provenant de l´altération des roches de granite (vertisols). (HOLANDA, Aurélio Buarque. Pequeno Dicionário da Língua Portuguesa. Rio de Janeiro: GAMMA, 11^{a} ed.).

"*entradistas*" remontaient les fleuves Jequitinhonha, Paraguaçu, Itapicuru et Real à la recherche de mines qui leur assureraient des richesses.

5.2.6 Les grandes exploitations d'élevage extensif dans le sertão

L'expansion des pâturages s'est opérée spontanément par la dispersion des graines d'herbes, par le vent et le bétail divaguant. Les terres appartenaient nominalement à la Couronne Portugaise et étaient concédées gratuitement, sous forme de *sesmarias*, à ceux qui méritaient les faveurs de la royauté. Au début, les propriétaires de moulins de la côte étaient eux-mêmes *sesmeiros* des bords du sertão et pratiquaient l´élevage du bétail dont ils consommaient la viande. A la fin du XVIe siècle, cette activité est devenue la spécialité d'éleveurs héritiers des premiers sesmarias qui ont formé le groupe des plus grands propriétaires de latifundia du Brésil. Le sertão semi-aride, fournissait de la viande à la région sucrière.

Dans ce système, les parcs pour le parcage nocturne étaient toujours installés près des rares réserves permanentes d´eau et pas trop loin des barrières naturelles où le bétail pouvait satisfaire ses besoins en sels. Chacun des troupeaux était alloté et chaque lot était remis à des vachers, avec un contrat de location à part de fruit: un quart des animaux revenant au vacher et les trois quarts aux propriétaires.

Ces activités pastorales, réalisées dans des conditions climatiques dures, celles des sertões couverts de pauvres pâturages et de grandes étendues sujettes aux sécheresses périodiques, ont structuré la vie et le type d´animal. Selon Ribeiro (2002), le bétail et les «fazendeiros» ont pénétré de plus en plus à l´intérieur des terres jusqu'à finalement occuper, avec la permission de la couronne portugaise, après trois siècles, presque tout le sertão intérieur, conformément au régime des sesmarias qui établissait l'extension des sesmarias, du littoral atlantique jusqu'au sertão.

Dans ce processus d´expansion, du XVIe à la fin du XVIIIe siècle, tout le sertão a été occupé et entrecoupé de chemins ouverts par le piétinement des troupeaux de bœufs qui avançaient, d´étape en étape, située chacune dans des endroits où l´eau permanente et des pâturages leur permettaient de se reposer. Plusieurs de ces lieux d'étapes se sont transformés en bourgs et en villes, où fonctionnaient des marchés de bétail venus des régions semi-arides.

5.2.7 L'Or de Minas Gerais

Le Brésil connut ensuite une véritable «ruée vers l'or» en direction du plateau central. L'exploitation des mines, exigeante en main-d'œuvre, n'a pas manqué de provoquer la hausse sensible du prix des esclaves, au point d'entraîner le déclin relatif des grandes domaines sucriers du Nord-Est qui ont dû subir aussi, tout au long du XVIIIe siècle, la concurrence des plantations établies aux Antilles par les Hollandais et les Français. Ce déclin de la production sucrière fut à l'origine d'une concentration foncière encore plus accrue sur la frange littorale. Les propriétaires qui sont parvenus à vendre leurs plantations de canne à sucre se sont ensuite installés, pour la plupart, dans l'arrière-pays du Pernambouc y de Bahia pour y faire cultiver le cotonnier (DUFUMIER, 2004).

Pendant le cycle de l´or, les régions de l'intérieur, comme le sertão nordestin, ont continué à accomplir la même fonction qu'auparavant, à l'époque de la croissance de l'économie sucrière: la région fournissait des aliments, viande et animaux, comme les ânes, bovins et chevaux, afin de transporter les pierres précieuses des régions de minération – avec la même division interne du travail. Ce nouveau cycle, pendant le XVIIe siècle, a stimulé une nouvelle exploitation du sertão semi-aride et la valorisation des terres pour l'élevage extensif de bovins pour la production de viande et de cuir.

Selon Sabourin et Caron (2004), au cours du XVIIIe siècle, la croissance économique du secteur minier dans l'État de Minas Gerais et la crise du secteur sucrier entraînent une crise de l'économie nordestine et le déplacement du bassin de production bovine vers le sud du Brésil. Les énormes latifundia commencent à se fractionner.

5.2.8 Les grandes exploitations cotonnières

Le coton a provoqué, dans la moitié du XVIIIe siècle, une révolution agraire dans l'Agreste nordestin. Plusieurs facteurs ont contribué à son développement: l'augmentation de la population et la conséquente augmentation de la consommation de tissus ordinaires, comme «l'algodãozinho», la découverte de la machine à vapeur et son emploi dans l'industrie textile dans l'Angleterre et la conséquente Révolution Industrielle; l'ouverture des ports aux nations amis par D.João VI, en 1808, et les événements politiques internationaux comme la Guerre de Sécession, éliminant du marché international les concurrents avec des meilleurs produits et des techniques plus avancées que dans le Nord-est brésilien.

Entre 1750 et 1940, le coton a été l'un des principaux produits nordestins et l'unique culture qui a disputé, avec la canne-à-sucre, les terres et les hommes. Le coton était planté par les grands propriétaires fonciers, mais aussi par les petits propriétaires et «posseiros».

5.2.9 Le marché de la terre et le renforcement du pouvoir des latifundiaires

- les enclosures

A partir du XVIIIe siècle, dans le sertão nordestin, les sesmarias ont été divisées pars les travessões, qui séparaient les terres de culture et les terres d'élevage. Ces «valados» ou travessões étaient fait de murets en pierre et des haies vives en cactus. Ces clôtures pouvaient être modifiées au bon gré des propriétaires fonciers qui les déviaient parfois pour mettre des surfaces de pâturages en défens et imposaient des restrictions aux vachers et aux paysans pauvres pour la mise en culture des espaces situés dans les champs ouverts.

- la Loi de Terres de 1850

Dans le XVIIIe siècle, suite à l'arrivée d'immigrants européens dans le Sud du Brésil et sous la pression des grands propriétaires fonciers, le gouvernement de l'empire brésilien promulgue la loi de la Terre de 1850 qui contribue à créer un marché de la terre et consacre ainsi le foncier comme une marchandise qui s'achète, se loue, se vend, se cède en gage. Et c'est désormais sous l'effet des ventes et achats de terres que se trouve confortée la concentration foncière: l'agriculteur minifundiaire court aussi toujours le risque de devoir migrer à l'extérieur de sa région d'origine.

- les cultures fourragères – un début d'intensification fourragère au sein des exploitations familiales de taille moyenne

A partir de la deuxième moitié du XXe siècle, la mise en place de ces cultures fourragères est allée de pair avec le phénomène des enclosures, chaque exploitant pouvant pleinement en bénéficier, sans crainte de voir ses terres pâturées par les animaux des voisins. Clôturage des parcelles et expansion des cultures fourragères ont permis un accroissement très sensible de la production de viande bovine et de lait de vache dans cette région.

Une économie paysanne est née et a pu se développer au sein des zones d'exploitations familiales, de plus en plus nombreuses. Dans les zones les plus arides, les caprins, mieux adaptés à la sécheresse et aux besoins de consommation des familles paysannes, sont préférés aux bovins. L'incertitude climatique rend aléatoire toute activité agricole, pratiquée dans la plupart des cas pour subvenir aux besoins de consommation. Les cultures occupent de petites surfaces clôturées. Certains produits sont vendus comme le fromage, les graines de ricin et les petits ruminants pour acheter d'autres produits, le poivre, le sel, les tissus et le café, entre autres (SABOURIN et CARON, 2004).

Les posseiros cultivaient des plantes alimentaires telles que le maïs et le haricot et élevaient quelques ovins et caprins. Ils s'alimentaient de céréales (maïs), légumes secs (fèves, haricots), de lait, de viande, et de quelques fruits sauvages. L'élevage donnait lieu aussi à une production de cuir pour le marché intérieur. Une véritable civilisation du cuir a vu ainsi le jour, avec une production d'ustensiles et de meubles en cuir.

Au cours du XXe siècle, les terres les plus pauvres où le bétail ne pouvait s´accroître, ont été destinées à l´élevage de caprins, devenu l´unique viande accessible aux vachers. Selon Ribeiro (2002), ces lieux étaient en fait des lieux d´élevage de bétails et de caprins: les bœufs pour la vente, les caprins pour la consommation et les hommes pour l´émigration.

Au cours de l'histoire, s´est structurée une population dotée d´une culture propre, la culture du sertão, selon Ribeiro (2002), marquée par la spécialisation dans l´activité pastorale, par la dispersion spatiale et par des traits caractéristiques, identifiables dans leur mode de vie, l´organisation de la famille, la structuration du pouvoir du «colonelisme», les vêtements typiques, les fêtes saisonnières, la diète, le style culinaire, une certaine vision du monde et une religiosité tournée vers le messianisme.

5.2.10 Les mouvements migratoires (départ des plus pauvres) vers les villes et vers la forêt amazonienne

Malgré l'émergence d'exploitations agricoles familiales de taille moyenne, les sertões sont restés de vastes réservoirs de force de travail bon marché qui vivent, aujourd'hui, en partie, des contributions envoyées par les *sertanejos* émigrés pour nourrir leur famille.

Avec l´augmentation de la population, les zones de pâturage se sont transformées en des lieux d'habitation d´où partent de grands contingents de main-d´œuvre, expulsés vers d´autres régions. Les premiers hameaux commencent à surgir et des groupes de pionniers se sont formés, qui ont pénétré la forêt amazonienne pour y exploiter le caoutchouc. D´autres se sont déplacés pour ouvrir de nouveaux fronts agricoles vers le Sud et y

augmenter les populations urbaines, chaque fois qu´un essor de l´industrialisation exigeait des masses de main-d´œuvre non qualifiée.

Les migrants étaient souvent accompagnés de leurs troupeaux. Les savanes (cerrados), steppes (caatinga) et prairies (campos) de l'intérieur sont devenus le siège d'un élevage bovin et caprin très extensif. En l'absence de toute clôture, le bétail était conduit et surveillé par des vachers au sein de très vastes exploitations (fazendas). La production principale exportée était le cuir. Le lait était destiné à l'autoconsommation des éleveurs et de leurs «patrons». La viande séchée (charque), produite en abondance dans l'extrême sud du pays, alimentait surtout le marché intérieur (DUFUMIER, 2004).

Les "sertanejos" ont vécu de fréquentes périodes d'exode rural à partir de la deuxième moitié de XIXe siècle. Au début du XXe siècle, le *sertanejo* a aussi émigré en direction de la région amazonienne, afin de travailler dans l'économie du caoutchouc. Ce fût un autre flux migratoire du Nord-Est vers l'Amazonie. Le *sertanejo* est devenu la force de travail des grands producteurs et commerçants de caoutchouc et de l'État dans les projets de construction des chemins de fer.

La grande région du Nord-Est sec remplit le rôle historique de fournisseur de main-d'œuvre peu chère pour plusieurs pôles d'expansion et de croissance du Brésil: pour le cycle du caoutchouc de l'Amazonie depuis la fin du XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle, vers São Paulo, depuis la décennie de 1930 et, avec plus d'intensité, à partir de la construction de l´autoroute Rio-Bahia.

Pendant cinquante ans, de nombreuses familles nordestines se sont déplacées le long de la vallée du São Francisco, de Juazeiro dans l'État de Bahia jusqu'à la ville de Pirapora, et vers la ville de Belo Horizonte (dans l'État de Minas Gerais), dans l'État de São Paulo, et le nord de l'État du Paraná, pendant la construction de la ville de Brasília, dans le centre du pays. Les mouvements de la population rurale ont été importants, principalement vers les fronts pionniers et le sud du Brésil.

Les zones de pâturages indivis consacrés à l'élevage extensif ont été transformées en espaces d´«élevage» d´individus, dont sortent des contingents de main-d'œuvre à la demande des autres régions du Brésil. Les sertões sont devenus de vaste réservoirs de force de travail, et passant à vivre avec les contributions des «sertanejos» émigrés. Émigrent les «sertanejos» qui tendent à se fixer dans les zones les plus riches du Brésil. Ce sont ceux dans lesquels la société «sertaneja» a investi suffisamment, les éduquant au travail. Il s'agit des personnes éduquées qui quittent leur région d'origine, au moment même où ils auraient dû rester et développer leur région (RIBEIRO, 2002).

Une partie énorme de *sertanejos* s'est trouvée obligée d'aller grossir les fronts pionniers pour l´ouverture de nouvelles aires d´exploitation. Leur destin est celui d'itinérants, créateurs de "niches" qu´ils abandonnent lorsqu´arrive le grand propriétaire foncier. L´expérience amère des successives expulsions les empêche de tenter une culture qui ne soit pas de cycle annuel, ce qui aggrave encore leur condition de misère.

L'autre rapport de travail du Sertão est le «cambão»: l'agriculteur locataire est obligé de payer au propriétaire de la terre un jour de travail gratuit par semaine. Les Ligues

Paysannes ont combattu ce rapport social, avec en tête le député Francisco Julião, dans les États de Paraíba et de Pernambuco, pendant les années 1950 et 1960.

Les famines consécutives aux sécheresses (secas) du sertão ont été à l'origine de puissantes vagues migratoires successives en direction au Sud-Est du pays et des pourtours forestiers du bassin amazonien, dans les États du Maranhão et du Pará. Cet exode précoce des «nordestins» n'est pas pour autant parvenu à compenser totalement l'accroissement démographique dans les zones de départ; de plus en plus nombreux ont été, dans le Nord-Est, les paysans minifundiares et sans terre en proie à la misère et à une sous-alimentation chronique. Des ligues paysannes (ligas camponesas) commencent même à s'organiser, au grand dam des propriétaires fonciers, pour revendiquer un accès plus juste à la terre, mais celles-ci seront brutalement réprimées après le coup d'État militaire de 1964 (DUFUMIER, 2004).

Entre 1945 et 1964, les travailleurs ruraux se sont organisés en ligues, syndicats, confédérations, revendiquant la réforme agraire et la propriété de la terre.

En accordant de nouveaux droits aux travailleurs ruraux, le Statut du Travailleur Rural promulgué en 1962 a incité les "fazendeiros" à expulser les «posseiros» et «moradores» domiciliés au sein de leurs grands domaines. Il en a résulté une concentration de travailleurs dans de petites villes misérables à la marge des grandes propriétés foncières. Ces travailleurs ne disposant plus de petits lopins pour leur auto-subsistance n'eurent plus que leur force de travail à vendre. La disparition des vieux rapports sociaux de dépendance personnelle à l'égard des "fazendeiros" et l'établissement de nouveaux rapports fondés sur le salariat ont été qualifiés par certains auteurs de «modernisation conservatrice».

Soucieux de mettre fin à l'agitation sociale qui prévalait dans les campagnes et les grandes villes, les militaires promulguent très vite, en novembre 1964, une loi portant sur le «statut de la terre». Sans exclure totalement la possibilité d'exproprier et de redistribuer les terres des grandes propriétés les moins intensément mises en valeur, cette loi envisage d'accélérer la colonisation de terrains encore inexploités dans le Nord-Ouest. Deux institutions ont été créées pour mettre en œuvre cette nouvelle politique: l'Institut Brésilien de la Réforme Agraire (IBRA), responsable des redistributions foncières, et l'Institut National du Développement Agricole (INDA), en charge de promouvoir l'occupation de nouvelles terres. Ces deux organismes ont été contraints de fusionner pour former l'Institut National de Colonisation et Réforme Agraire (INCRA), afin de faciliter l'installation des paysans dans les zones de «frontière agricole». Les militaires encouragèrent ou organisèrent le déplacement des populations misérables du Nord-est au cœur même du bassin amazonien: la construction de voies de pénétration, telles que la route Brasília-Belém et la piste transamazonienne, devait ouvrir des terres sans homme pour des hommes sans terre, au plus grand mépris des populations indigènes vivant dans la forêt, considérées comme quantité négligeable (DUFUMIER , 2004).

Afin d'éviter la violence dans le milieu rural, les militaires ont répondu par ce statut juridique, mais celui-ci ne suffit pas à réprimer les conflits dans le milieu rural du fait de l'organisation clandestine de mouvements sociaux soutenus par les secteurs progressistes de l'Église Catholique.

L'oligarchie foncière n'a guère été inquiétée par la réforme agraire, durant la période de la dictature militaire (1964-1985). Le statut de la terre accordait théoriquement une relative protection aux paysans installés au sein des latifundia, en modifiant les conditions d'accès aux parcelles cultivables (fixation de nouvelles normes pour la rente à payer en échange de la tenure foncière, cotisations sociales à la charge des propriétaires), mais les gérants des grandes exploitations en ont vite conclu qu'il leur fallait expulser ces moradores et les transformer en ouvriers agricoles parqués à proximité des grands domaines, dans de petites bourgades aux conditions misérables (DUFUMIER, 2004).

Avec le Statut de la Terre, la dictature militaire a encouragé la modernisation du *latifundium*, contre les perspectives d'une réforme agraire, qui faisait partie du débat des années 1950 et 1960. Pendant cette période, dans le Nord-Est, les mouvements sociaux ruraux, organisés en syndicats et ligues paysannes, ont commencé à contester la structure des *latifundia* et à occuper les grandes propriétés de canne-à-sucre dans la Zone da Mata, littoral nordestin. Don Helder Câmara, de l'Église Catholique, est devenu un leader de ces mouvements sociaux ruraux, contestant la structure conservatrice de l'église et défendant la nécessité d'une réforme agraire. Après le coup militaire de 1964, les groupes organisés des travailleurs ruraux ont été persécutés.

A partir des années 1970, devant les inégalités foncières et les sécheresses successives, la population rurale du Nord-Est s'est déplacée vers les grandes villes afin de chercher des emplois ou travaux temporaires. La question de fond est le manque d'accès à la terre pour les minifundistes. Pendant ces années-là, les grands projets gouvernementaux ou associés au capital étranger ont généré plusieurs conflits ruraux. Il y eut alors un autre processus migratoire intense des populations nordestines vers l'Amazonie afin de travailler dans les projets d'État de construction d'autoroutes et d'exploitation de fer (le projet Carajás de la Compagnie Vale do Rio Doce) et dans les projets des grandes entreprises privées. Le capital industriel et financier a acheté de nombreuses terres en Amazonie, formant ainsi de vrais latifundia.

Souza (2007) affirme que plusieurs travailleurs, venus surtout du Nord-Est et du Centre-Ouest, arrivaient tous les jours en Amazonie pendant les années 1970 pour déboiser la forêt, travaillant comme esclaves, lorsqu´ils ne mouraient pas de «malaria», privés de soins et de droits. Le *latifundium* souhaitait le consentement de l'Église dans son œuvre de diffusion de la violence, basé sur les prélèvements fiscaux, l'expulsion des travailleurs de la terre, l'incorporation des indigènes dans le travail. Une histoire de génocide et de violation des droits.

Dans les années 1970, il y a eu un retour des organisations de lutte et de défense des travailleurs ruraux. En 1975, la Comissão Pastoral da Terra (CPT) a été créée avec l'appui de l'Église Catholique, selon les directrices du Concilio Vaticano II, de 1964, et de la Théologie de la Libération. Ce travail a commencé dans le milieu rural avec la population pauvre.

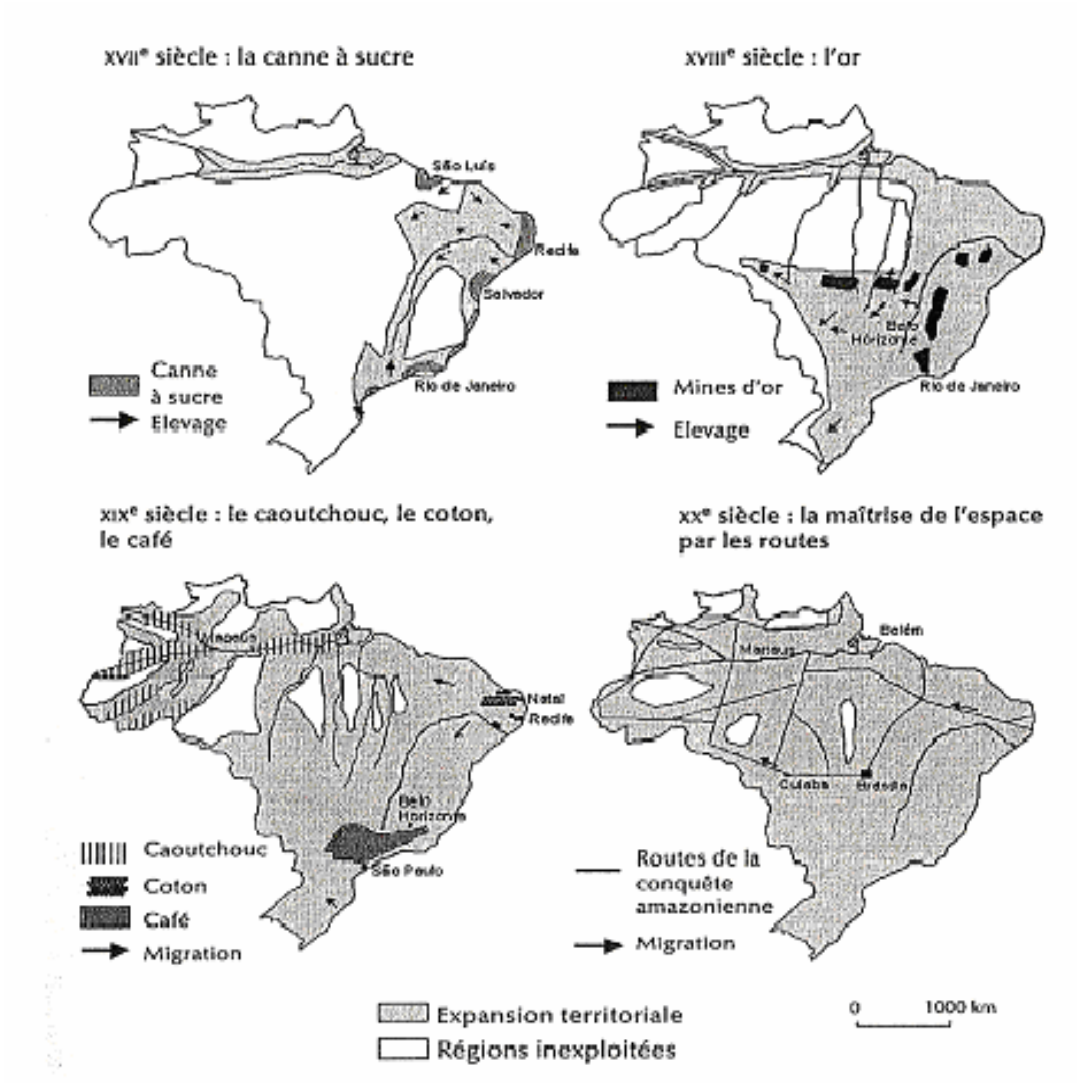

Figure 5: L'expansion territoriale : fronts pionniers et cycles économiques
Source: Thery *apud* Sabourin et Caron, 2004

Selon Dufumier (2004), faute de vouloir réaliser une véritable redistribution foncière dans les zones d'ancienne colonisation, mais soucieux de mettre fin aux affrontements les plus visibles, les gouvernements militaires se sont efforcés de canaliser les mouvements migratoires au travers d'une colonisation dirigée aux abords de la nouvelle route transamazonienne. Mais force est de reconnaître que malgré les moyens importants mobilisés pour ce faire dans les périmètres aménagés par l'État, on a observé une extension progressive des pâturages aux dépens de la forêt et des cultures. Il semble qu'en l'absence de réforme agraire, ce processus de réduction des espaces forestiers au profit des pâturages soit amené à se poursuivre dans l'avenir.

Récemment, le *sertanejo* a conquis, progressivement, une certaine conscience sociale[17]. Les immigrants *sertanejos* qui reviennent à leur terre d´origine contribuent à cette prise de conscience. Ils ramènent du sud, une image de régions progressistes où prédominent des

[17] Au cours de l'histoire, il y a eu plusieurs mouvements sociaux, comme la Guerre de Canudos, l'Insurreição Pernambucana, la Sabinada dans l'Etat de Bahia, la Balaiada dans l'Etat de Maranhão, la résistence des «quilombos», par exemple.

relations plus humaines et plus justes, des habitudes plus libres et plus ouvertes et un niveau de vie plus élevé. Ces ingrédients élargissent les horizons mentaux du *sertanejo* et réorientent ses énergies. Malgré l´éveil de sa conscience, l´homme du sertão n´assume pas encore une attitude de rébellion généralisée mais il adopte une attitude anticonformiste qui contraste avec sa résignation antérieure.

5.2.11 La situation actuelle: les différentes catégories sociales et leurs systèmes de production ou d'activité

Selon Andrade (1998), le Nord-Est, région la plus pauvre du Brésil, est en proie à de sérieux problèmes sociaux et écologiques. Cependant, malgré sa pauvreté, la région dispose de ressources qui permettraient son développement économique et sociale si l´on développait une politique visant les intérêts de la majorité de la population et non ceux des seules groupes dominants et si l´exploitation de ressources naturelles se faisait en respectant la préservation de l'environnement.

La stratification sociale du milieu rural du sertão du Nord-Est peut être envisagée, en grandes lignes, par la présence des latifundiaires (exploitants capitalistes), des minifundistes et des exploitants familiaux moyens. Ceux-ci co-existent dans toutes les régions où se trouve une structure foncière moins concentrée avec présence d'une agriculture familiale de taille moyenne.

Le grand sertão semi-aride du Brésil, et particulièrement de l'État de Bahia, présente historiquement une dichotomie entre la grande propriété foncière et la présence significative d'une agriculture familiale minifundiaire, localisée sur des superficies insuffisantes pour satisfaire à elles seules tous les besoins de la familles, obligeant celle-ci à recourir pendant longtemps à des activités non-agricoles.

La structure foncière locale et la présence ou l'absence de grands propriétaires terriens (fazendeiros) conditionnent les dynamiques pionnières. Ces grands propriétaires accentuent la pression sur l'espace et ses ressources. Ce sont eux qui historiquement sont les premiers à clôturer leur territoire, grâce aux moyens financiers dont ils disposaient eux-mêmes ou qu'ils étaient capables de mobiliser par le biais des projets publics de développement. La «pression» sur les ressources entraîne alors une généralisation rapide de l´enclos (SABOURIN et CARON, 2004).

La vie dans le sertão est associée à l´exploitation pastorale latifundiaire, les misérables activités extractivistes et les conditions difficiles de subsistance. Cette immense offre de main-d´œuvre, avide d´emploi, contribue à la compression des salaires au Brésil. La présence de ces contingents humains se révèle de manière dramatique lors des sécheresses qui assèchent la région semi-aride brésilienne.

Selon Silva et Guimaraes Filho (2006), la structure foncière est aujourd'hui l´une des principales responsables de la faible efficacité des systèmes productifs de l'agriculture familiale du semi-aride brésilien. La taille moyenne des exploitations est estimée à 16,6 ha, mais la situation apparaît bien grave quand on observe la distribution foncière. Presque 60% des exploitations ont des surfaces inférieures à 5 ha et plus de 80% n'en ont même pas 20. Seulement 3,4% des exploitations familiales présentent des surfaces supérieures à 100 ha.

Les paysans du Nord-Est ont été soumis à l'oppression de l'oligarchie foncière qui leur a refusé l'accès à la terre et les a contraint à migrer toujours plus en avant vers l'intérieur du territoire. Les colons n'ont pas vu cette conquête officialisée par le droit à la propriété. Surgit le paysan sans terre et cette exclusion foncière s'est accompagnée d'une exclusion politique: l'homme rural nordestin, prolétaire et marginalisé. Née avec le pacte colonial, l'élite a recherché son profit en fonction des besoins de l'extérieur, d'abord de la métropole portugaise puis du sud pauliste (TONNEAU, CLOUET et CARON, 2004).

La chronologie et la fréquence des sécheresses dans le Nord-Est brésilien permettent de considérer que ce phénomène a toujours été présent dans la région. Au XXe siècle, on a observé une petite augmentation de la fréquence des sécheresses, surtout dans les décennies 1980 et 1990, avec l´intensification du déboisement de la caatinga pour l'extension des pâturages artificiels à destination de l'élevage de bovins et celle des cultures fruitières irriguées dans les vallées du Rio São Francisco. Le tableau 6 montre les années et la fréquence des sécheresses au Nord-Est.

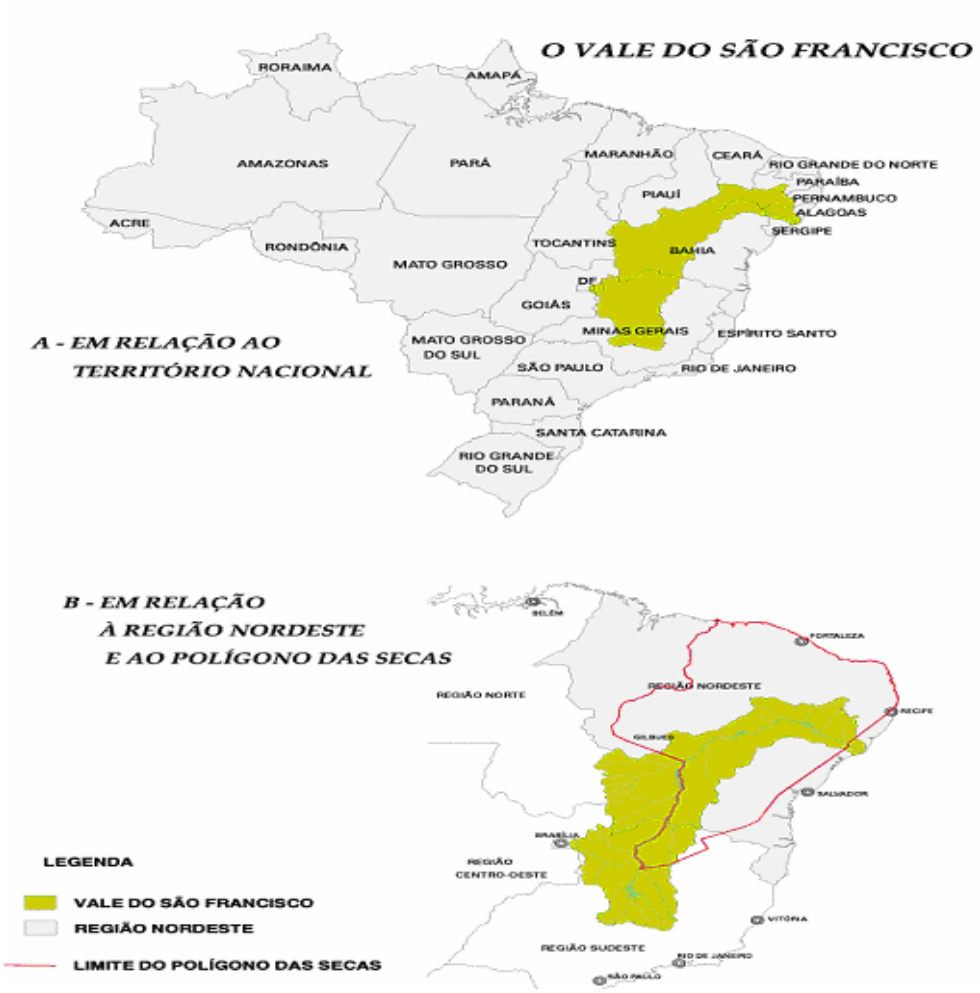

Figure 6: Polygone de la Sécheresse
Source: CODEVASF. Brasília. 2001.
Note: Par rapport la région Nord-est et au Polygone de la Sécheresse
Legenda - Légende
Vale do São Francisco – Vallée du São Francisco
Região Nord-Est – Région Nord-Est
Limite du Polygone de la Sécheresse

Le premier organisme fédéral permanent – le Département National des Travaux contre la Sécheresse - (*Departamento Nacional de Obras contra a Seca* – DNOCS) s´est transformé en une agence de clientélisme au service des grands éleveurs de la région. Plus tard, la Superintendance de Développement du Nord-est (*Superintendência de Desenvolvimento do Nordeste, SUDENE),* a été créée sur des bases relativement libres du clientélisme, en vue d´implanter une infrastructure capable de «dynamiser» l´économie régionale. Le programme a rencontré l´opposition des couches latifundiaires nordestines qui craignaient que le régime de la propriété ne soit affecté par son intervention.

Le Nord-Est a bénéficié d'énormes ressources financières, dérivant de financements gouvernementaux à travers la SUDENE, créée dans les années 1950, mais ceux-ci n´ont entraîné que des effets sociaux beaucoup moins importants que ce que l´on aurait pu espérer s´il y avait eu une réorganisation du régime de la propriété de la terre. Les facteurs institutionnels sont restés sous la garde de puissantes forces politiques dont les intérêts sont opposés à ceux de l'immense majorité de la population du sertão et qui continuent à exercer leur hégémonie. Classiquement, il s´établit une relation despotique entre le *sertanejo* et son patronat. Le sertanejo reste isolé dans le latifundium d´élevage, serviteur loyal, personnellement et politiquement parlant. La sortie désespérée pendant les périodes d´émigration massive est l´unique manière permettant au *sertanejo* de se libérer de l´oppression dans laquelle il vivait auparavant.

Tableau 6
Années de la sécheresse et fréquence des sécheresses dans le Nord-Est brésilien, selon les siècles étudiés et les décennies

Séc.	00 e 10	Fréq	20 e 30	Fréq	40 e 50	Fréq	60 e 70	Fréq	80 e 90	Fréq
XVI	-	-	-	-	-	-	-	--	1583, 1586,	2
XVII	1603, 1608, 1614	3	-	-	1645,1652	2	-	-	1692	1
XVIII	1707, 1710, 1711	3	1721,1722, 1723,1724, 1725,1726, 1727,1730, 1736,1737	10	1744,1745, 1746,1747, 1751,1754	6	1760,1766 1771,177217 77,1778	6	1783,1784, 1791,1792, 1793	5
XIX	1804,1808 1809, 1814	5	1824,1825 1829,1830 1833	5	1844,1845	2	1870,187718 78,1879	4	1888,1889, 1898	3
XX	1900, 1903, 1919	1	1932	1	1942,1951, 1952,1958	5	1966,197019 76,1979	4	1980,1981, 1991,1994, 1995,1998, 1999 (*)	7

Source Nascimento (2003)
Note: (*) les données de la décennie de 1990 ont été actualisées selon les données de PAM (IBGE) - quantité de grains produite, utilisée comme *proxi*

Mais le milieu rural du sertão semi-aride de l'État de Bahia n'est pas exclusivement agricole. La tendance est des agriculteurs d'aller vers plus de pluriactivité. Les familles rurales exercent des activités agricoles et non-agricoles. Les activités de service, les activités commerciales, la construction civile, l'administration publique, les programmes gouvernementaux, absorbent de plus en plus de contingents de populations rurales. Dans ce cas, l'habitant de la petite ville n'en continue pas moins de dépendre des activités agricoles, même si l'Institut Brésilien de Géographie et Statistique (IBGE) le considère comme faisant partie de la population urbaine.

Les effets des politiques publiques ne parvenaient pas directement aux communautés du sertão en vertu du contrôle politique de l'État par les oligarchies nordestines en alliance avec les oligarchies industrielles du Sud du Brésil, qui mettaient exclusivement à leur profit les ressources publiques afin de maintenir leur domination sociale sur les couches sociales plus pauvres et garantir leur propre enrichissement. [18]

Depuis la re-démocratisation politique du Brésil dans les années 1980, de nombreuses familles rurales se sont organisées de façon à pouvoir s'opposer au pouvoir de la vielle oligarchie foncière, à travers des syndicats et des mouvements sociaux revendiquant l'accès à la terre, à l'eau, au crédit, à de nouvelles infrastructures pour l'éducation et la santé. De même a t-on vu émerger de nouveaux mouvements et partis politiques destinés à prendre le pouvoir pour de nouvelles politiques publiques et pour occuper l'appareil d'État.

Depuis peu les politiques publiques commencent à montrer leurs effets sur les populations du sertão de l'État de Bahia. Dans les nouvelles politiques de la fin des années 1990 et le début des années 2000, on peut citer le Programme National de Renforcement de l'Agriculture Familiale (PRONAF), la politique d'identification et de renforcement des Territoires d'identité, la politique des retraites de la population rurale et la politique de décentralisation de la santé.

A partir de 2003, lorsque la communauté s'auto-proclame «quilombola» au nom de son origine historique, elle peut engager un processus de lutte pour se voir reconnaître le droit foncier collectif sur son lieu d'établissement à travers l'INCRA. Commencent alors des procédures qui s'apparentent à une forme particulière de réforme agraire, spécifique du sertão.

Nous présentons ci-dessous un schéma de la structure des classes et couches sociales dans le sertão semi-aride brésilien:

[18] L'espace semi-aride de l'État de Bahia a été délimité selon la carte géographique adoptée officiellement par la Superintendance des Études Economiques et Sociales de l'État de Bahia (SEI) et dont les limites ont été définies par la norme administrative, «Portaria» n. 89, du 16 mars 2005, du Ministère de l'Intégration Nationale. La carte géographique peut être utilisée avec la carte géographique des territoires d'identité, également élaborée par la SEI, à partir des enquêtes sur les mouvements sociaux pour établir des limites territoriales, envisageant une nouvelle politique de régionalisation de l'Etat.

La structure de classes sociales dans le sertão semi-aride brésilien:

Du XVe au XIXe siècle
Les indigènes pratiquant l'extractivisme et l´activité agricole
Les «Capitanias hereditarias» «Sesmeiros» (origine des latifundiaires) pratiquant l´élevage bovin et la production de viande et de cuir pour la région sucrière et les régions minières
Hommes et femmes libres sur des terres marginales ou dans les «roçados» des sesmarias: plantation de denrées alimentaires et élevage de petits ruminants, caprins et ovins (origine de l'agriculture paysanne familiale): minifundistes;
Esclaves fugitifs des quilombos comme nouveaux agriculteurs: plantation de denrées alimentaires et élevage de petits ruminants (caprins e ovins) pour l'auto subsistance
Les artisans

Source: auteur, 2008

La structure des classes sociales dans le sertão semi-aride brésilien:

Du XXe au début du XXIe siècle
Permanence de petits groupes indigènes comme agriculteurs minifundistes et artisans
Latifundiaires absentéistes pratiquant l´élevage bovin, la production de coton et de certains produits régionaux (sisal) pour l'exportation
Permanence des communautés descendantes de quilombos («quilombolas») comme agriculteurs artisans ruraux minifundistes
Capitalistes commerçants et industriels et propriétaires de terres pratiquant productions les plus intensives de coton, de viande bovine et de fruits irrigués Exploitations familiales diversifiées pour l'autoconsommation et la vente des produits agricoles sur les marchés locaux et pluriactifs
Exploitants familiaux marchands spécialisés dans la production de fruits, pour les marchés internes et extérieurs
Travailleurs du secteur public
Minifundistes et travailleurs sans terres prolétarisés

Source: auteur, 2008

5.2.12 L'APAEB et le Territoire du Sisal dans le sertão bahianais

Le sertão semi-aride de l'État de Bahia est essentiellement rural et agricole. Les centres urbains régionaux se sont consolidés par la diversification des activités de services et l´intégration avec les autres espaces régionaux, comme les centres urbains des villes de Feira de Santana, Vitória da Conquista, Juazeiro, Jequié, Senhor do Bonfim et Irecé.

Il y a de nombreuses petites et moyennes villes du sertão,"sertanejas", qui ont des liens avec le monde rural. Il existe plusieurs communes rurales plus ou moins dynamiques dans le semi-aride bahianais (SEI, 2004). Les marchés et les petits marchés locaux de ces villes, dans tous les coins des sertões, fonctionnent comme de traditionnels points «d'échanges».

Selon la Superintendance d'Études Économiques et Sociales de l'État de Bahia (SEI, 2007), le semi-aride bahianais est formé par 265 communes qui occupent 68% de la superficie de l'Etat, avec 391.350,40 km^2. Le semi-aride bahianais a 6.440.000 habitants d'un total de 13.070.000, selon le Recensement Démographique de 2000, et 3.400.000 personnes qui habitent la zone urbaine contre 3.040.000 en zone rurale.

Dans les graphiques 1, 2 et 3, nous présentons les chiffres qui indiquent les différences entre le semi-aride de Bahia et d´autres communes de l'État. Le semi-aride possède presque la moitié de la population, la plus grande étendue territoriale et la plus petite densité démographique. Ces communes présentent le plus grand taux d´illettrisme par rapport aux diverses communes de l'État.

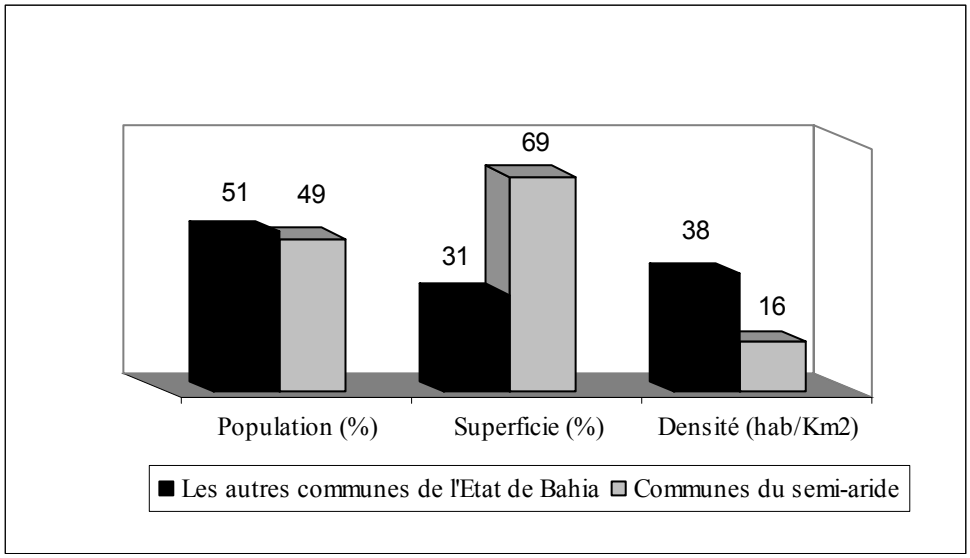

Graphique 1: Population, superficie et densité démographique - Bahia, 2000
Source: SEI/SEPLAN, 2007.

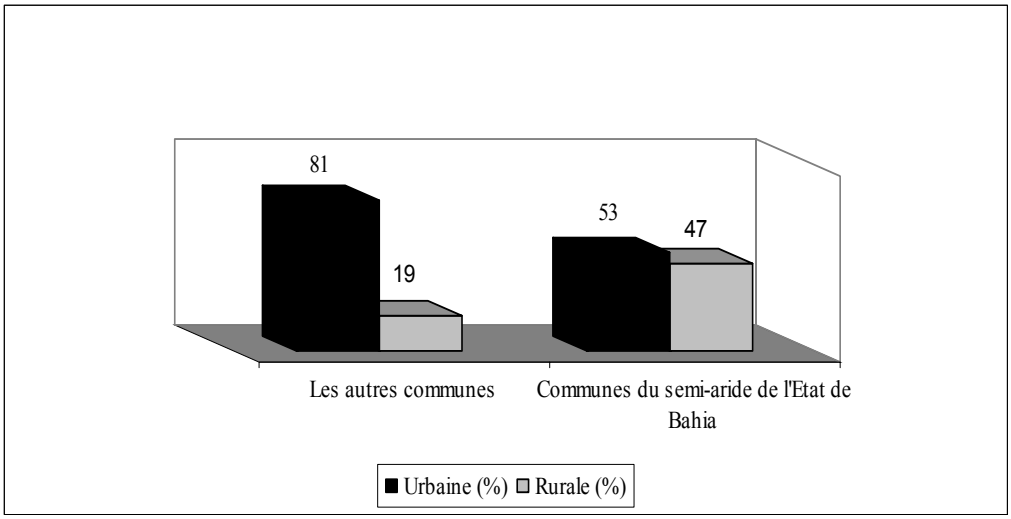

Graphique 2: Proportion de la population urbaine et rurale (%), Bahia (Brésil), 2000
Source: SEI/SEPLAN, 2007.

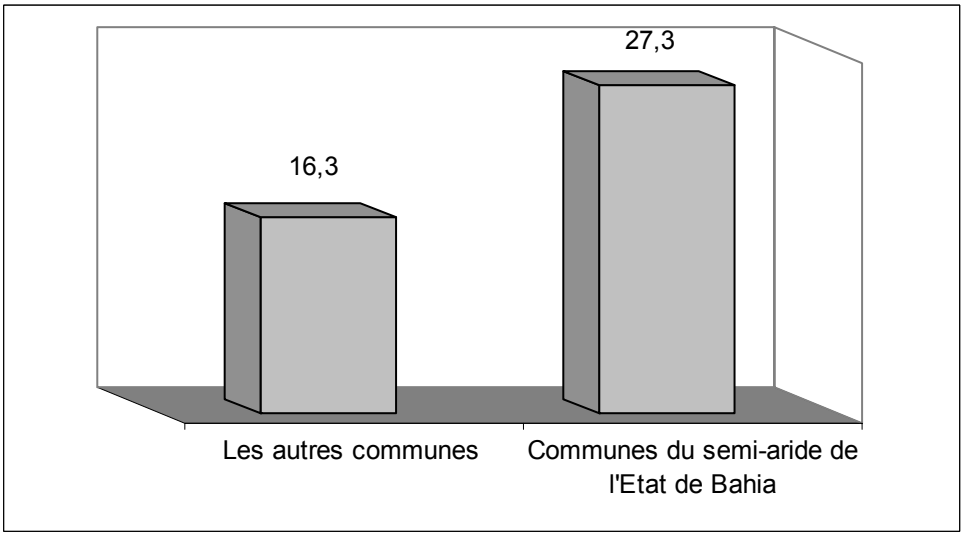

Graphique 3: Taux d'illettrisme de la population de 10 ans et plus (%) – Bahia, 2000
Source: SEI/SEPLAN, 2007.

Dans le Territoire du Sisal, en raison du manque d'accès à la terre et en l'absence d'une réforme agraire, ce sont les jeunes adultes, célibataires ou mariés, qui se sont éloignés de leurs communautés rurales afin de travailler de façon saisonnière, dans la récolte du café, dans l'État de Minas Gerais ou dans les bidonvilles des grandes métropoles brésiliennes. Les agriculteurs les plus âgés restent dans les communautés rurales, recevant des retraites ou la «bourse famille» du Gouvernement Lula.

Les conditions historiques et objectives qui ont permis l'organisation des travailleurs sans terre et des exploitants familiaux marchands sont le manque d'opportunités de travail dans le sertão et les crises résultant de la trop grande spécialisation de l'agriculture ou de l'élevage, comme dans le cas du Territoire du Sisal, après l'abandon des terres par les latifundiaires dans les années 1980 et 1990. Dans certaines situations, les terres ont été vendues à l'INCRA pour les besoins de la réforme agraire.

La bourse famille du Gouvernement Lula accorde une certaine autonomie aux familles paysannes pour décider des modalités à mettre en œuvre pour organiser leur survie et améliorer leur niveau de vie.

La décadence relative de l'oligarchie foncière et le manque de terres et d'opportunités de travail pour les familles paysannes sont à l'origine de l'essor des mouvements sociaux et politiques dans les communes rurales. Mais l'émergence et le renforcement de commerçants capitalistes dans ces mêmes communes a été aussi parfois à l'origine de nouvelles concentrations foncières, du fait qu'ils ont commencé à acheter les terres délaissées par l'ancienne oligarchie foncière.

Évidemment, l´opposition de classes continue dans le sertão bahianais entre les minifundistes, les exploitants familiaux marchands, les latifundiaires décadents et les nouveaux capitalistes latifundiaires. Pendant les années 1990 et 2000, les exploitants familiaux marchands parviennent parfois à s'organiser en entreprises d'économie solidaire (coopératives, associations économiques et sociales pour la production, groupes informels) afin de garantir les conditions de leur reproduction sur les marchés.

Les exploitants familiaux marchands se structurent et soutiennent les revendications des mouvements sociaux ruraux des sans-terre, afin de mettre en œuvre la réforme agraire et exiger des investissements publics en faveur des exploitants familiaux.

L'occupation pure et simple de terres, la vente des terres des latifundiaires aux exploitants familiaux pendant les périodes de crise et la réforme agraire sont les trois causes qui ont permis le renforcement d'une agriculture familiale marchande dans certaines régions du sertão, comme celle du Territoire du Sisal. Ce processus d'accès à la terre a permis une croissante diversification des activités agricoles et non agricoles, remplaçant les monocultures. L'implantation des cultures fourragères, comme la palme fourragère, la leucaena et l'algaroba, a contribué à l'augmentation de la production de la viande bovine, caprine et ovine et à la production de lait. Dans les années 1990, et grâce au renforcement des clôtures, apparaîtra même un élevage caprin destiné à la production laitière.

Face à la décadence de la vielle oligarchie foncière, s'est finalement constituée une nouvelle catégorie de grands propriétaires fonciers. Ces derniers ne sont pas moins absents des exploitations, mais investissent davantage de capital dans de nouvelles techniques, comme l'irrigation, ou dans des productions plus spécialisées, plus intensives et destinées à l'exportation: fruits, viandes, etc.

Ce déclin relatif du pouvoir des latifundiaires est allé très progressivement de pair avec le renforcement des exploitations familiales dans le Territoire du Sisal.

Des conflits sociaux n'ont pas manqué d'apparaître entre cette nouvelle classe de propriétaires fonciers et les couches émergentes des exploitants familiaux lorsque celle-ci a tenté de mettre en place des entreprises d'économie solidaire, comme nous le verrons plus tard avec la constitution de l'APAEB dans le Territoire du Sisal.

VI L'AGRICULTURE FAMILIALE ET LES PROJETS D'ECONOMIE SOLIDAIRE

L'étude de cas porte sur le développement agricole dans le Territoire du Sisal, semi-aride de l'État de Bahia. A partir de l'APAEB, ont surgi d'autres organisations solidaires qui commencent à développer le territoire du sisal. La formation du Conselho Regional de Desenvolvimento Rural Sustentável da Região Sisaleira – CODES, comme un conseil territorial, est un exemple de renforcement des institutions civiles du territoire.

Pourquoi et dans quelles conditions est apparu, dans le Nord-Est brésilien, un authentique «Territoire d'identité», le Territoire du Sisal, fondé sur des exploitations agricoles familiales multifonctionnelles ? Quel a été le rôle de l'APAEB pour le développement durable et solidaire de la région productrice de sisal dans ce processus ? En quoi la constitution et l'institutionnalisation d'un tel «Territoire d'identité» permettent-elles de créer les conditions favorables à des formes de développement durable, dans une région semi-aride où dominaient autrefois la concentration de la propriété foncière et la pauvreté paysanne ?

Quelle stratégie de développement pourrait-on envisager pour les régions semi-arides du Nord-Est brésilien? Une région très peuplée avec 21 millions d'habitants. Une région dont la population a toujours survécu à partir de stratégies de survie pour faire face au manque d'eau et aux rapports de force inégalitaires. Nous avons observé de nouveaux agents sociaux et économiques renforçant le marché intérieur. Des entreprises économiquement solidaires, ou des projets solidaires, ont surgi, dans le milieu rural, comme organisations d'agriculteurs familiaux.

Malgré le niveau institutionnel "meso", qui serait le «Territoire d'identité», il y a d'autres échelles pour promouvoir un processus permanent de développement des régions semi-arides et d'appui aux innovations technologiques et organisationnelles des entreprises économiques solidaires.

6.1 Les entreprises d'économie solidaire au Brésil

Il y a, dans l'État de Bahia, plusieurs exemples de projets de développement d'entreprises d´économie solidaire (EES) qui promeuvent la recherche appliquée, des activités de vulgarisation, de diffusion et de transferts de connaissances scientifiques, aux populations rurales et urbaines. Tous révèlent leur origine de classes, de catégories sociales. Ils proviennent des initiatives des organisations sociales liées aux agriculteurs familiaux, aux descendants de « quilombos », aux indigènes et aux pêcheurs artisanaux, qui font des recherches, expérimentent et développent de nouvelles technologies, tout en les appliquant et en les diffusant[19].

[19] Ce sont les références des Annales de la Ière Conférence Nationale d'Économie Solidaire, de 2006, de l'Atlas de l'Économie Solidaire au Brésil, publié par le Ministère du Travail et de l'Emploi (MTE) et le Système National des Informations en Économie Solidaire (MTE).

Nous présenterons ici les projets d'économie solidaire mis en place dans le sertão semi-aride. Nous verrons qu'ils concernent de multiples et divers aspects de la vie humaine, notamment dans le domaine des activités économiques. Ces projets tendent à promouvoir une plus grande diversité d'activités destinées à créer des emplois et générer des revenus.

Auparavant, dans le Nord-Est semi-aride, le développement économique était conçu et mis en œuvre à travers des processus d'incitation à la création d'entreprises privées et à l'organisation de communautés rurales de petits producteurs. Mais rien n'avait été entrepris pour favoriser l'émergence d'entreprises d'économie solidaire. Celles-ci ont en fait surgi à partir des années 1980, et surtout 1990, comme une forme de résistance aux anciens rapports de force, avant de devenir des projets de développement conçus et menés à l'échelle territoriale.

Il existe environ 15.000 Entreprises d´Économie Solidaire (EES) au Brésil, et 45% se situent dans le Nord-Est.

Dans le graphique 4, nous observons la croissance des entreprises d'économie solidaire au Brésil. A la fin des années 1970, le Brésil est encore sous la dictature militaire, mais il commence le processus d'ouverture démocratique.

Le chiffre de ces entreprises croît beaucoup, à partir des années 1990, de façon intense, en relation avec l'ouverture du marché brésilien au marché international, la compétition accrue avec des produits agricoles étrangers, la baisse des prix agricoles et la croissance du chômage urbain, la restructuration industrielle et la flexibilité des rapports de travail dans les industries.

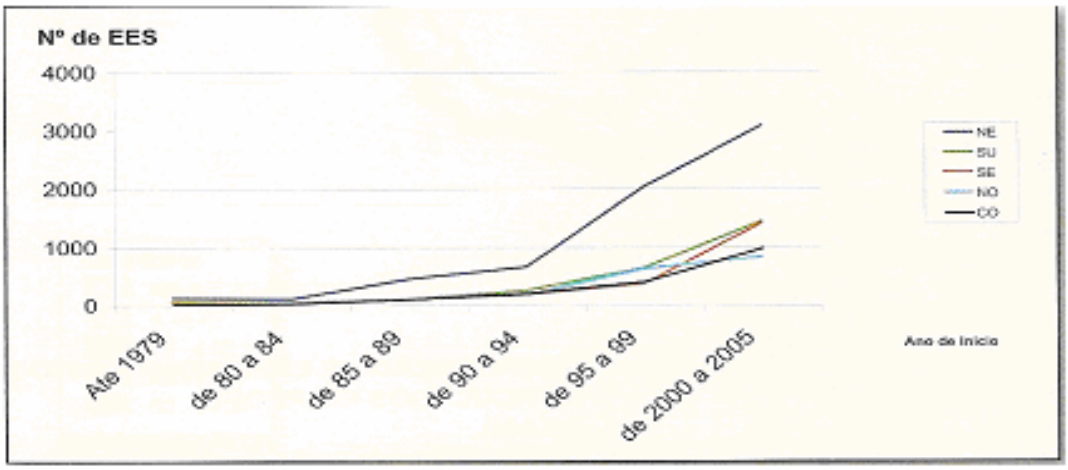

Graphique 4
EES par an de début, selon les grandes régions
Source: Atlas de l'Economie Solidaire au Brésil – 2005, MTE, 2006

A l'échelle locale, comme nous le verrons plus précisément à Valente, sont apparues de nouvelles formes de solidarité populaire, en résistance aux anciens et nouveaux rapports sociaux imposés par les grandes propriétaires fonciers et commerçants capitalistes. Ces solidarités ne sont pas exclusivement économiques. Les entreprises d'économie solidaires qui voient progressivement le jour n'ont pas eu pour seuls objectifs la création d'emplois et la génération de revenus, mais cherchèrent aussi à renforcer la solidarité entre individus et

entre groupes sociaux, avec une attention croissante portée sur les problèmes écologiques (FONTAN, 2007).

Tableau 7
Entreprises d'Economie Solidaire (EES) et communes concernées par celles-ci dans les États brésiliens, en 2005

Région et états	N. de EES	% EES	N. de Communes	% Communes/ Total de communes
Norte	**1884**	**13%**	**254**	**56%**
MA	567	3,8%	73	33%
PI	1066	7,1%	83	37%
CE	1249	8,4%	134	72%
RN	549	3,7%	77	46%
PB	446	3,0%	101	45%
PE	1004	6,7%	129	69%
AL	205	1,4%	48	47%
SE	367	2,5%	63	83%
BA	**1096**	**7,3%**	**153**	**37%**
Nord-est	**6.549**	**44%**	**861**	**48%**
Sud-est	2.144	14%	389	23%
Sul	2.592	17%	512	43%
Centro-Oeste	1.785	12%	258	53%
Total	**14.954**	**100%**	**2274**	**41%**

Source: Atlas da Economia Solidária no Brasil – 2005, MTE, 2006. Adapté.

Les entreprises d´économie solidaire (EES), ont eu de nouvelles fonctions au Brésil[20], et en particulier, dans les régions semi-arides. En milieu rural, la plupart des entreprises d'économie solidaire visent à promouvoir l'essor d'exploitations agricoles familiales au sein desquelles sont pratiqués des systèmes de production inspirés de l'agriculture biologique. Elles visent aussi à remplir un certain nombre de fonctions d'intérêt général que ne sont jamais vraiment parvenus à assumer les services publics: maintien de l'emploi rural, notamment agricole, aménagement du territoire et diminution de l'exode rural, services environnementaux et touristiques, préservation du paysage, protection de la faune, confort de l'habitat, etc.

La Fondation d'Appui à la Recherche de l'État de Bahia gère un programme de subventions aux entreprises privées, destiné à promouvoir et soutenir leurs innovations dans le domaine technologique. Ce programme est dénommé «Programme d'appui à la recherche dans les entreprises » (PAPPE).

Sans doute, conviendrait-il de lancer un programme similaire à destination des entreprises d'économie solidaire, avec l'appui scientifique, technique et de gestion, d'entités de soutien du type Université ou Centre de recherche publique. Un tel programme serait

[20] Au Brésil, les principales activités considérées comme étant celles des entreprises solidaires sont dans la production et la commercialisation, comme la transformation du manioc et ses dérivés, l'artisanat, la transformation du sisal et des produits caprins (le lait et la viande), l'agriculture, l'apiculture et l'élevage de caprins et ovins : environ de 10.500 travailleurs (euses) avec une division équitative dans la distribution de genre – 51% de femmes et 49% d'hommes ont intégré ces entreprises. Cette distribution, cependant, souffre des différences quand elle est comparée aux activités productives. La plupart des femmes se concentrent dans les activités d'artisanat et de production des dérivés du manioc, tandis que les hommes prédominent dans l'agriculture et l'élevage de caprins, d'ovins et la production de miel (MTE, 2006).

susceptible de promouvoir et diffuser des innovations technologiques et organisationnelles en faveur de nombreuses catégories sociales: agriculteurs familiaux, descendants de quilombos, artisans pêcheurs, etc.

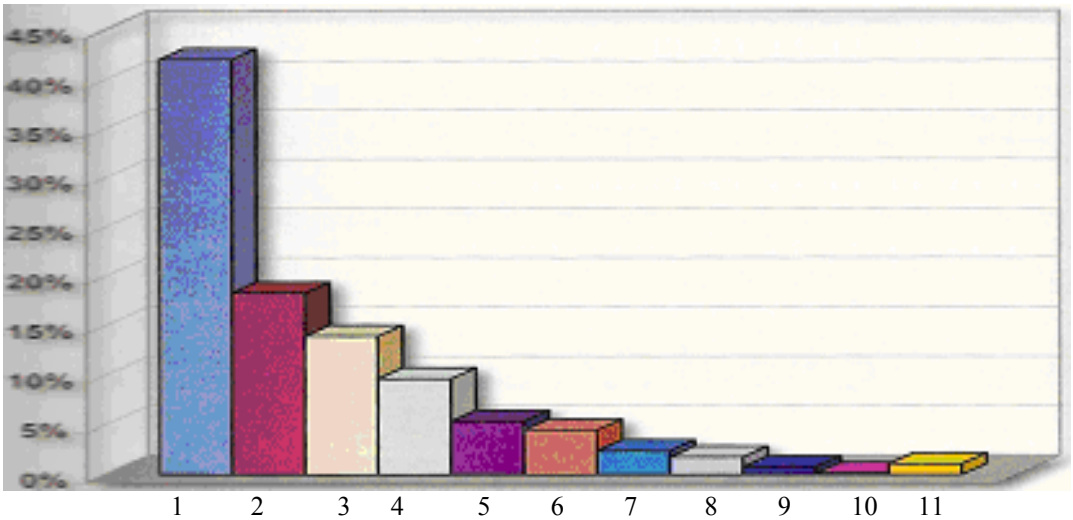

Graphique 5
Distribution des produits par type d'activité
Source: Atlas de l'Economie Solidaire au Brésil – 2005, MTE, 2006
Note: 1. Production agricole, extrativisme et pêche; 2. Production et services d'aliments et boisson; 3. Production de l'Artisanat; 4. Production textile; 5. Prestation de services; 6. Production industrielle; 7. Services de recyclage de matériel; 8. Nettoyage et hygiène; 9. Production minérale; 10. Production et services divers.

Une telle politique serait une avancée nouvelle pour consolider une recherche scientifique et technologique qui valoriseraient les possibilités d'innovation dans les collectifs économiques et sociaux. Un programme semblable pourrait être mené par les EES, en partenariat avec la Superintendance de l'Économie Solidaire et les forums de l'Économie Solidaire **– un programme de type PAPEES**. Ce serait un premier pas, dans l'État de Bahia, pour la reconnaissance des fonctions d'intérêt général de certaines entreprises solidaires.

Les EES se sont développées à partir de réseaux sociaux locaux d´innovation et d'apprentissage. Les stratégies de développement ont été conçues par de tels agents à partir du renforcement des activités agricoles et non agricoles. Les régions qui ont vécu une histoire de succès, comme le Territoire du Sisal, ont réussi à prendre en compte de façon innovatrice, des éléments naturels et sociaux dans leurs nouvelles stratégies de développement économique. Les EES peuvent contribuer à consolider des innovations en vertu de la capacité d'apprentissage et de diffusion des nouvelles techniques dans les territoires ruraux, comme l'expérience de l'APAEB, à Valente.

Les projets d'économie solidaire montre une autre perspective de développement au détriment des rapports sociaux de domination basés sur les structures capitalistes en vue du marché extérieur, pour une agriculture d'exportation. Les travailleurs et travailleuses s'organisent par eux-mêmes en coopératives, associations, groupes informels même pour la production du marché.

Nous considererons le processus historique de formation de l'Associação de

Desenvolvimento Sustentável e Solidário da Região Sisaleira (APAEB-Valente). Cette association a été formée à partir des mouvements sociaux des années 1980, comme une stratégie de résistance à la domination des oligarchies rurales locales. Cette association, née sur des bases revendicatives a dû peu à peu assumer des fonctions économiques et sociales dans sa zone d'influence, au point de consolider un véritable projet de développement territorial.

6.2 D'une attitude de résistance à un projet solidaire dans la région du sisal

La formation et la consolidation de l´APAEB sont caractéristiques d´un processus d´affirmation d´une identité de résistance et de projet. D'un mouvement social historiquement constitué, opposé aux espaces dominés par les grands latifundiaires et les oligarchies locales, surgit un nouveau territoire qui affirme une nouvelle identité dans le semi-aride bahianais, à partir d´un projet de développement solidaire.

Les agriculteurs qui se sont battus pour faire valoir leur droits dans une attitude de résistance contre la domination de l'oligarchie foncière ont pu nouer des relations de solidarité autour d'un projet commun et constructif sur leur territoire.

Dans le Territoire du Sisal, la lutte a commencé à partir du travail d´évangélisation par les pasteurs ruraux, réalisé par les catéchistes laïques et les représentants de l'Église catholique, et par les agriculteurs familiaux qui organisent des mouvements sociaux dans le semi-aride bahianais. L´action missionnaire s´est intensifiée. Les pasteurs ruraux ont commencé à valoriser la production des biens agricoles des exploitations familiales, à dénoncer les mutilations dues au défibrement du sisal, à défendre la culture du sisal et à combattre le travail infantile (NASCIMENTO, 2003).

L´apparition des communautés ecclésiastiques de base (*Comunidades Eclesiais de Base*) (CEBs), de l'Église Catholique, pendant les années 1960, répond plus aux actions destinées à défendre les intérêts des agriculteurs familiaux que les intérêts d´ordre religieux. Les CEBs aidaient la lutte syndicale et les associations communautaires.

En 1967, le Mouvement de l´Organisation Communautaire (*Movimento de Organização Comunitária* - MOC) qui siégeait à Feira de Santana, sous l´orientation de Cáritas Brasileira, organisme catholique, fondé en 1956 par la confédération nationale des évêques brésiliens (Confederação Nacional dos Bispos do Brasil - CNBB), développait des actions d'organisation et de formation des agriculteurs et de la population rurale.

Le MOC procédait, au début des années 1970, à la promotion d´actions sociales de caractère organisationnel pour le développement communautaire et le combat contre l´exclusion sociale, et s'est affirmé peu à peu comme une organisation non-ecclésiastique.

L'un des objectifs du MOC était de garantir la commercialisation des produits, garantir la pratique de prix plus justes et combattre les intermédiaires. En outre, des pratiques politico-administratives étaient encouragées telles la promotion de l´information pour que l´agriculteur puisse s´organiser et mieux utiliser les stocks de produits disponibles dans la communauté; certaines réglementations étaient également stipulées pour que le petit

exploitant puisse négocier la vente et l´achat de ses produits sur le marché, dans des conditions moins défavorables (NASCIMENTO, 2003).

À la fin des années 1970, lors de l´une rencontre organisée par le MOC, un des sujets de discussion fut la perception des impôts sur les revenus de la production agricole des exploitations familiales. Un impôt était déjà perçu sur les produits que les petits agriculteurs transportaient aux marchés, l´impôt sur la circulation des marchandises (ICM).

L´exigence du reçu fiscal d'État pour la commercialisation de n´importe quel produit agricole révoltait les petits exploitants car leurs recettes ne compensaient pas les amendes et ne couvraient pas les coûts de transaction. De plus, l´agriculteur perdait un jour de travail pour aller à la ville, demander une reçu fiscal d'État, pour pouvoir continuer à commercialiser ses produits dans la ville (NASCIMENTO, 2003).

Le mouvement surnommé Mouvement de l´ICM a intensifié le processus d´affirmation sociale et a amélioré les conditions locales et régionales pour l´articulation et l´organisation des agriculteurs familiaux. Les paysans avaient d´autres problèmes à résoudre comme l´absence de crédit pour la commercialisation. Par ailleurs, le manque de conditions pour la conservation des produits exposait les agriculteurs à des contraintes financières telles qu´ils devaient finalement vendre leur production avant la cueillette, à des usuriers qui touchaient des intérêts élevés. Pour payer leurs dettes, les agriculteurs étaient obligés de se défaire de leur patrimoine (NASCIMENTO, 2003).

Les paysans ont alors décidé de créer une association de petits agriculteurs qui fonctionnerait comme une coopérative et qui concéderait des crédits. En 1980 fut créée l´Association des Petits Agriculteurs de l´État de Bahia (*Associação dos Pequenos Agricultores do Estado da Bahia (APAEB)* avec la participation de leaders ruraux de plusieurs communes, de techniciens du MOC et de représentants ecclésiastiques. Les sections locales ont été installées dans les communes de Serrinha, Feira de Santana, Ichu, Araci et Valente.

L´APAEB fonctionne de manière hybride, à la fois comme une association et comme une coopérative. Elle fut conçue pour jouer un rôle simultanément politique, social et économique, en investissant dans la citoyenneté active, la restructuration de la petite propriété rurale et dans l´élévation du niveau de vie de l´agriculteur du sertão. Cependant, bien qu´elle ait adopté une structure administrative formelle apparemment flexible, l´APAEB est en fait rigide et centralisatrice aujourd'hui. La structure formelle comprenait d´une part, une coordination exécutive qui centralisait toutes les décisions et d´autre part, les commissions municipales qui reproduisaient cette centralisation au niveau local.

Les Postes de Vente et les Entrepôts Communautaires ont été les principaux projets économiques dans la phase initiale de l´APAEB. Trois postes ont été installés: à Feira de Santana, Serrinha et Valente (1982). Pour la construction et l´implantation du siège de l´APAEB à Serrinha et des filiales à Feira de Santana, Serrinha (Povoado de Subaé), Valente, Ichu et Araci, à partir de 1981 près de 70% du budget a été consommé pour l´achat du terrain et le paiement des salaires des employés, ainsi que pour compléter le capital circulant des Postes de Vente (NASCIMENTO, 2003).

L´APAEB-Valente a été une exception au Brésil et dans le sertão: non seulement les agriculteurs adhérents ont obtenu le terrain pour la construction du siège social grâce à une donation, mais ils ont utilisé les ressources financières, de manière efficiente, dans leurs activités des Postes de Vente et d´entreposage, construits grâce à la réalisation de *mutirões.*

Un aspect intéressant à souligner était le programme d´entreposage des produits agricoles de la région. Ce programme souffrait cependant de restrictions en ce qui concerne la production des aliments. Il s´agissait en fait d´un problème structurel du semi-aride car la productivité du travail dans l'agriculture régionale étant basse, il y avait peu d´excédents vivriers et l´autoconsommation absorbait la presque totalité de la production familiale.

Le programme d´entreposage concernait les haricots, la farine de manioc et le maïs. L´APAEB les entreposait dans des silos qui lui appartenaient et payait le petit agriculteur, au moment de l´achat au "prix du jour". Elle se compromettait à négocier les produits sur le marché, de manière planifiée et rationnelle. Si l´association obtenait un meilleur prix que celui qui avait été payé à l´agriculteur, elle lui payait la différence et décomptait les coûts d´entreposage et de transport. À Valente, l´APAEB a délégué un responsable (un agriculteur associé mieux formé). Celui-ci recevait une allocation pour accompagner toutes les étapes qui étaient bien définies: réception du produit, mesure, pesage, entreposage approprié, soins routiniers et contrôle. Il en résulta une bonne coordination, selon Nascimento (2003).

Dans la deuxième moitié des années 1980, la proposition de décentralisation de l´APAEB a été acceptée et chaque commune a dû trouver son propre chemin. Les APAEB's de Serrinha et de Valente ont misé sur des projets économiques spécifiques. L´APAEB-Serrinha a implanté le Moulin à maïs communautaire (*Moinho de Milho Comunitário-Moinho de Fubá*) et l´APAEB-Valente a créé à Valente, la Centrale de traitement et commercialisation de la fibre du sisal (*Central de Beneficiamento e Comercialização da fibra do sisal* - Batteuse de sisal), où ces activités sont importantes.

C´est dans la deuxième moitié des années 1980 que le problème du sisal s´est révélé être un grand défi pour le mouvement social. La revitalisation de la principale culture de la région s'est posée comme une question de survie et de développement pour le mouvement social. La Batteuse communautaire du sisal (*Batedeira Comunitária de Sisal)* de l´APAEB a commencé à fonctionner pour traiter la fibre de sisal et augmenter sa valeur ajoutée. De plus, l'APAEB a accordé de plus en plus d´attention à la manière selon laquelle le petit producteur de sisal, qui disposait de la force de travail de sa propre famille, s´occupait du semis, de l´entretien de la culture, de la coupe, du défibrement, du lavage et du séchage des feuilles.

La Batteuse Communautaire (*Batedeira Comunitária)* de l´APAEB-Valente permettait d´éliminer les intermédiaires et d´augmenter le pouvoir de négociation des agriculteurs par rapport aux propriétaires des batteuses intermédiaires. L'augmentation du prix de sisal devenait l´objectif de l´association, à moyen et à long terme, et son intervention concernait toute la chaîne de production du sisal. Le processus de la décentralisation municipale de l´APAEB était ainsi renforcé.

L´APAEB a commencé à exporter ses produits vers l'Europe et à avoir la possibilité de créer un plus grand nombre d´opportunités d´emplois et de revenus. En mettant en place la

Batteuse communautaire de sisal (*Batedeira Comunitária do Sisal*), elle a vu qu´il était possible d´investir dans un projet de montage d´une fabrique de tapis, moquettes et paillassons (qui permettrait de surmonter le modèle pervers d´exploitation du travailleur rural (NASCIMENTO, 2003).

Grâce à l´implantation de la fabrique de tapis, moquettes et paillassons, l´APAEB exerce son activité sur toute une gamme de processus de production, depuis le petit agriculteur qui plante, cueille, défibre et sèche les feuilles de sisal jusqu'à la confection de tapis et carpettes pour l´exportation et le marché interne.

En termes internationaux, il´avantage comparatif de la fabrique de Valente par rapport aux plus grands pays producteurs de tapis et paillassons (Belgique, l'Inde et Mexique) provenait du fait que l´APAEB recevait sa matière première, directement de ses agriculteurs familiaux associés et qu´elle comptait sur sa propre capacité d´organisation sociale.

Le prix moyen de la tonne de sisal varie en fonction de la qualité des fibres après traitement, séparation et classement par types. Pour le petit producteur, la fibre traitée de type 2 est passée de R$160/t en 1995, à R$300/t en 1998, et à R$322/t en 1999. La fibre de type 3 quant à elle, est passée de R$260/t en 1996 à R$370/t en 1999. La nouvelle variété, de meilleure qualité, créée par l´association, est de type "extra" et son prix s´est élevé de R$460/t à R$480/t en 2000, assurant une différence de 48% supplémentaires par rapport au marché régional, pour ceux qui la produisent (NASCIMENTO, 2003).

Les perspectives d´occupation d´un nombre significatif de familles rurales dépendent de l'association de la culture du sisal avec d´autres cultures. La culture du sisal est responsable d´un grand nombre d´emplois dans le semi-aride bahianais étant donné que la croissance de l´occupation dépend directement de la croissance de la superficie en sisal.

Deux projets politiques et économiques se sont affrontés au cours des dernières années: le premier, porté par l'APAEB, s'appuyait sur l'agriculture familiale de taille moyenne, et visait à faire en sorte que les exploitants agricoles soient en mesure de développer par eux-mêmes des systèmes de production diversifiés destinés à accroître leurs propres revenus du travail familial. L'autre porté par l'État de Bahia, s'appuyait, au contraire, sur les grandes exploitations capitalistes à salariés, au risque de faire en sorte que l'accroissement de la productivité du travail se traduise par une destruction d'emplois dans les campagnes.

Il était de l'intérêt des exploitants familiaux de pouvoir transformer et commercialiser une part croissante de leurs productions de façon à s'approprier un part croissante de la valeur ajoutée, et non pas laisser les agro-industries et les commerçants intermédiaires se l'accaparer. Pour assurer le plein emploi de leur propre force de travail familial, les exploitants agricoles familiaux ont eu intérêt à diversifier leurs systèmes de production afin d'échelonner leurs périodes de travail, à l'opposé de ce qu'aurait exigé les grandes agro-industries, à savoir réaliser des économies d'échelle par le biais d'une spécialisation.

Qui est à l'origine de l'APAEB et pourquoi le point de vue des exploitants agricoles familiaux a t-il finalement prévalu sur les intérêts oligarchiques de l'État ? Cela a été possible grâce aux actions politiques des mouvements sociaux de la région qui représentent, en fait, les intérêts des agriculteurs. Le développement d´organisations

d'agriculteurs familiaux fut destiné au renforcement de l'économie locale, utilisant les ressources locales, incluant les paysans en vue d'une économie solidaire, alors que la conception prédominante jusqu'alors était la conception industrielle qui visait à attirer les industries des autres États-féderés du Brésil, riches en main-d'œuvre, avec des subventions d'État, sans paiement d'impôts[21].

Une agriculture familiale marchande de taille moyenne a pu surgir dans le Territoire du Sisal à la suite de divers phénomènes sociaux. L'occupation de fait des terrains, les terres «devolutas» de la région du sisal à partir des années 1950 a été un premier facteur de formation d'une agriculture familiale ayant accès à la terre. Celle-ci commence alors à planter non seulement du sisal, mais aussi à diversifier ses activités agricoles, avec des cultures alimentaires et de l'élevage caprin et ovin.

Le deuxième phénomène a été la vente des terres des grands propriétaires fonciers aux exploitations de taille moyenne en raison de la crise des prix du sisal des années 1980 et 1990. La perte de valeur de la terre avec l'abandon des «sisalais» a contribué au fractionnement des terrains et à l'achat de terres par des agriculteurs familiaux. Cela a permis la diversification des systèmes de culture et d'élevage, ainsi que le regroupement des agriculteurs dans des organisations sociales, comme l'APAEB.

Le troisième phénomène social, dans les années 1980 et 1990, a été la réforme agraire. C'est durant cette période que croît le nombre «d'assentamentos» dans la région du sisal, liés aux mouvements sociaux ruraux, à travers les syndicats des travailleurs ruraux. De la même façon, s'organisent des communautés de terres encore indivises, les «fundos de pasto» dans les zones les plus sèches du Territoire du Sisal.

La réforme agraire est encore incomplète puisqu'il y a un nombre considérable de terrains qui pourraient être distribués aux jeunes ruraux, fils des agriculteurs les plus âgés, ou aux minifundistes sans terre, ou encore à ceux qui travaillent avec la machine «paraibana» qui transforme la feuille de sisal en fibres. Malgré la consolidation d'une agriculture familiale marchande de taille moyenne, persistent, dans certains espaces et communes du Territoire du Sisal, de grandes étendues de terres restant aux mains de latifundiaires absentéistes.

De nombreux «assentamentos» de la réforme agraire ont été établis au cours de cette période, mais il est important de rappeler que le processus d'occupation de fait des terrains antérieurement indivis et libres d'accès par les agriculteurs familiaux a été un autre facteur de renforcement de l'agriculture familiale de taille moyenne insérée dans le marché des produits agricoles comme le sisal, la viande de caprins, ovins et bovins, le lait de chèvre et de vache et le cuir.

Les exploitations familiales ont résisté en raison de la diversification de certains systèmes de production et de l'élevage de caprins et ovins, et de l'extension des politiques sociales dans le milieu rural, comme la politique des retraites rurales.

L'épargne paysanne grâce aux caprins et ovins et la dévalorisation des terrains du sisal ont permis l'acquisition de parcelles de terres par les agriculteurs familiaux. L'implantation des

[21] L´implantation de l´Industria de Calçados Via Uno, dans la commune de Valente, est un autre exemple. En 2002, la CORDEX, une entreprise de capital portugais est arrivée à Camaçari. En 2004, à Conceição do Coité, une autre entreprise portugaise, COTESI, a été installée.

«assentamentos» de la réforme agraire à la suite de la pression des syndicats ruraux et des mouvements sociaux dans les années 1980 et 1990 sur les terres du sisal ont également permis le renforcement de cette agriculture familiale marchande.

Aujourd'hui, grâce à l´APAEB et à d'autres organisations d'agriculteurs familiaux, la région possède une nouvelle stratégie de développement autour de diverses activités économiques et les conditions de vie des agriculteurs insérés dans le processus productif relevant de l´APAEB se sont améliorées. Par exemple, la récupération des systèmes de sisal constitue une offre d'occupation et d'emploi plus grande que les systèmes basés sur l'élevage de bovin extensif. Cependant la région est encore principalement structurée et organisée autour du sisal comme produit d´exportation.

6.3 La dimension multifonctionnelle de l'APAEB

L'APAEB a investi beaucoup de ressources financières pour financer une multitude d'activités dans l'économie de Valente et du Territoire du Sisal, principalement à travers l'achat de matières premières et le paiement de salaires. La fabrique de tapis, moquettes et paillassons de sisal a été à l'origine de la création d'un grand nombre d'emplois directs et indirects. Outre la création d'emplois directs, la fabrique achète des matières premières pour la fabrication de ses produits. En 2005, ont été dépensés R$ 4.530.000 (€ 1.650.000) pour l'achat de 3.685.000 kg de sisal. La fibre de sisal passe par la Batteuse Communautaire de Sisal avant de suivre son cours jusqu'à la fabrique.

Les ressources pour construire la fabrique de tapis, moquettes et paillassons proviennent des emprunts contractés en 1996 auprès de la Banque du Nord-Est du Brésil (BNB). Mais l'APAEB a d'abord été constituée par les apports personnels des familles d'agriculteurs, grâce à l'épargne que peut dégager l'agriculture dans les exploitations familiales de taille moyenne. Avec de telles ressources, l'APAEB a pu implanter le poste d'achat et de vente, puis la batteuse communautaire afin de faire le deuxième défibrage du sisal. Avec l'épargne des agriculteurs, le poste d'achat et de vente a contribué à l'accumulation initiale de capital (ressources financières) de l'association pour l'implantation de la batteuse communautaire dans la commune de Valente.

Le fonds rotatif destiné au financement des agriculteurs familiaux a été important pour la constitution du capital de l'APAEB a aussi aidé à développer des projets de formation professionnelle et a permis de signer des accords avec les organisations non-gouvernementales étrangères, afin de financer des projets productifs en partenariat avec les agriculteurs familiaux adhérents.

On peut présenter ainsi la séquence des activités économiques qui ont été importantes pour le projet de l'APAEB: 1. Poste d'achat et de vente (épargne paysanne); 2. Batteuse communautaire (épargne paysanne et ressources de l'APAEB); Fabrique de Tapis, Moquettes et Paillassons (emprunts bancaires publics et donations étrangères). Le projet économique et social de l'APAEB surgit afin d´entrer en compétition avec les batteuses privées et les industries qui exportent les fils et ficelles de sisal pour le commerce extérieur. La différence avec ces entreprises capitalistes est que l'APAEB est la seule entreprise qui produit des tapis et des paillassons dans l'État de Bahia. Il s'agit en outre,

d'une relation qui s´établit entre les agriculteurs adhérents et les travailleurs dans un projet communautaire et social de développement.

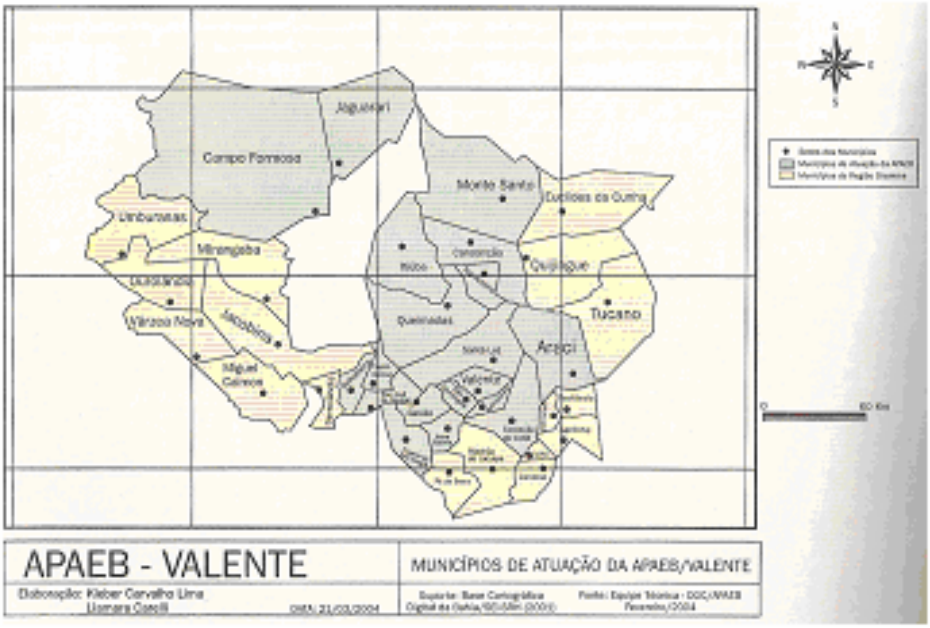

Figure 7 Carte de la présence l'APAEB dans la région du sisal, en 2005
Source: APAEB, 2006.
Note: Couleur verte: présence de l'APAEB); couleur jeune + couleur vert (région du sisal)

En 2006, l'APAEB a augmenté la capacité de production de la fabrique, a lancé une nouvelle collection de modèles et a investi dans le montage d'une nouvelle machine pour poser du caoutchouc sur les paillassons. Celui-ci rend le tapis plus adhérent au sol ce qui signifie une vente à un prix plus compétitif sur le marché international.

Du poste d'achat et de vente au supermarché

Le Poste d'Achat et de Vente a commencé comme un petit marché local, créé pour permettre aux agriculteurs associés de l'APAEB de vendre leurs marchandises et de rendre disponibles des produits agricoles avec un prix plus élevé. Il a permis aussi la vente de certains produits industrialisés de consommation pour le besoin des familles à un prix plus bas. Aujourd'hui, c'est un supermarché moderne qui emploie des dizaines de salariés et offre environ 10.000 articles. Il est aussi un point d'appui aux agriculteurs pour la commercialisation des produits agricoles autres que le sisal et sa principale contribution est dans l'achat et la vente de la viande de caprin. En 2005, plus de 7.500 kg ont été achetés, en plus des œufs de poules fermières «caipira » augmentant le revenu des diverses familles qui négocient avec le supermarché.

L'assistance technique aux agriculteurs familiaux

Il n´existait autrefois aucun programme gouvernemental d'assistance technique à l'agriculture familiale, ce qui signifie que les organisations sociales et communautaires ont dû assurer elles-mêmes cette fonction.

Dès que l'APAEB a été créée en 1980, l'un de ses objectifs a été de valoriser la qualité de la fibre de sisal, fondamentale pour l'implantation de la fabrique de tapis, moquettes et paillassons. Cependant le processus de formation des agriculteurs n´a été accompli de façon planifiée et systématique qu´à partir de 2003. En 2005, l'APAEB a réalisé un cours de formation des agriculteurs, visant à améliorer la qualité de la fibre, impliquant des pratiques culturales et des techniques de récolte adéquates, maintenant l'intégrité de la fibre. Ce travail est appuyé par un processus de communication au travers de programmes de TV, Rádio Valente FM, Rádio Sisal, bulletin Folha da APAEB, liés à ce complexe social et productif qu'est devenue l'APAEB.

De l'élevage caprin laitier à l'agro-industrie

À partir de la deuxième moitié des années 1990, l'APAEB a commencé à stimuler le développement de l'élevage caprin laitier parmi ses associés et a implanté l'agro-industrie DACABRA. En 2000, il n'y avait guère plus de 10 éleveurs de caprins laitiers. Aujourd'hui, il y a environ 120 producteurs de lait de chèvre, repartis dans 5 communes de la région, qui trouvent dans cette activité une source complémentaire et alternative de revenus pour leurs familles, tout en obéissant aux exigences imposées par les consommateurs. En 2005, l'agro-industrie a industrialisé 385.000 litres de lait, et une partie de la production a été utilisée pour la fabrication de gâteaux, yaourts et fromages et l'autre partie a été vendue dans les petites écoles et les associations de la région.

L'assistance technique fournie par l'APAEB vise à fournir des conseils aux agriculteurs pour tout ce qui concerne l'hygiène des troupeaux, leur affouragement en aliments complémentaires. Les agriculteurs utilisent ainsi les résidus du teillage du sisal («muscilage»), afin de garantir une production régulière de lait. L'alimentation animale est aussi complétée par des rations de maïs et de soja.

Le lait provient de fournisseurs des communautés rurales des communes de Valente, Santaluz, Retirolândia, Nova Fátima, Capela de Alto Alegre, Quixabeira, Conceição do Coité et São Domingos et 70% de la production découle du District d'Ouro Verde. La plupart des agriculteurs remettent directement le lait à l'agro-industrie ou aux postes de collecte localisés dans chaque commune.

À travers un contrat avec la Companhia Nacional de Abastecimento (CONAB), une grande quantité de lait caprin commence à être remis au Programme Fome Zero, du gouvernement fédéral, bénéficiant ainsi, dix-huit crèches et écoles et 4.800 familles des communes de Valente, São Domingos, Santaluz, Retirolândia, Conceição do Coité, Nova Fátima, Quixabeira et Santo Amaro qui reçoivent ainsi gratuitement du lait acheté directement à l'APAEB par l'État, ce qui contribue à améliorer leurs conditions de nutrition et de santé. Le programme Fome Zero inclut aussi la distribution de viande caprine et de poisson, en plus petites quantités.

L'APAEB paie un prix différencié aux agriculteurs adhérents. 95% des éleveurs de caprins et fournisseurs de lait sont adhérents et perçoivent R$1,00 (€ 0,36) par litre de lait tandis que les non-adhérents reçoivent R$0,90 (€ 0,32). Il y a donc un gain réel de plus de 10% pour l'adhérent par rapport au non-adhérent. Entre avril et septembre (l'automne et l'hiver), l'agro-industrie reçoit 700l/jour; entre octobre et mars (le printemps et l'été), elle

reçoit 1300 l/jour. Du total du lait produit, 20% sont transformés en yaourts, fromages et gâteaux et 80% sont pasteurisés.

Un projet d'extension de la capacité productive de l'agro-industrie est en cours d´étude avec un traitement de 3000 litres/jour: 500 agriculteurs se sont déjà inscrits, intéressés à fournir du lait en quantité suffisante à l'APAEB, étant donné que la capacité de production minimum pour entrer dans le projet est de 10 litres/jour par agriculteur et la production maximum de 80 litres/jour. C'est-à-dire que suivant les prix de 2007, seulement avec la vente de lait caprin, l'agriculteur peut avoir une recette (brute) qui va de R$ 300 (€ 110) à R$ 2.400 (€ 880), conformément à sa capacité de production. À moyen terme, chaque famille devrait pouvoir fournir au moins environ 20 litres/jour, parvenant à obtenir une recette (brute) de R$ 600 (€ 218) par mois, seulement avec l'activité de vente de lait.

Le lait caprin traité et emballé est vendu à la CONAB, dans le PPA/Programme «Fome Zero», à R$ 1,70 (€ 0,62) et sur les marchés à R$ 1,95 (€ 0,71), 80% de la production laitière est vendue à la CONAB et 20% à d´autres clients, situés sur les marchés des communes de Salvador (capitale de l'État de Bahia), Feira de Santana (ville régionale), Santa Bárbara, Serrinha (ville régionale) et Conceição do Coité.

En ce qui concerne l'élevage caprin destiné à la production de viande, l'APAEB continue à appuyer les agriculteurs avec des conseils sur les techniques d'élevage (les soins, la vaccination) et l'adoption de mesures pour la « cohabitation » avec le semi-aride: captation et approvisionnement en eau, production d'aliments à travers l´ensilage et le foin.

L'assistance technique vétérinaire contribue à réduire les indices de mortalité des animaux (entre 4 et 12%) et à augmenter la production par unité de surface. L'indice de mortalité est resté de 5% et, en 2005, ont été réalisées 356 consultations et 90 visites aux agriculteurs, en plus des 8, réalisées à la Maison Familiale Rurale.

Par ailleurs, nous observons une amélioration génétique des troupeaux par suite de l´adoption de mesures de sélection et de classification génétique des animaux afin qu´ils puissent générer une plus grande productivité par tête de bétail. On pratique aussi l'insémination artificielle.

Dans le graphique 6, nous remarquons la croissance de la quantité de litres de lait de chèvre et du nombre de familles éleveuses de caprins, liées à l'agro-industrie DACABRA/APAEB.

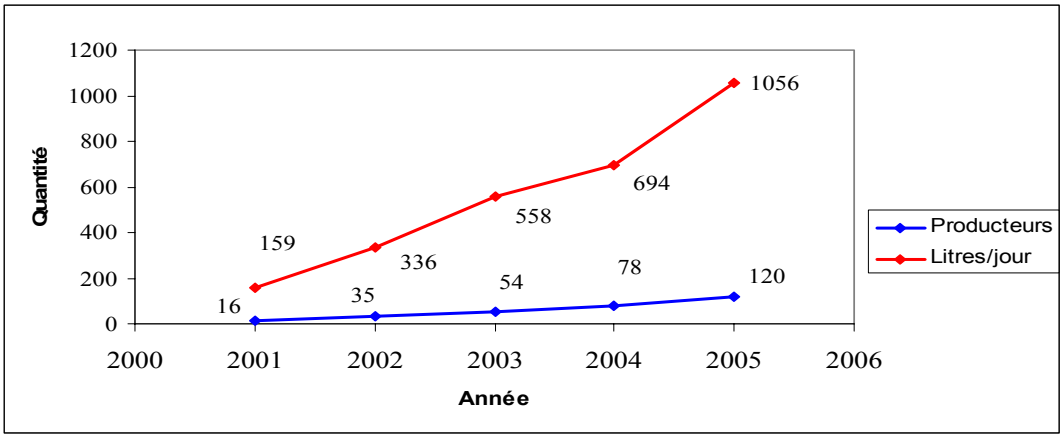

Graphique 6 Quantité de producteurs et de litres de lait de chèvre fournie à l'agroindustrie DACABRA/APAEB, entre 2001et 2005, dans le Territoire du Sisal
Source: APAEB, 2007.

Apiculture

L'apiculture est une autre activité stimulée par l'APAEB parmi les agriculteurs, contribuant à la santé et la nutrition des familles rurales, en plus d´élever le revenu des apiculteurs. L'apiculture augmente avec l'utilisation des abeilles dîtes africaines. L'APAEB a mis en place la Casa do Mel (la Maison du Miel), qui est une unité de collecte, de transformation, d´emballage et de commercialisation du miel par les apiculteurs. En 2005, des 49 producteurs soutenus par l'APAEB, ont été acquis 2.000 kg de miel au prix de R$4,00 (€ 1,46) le kg. Par ailleurs, 45 kg de cire et 470 kg de «sachets» de miel ont été traités.

Tourisme rural

En partenariat avec le Ministère du Développement Agraire et celui du tourisme, l'APAEB est en train de mettre en place un programme de tourisme rural dans le Territoire du Sisal. Une « Route du Sisal » a été ainsi créée, intégrant 10 communes qui ont chacune réalisé en leur sein l'inventaire des activités ayant trait au sisal. Des formations ont été réalisées pour que les communautés rurales puissent organiser des manifestations culturelles ayant à voir, de prés ou de loin, avec la production de sisal.

Sécurité alimentaire

Ce projet concerne plus particulièrement l'utilisation qui est faite du fruit du «licuri» (*Syagurus coronata*), de son amande et de sa pulpe, et des sous-produits de leur extraction, avec une évaluation de leurs compositions chimiques et valeurs nutritionnelles. Le projet étudie les techniques qui seraient à mettre en oeuvre pour le traitement de ces fruits, et réalise aussi une étude de marché.

Transferts de technologie

L'EMBRAPA, en partenariat avec l'APAEB, développe un Projet, dans la Communauté de Boa Fé, commune de São Domingos, avec l'objectif de mettre en place une Unité Intégrée de Formation et de Validation Technologique des techniques d'irrigation.

Depuis quelque temps, l'APAEB envisage des moyens de captation et d'approvisionnement en eau, enseignant aux familles à l'utiliser de façon adéquate. Les activités réalisées ont consisté en la construction de 90 citernes avec une capacité d'accumulation de 16.000 litres d'eau de pluie. Les familles des Communautés de Venda Nova, Covas, Peixe, Encruzilhada, Ferros, Tamanduá, Veado et Capoeira en ont été bénéficiaires.

Environnement

Quelques mesures concrètes sont mises en œuvre comme la Campagne de Reboisement qui a distribué, en 2005, parmi les agriculteurs, 21.800 arbres fruitiers et fourragers, produits dans des pépinières individuelles. Depuis 2001, plus de 127.000 arbres ont été distribués dans les communautés rurales. Beaucoup d´écoles ont commencé à demander des arbres pour les planter, comme celles qui intègrent le Programme d'Eradication du Travail Infantile (PETI).
En 2007, l'APAEB[22], dans le cadre du Programme Petrobras Environnement, a participé au Projet Sertão Vert, qui vise à planter des arbres du sertão, augmenter la surface «verte» dans le semi-aride, former des personnes liées à la préservation de l'environnement, protéger l'eau en réduisant les indices d'évaporation, éduquer la population par l'incorporation de nouvelles pratiques environnementales et contribuer à la récupération et à la préservation de la faune native. Il s'agit de développer le projet grâce à des mesures concrètes de reboisement au sein des unités familiales de production et de récupération des surfaces dégradées.

[22] L'APAEB fait partie de la RedLayc, Réseau de l'Amérique Latine et des Caraibes de Nutrition Humaine et Développement Soutenable, qui consiste dans un ensemble de projets, des organisations et des personnes. On a formé 5 sous-régions : 1. Argentine et Brésil ; 2. Mexique; 3. Amérique Centrale; 4. Les Andes; 5. Caraibes. Les objectifs de la RedLayc est de promouvoir un mouvement permanent et ouvert de changement social et politique, former des personnes critiques et conscientes et mettre en place des institutions avec la capacité de promouvoir des actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La RedLayc a le but d'influencier les politiques publiques de sécurité alimentaire et renforcer les processus organisationnels.

L'autre réseau est le Réseau des Ruraux, qui est une articulation informelle des entités et enseignants qui agissent dans plusieurs états du Nord-est brésilien, visant, à travers l'éducation populaire, à stimuler des groupes et des leaders communautaires ruraux afin de surmonter les difficultés et trouver des alternatives pour le développement en milieu rural. Une troisième entité est le Réseau d'Enseignants Populaires du Nord-est, comme un espace de rencontres et d´articulation d'enseignants qui sont la base de la formation des mouvements sociaux populaires et discutent la pratique éducative. Il est constitué par les enseignants des mouvements sociaux populaires, ONG's, les universités et les organismes gouvernementaux liés aux luttes de transformations sociales.

L'APAEB participe dans des organismes collectifs comme le COGEFUR (Conselho Gestor do Fundo Rotativo), CODES (Conselho Regional de Desenvolvimento Rural Sustentável da Região Sisaleira da Bahia) et dans des conseils municipaux, comme le Conselho de Assistência Social, Conselho de Desenvolvimento Rural Sustentável e Conselho Municipal de Educação.

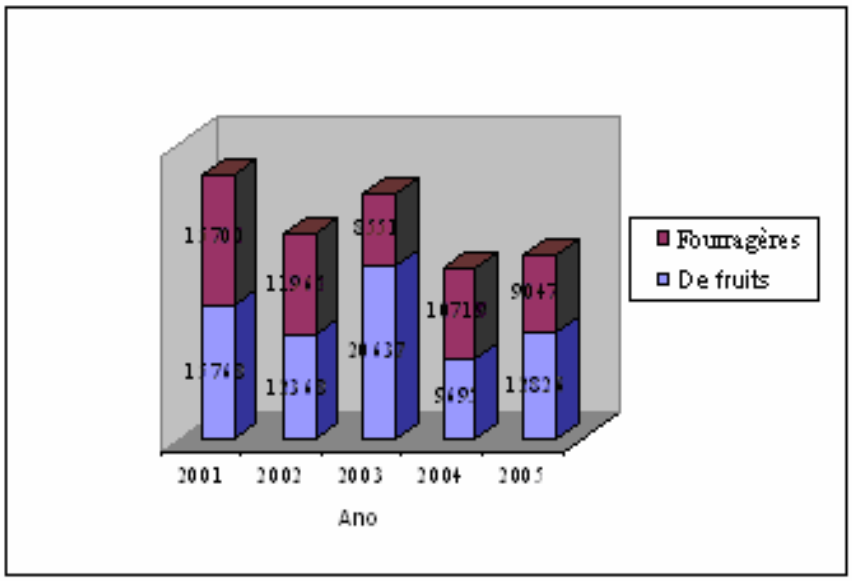

Graphique 7 Distribution d'arbres fruitiers et fourragers, entre 2001 et 2005, dans le Territoire du Sisal
Source: l'APAEB, 2005.

Formation d'Associations locales

Dans la Communauté de Vargem Funda, dans la commune de Santaluz, il y a eu un projet avec la jeunesse locale, qui a été couronné par la constitution d'une association de jeunes destinée à développer des activités pour les jeunes de la communauté. Avec la création de l'UNIJU (União Juvenil de Vargem Funda), les actions développées pour le public adulte et infantile ont vu la participation directe des jeunes de la communauté. Le groupe de jeunes a mis en œuvre un mini-projet de production de sauce de piment, mais avec des problèmes initiaux du fait de l'offre de piment en quantité insuffisante, et du fait de difficultés dans le processus d'administration.

Maison Familiale Rurale

L'APAEB a mis en place un projet Maison Familiale Rurale (MFR). Ce type de projet a été mis en place dans plusieurs régions du monde, ayant son origine en France au milieu du XXe siècle. Dans la MFR de Valente, l'élève apprend à travailler avec les animaux et la terre, valorisant l'environnement. Le projet est orienté pour les jeunes afin d'améliorer la production agricole, formant ainsi des leaders motivés et préparés à stimuler et orienter le développement communautaire, fortifiant l'agriculture familiale, réduisant l'exode rural.

La Maison Familiale Rurale a pour but de préparer les étudiants à se maintenir dans la campagne, par le biais d'une formation scolaire en alternance où il y a des études formelles, des débats et des activités agricoles pratiques.

La Maison Familiale Rurale travaille selon la pédagogie de l'alternance : l´'élève reste une semaine à l'école et l'autre chez lui. Elle part du principe que la formation du jeune du milieu rural, pour être complète, dépend des expériences vécues à l'école, dans la famille et dans la communauté. En 2005, l'EFA-Valente a inscrit 85 étudiants distribués en quatre classes depuis la 5^{è} à la 8^{è} série (équivalent aux classes de collège), issus de 75 familles, 38

communautés et 8 communes: Santaluz, Valente, Retirolândia, Queimadas, Conceição do Coité, São Domingos, Serrinha et Nova Fátima.

Les actions socio-éducatives sont les suivantes:

a) la Maison du Brésil: il s'agit d'une expérience du gouvernement fédéral, avec accès à internet et prestation de service, afin de développer les aptitudes en matière de communication et de lecture, en partenariat avec l'APAEB. C'est la première expérience au Brésil. Il y a une école d'informatique, offrant des cours aux fonctionnaires, aux adhérents et à leur enfants et à la communauté en général. L'espace du « télé-centre » est aussi utilisé pour les loisirs et l´enseignement destinés aux élèves de l'Association de Parents et Amis des personnes Exceptionnelles (APAE);
b) le Centre d'Apprentissage et d´Échange de Savoirs (CAIS) est un espace pour les cours et formations, situé dans l'exploitation de la Maison Familiale Rurale;
c) la Maison de la Culture qui constitue un espace pour les évènements de la communauté, comme la divulgation de livres, les présentations artistiques, un cours magistral en début de l'année scolaire, des séminaires didactiques des institutions d'enseignement, des réunions de groupes. Des films sont présentés dans les villes;
d) l'Arche des Lettres, qui consiste en une collection de 200 livres fournis par le gouvernement fédéral qui circule dans les communautés rurales, permettant que tous aient un contact avec des œuvres littéraires pour la première fois dans leurs vies ;
e) l'APAEB investit dans la communication soutenant le maintien économique de la Radio Communautaire de Valente FM, qui a une programmation de 18 heures par jour, avec une équipe propre de communication. Celle-ci produit un bulletin informatif de presse Folha de l'APAEB, publié hebdomadairement, et des programmes de radio. Le secteur produit du matériel pour sa diffusion dans la station régionale de TV. Il y a deux éditions journalières avec un télé journal d´une heure et demie (Journal de Valente) et un programme hebdomadaire de variétés, avec des informations culturelles et d´autres, d'intérêt communautaire;
f) le Projet Bola da Vez, constitué par les enfants qui pratiquent un des 23 sports proposés: football, volley-ball, basket-ball, Hand-ball, athlétisme, capoeira , karaté, théâtre, activités de loisirs, cours de natation et de gymnastique. Les personnes avec des besoins spéciaux y participent également. Il fait partie du Programme Sport et Loisirs de la Ville, du Ministère des Sports.
g) chaque année, l'APAEB reçoit des visites de groupes de la société civile du Brésil et de l´extérieur, des universités, des pouvoirs publics et des organisations internationales de coopération. Dans les cinq dernières années, 8.000 personnes se sont rendus à Valente. Entre les visiteurs, on a rencontré des étudiants de licence, de maîtrise et de doctorat qui s´intéressent aux aspects les plus divers de l'expérience sociale.

Le micro crédit et la banque de développement: la COOPERE

En 1993, les agriculteurs familiaux organisent la COOPERE, Coopérative Valentoise de crédit rural (*Cooperativa Valentense de Crédito Rural*), qui s´affilie au SICOOB, système de coopératives de crédit du Brésil, (*Sistema de Cooperativas de Crédito do Brasil*), et qui fait partie intégrante de la banque *Banco Cooperativo do Brasil (BANCOOB)*, dans le but d´offrir une aide financière aux petits agriculteurs de la région du sisal. Elle fut au début l´unique coopérative de crédit pour les petits producteurs. Plusieurs coopératives ont surgi après elle, totalisant aujourd'hui 50 coopératives de crédit dans l´État de Bahia.

La COOPERE est devenue une importante coopérative de la région à cause de la participation intensive des agriculteurs familiaux qui ont commencé à déposer leurs ressources à la coopérative, augmentant la capacité d'épargne de l'institution. De plus en plus d´agriculteurs ont été financés pour investir dans leurs exploitations avec un faible taux d'intérêt.

La COOPERE fonctionne comme une banque de développement et signe des accords avec l´APAEB pour que les bénéficiaires de crédit puissent recevoir, en même temps que les prêts, une assistance technique et des cours de formation, grâce à des contrats avec la Banque Inter-américaine de Développement (BID).

En plus des Fonds constitutionnels du Nord-est (*Fundo Constitucional do Nord-est* - FNE) et du Programme National du Renforcement de l'Agriculture Familiale (*Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar* - PRONAF), déposés par le gouvernement fédéral, la Coopere centralise les opérations financières de l´association, du Syndicat des Travailleurs Ruraux, d´autres communautés et d'autres entités de la société civile. Il y a encore deux autres lignes de crédit: le Fonds rotatif pour l´élevage (*Fundo Rotativo-Criatorio*) et le Fonds rotatif pour l´énergie solaire (*Fundo Rotativo-Energia Solar*) qui proviennent de divers programmes de distribution de petits financements (NASCIMENTO, 2003).

Des lignes de crédit spéciales sont fondées sur un principe d'équivalence de produits: les emprunts concédés sont convertis en kilos de viande caprine ou ovine et reconvertis en argent au moment du paiement, en accord avec les prix du marché (paiement en espèce). De cette façon, le petit agriculteur a une idée plus concrète et plus proche de la réalité, du coût du financement et du service bancaire qui lui sont offerts. Seulement un très petit nombre d´emprunteurs (entre 3 et 5%) ne sont pas solvables en période normale tandis qu´en période de sécheresse, leur nombre s´élève à 25% (NASCIMENTO, 2003).

Les coopératives de crédit se sont multipliées dans la région, sous l´influence des organisations sociales (APAEB, FETAGs, MOC, Caritas). Ces institutions de crédit sont établies dans d'autres communes pour répondre à la demande des paysans: Serrinha, Araci, Pintadas, Inhambupe, Feira de Santana, Conceição do Coité, Nova Fátima et Rio Real. Elles ont créé l´Association des coopératives de crédit de l´État de Bahia (*Associação das Cooperativas de Crédito do Estado da Bahia* - ASCOOB) dont le siège est à Feira de Santana, et sont intégrées au Système Brésilien des Banques Coopératives (*Sistema Brasileiro de Bancos Cooperativos* - SICOOB).

Ce projet de développement n´a été rendu possible qu´en raison de l'existence d'une agriculture familiale marchande, qui s´est consolidée dans les années 1980 et 1990, à partir de la crise de la monoculture du sisal, quand les grandes exploitations ont été abandonnées par leurs propriétaires. Elles ont été divisées et vendues aux agriculteurs familiaux, mais, comme le montre l´histoire, à partir des années 1950, il y a eu, par ailleurs, une première occupation de la terre par les agriculteurs familiaux qui ont diversifié les systèmes de production au sein de leurs exploitations.

La chute du prix du sisal et l'augmentation croissante du coût du travail ont contribué à l'abandon des plantations de sisal et à la vente des terrains des grands propriétaires aux

agriculteurs familiaux moyens pendant les années 1980 et 1990. La diversification des activités des exploitants familiaux marchands leur a permis aussi de résister aux commerçants et agroindustries capitalistes dans la région du sisal et de constituer l'APAEB comme sur un vrai «Territoire d'identité».

Dans la plupart des communes du Territoire du Sisal, la présence d'une agriculture familiale de taiile moyenne et diversifiée a contribué à la constitution d'une structure foncière moins inégale que celle, formée uniquement de «latifundium» ou «minifundium». Les exploitations familiales marchandes vendent leurs produits sur les marchés internes et extérieurs.

6.4 La dépendance à l'égard du marché extérieur

La politique macro-économique du gouvernement brésilien et notamment sa politique monétaire ont eu un impact assez considérable sur l'économie de la région. D'abord fixé à parité avec le dollar, la monnaie brésilienne a subi une très forte dévaluation à l'époque du deuxième mandat du Président Fernando Henrique Cardoso. Après son accession à la Présidence de la République, le Président Luiz Ignacio Lula da Silva entreprit délibérément une politique macro-économique destinée à enrayer au plus vite la dette extérieure et à ne plus devoir obéir strictement aux injonctions du Fonds Monétaire International. Cette politique eut pour effet de revaloriser le Real en relation avec le dollar américain. Mais la dette publique intérieure étant encore très importante, les taux d'intérêt réels sont restés très élevés.

Il en a résulté pour l'APAEB de sérieuses difficultés à l'exportation et une diminution globale de ces recettes mesurées en Real. Il lui a donc fallu aussi comprimer ses dépenses et revoir complètement son organisation. Aujourd'hui, sa dépendance à l'égard du marché extérieur commence à diminuer et l'APAEB peut poursuivre ces autres activités d'entreprise solidaire. Il n'en reste pas moins que son caractère d'entreprise solidaire ne peut guère la soustraire de l'entreprise d'économie capitaliste à l'échelle mondiale.

La crise micro-économique récente a contribué à la mobilisation d´autres organisations sociales, qui surgirent historiquement, après l'APAEB, pour trouver une solution financière avec le gouvernement fédéral et ré-échelonner le paiement des dettes découlant des investissements de production dans la fabrique de tapis, moquettes et paillassons.

Cette crise spécifique a permis de développer d'autres stratégies. L'APAEB a promu une différenciation de tapis et paillassons avec de nouveaux types dans la production industrielle et l'association a été divisée en trois autres entités juridiques: une responsable pour la production économique (l'APAEB), une autre, responsable pour les activités sociales (Fondation APAEB), et la dernière responsable des activités éducationnelles (la Maison Familiale Rurale, le centre d'enseignement et la formation des techniciens).

Il continue d'exister dans le «Territoire du Sisal», une agriculture familiale minifundiaire, bien différente de l'agriculture familiale marchande. Cette agriculture minifundiaire vise à entretenir une réserve de force de travail pour les travaux de nettoyage des pâturages et de récolte du sisal dans les latifundia. Cette force de travail est formée par les agriculteurs sans terre ainsi que par un contingent de jeunes ruraux, qui n'émigrent pas. Cette

agriculture familiale minifundiaire ne ressemble pas à l'agriculture familiale marchande, qui est intégrée au marché, vend ses produits agricoles et développe des activités non agricoles par choix afin de compléter le revenu familial. Le mininfundiste vit dans des conditions précaires et vend sa force de travail par contrainte, pour sa survie. Il travaille dans des activités agricoles saisonnières et non agricoles, en général comme maçon.

Les exploitants familiaux marchands ont permis la mise en place de l'APAEB, ainsi que d´autres organisations d'agriculteurs familiaux et du Territoire du Sisal. Ces exploitants ont émergé par suite de l'occupation de fait des terres y compris dans les grandes exploitations, de l'achat des terrains des latifundiaires par les agriculteurs familiaux moyens et récemment de la réforme agraire. Avant l'établissement de la batteuse communautaire de l'APAEB, les exploitants familiaux marchands vendaient seulement leur sisal aux batteuses privées. Avec la batteuse communautaire et la fabrique de tapis, moquettes et paillassons de l'APAEB, le sisal défibré et les autres produits agricoles, comme le lait de chèvre, le miel, la viande caprine et ovine, le cuir de bovins, sont désormais vendus à l'APAEB.

Avec la plantation commerciale de sisal dans les années 1940, le sertão bahianais avait réuni les conditions effectives d´intégration au marché avec des possibilités réelles d´expansion aux marchés national et international, survenue dans les années 1950 et 1960. L´exploitation commerciale de la matière première, la fibre de sisal, était importante pour les filatures du centre-sud du Brésil, en même temps qu´elle rapportait des devises en répondant à la demande des marchés des États-Unis et d´Europe. En 1946, le Brésil commençait à exporter la fibre de sisal et en 1951, il assumait déjà le deuxième rang des producteurs mondiaux.

Le développement du sisal s´est renforcé en fonction du contexte mondial pendant la deuxième Guerre Mondiale. Cette situation a engendré l'émergence d'une demande extérieure qui a contribué à l'extension de la surface plantée au Brésil. En 1942, le Brésil faisait partie de la liste des pays importateurs de sisal tandis qu´en 1946, il était déjà présent dans les statistiques, comme pays exportateur.

L'articulation entre les marchés national et international s´est concrétisée avec l´exploitation du sisal à travers la fourniture de matières premières pour les filatures du Centre-sud du Brésil et les exportations vers les marchés des États-Unis et de l´Europe, après la deuxième Guerre Mondiale. Les entreprises de transformation de fibre de sisal ont commencé à stimuler la plantation de sisal pour l'exportation afin de répondre à l'augmentation de la demande de fibres naturelles sur le marché international.

Le sisal est cultivé au Nord-Est depuis les années 1940, sur les espaces les plus secs et sur un territoire correspondant à environ 10% du total semi-aride Nordestin. L'essor des plantations commerciales a favorisé l'établissement des communes, comme Araci (1956), Valente (1958) et Ichu (1962). Les communes de Feira de Santana et Serrinha sont nées du fait du développement de la polyculture-élévage et à cause d'une intense activité commerciale.

Avec l´apparition des substituts synthétiques dérivés du pétrole, dans les années 1960, le prix de la fibre du sisal a baissé sur le marché international. La production à grande échelle de l´industrie chimique a entraîné la chute du prix de la fibre synthétique, principal produit

de substitution de la fibre du sisal, occasionnant une crise régionale. On peut la caractériser comme la première crise structurelle de l´économie du sisal.

Pendant les années 1960, l'apparition des succédanés synthétiques, comme le polypropylène, produit à des prix inférieurs au sisal et de qualité supérieure, entraîne la baisse des prix et la décadence de la production mondiale de sisal, selon Barros, Carvalho et Silva (1999).

Seuls quelques pays tropicaux produisent du sisal, qui représente parfois un important pourcentage de leurs revenus. Le Brésil est le plus grand producteur mondial de sisal. L'exploitation du sisal se concentre dans la région Nord-Est, dans des conditions climatiques et de sols peu favorables aux autres cultures, avec de rares sinon aucune alternative d'exploitation d'autres cultures. Les États de Bahia et de Paraiba sont les principaux producteurs de sisal. Près d'un million de personnes dépendent de cette culture pour leur survie. Elle est exploitée avec de très faibles conditions de moto-mécanisation et de capitalisation. Dans la plupart des systèmes de culture de sisal, les techniques sont manuelles sans recours à la traction animale.

Jusqu'en 1980, les latifundiaires ont structuré la région vers la production du sisal pour l´exportation, puisque les conditions initiales d'organisation de la chaîne productive ont été mises en œuvre pour satisfaire la demande extérieure. En même temps qu´elle produit la richesse d´une petite élite oligarchique, elle reproduit la pauvreté du travailleur et la vulnérabilité d´un système agraire dépendant des conditions du marché externe. Au cour de la décennie de 1970, le sisal était connu comme *l´or vert du sertão.* Le facteur déterminant a été le marché international.

Pendant cette décennie, le sisal a connu son apogée, provoquée par le choc du pétrole qui a fait monter le prix des fibres synthétiques concurrentes. Les fibres naturelles ont atteint des prix voisins de US$1000.00 la tonne.

Comme la production est destinée au marché international, les grands oligopoles commerciaux et industriels dominent la structure du marché, représentée par les principaux exportateurs et agents de commerce et les agents économiques étrangers. Un cartel est formé pour déterminer le prix payé aux agriculteurs. L'implantation de la fabrique de tapis, moquettes et paillassons de l'APAEB, en 1996, a contribué à améliorer le prix payé aux agriculteurs puisque la fabrique a commencé à payer un prix plus élevé que le prix offert par les entreprises industrielles capitalistes. L'APAEB a adopté la politique consistant à payer un prix environ 10% plus élevé aux agriculteurs adhérents que le prix observé sur le marché régional.

La transformation et la commercialisation du sisal comprennent toute une chaîne d'intermédiaires. Du défibrement jusqu'à la commercialisation finale, en passant par les phases de transformation et d'industrialisation, la fibre de sisal parcourt un réseau d'intermédiaires, comme les propriétaires des batteuses privées et les fabriques-exportatrices de fibres de sisal.

Il y a aujourd'hui de nombreux producteurs de sisal qui utilisent les services de coupe et de défibrage qu'ils payent par kilo de fibres sèches brutes produites. Ils évitent ainsi le paiement du salaire minimum aux travailleurs et les charges de la sécurité sociale et les

possibles indemnisations de mutilations qui peuvent avoir lieu pendant le processus de la décortication.

L'exploitant agricole négocie sa production avec le propriétaire du moteur (défibreur) qui utilise, généralement de la main-d'œuvre familiale. Normalement, le défibreur établit une relation financière avec l´intermédiaire qui finance toutes les dépenses du défibrement et du transport, en échange de l'engagement de livraison de la fibre brute.

Dans la structure de marché, tout au long de la chaîne de production du sisal, les intermédiaires sont les agents acheteurs, qui commercialisent la fibre brute et qui la transforment dans leurs batteuses, pour la livrer ensuite à l´industrie ou à l´exportation. Ces agents se distribuent dans les régions productrices de sisal (BARROS, CARVALHO et SILVA, 1999).

Á l'époque où prédominait la structure latifundiaire-minifundiaire, il n´y avait de sisal que dans les grandes exploitations. La plupart du sisal était produite dans ces exploitations. Les exploitants familiaux minifundistes vendaient leur force de travail aux grands producteurs de sisal et de bovins. Ce rapport a changé. Avec la chute des prix internationaux du sisal, principalement à partir des années 1980, les latifundiaires ont commencé à abandonner cette activité et à vendre leurs terrains aux exploitants familiaux les plus capitalisés.

Comment l'agriculture familiale de taille moyenne a-t-elle résisté à la crise de la monoculture du sisal et a-t-elle continué la culture du sisal ? La diversification des activités agricoles a contribué au maintien d'une agriculture familiale marchande avec une certaine quantité de superficies de terres, ne pouvant pas être confondue avec les minifundia. La diversification des systèmes de production agricole, avec association au sein des mêmes exploitations de l'élevage d'ovins et caprins, de la culture du sisal, et des systèmes de culture destinés à l'autoconsommation, comme l'association maïs/haricots et manioc, a été l'attitude anti-risque adoptée par les agriculteurs face aux oscillations du prix du sisal.

L'utilisation des résidus du sisal (le muscilage), et de la palme fourragère afin de nourrir les caprins et ovins, a contribué à la préservation des plantations de sisal. Le sisal était important non pas comme produit agricole, mais comme alimentation des petits ruminants. Pour cette raison, et grâce à l'existence d'une force de travail familiale, l'exploitant familial se différencie considérablement du latifundiaire pendant les périodes de crises.

La chute du prix du sisal et l'augmentation croissante des coûts de production par rapport aux coûts de reproduction de la force de travail (droits travaillistes et sociaux) ont été décisives. Il en a résulté l'abandon des plantations de sisal et la vente des terrains de la plupart des grands producteurs de sisal dans le Territoire du Sisal pendant les années 1970 et jusqu'au milieu des années 1990. L'augmentation des coûts de production de la force de travail et les prix bas du sisal diminuaient la rémunération des latifundiaires.

Le renforcement d'une agriculture familiale marchande qui a résisté aux crises des prix en raison de la diversification agricole a créé les conditions objectives et historiques en vue de l'établissement de l'APAEB dans les années 1980.

La production bahianaise de sisal est la plus importante du Nord-Est du Brésil. Dans la commune de Valente, la production de sisal a cessé de chuter quand l'APAEB a

commencé à offrir aux agriculteurs un meilleur prix, stimulant la production intérieure. Il est important de constater que la production de sisal bahianais a fluctué en lien étroit avec les variations des prix sur le marché international. Mais tel n'a pas été le cas sur le Territoire du Sisal où l'APAEB a pu jouer un rôle régulateur en achetant le sisal à un prix relativement stable.

La production brésilienne en 2003 a été d'environ 187.000 tonnes de sisal et la production bahianaise de 176.000 tonnes. Cela démontre que le principal État producteur de sisal du Brésil est Bahia et les meso-régions Centro Norte et Nord-Est bahianais sont les principaux espaces qui produisent le sisal dans l'État de Bahia. En 2003, l'État de Bahia présentait à lui seul 211.000 hectares de sisal sur le total de 225.000 hectares comptabilisés au Brésil. Entre 1998 et 2003, la surface plantée dans les régions concernées a augmenté de nouveau.

La valeur de la production a augmenté à partir de 1999 et surtout à partir de 2003. Ceci en conséquence de l'augmentation du prix de sisal sur le marché intérieur. L'augmentation de la valeur de la production a été plus que proportionnelle à la quantité produite et en 2003 la valeur de la production a doublé. Ce qui est aussi une conséquence de la politique du gouvernement du Brésil qui a augmenté le prix minimum du sisal, à R$1,00, payé aux agriculteurs même quand le marché n'absorbe pas la totalité de la production de sisal.

A partir des années 1960 jusqu'à la fin des années 1990, sur le marché international, chacune des trois principales fibres dures (sisal, abaca et coco) a été confrontée à de graves problèmes similaires, comme la contraction de leurs marchés sous l'effet principalement de la croissance des produits synthétiques de substitution. Ces fibres ne sont pas des matériaux homogènes aboutissant aux mêmes produits finis: elles alimentent des marchés d'utilisation finale bien différents. La plus grande partie de sisal est destinée à la fabrication de ficelles agricoles, bien que d'autres débouchés absorbent des quantités de plus en plus importantes de ces fibres.

Tableau 8
Quantité produite (en tonne) de sisal ou agave (fibre) entre 1990 et 2006, au Brésil, dans la région Nord-Est, dans l'État de Bahia et dans la commune de Valente

	Années								
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**	**1997**	**1998**
Brésil	185.156	233.721	204.227	126.076	131.421	118.056	121.436	137.887	115.816
Région Nord-Est	185.156	233.721	204.227	126.076	131.421	118.056	121.436	137.887	115.816
État de Bahia	119.159	168.364	149.710	113.196	101.547	92.310	110.797	127.857	105.277
Commune Valente – BA	6.790	8.800	8.000	6.800	5.600	6.400	8.800	8.800	7.280

	Années							
	1999	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**
Brésil	193.673	194.463	181.475	171.266	187.008	199.135	206.974	248.111
Région Nord-Est	193.673	194.463	181.475	171.266	187.008	199.135	206.974	248.111
État de Bahia	188.292	188.679	174.424	163.458	176.760	187.059	194.503	234.902
Commune Valente – BA	15.870	16.095	11.070	9.450	10.350	10.350	10.350	10.080

Source: IBGE, www.ibge.gov.br. Élaboration: auteur, 2007

Tableau 9
Surface plantée (hectare) de sisal ou agave (fibre) entre 1990 et 2006, au Brésil, dans la région Nord-Est, dans l'État de Bahia et dans la commune de Valente.

	Années								
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**	**1997**	**1998**
Brésil	267.136	300.294	283.686	231.596	164.873	173.749	151.253	165.053	170.137
Région Nord-Est	267.136	300.294	283.686	231.596	164.873	173.749	151.253	165.053	170.137
État de Bahia	187.143	218.260	214.785	190.340	124.858	136.490	134.561	150.316	149.845
Commune Valente – BA	9.700	11.000	13.000	10.000	7.000	9.500	9.500	9.700	9.700
	Années								
	1999	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	
Brésil	192.270	204.514	218.771	215.215	225.918	239.124	240.219	304.109	
Région Nord-Est	192.270	204.514	218.771	215.215	225.918	239.124	240.219	304.109	
État de Bahia	183.416	195.565	208.107	204.103	211.544	223.114	225.018	287.418	
Commune Valente – BA	12.300	13.000	13.000	12.000	12.5 0	12.500	11.500	11.500	

Source: IBGE, www.ibge.gov.br. Élaboration: auteur, 2007

Figure 8: Principaux pays producteurs de sisal
Source: CONAB, 2006

Comme il s´agit essentiellement d´un produit d´exportation, les prix internes du sisal reflètent les prix internationaux de la fibre. Ils ont diminué durant les années 1990 et ont atteint le prix le plus bas ces deux dernières décennies, depuis 1992. Les pays producteurs africains comme la Tanzanie, le Kenya et Madagascar avaient les plus grands stocks accumulés. Les principaux importateurs de fils agricoles industrialisés (baller et *binder twine*) sont les États-Unis, l´Europe, le Canada et l´Iran.

En raison de la concurrence avec les produits chinois et indiens plus compétitifs sur le marché international, en vertu de coûts de production plus faibles des produits textiles et face à la valorisation du Real au Brésil, l'APAEB est en train de modifier sa stratégie d'insertion sur le marché externe et interne. Les Chinois qui ont commencé à acheter le sisal brésilien et à le ré-exporter sous forme de tapis pour le marché européen et nord-américain, représentent un gros concurrent pour les tapis brésiliens. Les producteurs de sisal entrent en concurrence avec des produits de substitution, faits à base de fibres naturelles, comme la jute, le seaglass, utilisés dans la fabrication de tapis.

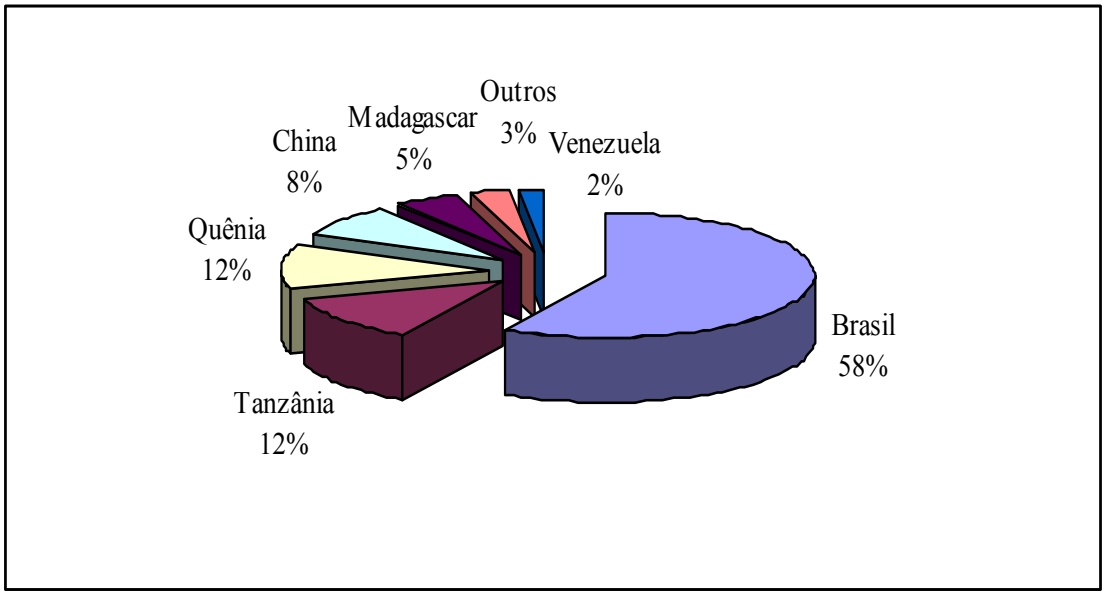

Graphique 8: Pays producteurs de fibres de sisal en 2005 (%)
Source: SECEX. Élaboration: CONAB.
Note: Production en 2005 = 204,2 mil tonnes

Figure 9: Principaux États-féderés producteurs de sisal (Brésil)
Source: CONAB, 2006
Note : municipios produtores de sisal – cerca de 112 municipios: communes qui produisent du sisal (112)
Estados produtores: états producteurs

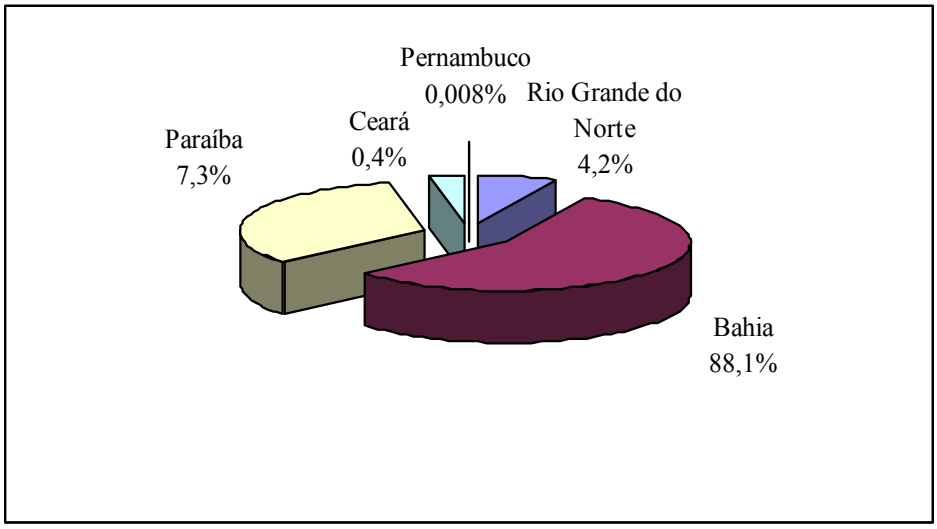

Graphique 9: Production de fibres de sisal des États-féderés en 2005 (%)
Source: SECEX. Élaboration: CONAB

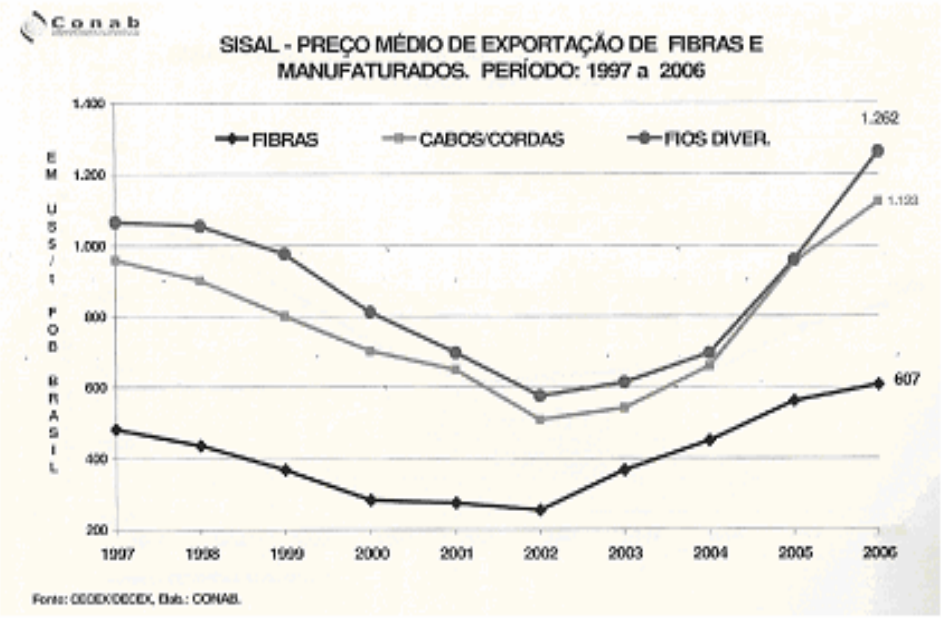

Graphique 10: Sisal - Prix moyen d'exportation de fibres et manufacturés. Période 1997 à 2006
Source: SECEX/CONAB
Note : fibres (fibras), cordes (cabos/cordas) et fils divers (fios diversos).

Graphique 11: Sisal – Prix moyen d'exportation de tapis. Période 1997 à 2006
Source: SECEX/CONAB

Si l´on observe le graphique 11, la valeur moyenne, en dollar, du prix FOB, des exportations brésiliennes de tapis présente une tendance à la chute entre 1997 et 2002, bien qu´il y ait eu, dans la même période, une tendance à la dévalorisation du real face au dollar. La valeur moyenne des exportations brésiliennes de sisal n'augmente pas avec la dévalorisation du taux de change en raison de la chute du prix des fibres et dérivés sur le marché international.

Sur le graphique 12, l'entrée de devises avec les exportations brésiliennes de fibres de sisal manufacturées varie entre 1980 et 2005, démontrant les mouvements de montée et de chute des prix internationaux des marchandises sur ce marché. Il s'agit de fluctuations cycliques. Néanmoins, on observe une tendance structurelle de baisse progressive des prix, typique des produits agricoles, en raison de l'augmentation de l'offre des marchandises et de l'accroissement de la productivité du travail chez les plus compétitifs.

Bien que les recettes à l'export aient augmenté en dollar, celles-ci mesurées en Real ont en fait baissé du fait de la dévaluation du dollar. Ce qui signifie une diminution de la valeur de la tonne de sisal[23].

[23] Le prix moyen du sisal par tonne, payé au producteur au Brésil (US$): 1994 : 186,14; 1995: 259,35; 1996: 251,72; 1997: 233,77;1998: 233,77; 1999: 171,93; 2000: 176,49; 2001: 144,83; 2002: 110,24; 2003: 111,79; 2004: 123,99; 2005: 153,86.

Graphique 12: Entrées de divises des exportations brésiliennes de fibres de sisal et manufacturés, dans la période de 1980 à 2006.
Source: SECEX/DECEX, Élaboration: CONAB, en 2006.

La valeur moyenne, en dollar, des exportations de fibres de sisal augmente même avec le taux de change valorisé et les effets de cette politique diminuent le produit brut, le réduisant considérablement en 2006. Cela résulte du fait que les exportateurs, y compris ceux de la région du sisal, vendent à l´extérieur des fibres, des fils, des cordes de sisal. L'APAEB exporte, exclusivement, des tapis et paillassons dont l'augmentation du prix sur le marché international ne compense pas la diminution de la valeur du dollar sur le marché national, réduisant le produit brut, en Real, de l'association. Le prix du tapis est remonté et s´est maintenu à US$ 2.876 la tonne, ne parvenant pas au niveau de 1997, qui était de US$3.500,00. Dans ce marché du tapis de sisal, l'APAEB est leader au Brésil et l'un des principaux fournisseurs mondiaux.

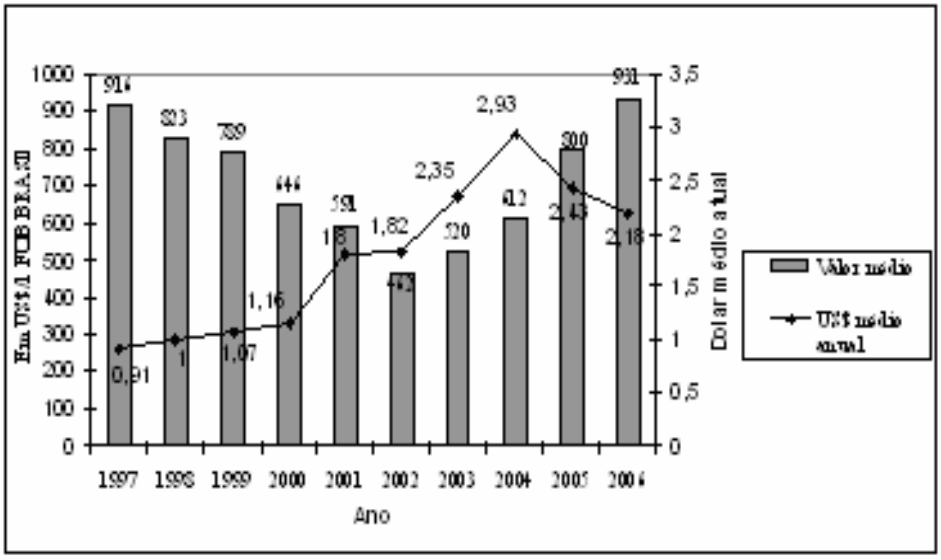

Graphique 13: Valeur moyenne des exportations brésiliennes de sisal x dollar moyen annuel entre 1997 et 2006
Source: SECEX. Élaboration: CONAB, 2007.

Dans le graphique 14, nous observons un mouvement différencié de la quantité produite pour le marché de fibres de sisal et dérivés et pour le marché exclusivement de tapis, entre 1980 et 2006. La quantité de tapis croît au Brésil exactement en 1997, avec l'entrée de l'APAEB sur le marché et cette quantité produite présente une tendance à la chute à partir de 2005. Il s'agit de l'impact des ventes de l'APAEB. La quantité produite de sisal brut et de plusieurs dérivés croît à partir de 2002 et 2003, en réponse à l'augmentation des prix internationaux.

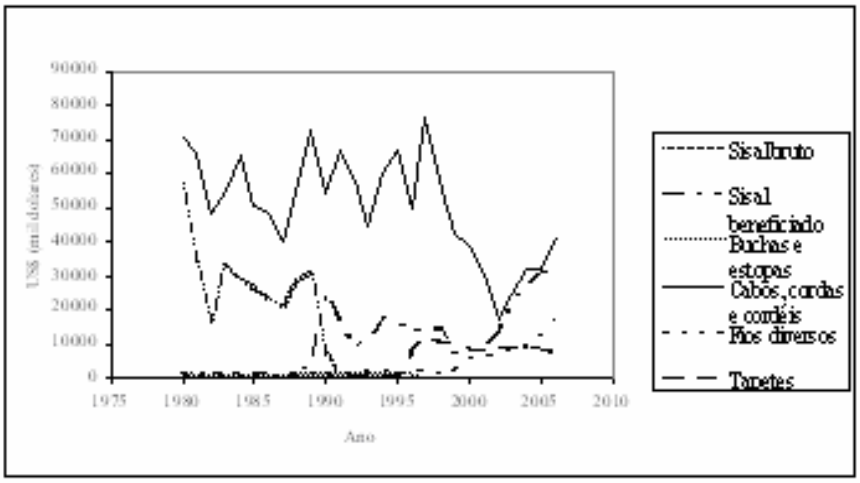

Graphique 14: Quantité produite (en tonne) de sisal brut, sisal bénéficie, cordes, fils divers et tapis au Brésil, entre 1980 et 2006
Source: SECEX/DECEX, Élaboration: CONAB

À partir de 2002 et 2003, selon le graphique 15, il y a eu une croissance considérable du prix minimun de sisal brut, fixé par la Companhia Nacional de Abastecimento (CONAB). Celui-ci est passé de R$0,42 le kg à R$0,78. Grâce à la présence de l'APAEB, face aux concurrents privés, l'augmentation du prix minimun du sisal a eu lieu en raison de la mobilisation des mouvements et organisations sociales du Territoire du Sisal, et de la réponse de la CONAB, dans la politique nationale de renforcement de l'agriculture familiale.

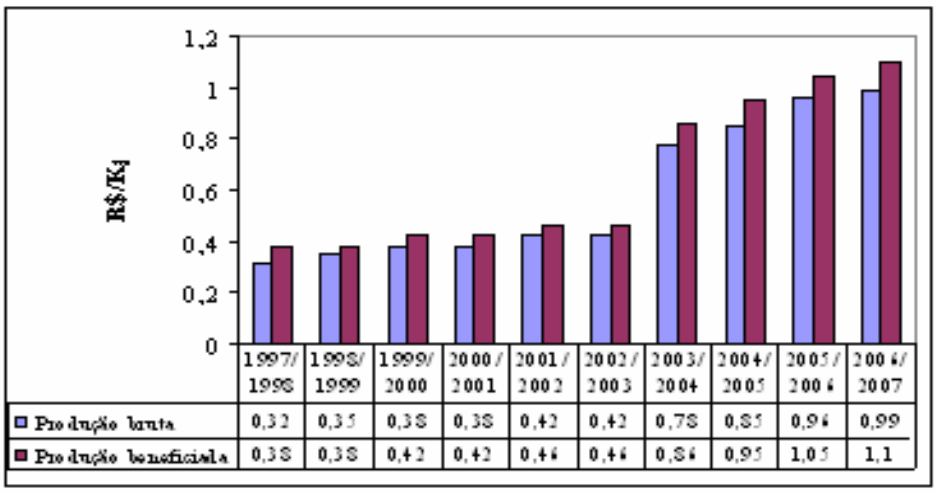

Graphique 15: Évolution du prix mnimum de garantie du sisal (en R$).
Source: CONAB.

Dans le graphique 16, nous observons exactement la chute de la production et de la surface plantée en sisal entre 1990 et 1999, dans l'État de Bahia. La production et la surface de sisal commencent à augmenter à partir de 1998, quand le prix interne du sisal commence à croître lui aussi. L'augmentation du prix interne du sisal entre 1991 et 2006, de R$ 0,20 à R$1,20 est significative.

Graphique 16: Production et surface de sisal dans l'État de Bahia
Note: tonnes
hectares
Source: IBGE/PAM et LSPA (2007)

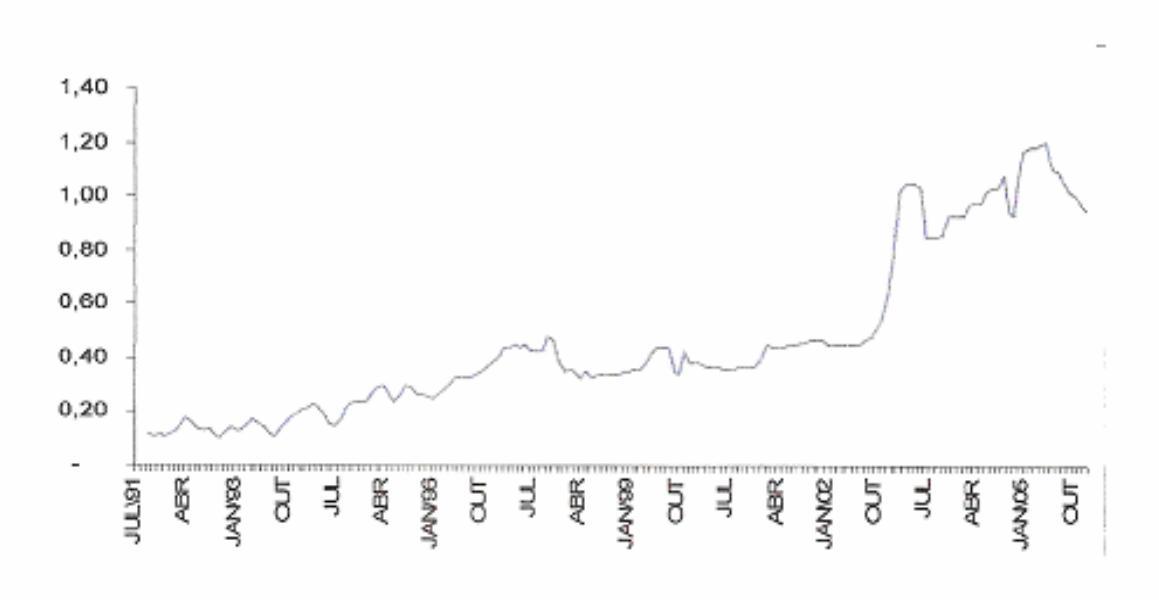

Graphique 17: Prix de sisal à Valente (État de Bahia) – 1991 à 2006 (R$/kg)
Source: IBGE/PAM et LSPA (2007)

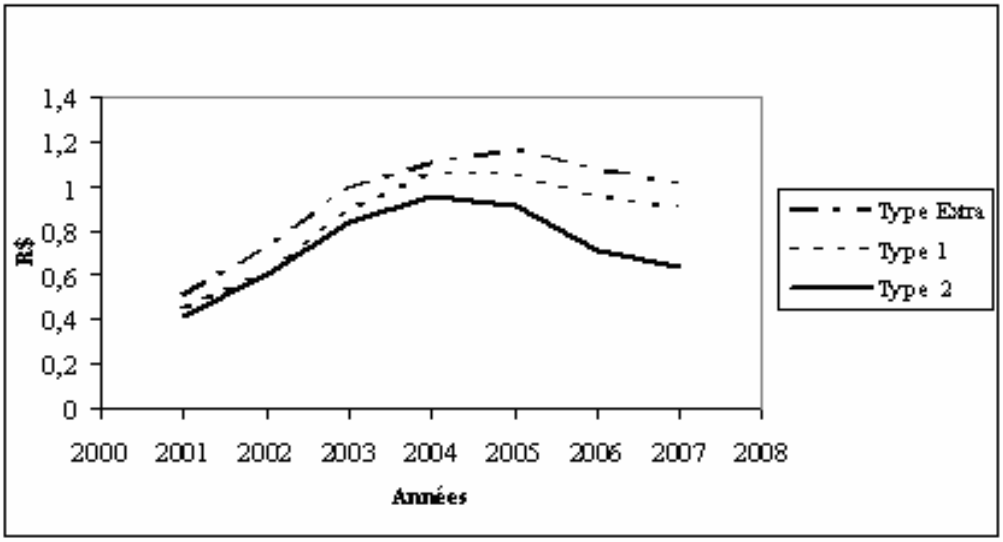

Graphique 18 Prix moyens annuels de sisal Type Extra, Type 1 et Type 2 dans le marché de Valente, parmi 2001 et 2007, État de Bahia (Brésil)
Source: SEAGRI, www.seagri.ba.gov.br, 2007. Élaboration: auteur

Dans le graphique 18, nous observons la variation du prix du sisal, type Extra, type 1 et type 2 sur le marché du sisal, de l'État de Bahia, dans la période de 2001 à 2007. Il y a eu une augmentation croissante du prix moyen et puis une baisse de moindre intensité. Ceci explique l'augmentation de la valeur de la production à partir de 2002.

L'APAEB a continué à réguler le marché du sisal, payant un prix du sisal type extra supérieur à leurs adhérents, mais la recette de l'entreprise solidaire a commencé à diminuer en vertu de la diminution du taux de change. La conséquence a été la démission des employés de la fabrique et des salariés des autres activités.

Depuis 1980, date à laquelle elle a commencé ses activités, l´APAEB n´a jamais vécu une crise aussi grave que celle actuelle, aggravée par la diminution du taux de change du Real. L'APAEB a commencé à faire des emprunts à court terme avec des intérêts élevés pour résoudre ses problèmes de capital, nécessaires pour financer ses nombreuses activités, incluant les projets sociaux. Entre 2003 et 2006, l'APAEB a payé R$10.631.512 (€ 3.880.113) d´emprunts selon le tableau 11.

En 2006, la différence entre la valeur du produit brut, de R$ 11.090.000 (€ 4.050.000) et le paiement d'intérêts du capital (emprunt), de R$4.990.000 (€ 1.820.000), n'était que de R$6.100.000 (€ 1.830.000) pour maintenir les dépenses de la fabrique et toutes les activités productives et sociales de l'APAEB.

Les principaux agents financiers de l'APAEB sont la Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social (BNDES), la Banco do Nord-est do Brasil (BNB), du gouvernement fédéral, et la COOPERE, conformément au tableau 10. Nous observons une perte de recettes

de l'APAEB à partir de 2003, en raison de la diminution du taux de change. La chute des recettes à la suite de la diminution des ventes sur le marché extérieur, additionnée à l'augmentation progressive du paiement de la dette et des intérêts, ont accru les problèmes, rendant plus difficile le financement des autres activités, c'est-à-dire, les projets de développement économique et social. Les stratégies suivantes ont été mises en œuvre:

a) La restructuration interne avec la réduction des coûts, incluant la sortie graduelle des employés de la fabrique (licenciements des ouvriers);
b) des gains internes sur la qualité et la productivité;
c) la réorientation des priorités depuis le marché extérieur vers le marché interne;
d) la préférence pour des contrats externes en euro;
e) l'augmentation des ventes de tapis déjà prêts et avec du caoutchouc;
f) le remplacement des crédits de court terme et la hausse des intérêts à long terme avec des taux plus petits;
g) de nouveaux financements.

Tableau 10
Emprunts (totaux), intérêts payés par l'APAEB entre 2003 et 2006 (R$ et US$[24])

Institutions	2003	2004	2005	2006	Genéral (2003/2006)
BNDES (R$)	604.778	592.959	303.337	269.144	1.770.218
BNDES (US$)	**196.996**	**203.068**	**124.830**	**124.029**	**705.266**
COOPERE (R$)	658.363	1.510.668	744.268	224.109	3.137.408
COOPERE (US$)	**214.450**	**517.352**	**306.283**	**103.276**	**1.249.963**
BNB (R$)	1.564.384	1.917.894	1.403.728	837.880	5.723.886
BNB (US$)	**509.571**	**656.813**	**577.666**	**386.120**	**2.280.433**
Totaux (R$)	2.827.525	4.021.521	2.451.333	1.331.133	10.631.512
Totaux (US$)	**921.018**	**1.377.233**	**1.008.779**	**613.425**	**4.235.662**
Intérêts (R$)	2.211.860	3.659.444	4.476.591	3.652.899	14.000.794
Intérêts (US$)	**720.476**	**1.253.234**	**1.842.218**	**1.683.363**	**5.578.055**

Source: APAEB, 2007

Tableau 11
Produit brut, intérêts et emprûts payés entre 2003 et 2006, par l'APAEB (R$ et US$)

	2003	2004	2005	2006	Totaux
Produit Brut (R$)	10.597.246	13.637.916	13.054.309	11.094.637	48.383.038
Produit Brut (US$)	**3.451.872**	**4.670.519**	**5.372.144**	**5.112.736**	**1.930.688**
Intérêts (R$)	2.211.860	3.659.444	4.476.694	3.652.899	14.000.794
Intérêts (US$)	**720.476**	**1.253.234**	**1.842.261**	**1.683.363**	**558.691**
Emprunts paiés (R$)	2.827.525	4.021.521	2.451.333	1.331.133	10.631.512
Emprunts paiés (US$)	**1.031.943**	**1.377.233**	**1.008.779**	**613.425**	**4.242.423**

Source: APAEB, 2007

Le graphique 19 démontre que, malgré la chute des taux d'intérêts, ceux-ci sont encore très élevés au Brésil. Il y a une tendance à la diminution du taux d'intérêt nominal entre 1996 et 2007. Cette diminution n'a pas été suffisante pour réduire ou minimiser les problèmes

[24] Taux de change (R$/US$): 2003: US$ 1,00 = R$ 3,07; 2004: US$ 1,00 = R$ 2,92; 2005: US$ 1,00 = R$ 2,43; 2006: US$ 1,00 = R$ 2,17; US$ 1,00 = R$1,94.

financiers à court terme de l'APAEB, du fait de la chute des recettes, mésurées en reais, résultat de la diminution du prix de dollar face au real.

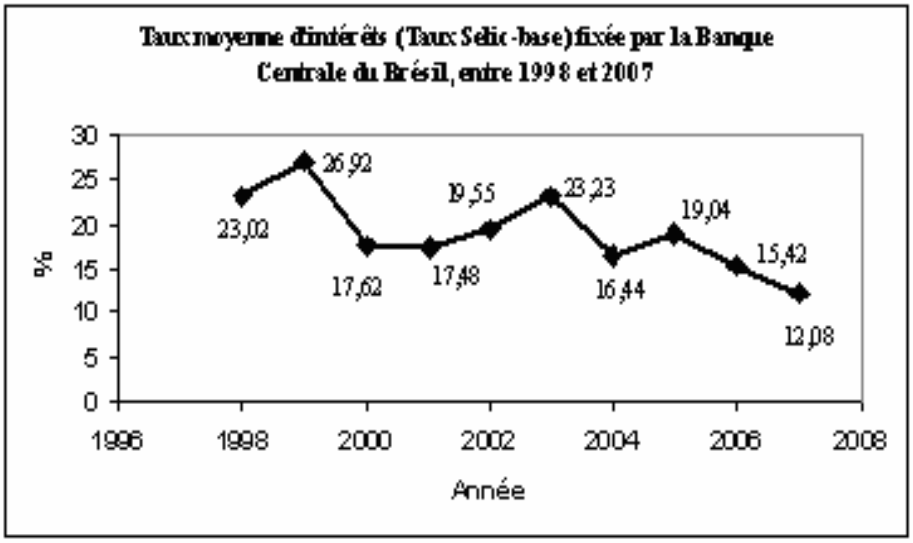

Graphique 19 Taux moyen d'intérêts (Taux Selic-base) fixé par la Banque Centrale du Brésil, entre 1998 et 2007
Source: Banque Centrale du Brésil. Disponible en : www.bcb.gov.br
Élaboration : Auteur, 2007

Avec la réduction de la recette en real, en raison de la valorisation de la monnaie nationale face au dollar, non seulement la fabrique, mais toutes les activités productives et sociales de l'APAEB sont touchées, avec la mise au chômage des professionnels de divers secteurs, la réduction des groupes de travail qui assurent l'assistance aux familles rurales et la diminution des coûts de production et administratifs de l'association.

Dans le tableau 12, on voit qu'à partir de décembre 2005, est intervenu un changement de tendance dans la capacité d'offre d'emplois de l'APAEB. La quantité des employés a diminué progressivement jusqu'en mai 2007, passant de 884 employés à 532. Il s'agit d'un impact significatif dans la capacité de créer des emplois et des revenus dans l'institution, à Valente et dans les communes voisines.

La crise s´est imposée à tout le Territoire du Sisal, avec des conséquences négatives sur l'emploi et sur la capacité de l'APAEB de mener à bien ses projets économiques et sociaux diversifiés.

Nous pouvons comparer l'emploi total de la commune de Valente, qui correspondait, en 2005, à 2.576 postes de travail avec l'offre totale d'emploi de l'APAEB, qui était d´un peu plus de 850 postes de travail. L'APAEB offrait 33% des emplois de Valente en 2005. Pendant l'année 2007, la fabrique de l'APAEB a fonctionné employant 390 personnes et comptait six mois de marchandises non vendues.

Tableau 12
L'évolution d'emploi direct offert par l'APAEB, entre 2001 et mai de 2007

Móis	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Janvier	nd	682	605	660	788	813	590
Février	nd	680	590	651	805	784	561
Mars	nd	689	581	646	802	764	551
Avril	nd	689	576	663	817	750	541
Mai	nd	688	568	665	838	731	**532**
Juin	nd	630	566	693	842	703	
Juillet	nd	667	565	737	851	698	
Aûot	nd	664	560	754	847	681	
Septembre	nd	654	556	770	846	662	
Octobre	nd	651	655	781	880	649	
Novembre	nd	651	603	785	**884**	639	
Decembre	680	651	667	783	875	620	

Source: APAEB, 2007

Tableau 13
Main-d'œuvre occupée par secteur d'activité, selon le territoire d'identité et communes, Bahia, 2005

Territoire d'Identité et communes	Secteur			
	Industrie	Construction Civile	Commerce	Services
État de la Bahia	**178 273**	**73 517**	**269 760**	**991 071**
Sisal	**5 494**	**477**	**3 340**	**18 270**
Araci	3	5	153	1 815
Barrocas	589	2	76	344
Biritinga	19	-	38	455
Candeal	13	-	11	89
Cansanção	22	-	122	857
Conceição do Coité	1 433	40	670	2 169
Ichu	1	-	6	300
Itiúba	11	1	110	807
Lamarão	-	-	4	232
Monte Santo	1	5	95	1 427
Nordestina	-	-	5	327
Queimadas	16	-	108	925
Quijingue	2	10	19	851
Retirolândia	164	-	58	705
Santaluz	78	-	211	958
São Domingos	140	1	53	382
Serrinha	1 604	413	1 215	2 281
Teofilândia	46	-	107	752
Tucano	29	-	135	1 485
Valente	**1 323**	-	144	1 109

Source: SEI. Atlas dos Territórios de Identidade – Estado da Bahia, 2007

La fabrique de l'APAEB, qui auparavant produisait seulement des tapis, produit aussi aujourd'hui du fil naturel, utilisé comme de la ficelle, du fil teint, utilisé dans l'artisanat, et du fil agricole (Baller *Twine*), utilisé pour attacher le foin, étant donné que, à partir de 2012, les feuilles de canne-à-sucre devront être attachées par des fils naturels, comme le fil de sisal. On offre ainsi une nouvelle perspective pour le marché interne en raison de la tendance à l´expansion des plantations de canne-à-sucre pour la production d'éthanol au Brésil. Outre ces produits, la fabrique de l'APAEB produit des toiles, des pièces de bois, du géotextile et des pièces polies en aluminium et inox.

Depuis 2004, la stratégie de l'APAEB est de produire davantage pour le marché interne, ce qui se traduit par le fait que la part du produit brut provenant du marché interne a plus que doublé, par rapport à celui du marché extérieur, en monnaie nationale: la même année, le produit brut total de l'APAEB a vu une réduction de 15% environ, passant de R$13.065.540 à R$11.094.537 Si l'on considère le paiement des intérêts et le remboursement du capital (principal) de R$ 4.984.032 en 2006, la recette, soustraite du paiement du montant de l´emprunt, est de R$ 6.110.505 par an malgré l'existence des autres coûts de production. Avec cette ressource, L'APAEB continue à développer des autres activités économiques, sociales et culturelles, mais avec une réduction de salariés.

Tableau 14
Valeur du produit brut de l'APAEB, en real et dollar, dans les marchés intérieur et extérieur, entre 2003 et 2006

	2003	**2004**	**2005**	**2006**
Marché extérieur- R$	6.018.992	7.039.203	6.180.926	3.752.401
Marché extérieur – US$	1.973.763	2.418.970	2.477.669	1.722.597
Marché intérieur - R$	4.577.254	6.598.743	6.885.383	7.342.136
Marché intérieur - US$	1.500.902	2.269.411	2.688.841	3.383.473
Total – R$	1.0596.247	13.637.946	13.066.630	11.094.537
Total – U$	3.474.665	4.688.381	5.166.510	5.106.070

Source: APAEB, 2007

Sur le graphique 20, nous observons le mouvement suivant de l'APAEB, depuis 1997: une tendance à la diminution de la participation au marché extérieur, bien que significative jusqu'en 2002, et une augmentation progressive du marché interne dans la vente des produits de la fabrique, à partir de cette année-là. Le point d'inflexion a lieu en 2005, car en 2006, le marché interne correspond à 66,2% du produit brut total de la fabrique et le marché extérieur, 33,8%.

Le problème de la dépendance extérieure est en train d'être résolu, présentant une nouvelle tendance à mesure que les orientations commerciales de l'APAEB se concentrent sur le marché intérieur brésilien et dans la diversification et la différenciation des produits manufacturés à destination de ce marché.

Mais la crise vécue par l'APAEB et ses conséquences sur l'emploi des travailleurs révèlent bien que malgré son caractère d'entreprise d'économie solidaire, cette association n'en est pas

moins obligée de respecter les exigences imposées par l'économie capitaliste et le marché international.

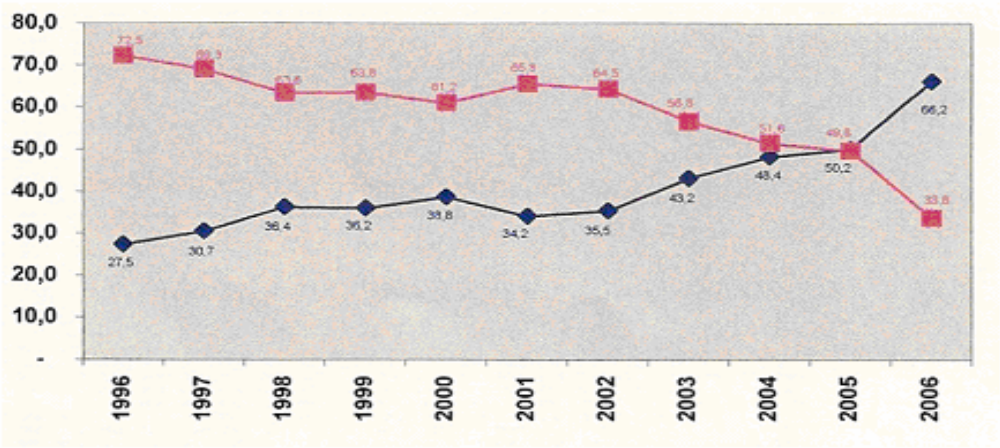

Graphique 20: Participation des marchés extérieurs et intérieurs dans la recette de la fabrique de l'APAEB, entre 1996 et 2006.
Source: APAEB, 2007.
Note : Marché intérieur:
Marché extérieur:

L'APAEB a joué un rôle très important pour la formation du Conseil Régional de Développement Rural Durable de la Région du Sisal, «Conselho Regional de Desenvolvimento Rural Sustentável da Região Sisaleira» (CODES), ainsi que pour celle du «Territoire du Sisal», comme une catégorie sociale et politique au niveau régional et une unité d'exécution des politiques publiques. Nous allons présenter quelques aspects de ce territoire d'identité qui s'affirme davantage de jour en jour.

6.5 Le CODES et le Territoire du Sisal

Au Brésil, le concept de territoire rural est un concept politique basé sur les identités culturelles des populations locales. Les organisations de la société civile de la région du sisal reconnaissent sa formation historique et sa capacité de constituer un «Territoire», c'est-à-dire, un «Territoire d'identité», comme une catégorie sociale et politique, qui représente la population face à l'État et à d'autres populations. Le «Territoire d'identité» [25] est le lieu où les

[25] Le gouvernement fédéral du Brésil commence à lancer les Territoires de la Citoyenneté, un programme de développement régional et de garantie de droits sociaux destiné aux régions les plus pauvres du Brésil et qui prévoit 110 actions de 10 Ministères, dans les domaines de l'appui aux activités productives, de l'accès aux droits et actions d´infrastructure, avec un total de R$9,3 milliards (environ € 3,72 milliards) en 2008. Le Programme Territoire de la Citoyenneté prévoit l'intégration des actions du Gouvernement Fédéral, des gouvernements des états-fédérés et des communes, selon un plan développé dans chaque territoire avec la participation de la société. Dans chacun d´entre-eux, un conseil territorial est composé par trois sphères gouvernementales et par la société civile, qui déterminera le plan de développement territorial et un ensemble d´actions coordonnées, le tout estimé à plus de 6.000 oeuvres et services sur l'ensemble du Brésil. En 2008, 60 territoires ayant les plus petits Indices de

citoyens s'organisent et tentent de résoudre leurs contradictions internes pour mieux défendre leurs intérêts communs face à l'extérieur.

Selon les premières données du recensement de la Population de 2007, le Territoire du Sisal est habité par 570.720 personnes et est composé de 21 communes, dans la région la plus pauvre du Brésil, la région semi-aride du Nord-Est où le processus d'émigration y est des plus intenses, spécialement parmi les jeunes ruraux, avec une chute importante de la population par an, selon les statistiques de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistique (IBGE). En 2000, la population urbaine était de 171.405 personnes et la population rurale était de 383.306 habitants. Évidemment, la population urbaine vient du milieu rural puisqu'on considère ici la plupart des communes comme rurales.

Tableau 15
Population du Territoire du Sisal, en 2007

Communes	**Population**
Araci	51 912
Barrocas	13 182
Biritinga	13 961
Candeal	9 019
Cansanção	32 789
Conceição do Coité	60 835
Ichu	5 881
Itiúba	35 749
Lamarão	11 988
Monte Santo	52 252
Nordestina	12 172
Queimadas	27 186
Quijingue	27 068
Retirolândia	11 938
Santaluz	33 633
São Domingos	8 818
Serrinha	71 383
Teofilândia	20 702
Tucano	48 740
Valente	21 512
Sisal	**570.720**

Source : IBGE, www.ibge.gov.br. Dépouillement de la Population de 2007Elaboration: auteur, 2007

Développement Humain (IDH) ont été selectionnés, concernant mille communes dans tous les Etats de la Fédération. En 2009, ils seront 120. Le Gouvernement Fédéral a déjà défini des ressources : R$ 2,9 milliards pour 58 actions d'appui aux activités productives; R$ 5,0 milliards pour 42 actions de citoyenneté et développement social ; R$ 1,4 milliards pour 10 actions dans le secteur des infrastructures. Seront développées des actions de financement du Programme National de Renforcement de l'Agriculture Familiale (PRONAF); extension de l'assistance technique; construction de routes et récupération d'infrastructures de bases de la réforme agraire; Bourse Famille; expansion du Programme Lumière pour Tous; implantation de Centres de Référence d'Assistance Sociale (CRAS) ; ampliation des programmes Santé de la Famille, Pharmacie Populaire; Brasil Sorridente; construction d'écoles; assainissement et construction de citernes.

L'indice d'illettrisme est fort, il atteint 29,53% de la population de plus de 10 ans, tandis que 60,6% de la population de 15 ans et plus a moins de 4 ans d'études (analphabétisme fonctionnel).

Tableau 16
Scolarité, population totale et taux d'illettrisme dans le Territoire du Sisal, en 2000

Scolarité	**Pas de scolarité**	**Population scolarisée**
Territoire du Sisal	164.000	391.000
scolarisées (%)		Taux d'illettrisme (%)
70,47		29,53

Source: CODES-SISAL, 2006

Basé sur une économie primaire, le revenu *per capita* dans le Territoire du Sisal est de seulement de R$ 81 et 46,8% de la population possède un revenu *per capita* qui n'atteind pas R$36. Les 60% les plus pauvres représentent 19,72% du revenu total du territoire, en 2000.

Tableau 17
Distribution du revenu de la population dans le Territoire du Sisal, en 2000

Revenu	**%/R$**
% du revenu municipal approprié par les 60% plus pauvres de la population	19,72
% du revenu municipal approprié par les 10% plus riches	45,31
Intensité de la pauvreté	57,60
Revenu *per capita* (moyen du territoire)	R$ 81

Source: CODES-SISAL, 2006

Tableau 18
Proportion des personnes et des familles dont les revenus sont inférieurs à la moitié du salaire minimum dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2000

Territoire / Commune	**Familles avec un revenu familial per capita inférieur ou égal à 1/2 SM**		**Territoire / Commune**	**Familles avec un revenu familiale per capita inférieur ou égal à 1/2 SM**	
	Personnes	**Familles**		**Personnes**	**Familles**
SISAL	**70,7**	**62,4**	Nordestina	2,5	2,3
Araci	10,3	10,1	Queimadas	4,9	4,9
Barrocas	0,0	0,0	Quijingue	5,7	5,7
Biritinga	3,0	2,8	Retirolândia	1,9	2,0
Candeal	2,0	1,9	Santaluz	5,4	5,6
Cansanção	7,1	7,2	São Domingos	1,4	1,6
Conceição do Coité	9,8	10,1	Serrinha	14,4	14,5
Ichu	0,9	0,9	Teofilândia	4,1	3,9
Lamarão	1,6	1,5	Tucano	9,7	9,5
Monte Santo	12,4	11,9	Valente	3,1	3,5

Source: IBGE. Censo Demográfico de 2000

Dans le tableau 18, nous observons que 70,7% des personnes ou 62,4% des familles ont un revenu qui atteind la moitié du salaire minimum en 2000, lui même inférieur à R$150 par mois.

Tableau 19
Indice de Développement Humain (IDH) de quelques communes productrices de sisal de État de Bahia entre 1970 et 2000

	Années				
Commune	**1970**	**1980**	**1991**	**2000**	**% d'augmentation de 1970 et 2000**
Valente	0,247	0,447	0,424	0,657	266
Jaguarari	0,259	0,445	0,442	0,647	250
Santaluz	0,278	0,405	0,435	0,646	232
Retirolândia	0,264	0,42	0,398	0,625	237
Conceiçao do Coité	0,295	0,417	0,413	0,611	207
Araci	0,239	0,31	0,329	0,557	233
Campo Formoso	0,279	0,292	0,389	0,526	188

Source: APAEB, 2005

Entre 1970 et 2000, dans le Territoire du Sisal, la commune de Valente a été celle qui a vu la plus grande augmentation de son Indice de Développement Humain (IDH). En prenant pour base l'Atlas de Développement Humain Municipal de l´Institut de Recherche en Économie Appliquée «Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada» (IPEA), nous avons comparé les indices de 1991 et 2000, sur la base des Recensements Démographiques de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistique «Instituto Brasileiro de Geografia e Estatistica». Parmi 17 communes, Valente est passé de la sixième place en 1991 à la troisième en 2000. L'IDH moyen de la commune est passé respectivement de 0,247 à 0,657. Les projets de l'APAEB à Valente et ses environs ont été sans aucun doute fondamentaux pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

À partir du Programme Économie Solidaire et Développement, du Secrétariat National de l´Économie Solidaire du Ministère du Travail et Emploi (SENAES/MTE), avec la participation du Groupe de Travail en Économie Solidaire du Conselho Regional de Desenvolvimento Rural Sustentável de la Região Sisaleira do Estado da Bahia - CODES SISAL et de l'Agência Regional de Comercialização du Sertão de Bahia (ARCO-SERTÃO), environ 117 entreprises d'économie solidaire ont été recensées dans le Territoire du Sisal: des entreprises d'économie solidaire, des organisations collectives et suprafamiliales (des associations, des coopératives, des entreprises autogestionnaires, des groupes de production) dont les participants ou associés(es) sont des travailleurs(eus~~s~~es) des milieux urbains et ruraux. Ces pratiques ne sont pas temporaires mais permanentes, elles incluent des entreprises qui sont déjà mises en place dans l'activité, et celles qui sont en train de surgir, qui peuvent être ou non inscrites formellement et qui réalisent des activités économiques de production de biens, de prestations de services, de fonds de crédit, de commercialisation et de consommation solidaire.

Dans le Territoire du Sisal, 57% des entreprises sont des associations, 26% sont des groupes informels et 17% sont des coopératives, englobant celles de crédits existant sur le territoire.

Les coopératives ont surgi à partir de l'année 2000, tandis que les associations ont été formées à partir de 1979 (CODES, 2007). Toutes sont formées par les agriculteurs familiaux moyens et minifundistes.

Dans le Territoire du Sisal, 68% des entreprises d'économie solidaire~~s~~ sont dans le milieu rural, 23% dans le milieu urbain et 9% dans les deux milieux. Les activités sont surtout réalisées par les agriculteurs et les agricultrices ruraux. Les principales difficultés sont le manque de capital initial, les problèmes de commercialisation, le manque d'enregistrement auprès de l'organisme officiel de commerce et un lieu de travail adéquat en ce qui concerne les normes de sécurité et d'hygiène.

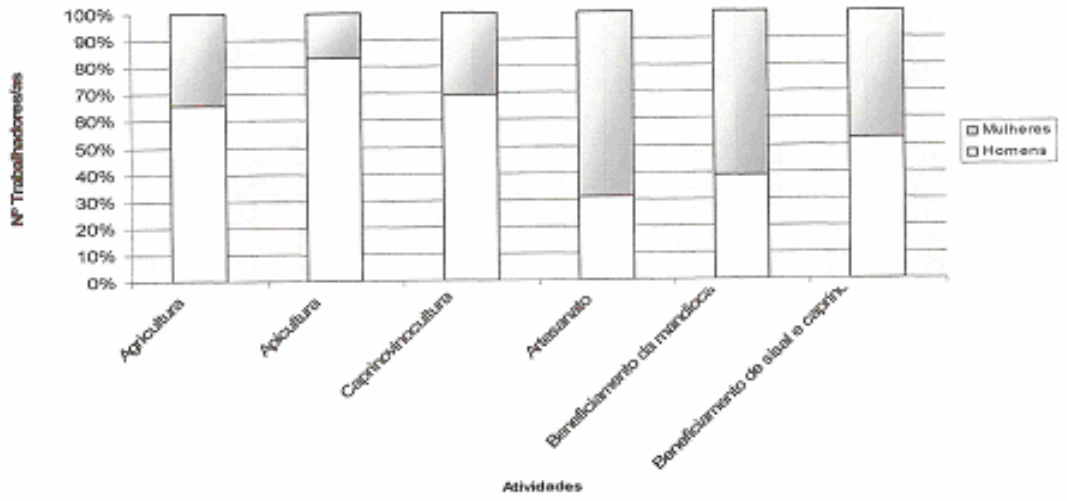

Graphique 21: Distribution des activités productives des entreprises solidaires par genre dans le Territoire du Sisal de l'État de Bahia
Source: CODES–SISAL, 2007. Plan Territorial de Développement Rural Soutenable du Sisal.
Note: N. de tabalhadores: n. de travailleurs; Atividades: activités; Mulheres: femmes; Homens: hommes; agricultura: agriculture; apicultura: apiculture; caprinovinocultura : l'élevage de caprins et ovins ; artesanato: artisanat ; beneficiamento de mandioca : dérivés de manioc; beneficiamento de sisal e caprinos: dérivés de sisal et caprins.

Des institutions territoriales sont apparues. Ce sont des espaces (forums, conseils, commissions, comités, articulations institutionnelles), d'expression, discussion, délibération et gestion, qui réunissent la pluralité des sujets sociaux dont l'attention est destinée à la gestion sociale des politiques et des processus de développement. Ces institutions ont elles-mêmes des contradictions de conflit de classes puisque peuvent y participer autant des institutions sociales qui représentent des mouvements sociaux locaux, des agriculteurs familiaux, que les pouvoirs publics et des institutions qui représentent des capitalistes et des oligarchies locales.

Les institutions sociales présentées ci-dessous représentent des agriculteurs familiaux et ont été le produit d'une histoire de lutte de classes dans le Territoire du Sisal. Elles sont apparues à différentes périodes, chacune créant des conditions pour l'apparition des autres.

Le *Mouvement d´Organisation Communautaire (Movimento de Organização Comunitária) - MOC* est la grande institution du Territoire du Sisal et la plus ancienne avec les syndicats des travailleurs ruraux. Comme déjà mentionné, elle est née dans les années 1960, afin d'organiser et mobiliser les agriculteurs familiaux pour défendre leurs droits. Cette institution se concentre dans les communes du Territoire du Sisal, mais sa méthodologie de soutien à la mobilisation de la société civile dans la lutte pour l'exercice de ses droits se prolonge jusque dans d´autres États, comme Sergipe.

Actuellement, elle développe ses actions stratégiques dans le secteur de l'éducation rurale, du renforcement de l'agriculture familiale dans le semi-aride, du genre, de la communication et des politiques publiques. Toutes ses actions visent à considérer la question de la participation populaire dans les sphères de décision, avec un développement intégré et durable. Ce sont les cinq programmes de base de leur action: Programme d'Éducation Rurale, Programme de Renforcement de l'Agriculture en Famille dans le Semi-Aride, Programme de Politiques Publiques des mouvements sociaux populaires, Programme de Communication et Programme de Genre, outre les Projets Spéciaux.

Les actions menées à travers ces initiatives contribuent au développement intégré et durable du Territoire du Sisal. Le Mouvement d'Organisation Communautaire est issu du travail social de l´Église Catholique. Il est devenu autonome, entretenant cependant de bons rapports de partenariat avec l'Église Catholique et les églises chrétiennes. Le but du MOC a toujours été respecté par les personnes reconnaissant le droit des familles rurales, les stimulant à s'organiser afin de pouvoir exercer leur citoyenneté (CODES-SISAL, 2007).

Les *Syndicats de Travailleurs Ruraux (STR)* ainsi que le MOC sont deux institutions qui ont combattu les oligarchies locales pendant le régime militaire, à partir de 1964. Elles restent très fortes et sont responsables pour l'appui à l'établissement d'autres institutions sociales dans les années 1980 et 1990. Les STR représentent politiquement les travailleurs sur le Territoire. Ils ont avant tout l´objectif de représenter les Travailleurs Ruraux dans les Communes. Ils représentent les agriculteurs et agricultrices familiaux, les fermiers, les locataires de terre.

A partir des années 1980, *l'Association des Agriculteurs de l´État de Bahia (Associação dos Agricultores do Estado da Bahia) - APAEB-régionale* a été créée afin de défendre les intérêts des agriculteurs familiaux sur le marché. De ce mouvement est issue l'APAEB-Valente avec le but d'insérer les agriculteurs familiaux de la région du sisal dans le marché interne et extérieur de façon indépendante et avantageuse. C'était d´abord une entité régionale avant sa municipalisation.

Elle a joué en rôle important dans le renforcement des Pôles Syndicaux Régionaux, comme la FATRES, dans la lutte des Mutilés du Sisal, quand divers travailleurs, parmi eux des enfants, ont perdu une partie de leur corps (mains, bras) et revendiquaient la nécessaire et juste retraite de la Sécurité Sociale jusqu'alors refusée par l'État. Ce mouvement a stimulé des structures sociales très solides sur le Territoire, comme *l'APAEB-Valente*, l'une des APAEB municipales.

L'Association des Coopératives de Crédit de l´Agriculture Familiale (Associação das Cooperativas de Crédito da Agricultura Familiar) – ASCOOB est née dans les années 1980, dans le sertão. Ce mouvement a créé une institution de crédit agricole pour les agriculteurs familiaux pour ne plus rester dépendant du système financier public et privé.

Les Coopératives de Crédit Rural qui sont à l´origine de l'ASCOOB proviennent des organisations sociales actives qui développaient déjà des travaux avec l'agriculture familiale dans le Territoire du Sisal. La première coopérative est apparue à Valente, grâce à la croissance du fonds rotatif «fundo rotativo» et aux apports pour le paiement de la mensalité versée par les agriculteurs à l'APAEB - Valente, qui était la responsable du fonds au niveau municipal. Les apports étaient faites par la création d´un programme d´épargne appelé «Poupança-APAEB» dont les ressources ont permis de financer la propre fabrique de tapis maintenue par l'association.

En 1996, la *Fondation de Soutien aux Travailleurs Ruraux de la Région du Sisal (Fundação de Apoio aos Trabalhadores Rurais da Região do Sisal (FATRES)* est créée et concentre sa stratégie d'action pour atteindre ses objectifs de renforcement direct des organisations syndicales (STRs), afin de les mobiliser et de les coordonner pour faire face aux questions sociales de la réalité rurale de la région (la sécheresse, les travailleurs mutilés du sisal avec la campagne 1 million de mutilés, les retraites, l'éradication du travail des enfants, l'accès à la terre). Elle défend les intérêts des agriculteurs familiaux et agit en partenariat avec d´autres organisations du mouvement social (APAEB, MMTR, ASCOOB, CEAIC, POLOS SINDICAIS, et autres).

Dans les années 2000, *l'Agence Régionale de Commercialisation du Sertão de Bahia (Agência Regional de Comercialização do Sertão da Bahia – ARCO Sertão* est constituée par 19 entités – associations et coopératives – situées dans diverses communes du Territoire du Sisal. L'Agence a pour but d'agir dans la commercialisation des produits des agriculteurs familiaux afin d'orienter les producteurs et les entités affiliées sur les décisions stratégiques de production et de commercialisation (produire quoi et comment, vendre quand et à quel prix).

Elle cherche à garantir l'accès aux marchés, en plus d´offrir l'accompagnement technique et administratif par la formation, rendant possible, ainsi, les conditions pour que les agriculteurs, dans la gestion de leurs projets, réussissent à améliorer leurs revenus et le développement durable du Territoire.

Evidemment, toutes ces institutions représentent les intérêts des agriculteurs familiaux. Les capitalistes industriels et commerciaux exportateurs sont représentés par le Syndicat de Fibres du Brésil (SINDIFIBRAS) qui réunit les intérêts des entreprises qui agissent dans la fabrication de dérivés de sisal destinés au marché extérieur.

La pression populaire et la politique publique de consolidation des «Territoires d'identité» ont contribué à fortifier la gestion sociale des réseaux de coopération et à dynamiser les activités économiques dans les territoires ruraux en articulation avec les politiques publiques. Les deux cartogrammes suivants présentent le périmètre du Territoire du Sisal.

Sont aussi apparues successivement des formes diverses de représentations institutionnelles des mouvements sociaux ruraux dans le Territoire du Sisal. Les premières sont les syndicats des travailleurs ruraux qui ont revendiqué une réforme agraire dans la région et défendu les droits des travailleurs face aux oligarchies et aux latifundiaires locaux. Puis est venue la période de répression politique des travailleurs ruraux pendant le régime militaire à partir de la fin des années 1960. Le combat des mouvements sociaux a eu peu de succès à cette époque.

La participation de l'Église Catholique à travers les Comissões Pastorais da Terra (CPT) a contribué au renforcement des mouvements sociaux ruraux pour la réforme agraire. Le Mouvement de l´Organisation Communautaire (MOC) a appuyé les agriculteurs familiaux de la région du sisal dans diverses actions afin d'améliorer les prix du sisal et réduire les dépenses provoquées par les impôts. Le MOC a été très important pour stimuler les agriculteurs à s'organiser en nouvelles institutions.

Dans les années 1980, avec la démocratisation du Brésil, sont nées les APAEB's dans les communes de la région du sisal, mais c´est l'APAEB-Valente qui a structuré un ensemble d'activités économiques ayant par la suite garanti la durabilité du projet paysan. La croissance des mouvements sociaux existe de par la présence d'une oligarchie latifundiaire encore très forte qui maintient des relations d'intérêts avec les gouvernements conservateurs de l'État de Bahia, pendant les années 1990.

Á travers l´APAEB, une nouvelle classe sociale s´est structurée et, par son histoire, a révélé les propres contradictions de la formation sociale régionale, son opposition avec la vieille oligarchie rurale et le capital commercial et industriel. Les rapports de solidarité et de réciprocité entre les agents économiques et sociaux des syndicats des travailleurs ruraux, de la réforme agraire, de l'APAEB, de la COOPERE, des coopératives de femmes et jeunes ruraux et des autres organisations sociales au long des trois dernières décennies ont contribué à la formation d'un territoire d'identité, le Territoire du Sisal, avec un conseil territorial.

Figure 10: Brasil, Bahia et Territoire du Sisal
Source: Conception Auteur. Élaboration: Elisângela Soares (2007)

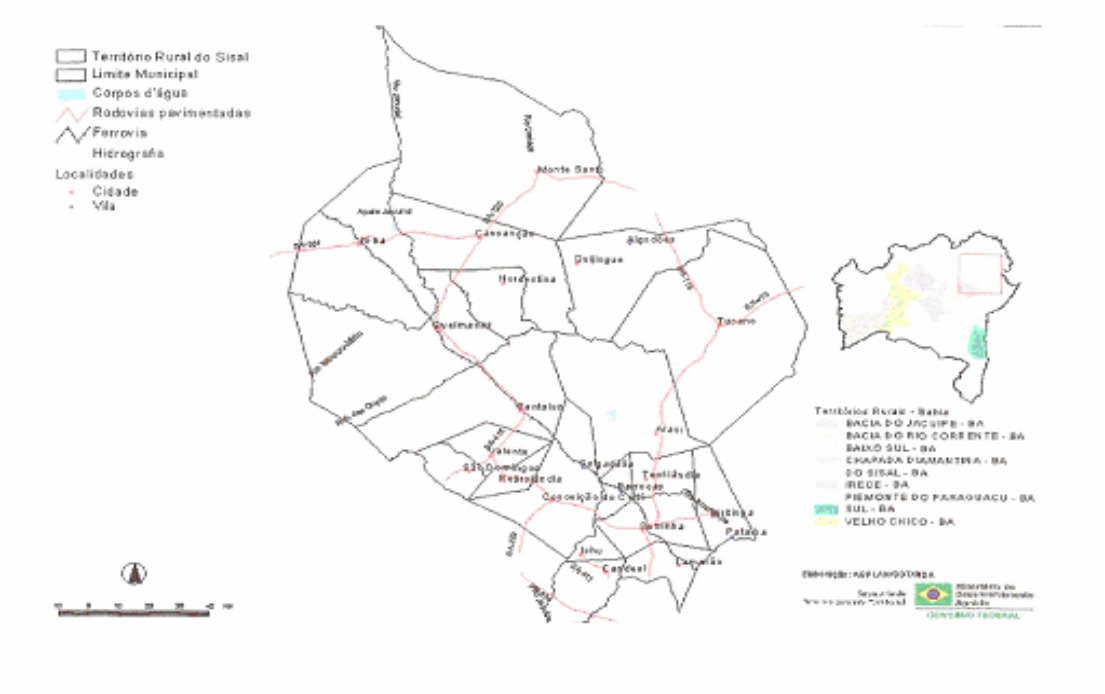

Figure 11: Territoire du Sisal
Source: CODES – SISAL/2007. Plan Territorial de Développement Rural Soutenable.

Le CODES-SISAL (le conseil territorial) s´est formellement constitué en associant des entités sociales et le pouvoir public des communes. Mais au cours de son histoire, le pouvoir public et les organisations des agriculteurs familiaux et des travailleurs ruraux ont représenté des intérêts divers. Ce sont parfois des catégories sociales aux intérêts de classes antagoniques.

Les pouvoirs publics des communes, issus des élections municipales ont presque toujours représenté les oligarchies latifundiaires et les organisations sociales ont toujours représenté les intérêts des agriculteurs familiaux en faveur surtout de la réforme agraire. Leurs intérêts sont totalement contradictoires à ceux des oligarchies rurales. Le tableau 22 a une présentation seulement formelle. Elle montre les contradictions du propre conseil territorial, mais nos enquêtes ont permis d'observer et de conclure que les activités du conseil sont finalement conduites par les agriculteurs familiaux.

Cela s'explique par une raison très simple: le conseil territorial est né à partir des intérêts et des actions des agents économiques et sociaux et constitués par les agriculteurs familiaux du Territoire du Sisal. Les intérêts des oligarchies locales et du capital sont subordonnés aux intérêts des agriculteurs familiaux au niveau du conseil, mais l'histoire des conflits de classe confirmera cette tendance ou non.

Le maintien de la force de travail dans les campagnes est directement lié à la structure agraire. Dans la région Nord-Est, la structure foncière de l'État de Bahia est marquée par un niveau élevé de concentration de la propriété de la terre avec peu de grandes exploitations et par un nombre élevé de petites exploitations (minifundium) avec une surface insuffisante pour garantir les besoins de la famille.

Il faut observer que la taille des minifundia varie selon la surface d'exploitation, l'écosystème et le niveau technologique utilisé pour le développement des activités agricoles. Étant donné le faible niveau technologique, l´absence de mécanisation et d´irrigation, la précarité des systèmes de transformation et l´utilisation d´outils élémentaires pour la plantation, binage et cueillette, on peut considérer comme minifundia, dans cette analyse, les établissements inclus dans la catégorie «jusqu'à 10 ha» ainsi qu´une partie de la catégorie de 10 ha à 100 ha, selon les régions.

La même situation se retrouve dans une bonne partie du semi-aride bahianais où l´on rencontre des systèmes de production intensifs en main-d´œuvre, de bas niveau technologique et faisant face à une rareté des ressources hydriques.

Dans le Territoire du Sisal, certaines communes se distinguent par leur plus grand nombre d'exploitations de moins de 10 ha: Monte Santo, 8 056 exploitations; Paripiranga, 6.388; Serrinha, 5 020; Euclides da Cunha, 4 779; Conceição do Coité, 4 360; et Filadélfia, 4 155.

Dans le Territoire du Sisal, on a une quantité très importante de terres publiques, confisquées par les actions de réforme agraire et de régularisation foncière, mais il existe aussi une certaine quantité de surfaces (terres «devolutas» de l'État) occupées par les familles minfundiaires qui ont besoin du titre de la terre.

Tableau 20
Institutions des agriculteurs familiaux, des travailleurs ruraux, des organisations sociales et du Pouvoir Public qui constituent le conseil du Territoire du Sisal (CODES – SISAL), en 2006

Institutions publiques	**Institutions des agriculteurs familiaux et des travailleurs ruraux et organisations sociales**
Prefeitura Municipal de Araci	Associação dos Pequenos Agricultores do Município de Araci - APAEB Araci
Prefeitura Municipal de Barrocas	Associação dos Pequenos Agricultores do Município de Serrinha - APAEB Serrinha
Prefeitura Municipal de Biritinga	Associação de Desenvolvimento Sustentável e Solidário da Região Sisaleira - APAEB Valente
Prefeitura Municipal de Candeal	Agência Regional de Comercialização do Sertão da Bahia - ARCO Sertão
Prefeitura Municipal de Cansanção	Centro de Apoio às Iniciativas Comunitárias do Semi-Árido da Bahia - CEAIC
Prefeitura Municipal de Conceição do Coité	Cooperativa de Beneficiamento e Comercialização - COOBENCOL
Prefeitura Municipal de Ichu	Cooperativa Regional de Artesãs Fibras do Sertão - COOPERAFIS
Prefeitura Municipal de Itiúba	Cooperativa de Produção de Jovens da Região do Sisal - COOPERJOVENS
Prefeitura Municipal de Monte Santo	Cooperativa dos Apicultores do Semi-árido Baiano - COOPMEL
Prefeitura Municipal de Nordestina	Fundação de Apoio aos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares da Região do Sisal e Semi-árido da Bahia - FATRES
Prefeitura Municipal de Queimadas	Movimento de Mulheres Trabalhadoras Rurais - MMTR
Prefeitura Municipal de Quijingue	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Ichu - STRAF Ichu
Prefeitura Municipal de Retirolândia	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Itiúba – STRAF Itiúba
Prefeitura Municipal de Santa Luz	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Monte Santo - STRAF Monte Santo
Prefeitura Municipal de São Domingos	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Queimadas - STRAF Queimadas
Prefeitura Municipal de Serrinha	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Quijingue - STRAF Quijingue
Prefeitura Municipal de Teofilândia	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Santa Luz - STRAF Santa Luz
Prefeitura Municipal de Tucano	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Serrinha – STRAF Serrinha
Prefeitura Municipal de Valente	Sindicato dos Trabalhadores Rurais e Agricultores Familiares de Tucano - STRAF Tucano
Entités d'Appui (gouvernementales et non-gouvernementales)	
Agência de Desenvolvimento Solidário – ADS Bahia	
Associação de Rádios Comunitárias do Sisal - ABRAÇO Sisal	
Banco do Nord-est do Brasil - BNB - Agência Feira de Santana	
Empresa Baiana de Desenvolvimento Agrícola - EBDA - Gerência Regional de Serrinha	
Federação das Cooperativas de Crédito de Apoio a Agricultura Familiar - FENASCOOB	
Movimento de Organização Comunitária – MOC	
Rede de Escolas Famílias Agrícolas Integradas do Semi-Árido - REFAISA	
Universidade do Estado da Bahia – UNEB - Campus XIV	
Vicariato São Matheus	

Source: CODES-SISAL, 2006

Les données de la recherche directe réalisée entre 2004 et 2006 montrent le bas revenu de ces types de système d'activité/production dû surtout à la petite extension de terre de plusieurs familles minifundistes. Elles vivent de transferts gouvernementaux comme la bourse famille (*voir le chapitre VII*).

En y ajoutant également une politique de redistribution de terres aux jeunes ruraux et un programme d'innovation technologique pour les entreprises d´économie solidaire, il deviendrait possible de surmonter le mythe que, dans les régions semi-arides, il n'y a aucune stratégie de développement possible. L'APAEB et les autres organisations en sont des contre-exemples réels.

Tableau 21
Terres «devolutas» des communes du Territoire du Sisal, en 2005.

Commune	**Surface total de la commune**	**Total de la Surface « Devoluta »/commune (ha et %)**	
		Hectares	**%**
Araci	157.008	90.217	57.5
Biritinga	59.239	31.248	52,7
Candeal	45.446	20.590	45,3
Cansanção	131.958	85.965	65,1
Conceição do Coité	59.239	59.687	54,9
Ichu	108.624	4.397	60,1
Itiuba	173.088	104.050	69,9
Lamarão	28.213	19.728	69,9
Monte Santo	328.511	267.964	81,6
Nordestina	47.096	41.331	87,8
Queimadas	209.754	83.392	39,7
Quinjingue	127.111	96.574	76,0
Retirolândia	20.373	13.838	67,9
Santaluz	159.726	45.330	28,3
São Domingos	25.114	11.072	44,1
Serrinha	80.548	49.155	61,0
Teofilândia	26.585	10.163	38,2
Tucano	320.201	222.340	69,4
Valente	37.103	12.493	33,7
Total/moyen	**2.144.947**	**1.269.542**	**58,1**

Source: INCRA, 2005. CODES-SISAL, 2007. Plan Territorial de Développement Rural Soutenable.

Les données du Centre de Documentation Agraire (Centro de Documentação Agrária), de l'État de Bahia, présentent la situation actuelle des terres avec les titres de propriété donnés aux exploitants. La plupart des exploitations possèdent moins de 100 ha. La quantité de surfaces avec un titre de propriété est bien inférieure à la quantité de terres «devolutas». Ce qui révèle la nécessité d'un programme constant et permanent de régularisation foncière et de

réforme agraire dans le Territoire du Sisal qui vienne satisfaire les intérêts des exploitants familiaux.

La réforme agraire a commencé par la pression des mouvements sociaux, proches des Syndicats des Travailleurs Ruraux et de la Fédération des Travailleurs Ruraux de l'Agriculture (FETAG). Mais elle a été insuffisante pour satisfaire la demande des agriculteurs minifundistes du Territoire du Sisal. Il reste nécessaire d'augmenter la surface destinée aux familles rurales minifundistes.

De même, selon le tableau 23, nous observons la quantité de propriétaires, fermiers, occupants ou locataires qui ont des terres dans le Territoire du Sisal. Le nombre de minifundistes est élevé. Dans le semi-aride, si la quantité moyenne de surface minimum qui permet à une famille de se maintenir est de 20 ha, nous pouvons faire l'estimation suivante: les enfants des agriculteurs familiaux représentent aujourd'hui environ 82.000 jeunes entre 20 et 29 ans. Il serait encore nécessaire de distribuer 824.000 ha aux jeunes couples, chacun avec 20 ha de terre.

Tableau 22
Quantité d'exploitations et de surfaces qui peuvent avoir de titres de propriété de la terre en 2007, dans le Territoire du Sisal

Commune	Surface habilité	Surface Mesurée	Surface avec le titre	Exploitations moins de 100 ha	Exploitations plus de 100 ha	Surface calculée
Araci	1336	597	552	593	4	4743
Barrocas	681	601	549	600	1	3821
Biritinga	990	578	519	572	6	7214
Candeal	461	103	98	103	0	785
Cansancão	1629	641	625	639	2	7468
Conceição do Coite	1004	810	721	810	0	3786
Ichu	226	107	0	107	0	1000
Itiuba	1743	768	631	766	2	10626
Lamarão	387	247	181	247	0	1486
Monte Santo	2603	1984	1803	1962	22	40245
Nordestina	1341	692	567	692	0	6761
Queimadas	340	247	245	247	0	3405
Quinjingue	1196	964	899	961	3	12945
Retirolandia	911	600	545	600	0	2667
Santa Luz	717	594	421	592	2	6228
São Domingos	402	316	295	316	0	3096
Serrinha	269	228	130	228	0	639
Teofilandia	850	179	0	179	0	1588
Tucano	2046	343	2	339	4	2236
Valente	465	401	396	401	0	2800
Territoire du Sisal	**19.597**	**11.000**	**9.179**	**10.954**	**46**	**123.543**
État de Bahia	**180.529**	**111.019**	**95.460**	**109.672**	**1.447**	**1.798.849**
%T.Sisal/Bahia	**11**	**10**	**9,6**	**10**	**3,8**	**6,9**

Source: Centro de Documentação Agrária, 2007.

Malgré le nombre significatif des exploitations minifundistes (52%) qui occupent 5,2% de la surface cultivée, avec moins de 5 hectares chacune, démontrant la nécessité de compléter le processus de réforme agraire, il existe aussi, dans le Territoire du Sisal, une agriculture familiale de taille moyenne (44,7% des exploitations), avec de 5 à 100 ha de terre, occupant une surface représentant 43,2 % de la surface totale du Territoire du Sisal. À l´extrémité, il reste encore les grandes exploitations latifundiaires (3,3%), qui occupent 51,5% de la surface totale de la région. Cela explique l'existence du grand nombre de familles encore prolétarisées et minifundistes et le besoin de continuer la réforme agraire et la redistribution des terres.

Tableau 23
Public prioritaire pour des programmes d'accès à la terre, en 1996 (Territoire du Sisal)

	Locataires, occupants et fermiers		**Propriétaires avec surface inférieure à 2 ha.**		**TOTAL**	
	Nº exploitation	**Surface (ha)**	**Nº exploitation**	**Surface (ha)**	**Nº exploitation**	**Surface (ha)**
Araci	555	2.852	1.494	1.680	2.049	4.532
Biritinga	289	1.755	1.129	1.083	1418	2.838
Candeal	8	62	74	101	82	163
Cansanção	1.364	1.326	2.685	2.485	4.049	2.811
Conceição do Coité	721	4.611	2.201	2.121	2.922	6.732
Ichu	1	152	344	357	555	509
Itiuba	17	92	628	668	645	760
Lamarão	64	305	583	597	647	902
Monte Santo	177	398	1.298	3.027	1.415	3.425
Nordestina	6	15	219	277	225	292
Queimadas	111	350	173	212	284	562
Quinjingue	486	1.431	1.249	1.371	1.735	2.805
Retirolândia	469	4.887	226	239	695	5.126
Santaluz	17	1.184	281	306	298	1.490
São Domingos	36	1.220	62	63	98	1.283
Serrinha	764	1.733	3.083	2860	3.847	4.593
Teofilândia	186	430	955	1.121	1.141	1.551
Tucano	185	3.362	1.111	1.227	1.296	4.589
Valente	10	35	210	426	310	461
Total	**5.466**	**26.200**	**18.005**	**20.221**	**23.471**	**45.424**

Source: IBGE, Censo Agropecuário, 1996. CODES – SISAL. Plan Territorial de Développement Rural Soutenable.

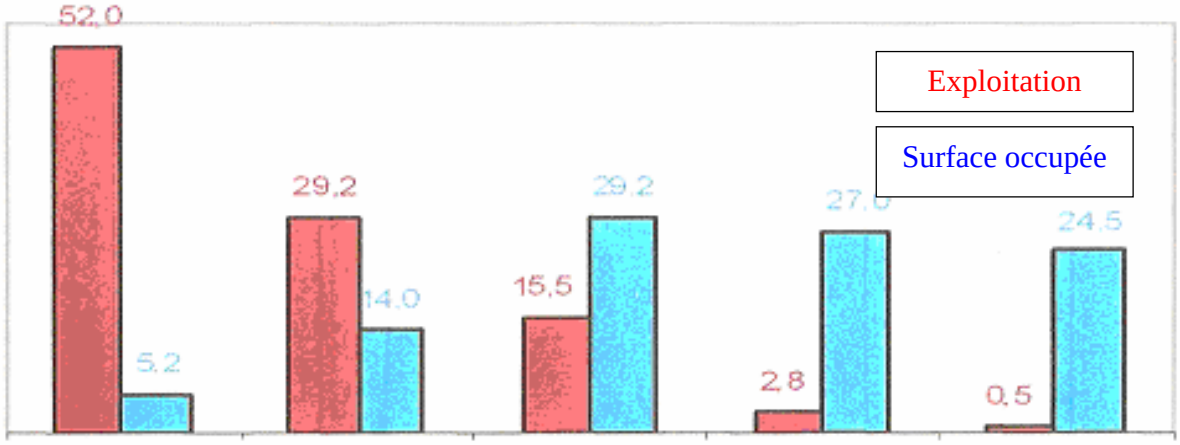

Moins de5 ha De 5 à moins de 20 ha De 20 à moins de 100 ha De 100 à moins de 500 ha 500 ou plus
Graphique 22: Exploitations et surfaces occupées dans le Territoire du Sisal, en 1996, selon la taille des exploitations
Source: CODES, 2007. Plan Territorial de Développement Rural Soutenable (PTDRS).

Dans le tableau 24, nous observons la quantité de familles sans terre ou avec moins de 5 ha, qui ne réunissent pas les conditions nécessaires pour survivre dans le semi-aride avec la seule production agricole.

Tableau 24
Structure foncière et nombre des exploitations du Territoire du Sisal, en 2006

Structure foncière	Quantité d'exploitations
N. d'exploitations	58.550
N. de locataires, fermiers et occupants.	5.466
N. d'exploitations avec moins de 2 ha	18.489
N. de familles avec aire entre 2 et moins 5 ha	17.929
Total de familles sans terre ou avec moins de 5 ha	41.884

Source: CODES-SISAL, 2006

Dans le tableau 25, nous observons des communes de l'État de Bahia qui ont des surfaces de plantation et un rendement moyen d´environ 800kg/ha. La culture du sisal se rencontre dans de nombreuses communes de la région semi-aride de Bahia, mais le Territoire du Sisal concentre cette production : Valente, Santaluz, Conceição do Coité et Araci sont celles qui présentent la plus grande production du territoire.

Dans les communes de Valente et Santaluz, le rendement moyen de sisal (kg/ha) correspond respectivement à 11.500 et 16.650. Les rendements sont significativement supérieurs dans le Territoire du Sisal, où l'agriculture familiale de taille moyenne est proportionnellement plus importante en comparaison avec les autres communes qui produisent du sisal.

Tableau 25
Surface plantée, quantité produite, rendement moyen en fibre et la valeur de la culture du sisal ou agave, selon les communes, Bahia, 2005

Communes	Surface plantée (ha)	Surface cuilléie (ha)	Quantité Produite (t)	Rendement moyen (Kg/ha)	Valeur (Mil Reais)
Etat de la Bahia	**225 018**	**224 818**	**194 503**	**865**	**176 829**
América Dourada	300	100	70	700	56
Andorinha	130	130	111	854	100
Araci	10 400	10 400	10 400	1 000	9 360
Barra do Mendes	120	120	96	800	77
Barro Alto	250	250	250	1 000	200
Barrocas	4 000	4 000	4 400	1 100	3 960
Brejões	515	515	365	709	442
Caém	120	120	96	800	77
Cafarnaum	1 000	1 000	700	700	602
Caldeirão Grande	100	100	90	900	72
Campo Formoso	68 300	68 300	58 055	850	52 250
Canarana	520	520	572	1 100	446
Candeal	190	190	171	900	162
Cansanção	2 500	2 500	2 000	800	1 800
Canudos	800	800	640	800	512
Capela do Alto Alegre	210	210	189	900	180
Capim Grosso	1 200	1 200	960	800	816
Conceição do Coité	18 000	18 000	16 200	900	15 876
Cravolândia	118	118	83	703	102
Euclides da Cunha	500	500	400	800	360
Gavião	550	550	495	900	470
Ibipeba	250	250	275	1 100	220
Ibititá	300	300	300	1 000	240
Ichu	60	60	54	900	51
Irajuba	202	202	143	708	172
Itatim	51	51	45	882	34
Itiúba	6 400	6 400	5 440	850	4 896
Jacobina	13 770	13 770	11 016	800	9 364
João Dourado	120	120	120	1 000	96
Jussara	20	20	20	1 000	16
Lapão	120	120	132	1 100	106
Mairi	500	500	500	1 000	203
Miguel Calmon	200	200	160	800	136
Milagres	115	115	81	704	98
Mirangaba	5 500	5 500	4 620	840	3 927
Monte Santo	1 800	1 800	1 440	800	1 296
Morro do Chapéu	6 500	6 500	4 550	700	3 640
Mulungu do Morro	1 200	1 200	840	700	672
Mundo Novo	35	35	25	714	20
Nordestina	4 000	4 000	3 600	900	3 420
Nova Fátima	760	760	684	900	650
Nova Itarana	760	760	535	704	658

Ourolândia	6 000	6 000	4 980	830	4 233
Pé de Serra	110	110	99	900	94
Pindobaçu	35	35	29	829	26
Piritiba	120	120	84	700	66
Planaltino	100	100	70	700	84
Ponto Novo	780	780	663	850	597
Presidente Dutra	20	20	22	1 100	18
Queimadas	6 500	6 500	5 850	900	5 558
Quijingue	600	600	480	800	432
Quixabeira	830	830	768	925	614
Retirolândia	6 000	6 000	5 400	900	5 292
Riachão do Jacuípe	220	220	198	900	188
Santa Inês	200	200	140	700	168
Santaluz	18 500	18 500	16 650	900	15 818
Santa Terezinha	7	7	6	857	5
São Domingos	6 000	6 000	5 400	900	5 292
São Gabriel	80	80	80	1 000	64
São José do Jacuípe	1 800	1 800	1 548	860	1 238
Saúde	60	60	52	867	44
Serrinha	40	40	40	1 000	36
Serrolândia	500	500	405	810	344
Tapiramutá	20	20	14	700	11
Teofilândia	760	760	1 140	1 500	1 026
Tucano	350	350	280	800	252
Uauá	950	950	760	800	684
Uibaí	130	130	130	1 000	104
Umburanas	5 000	5 000	4 200	840	3 570
Utinga	20	20	14	700	11
Valente	11 500	11 500	10 350	900	10 143
Várzea do Poço	100	100	88	880	70
Várzea Nova	5 200	5 200	3 640	700	2 912

Source: IBGE – Production Agricole Municipale. CODES, 2007. Plan Territorial de Développement Rural Soutenable (PTDRS).
Note: quand le total de l'Etat est différent de la somme des communes sera en vertu des estimatives.

Les bovins appartiennent, en général, aux grands propriétaires fonciers, bien que les bovins laitiers appartiennent aussi aux agriculteurs familiaux. La plupart des ovins et caprins appartiennent aux familles rurales de l´économie familiale et la production de ces troupeaux dans chaque commune est très représentative. La quantité de caprins et ovins de Monte Santo est dûe au système d'élévage pastoral sur les terres communales indivises et libres d'accés, qui prédominent dans cette commune.

Il y a une autre question propre au Territoire du Sisal, sujet de politique publique: le travail des enfants. Dans l'Etat de Bahia, le Programme d'Éradication du Travail des Enfants (PETI) a été d´abord introduit dans le Territoire du Sisal et les autres territoires voisins. Nous observons, dans le tableau 27, la moyenne du nombre des enfants de 0 à 14 ans qui travaillent dans la famille.

Tableau 26
Effectif des troupeaux selon le territoire d'identité et communes, Bahia - 2005

Territoire d'Identité et Communes	Troupeaux (têtes)								
	Bovins	Porcs	Buffles	Equins	Asinins	Mules	Lapins	Ovins	Caprins
Etat de la Bahia	**10 463 098**	**1 993 461**	**18 339**	**614 115**	**315 160**	**323 801**	**24 899**	**3 138 303**	**4 041 978**
Sisal	**379 315**	**138 318**	**49**	**18 627**	**29 440**	**10 234**	**1 015**	**434 496**	**413 504**
Araci	21 933	8 109	-	705	692	348	-	14 264	9 153
Barrocas	6 185	1 643	-	74	49	35	-	751	125
Biritinga	13 265	3 312	-	664	85	92	-	1 710	180
Candeal	16 518	2 219	-	860	515	310	-	5 345	768
Cansanção	33 980	19 708	-	1 460	6 380	2 630	-	65 410	53 330
Conceição do Coité	33 634	12 640	-	2 850	3 500	1 500	715	31 000	32 500
Ichu	6 422	4 253	-	518	237	161	-	2 783	552
Itiúba	21 264	11 432	-	847	1 021	233	-	17 679	30 784
Lamarão	7 665	3 951	-	506	157	206	-	1 831	57
Monte Santo	41 849	1 025	-	1 000	1 200	400	-	124 000	130 000
Nordestina	6 761	8 585	-	812	1 950	460	-	19 550	24 860
Queimadas	25 517	16 560	-	1 900	3 020	750	-	28 000	36 260
Quijingue	25 100	745	-	710	790	341	-	19 300	13 200
Retirolândia	7 264	5 210	-	850	1 230	475	-	19 620	14 190
Santaluz	33 464	9 620	-	1 500	2 950	615	-	32 200	33 850
São Domingos	7 171	4 255	-	515	1 880	420	-	9 030	11 750
Serrinha	21 876	13 086	30	884	228	225	-	3 571	1 342
Teofilândia	11 415	5 389	-	452	471	161	-	6 342	1 913
Tucano	29 800	3 188	19	690	810	444	-	20 000	2 800
Valente	8 232	3 388	-	830	2 275	428	300	12 110	15 890

Source: IBGE – Production Agricole Municipale. CODES, 2007. Plan Territorial de Développement Rural Soutenable (PTDRS).

Tableau 27
Région Nord-Est (Bahia) – Moyenne des personnes et enfants par famille

Region/communes	*Moyenne des personnes*	*Moyenne d'Enfants de 0 à 14 ans*	*Moyenne d'Enfants qui travaillent*
Barrocas	5,78	2,09	1,68
Cansanção	5,54	2,20	1,66
Canudos	5,73	2,16	1,63
Cel. João Sa	5,44	2,17	1,58
Euclides da Cunha	5,74	2,18	1,61
Jeremoabo	5,46	2,17	1,62
Monte Santo	5,52	2,15	1,66
Pedro Alexandre	5,65	2,46	1,89
Santa Brígida	5,64	2,32	1,71
Serrinha	5,95	2,08	1,62
Sítio do Quinto	4,94	2,10	1,60
Teofilândia	7,17	2,69	1,76
Tucano	5,77	2,22	1,65
Uaua	5,25	1,95	1,53

Source: Recherche Enfant Citoyen – CRH/UFBA – 2000. In CARVALHO et MAIA (2003)

Selon Carvalho et Maia (2003), parmi un total de 46.936 enfants de 7 à 14 ans recensés dans les communes du Territoire du Sisal et des autres communes voisines (l'ancienne région Nord-est de Bahia), 68,8%, c'est-à-dire 32.310 enfants, continuent à travailler et 2.191 enfants avaient déjà une occupation avant l'âge de 7 ans, révèlant ainsi que l'insertion dans le monde du travail intervient tôt dans l'enfance, avant même l'entrée à l'école. Dans le tableau 30, nous vérifions le nombre d'enfants qui travaillent et celui de ceux qui ne travaillent pas.

Selon Carvalho et Maia (2003), les enfants travaillent de 20 à 29 heures par semaine, spécialement pendant les périodes de plantation et de récolte, quand il y a une intensification du travail: 21% des enfants travaillent avec leurs parents dans l'exploitation; 6,6% travaillent dans la préparation des sols, spécialement pendant les cultures du maïs et du haricot. Une grande partie des enfants travaillent dans l'exploitation de leurs parents ou comme travailleurs journaliers. Après l´âge de douze ans, les enfants aident les parents dans la plantation d'haricots avec l'usage de machines à semer, mais les enfants travaillent aussi dans les centres urbains, comme vendeurs éventuels et dans les petits marchés.

Les familles rurales qui bénéficient de la bourse du PETI (qui fait partie de la bourse famille depuis 2003), ont des surfaces agricoles de moins de 4,3 ha, en moyenne. Un quart de celles-ci ont une superficie de 0,43 à 1,3ha et presque la moitié n'ont pas plus de 3,04 ha, avec des cultures de maïs, haricot (associées à un petit élevage d'ovins et caprins), à la culture de palme fourrager et du sisal.

Tableau 28
Région Nord-Est (Bahia) – Enfants de 7 à 14 ans qui travaillent ou ne travaillent pas

Communes	*Travaillent*	*Ne travaillent pas*	*Total*
Barrocas	1.624	437	2.061
Cansanção	2.602	1.140	3.742
Canudos	1.072	608	1.680
Cel. João Sa	1.724	667	2.393
Euclides da Cunha	3.747	2.142	5.889
Jeremoabo	3.044	1.252	4.296
Monte Santo	5.028	1.779	6.807
Pedro Alexandre	1.891	500	2.391
Santa Brígida	1.762	824	2.586
Serrinha	2.520	1.677	4.197
Sítio do Quinto	1.115	430	1.545
Teofilândi	1.322	424	1.747
Tucano	3.183	1.747	4.930
Uaua	1.676	999	2.675
Total	32.310	14.626	46.939

Source: Recherche Enfant Citoyen – CRH/UFBA – 2000. In CARVALHO et MAIA (2003)

La préoccupation à propos du travail des enfants dans le Territoire du Sisal vient confirmer le besoin de la reconnaissance de la fonction éducative de la famille rurale, y compris au regard du travail agricole. Dans l'agricuture familiale, on ne verifie pas de séparation entre l'espace domestique et l'espace du travail agricole et non-agricole dans le système d'activité familial. Ce sont deux dimensions d'une même unité: la famille rurale.

La bourse famille accordée actuellement aux familles les plus pauvres par le gouvernement Lula pourrait être considerée comme la rémunération des parents pour leur fonction éducative au sein de la famille, fonction qui mérite d'être reconnue comme d'intérêt général et d'être rémunerée en conséquence.

Ce paiement direct pourrait correspondre à un crédit-travail, c'est-à-dire, un crédit destiné aux agriculteurs familiaux qui pourraient investir dans leurs exploitations grâce à des paiments de l'Etat en vertu des fonctions d'intérêt général, comme le travail d'éduquer les enfants, d'éduquer au travail agricole et non agricole, de préserver les ressources naturelles, de produire des aliments biologiques pour améliorer la santé de la population en général.

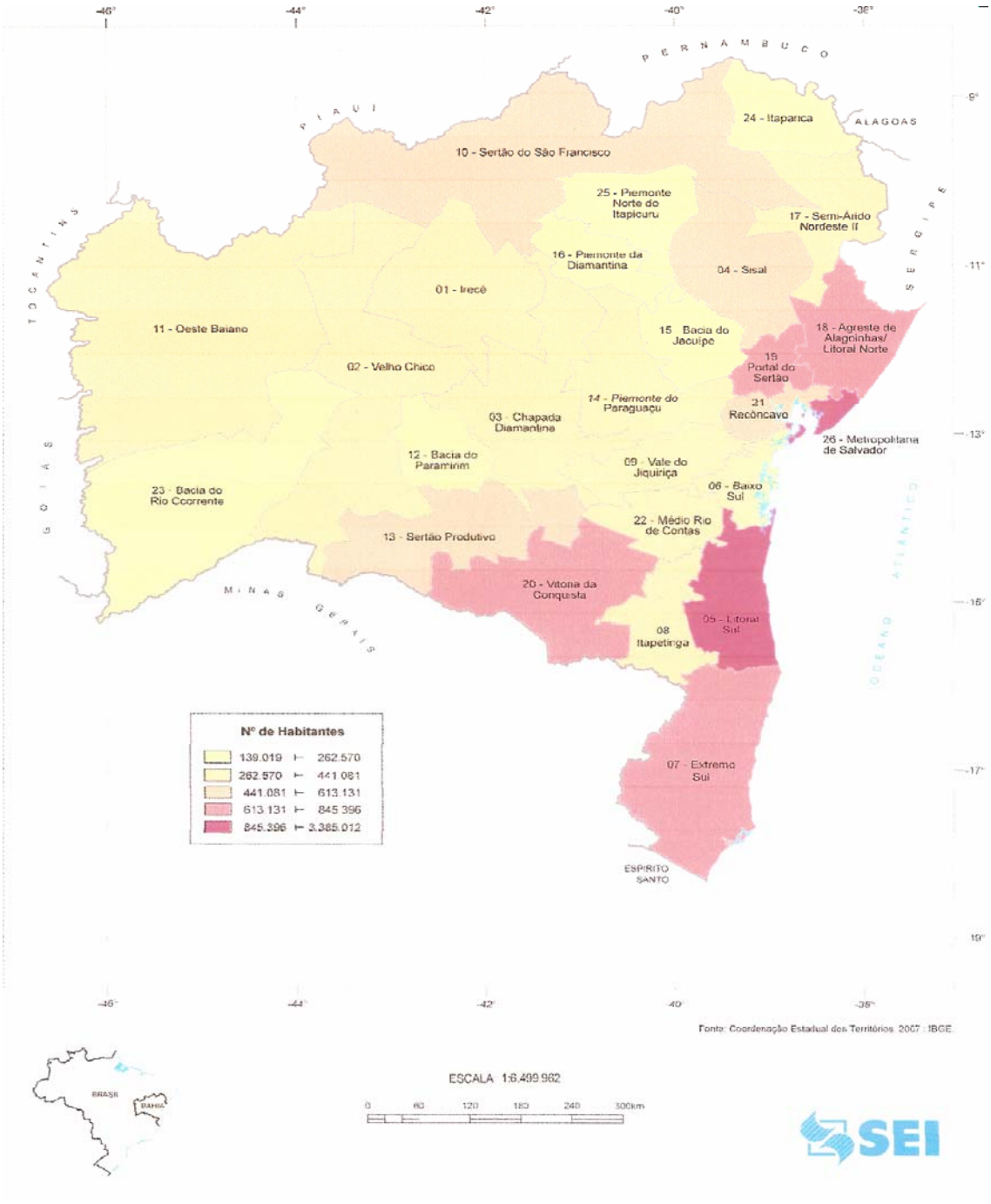

Figure 12: Population estimée par Territoire d'Identité, Bahia – 2006.
Source : SEI, 2007. Atlas dos Territorios de Identidade – Estado da Bahia

l'Évolution territoriale et administrative de la région du sisal

Origine des communes/ Évolution de la division dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles	Origine/Évolution dans le XIXe siècle		Origine/Évolution dans le XXe siècle	
	Situation en 1827	Situation en 1889	Situation en 1940	Situation actuale
Capitania Bahia de Todos os Santos				
1720	Vila de santo Antônio da Jacobina			
		Vila de N.S. da Conceição do Riachão do Jacuípe	•1890 Riachão do Jacuipe	Riachão do Jacuípe
			Vila do Jacuípe Conceição do Coité	Conceição do Coité
	Vila Nova da Rainha	•1884		
		Vila Bela de Sto. Antônio das Queimadas	•1935 Queimadas	•1985 Queimadas
				Nordestina
			Santa Luzia	Santaluz
			Itiúba	Itiúba
	Vila de São João Batista de Água Fria	•1876		
		Serrinha	Serrinha	•1962 2000• Serrinha
				Barrocas
				Biritinga
				Lamarão
				Teofilândia
			•1890 Vila do Raso Araci 1904	Araci
	Vila de Itapicuru de Cima	•1837		
		Imperial Vila do Tucano	Imperial Vila do Tucano Tucano	•1962 Tucano
	Vila do Coração de Jesus do Monte Santo		Vila do Coração de Jesus do Monte Santo	Quijingue
			Monte Santo	•1958 Monte Santo
				Cansanção

Division Politique-administrative du territoire (système agraire) Sisal (Bahia), Brésil, en 1827.

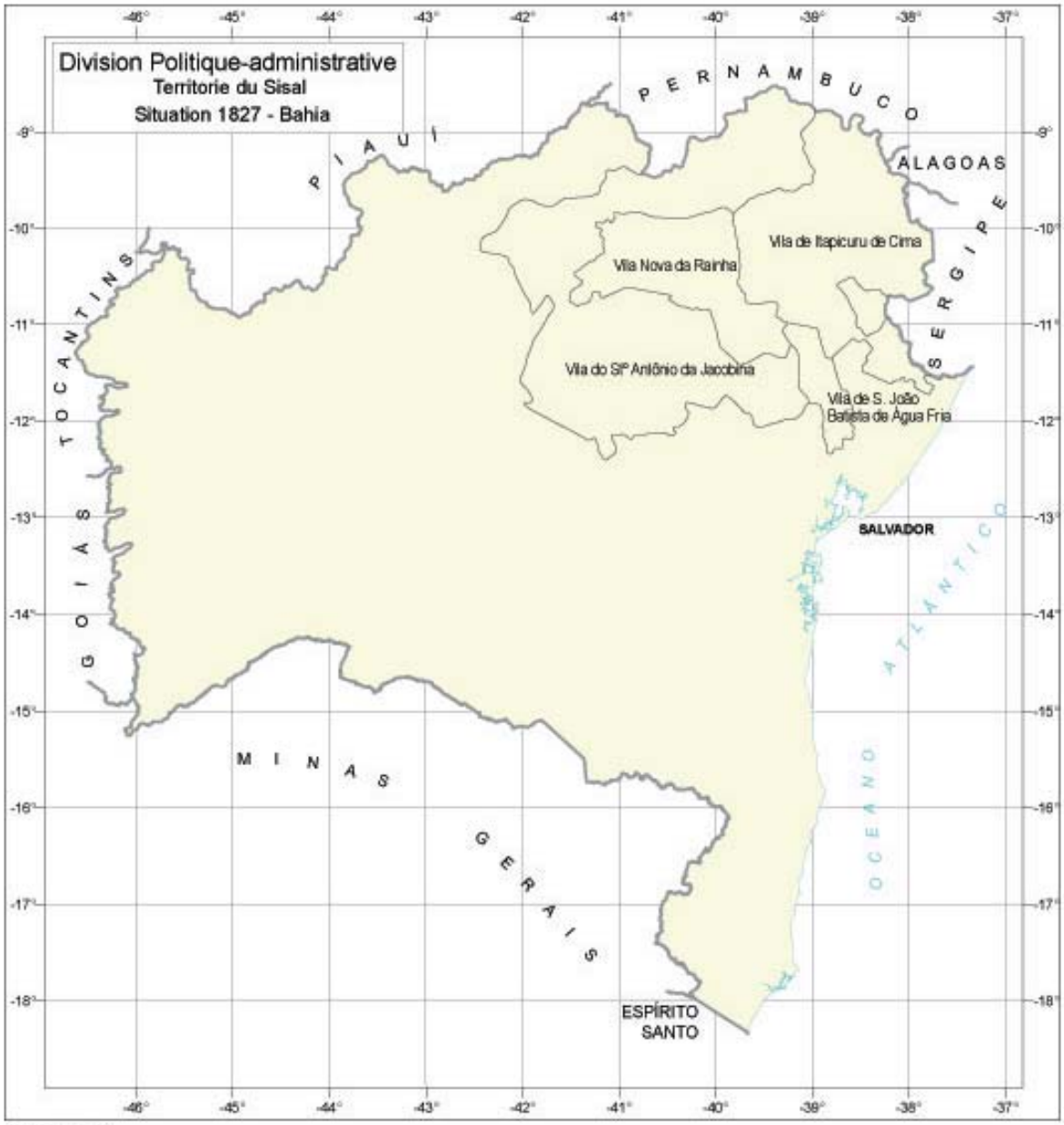

Source: SEI, 2001

Division Politique-administrative du territoire (système agraire) Sisal (Bahia), Brésil, en 1889.

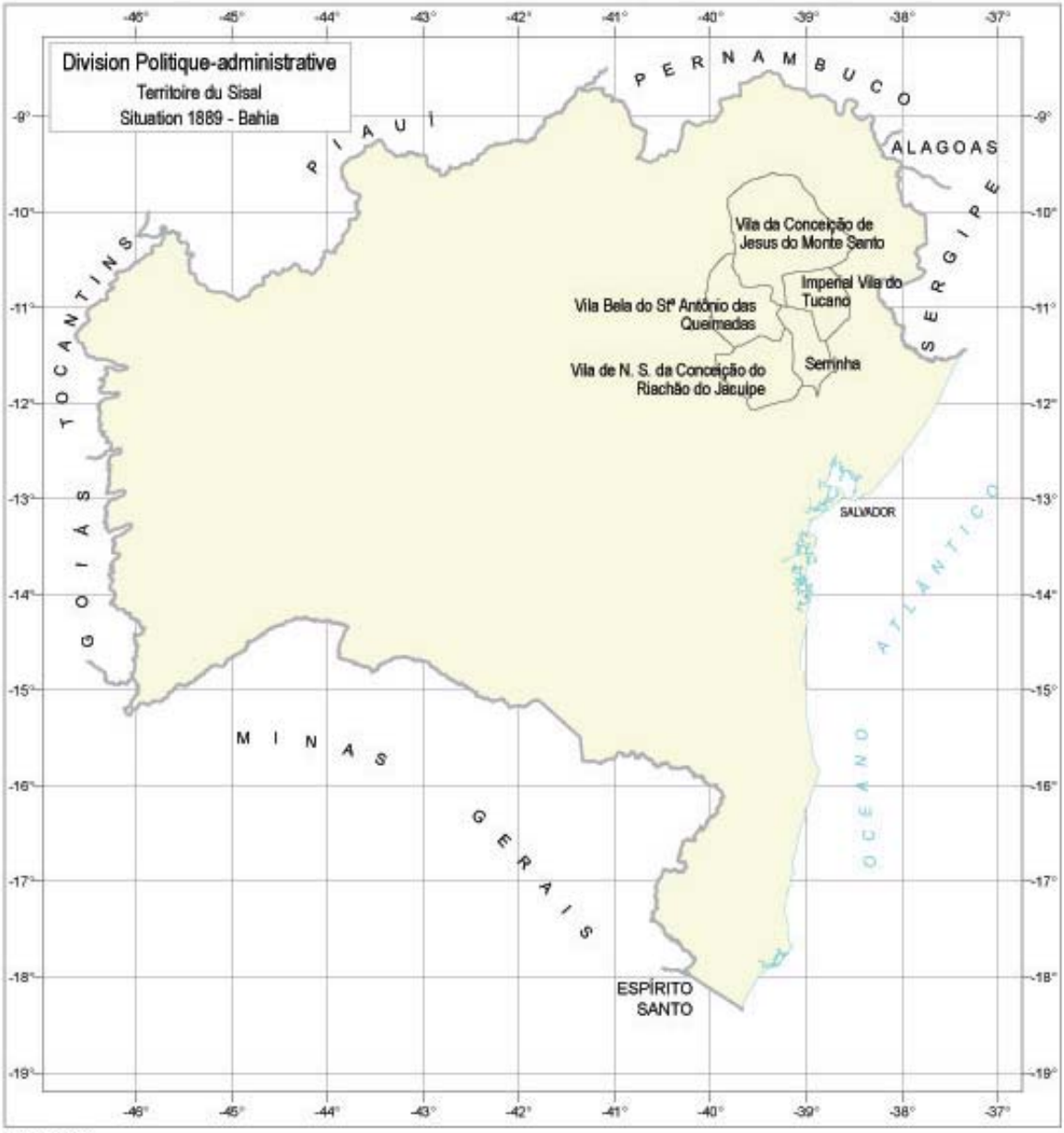

Source: SEI, 2001

Division Politique-administrative du territoire (système agraire) Sisal (Bahia), Brésil, en 1940.

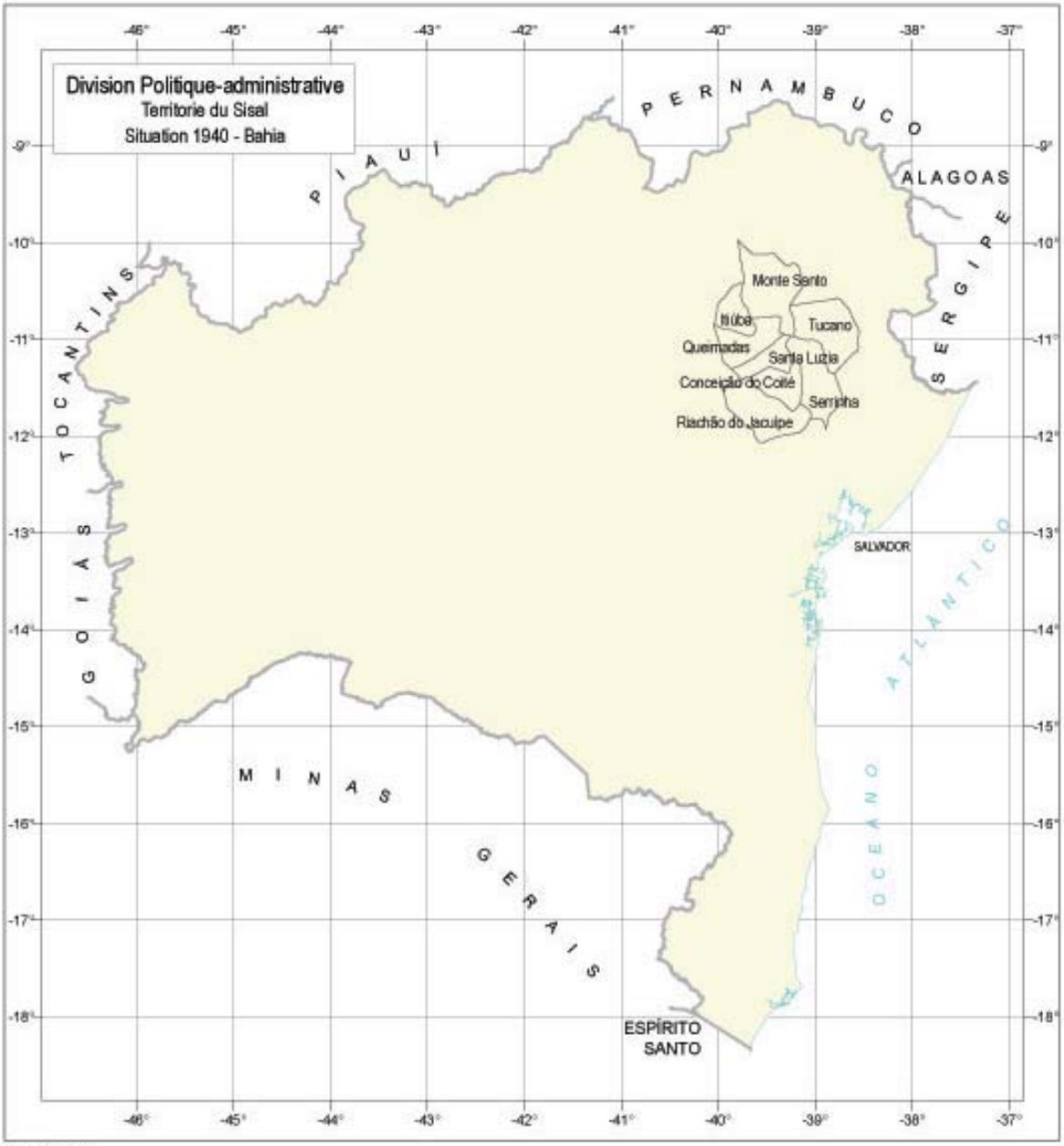

Source: SEI, 2001

Division Politique-administrative du territoire (système agraire) Sisal (Bahia), Brésil, en 2000.

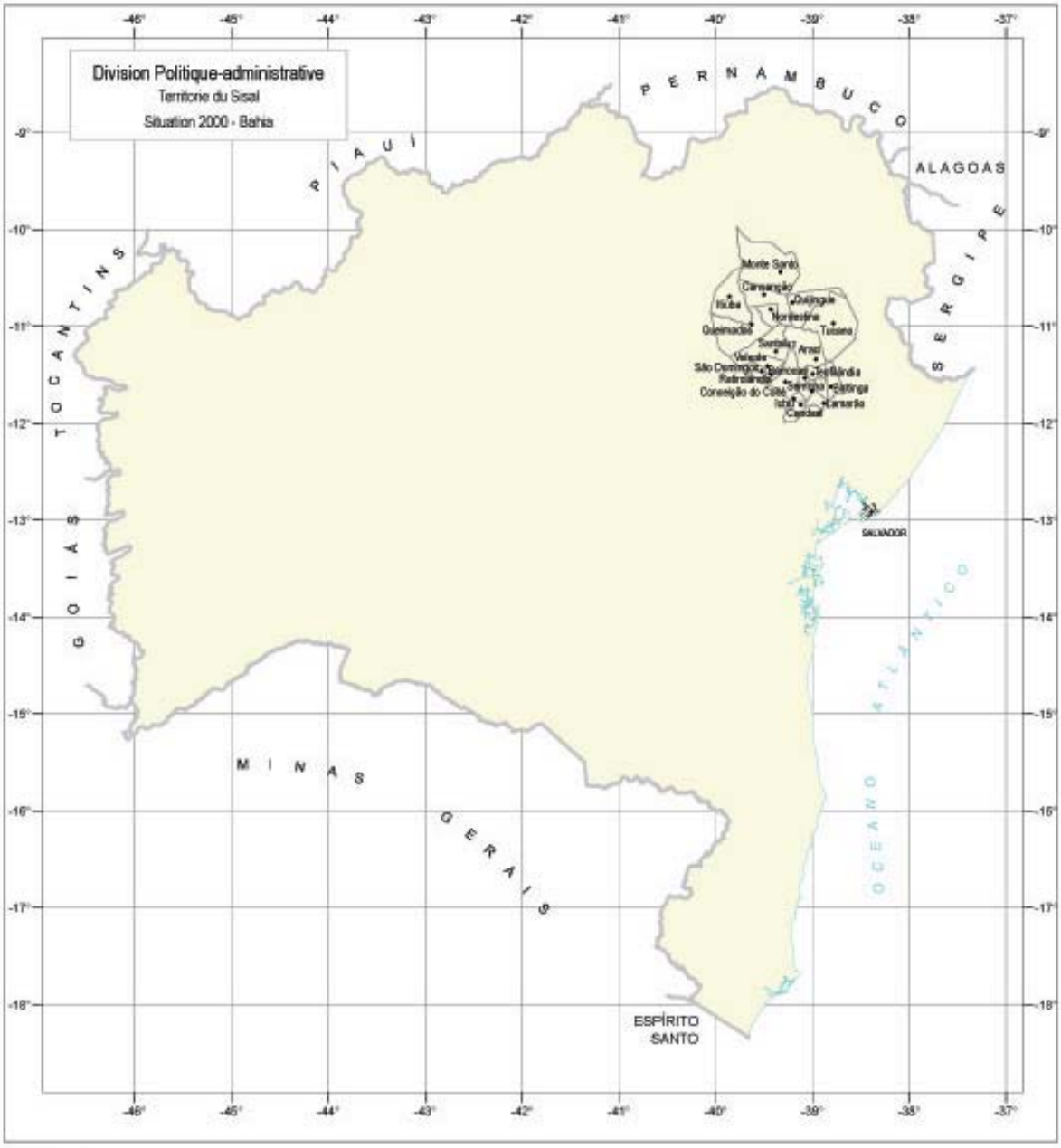

Source: SEI, 2001

VII Le système agraire au sein du Territoire du Sisal

Nous évoquerons, dans ce chapitre, la situation agraire dans le Territoire du Sisal correspondant exactement à la délimitation du système agraire évoqué jusqu'ici, fondé sur une polyculture-élevage avec production de sisal. Mais il n'en reste pas moins qu'un «territoire d'identité» ne se réduit pas seulement à un système agraire mais répresente aussi un concept politique et culturel, construit socialement.

7.1 Un système agraire fondé sur la polyculture-élevage avec production de sisal

7.1.1 Les zones homogènes du point de vue du développement agricole: le milieu agro-écologique

Le Territoire du Sisal se situe à une altitude de 100 à 500 mètres et présente une légère inclinaison, produite par de longues périodes d´érosion.

Le Territoire du Sisal se situe dans le bassin de réception des eaux en tête du fleuve Itapicuru lequel occupe une aire de 35.883 km^2. La caatinga couvre 60% de la région et 80% des terres du bassin de l´Itapicuru sont localisées dans le Polygone des sécheresses. La Chapada Diamantina et la Serra de Itiuba se détachent dans le relief du bassin, avec des altitudes qui varient de 0 à 800 m et atteignent à certains endroits les 1000 mètres. Les roches cristallines occupent 65% du Bassin de l´Itapicuru selon un modelé plan, entremêlé de formes de relief résiduelles abruptes et d´une lithologie quartzitique plus résistante, qui favorise l´installation de barrages. La disposition de la zone sédimentaire est assez írrégulière. Les fleuves Itapicuru et Real sont les principaux cours d´eau, suivis par l´Itapicuru-Mirim et le Jacurici (CAR, 1995).

Le bassin d'Itapicuru, où se situe le système agraire fondé sur la polyculture-élevage avec production de sisal, est formé par la réunion des eaux des fleuves Itapicuru-Açu et Itapicuru-Mirim, qui coupent la Serra de Jacobina et se rejoignent près de la ville de Queimadas. Le fleuve principal, le Rio Itapicuru, est de nos jours pérenne en vertu de récents barrages (Ponto Novo et Pindobaçu) et reçoit une contribution souterraine lorsqu´il traverse le bassin du Tucano. Il continue de couler dans la bande côtière pour aller déboucher sur le littoral de l´État de Bahia au niveau de la ville de Conde. Un autre bassin de port inférieur et celui du fleuve Jacuipe abritent le système agraire polyculture-élevage avec production de sisal.

Le climat dans le Territoire du Sisal est chaud, semi-aride et présente deux périodes des pluies dans deux zones différents: la première, plus importante, survient dans la zone la plus sèche (le Sertão), avec une période des pluies entre octobre et avril tandis que la deuxième se produit dans la zone de climat plus doux (Agreste) avec une période des pluies comprise entre janvier et juin.

Nous observons la variation de l´indice de pluviosité dans les communes de Valente et Retirolândia. Nous pouvons considérer qu'il s´agit d´un indice moyen de 700 mm à Valente et

660 mm à Retirolândia. Cette basse pluviométrie, typique de la région semi-aride explique l'occurrence du biome caatinga. Dans la commune de Valente, nous observons une concentration des pluies dans les mois de mai à août, période de plantation et cueillete du maïs et du haricot. La température varie entre 24º et 25º, avec une évapotranspiration de 1300 mm. Il y a des périodes de sécheresse qui durent entre 6 et 12 mois tandis que les mois avec excès d´humidité sont inexistants.

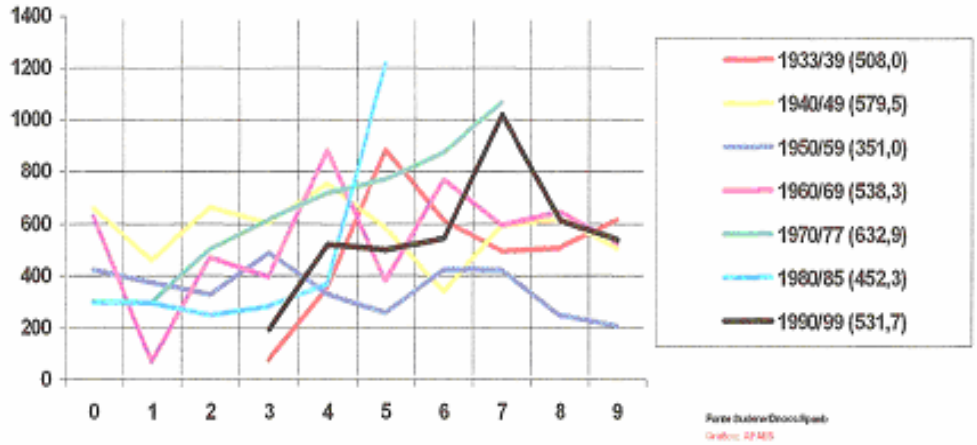

Figure 13: Pluviosité dans la Commune de Valente (Période: 1933 à 1999)
Source: CODES-SISAL, 2007

Selon la division de l´EMBRAPA/CPATSA, de 1993, le Territoire du Sisal est situé dans l'Unité Géo-environnementale (GUP "F") Depressão Sertaneja ou Pediplano Sertanejo (Dépression du Sertão). La Depressão Sertaneja offre un paysage typique du semi-aride nordestin, avec une surface de pédiplanation monotone, au relief prédominant légèrement ondulé et entrecoupé par des vallées étroites aux versants disséqués.

Dans le Territoire du Sisal, il y a deux grandes structures géologiques: une formée par des roches plurimétamorphiques et polyphasiques du pré-cambrien inférieur dans le complexe Caraíbas-Paramirim, appartenant au Craton de São Francisco et qui correspond au socle cristallin, occupant la portion sud-ouest, entre les communes de Uauá et Serrinha, sur 35% de la région.

Le premier ensemble géologique est formé de conglomérats, calcaires et siltites, qui s´étendent du nord au sud en passant par la partie centrale de la région, depuis Rodelas jusqu'à Biritinga, interrompus par les rivières Vaza-Barris et Itapicuru. Cette formation possède un potentiel en eau souterraine de bonne qualité et de grand débit: nous estimons un volume moyen des réserves de 109 m^3/an ce qui en fait une des plus grandes sources souterraines du Nord-est du Brésil. Ce sont les plateaux du bassin sédimentaire Recôncavo-Tucano.

Dans la lithologie du premier ensemble géologique, nous remarquons différents gneiss migmatites, lits de quartzite, calcosilicates, amphibolites. Nous observons une faible utilisation

des eaux souterraines due aux caractéristiques des roches de faible perméabilité-porosité, si bien que les réserves hydriques ne se rencontrent que dans les zones de fractures ou de fissures.

Le deuxième ensemble géologique, la Dépression Sertaneja du Pediplano Sertanejo (PS), correspond à une énorme surface de sols cristalins dégagés par des processus érosifs au sein d'une dépression entre les montagnes. Elle occupe tout le territoire occidental et correspond au véritable Sertão, selon la CAR (2000). Le paysage en question est sec et y prédomine une végétation de type caatinga (steppe) dont la monotonie est brisée par quelques collines. Les roches présentes sont composées de gneiss et de granites et dérivés, avec également de quelques calcaires.

La Dépression Sertaneja est formée par des roches sédimentaires (calcaires), représentées par le bassin du Tucano, où se détache la formation Marizal occupant presque 30% de la surface (CAR, 1999).

L´écoulement superficiel torrentiel a favorisé l´affleurement de ces roches. Sa position géographique, entre plateaux et chaînes de montagnes, contribue à ce climat semi-aride. C´est pourquoi l´eau y est rare, ce qui est encore aggravé par le réseau de drainage à régime intermittent des fleuves Vaza-Barris, Itapicuru, Jacuipe et Inhambupe.

Cette unité géologique (Depressão Sertaneja) se retrouve sur 70% de la surface du système agraire polyculture-élevage avec production de sisal. Dans quelques endroits, nous observons un processus de désertification avec des sols superficiels et aréneux, aggravé par les activités de l'agriculture-élevage et de la minération.

Dans la commune de Valente, nous observons les zones dites «tabuleiros» et les zones argileuses, de sol «massapé». Les «tabuleiros» ou plateaux sont celles où prédominent les terrains sableux ou pierreux, en général plans, où se développe une maigre agriculture. Les familles y plantent du manioc, du maïs et des haricots. La caatinga y a déjà été défrichée à cause de l'augmentation des surfaces cultivées ou de pâturage. Du fait de la faible fertilité des terres, ce sont les élevages de caprins, ovins et bovins qui prédominent sur les «tabuleiros», même s'il est vrai qu'on y trouve aussi du sisal, en relation avec l'histoire particulière de la commune. Les cultures principales sont le maïs, le haricot et le manioc en association. Les populations les plus pauvres dépendent aujourd'hui de la bourse famille (transfert gouvernemental mensuel) pour survivre.

Les zones plus fertiles sont celles qui présentent des sols argileux où prédominent des plantations de sisal. Ce sont les zones de relief ondulé. Le rendement physique du sisal y est plus élevé que dans les zones de «tabuleiros». Ce sont des zones de substrat calcaire où les sols sont argileux (massapé) et propices à la culture du sisal.

Selon la carte pédologique, les zones plus fertiles sont celles qui présentent des sols de «massapé», néosols régolitiques dans les communes de Valente, São Domingos, Retirolândia, Conceição do Coité, Barrocas, Nordestina et Araci. Ce sont les zones de plus grande

production de sisal sur le Territoire du Sisal. A partir de la carte d'usage des sols selon le développement agricole, nous observons que dans les zones considérées comme caatinga, nous y trouvons agriculture et élevage, comme c´est en effet le cas dans la commune de Valente, les sols sont de «massapé» et la plupart des plantations sont de sisal. Ce sont les zones des sols les plus fertiles.

Dans ces zones de massapé, nous observons aussi quelques élevages caprins laitiers de la race «sanie» parmi les agriculteurs familiaux, introduits à partir des travaux développés par l'APAEB, comme mentionné auparavant. Les grands propriétaires possédaient des surfaces de sisal, mais à partir de la crise des années 1980, la plupart de ces surfaces ont été achetées par les agriculteurs familiaux. Sur les surfaces achetées aux anciens grands propriétaires fonciers, les plantations de sisal sont aujourd'hui très vieilles et parcourues par les caprins qui ne manquent pas d'en manger les feuilles avant la récolte.

Les conditions de semi-aridité continuent dans les communes de Monte Santo, une partie de Tucano et São Domingos. La végétation est de caatinga (steppe). Le pouvoir de régénération du biome caatinga est faible et associé à des sols superficiels et pierreux. Lorsqu´il est soumis à l´action des hommes, il nécessite une longue période de jachère pour récupérer sa fertilité. Pendant la période de sécheresse, sa biomasse diminue drastiquement. Selon la CAR (1999), dans la classification phytoécologique, ces formations végétales correspondent à des régions de steppes.

Le système agraire fondé sur une polyculture-élevage avec production du sisal est inséré dans le Polygone des Sécheresses et dans le domaine des caatingas[26] pour 70% de sa surface totale. La caatinga n´est pas homogène; elle représente une mosaïque discontinue, où prédomine une végétation arborée et arbustive, parfois plus dense ou plus raréfiée et plus petite, selon les conditions locales de disponibilité hydrique. Les espèces de cette formation végétale possèdent des mécanismes de défense pour les périodes de déficit hydrique comme la caducité des feuilles, les racines succulentes et la formation d´épines.

[26] La Caatinga n´est pas un mot qui exprime une association végétale uniforme comme l´a démontré le biogéographique Walter Albert Egler, selon Andrade (1998) dans une étude sur l´État de Pernambuco, Brésil. C´est au contraire, un ensemble énorme d´associations parfois plus denses, parfois moins denses, les unes plus grandes et les autres plus petites. Dans les zones les plus favorables, où la densité démographique est plus élevée, l´agriculture domine tandis que là où le manteau de décomposition des roches est peu épais, l´agriculture ne peut se développer, la densité démographique est basse et l´élevage prédomine.

Carte géologique du Territoire (Pays) du Sisal (Bahia), Brésil.

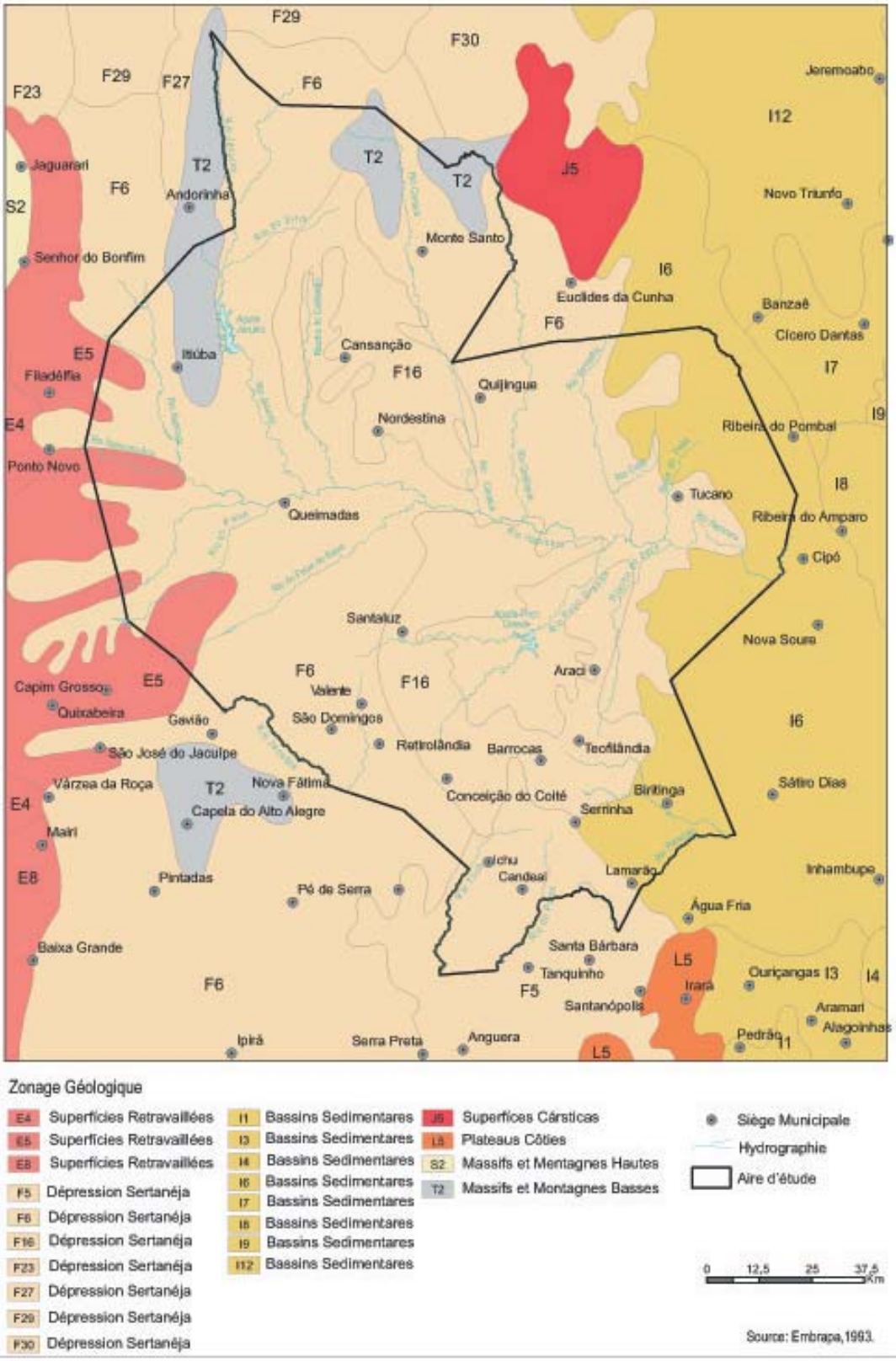

Zonage Géologique

- E4 Superficies Retravaillées
- E5 Superficies Retravaillées
- E8 Superficies Retravaillées
- F5 Dépression Sertanéja
- F6 Dépression Sertanéja
- F16 Dépression Sertanéja
- F23 Dépression Sertanéja
- F27 Dépression Sertanéja
- F29 Dépression Sertanéja
- F30 Dépression Sertanéja
- I1 Bassins Sedimentares
- I3 Bassins Sedimentares
- I4 Bassins Sedimentares
- I6 Bassins Sedimentares
- I7 Bassins Sedimentares
- I8 Bassins Sedimentares
- I9 Bassins Sedimentares
- I12 Bassins Sedimentares
- J5 Superfices Cársticas
- L5 Plateaus Côtiers
- S2 Massifs et Mentagnes Hautes
- T2 Massifs et Montagnes Basses
- Siège Municipale
- Hydrographie
- Aire d'étude

0 12,5 25 37,5 Km

Source: Embrapa, 1993.

Carte Géomorphologique du Territoire (Pays) du Sisal, l'Etat de Bahia, Brésil

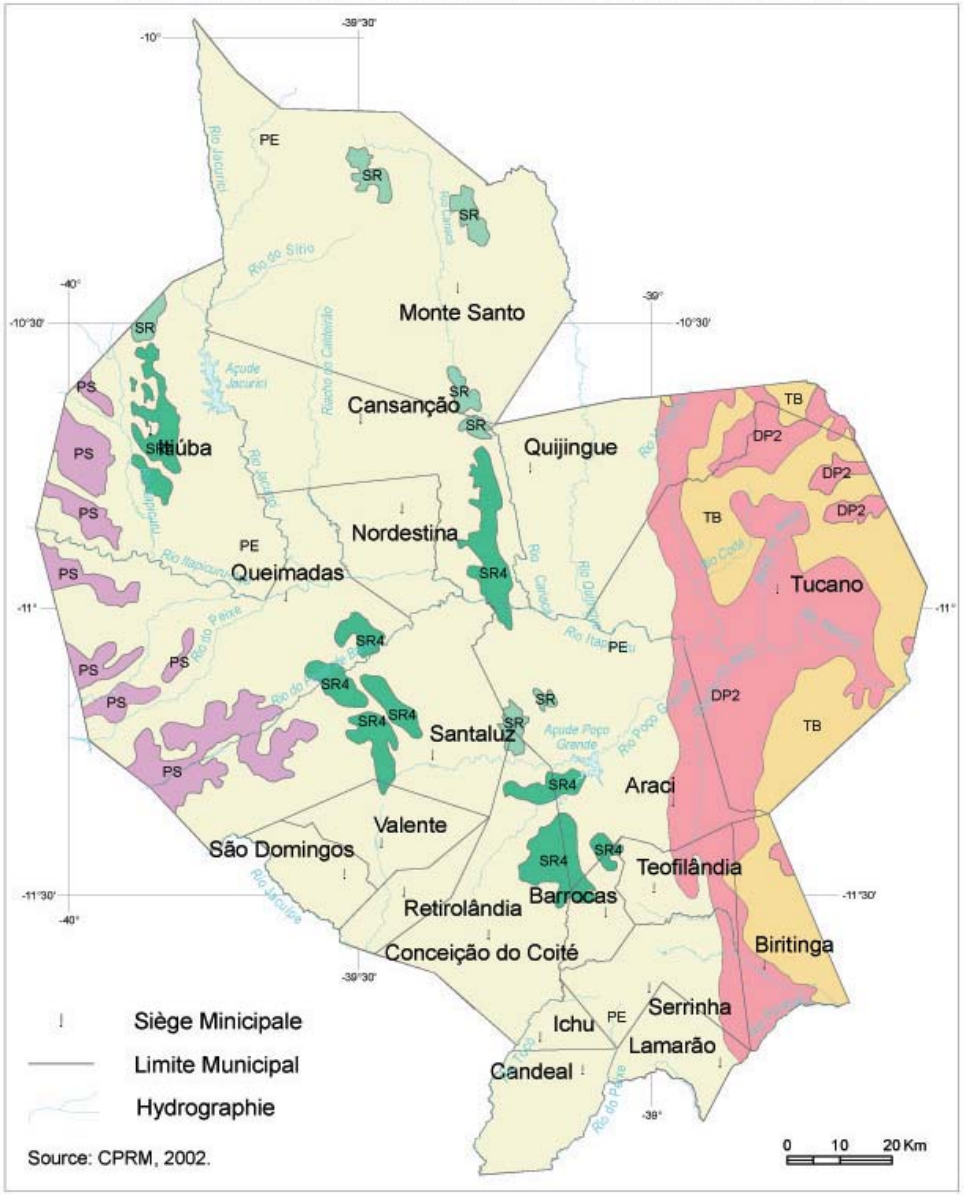

PE	«Pedimentos» fonctionaux avec une drenage insuffisante Dépressions Périphériques et inter-plateaux
TB	Plateaux Bassin Sedimentaire Recôncavo-Tucano Rélief de tops plats, bords dénivellées avec dégrés et plats encastrées aux versants, dans les roches sédimentaires sableuses et argileuses, les effets de la litologie se rèfletent dans la division du rélief.
DP2	Formes de dissecation et plans encastrées Bassin Sedimentaire Recôncavo-Tucano Rélief de tops plats, bords dénivellées avec dégrés et plats encastrées aux versants dans les roches sédimentairessableuses et argileuses, les effets de la litologie se reflectent dans la division du rélief. Coline, forme de moyen orange, monoclinal, «mesetas», ou separés par vallées plats ou aigues, formant une drenage avec un dénivellation d'ordre de 20 – 50 mètres.
PS	Pediplano Sertanejo (Depréssion Sertaneja) Dépressions Périphériques et Inter-plateux
SR	Montagnes et massifs résiduels Dépressions Périphériques et Inter-plateux
SR4	Montagnes et massifs résiduels Dépressions Périphériques et Inter-plateaux Montagnes, hauteres agrupées en massifs; versants séparées par vallées aigues et rarement et plats

Carte pédologique du Territoire (Pays) du Sisal (Bahia), Brésil

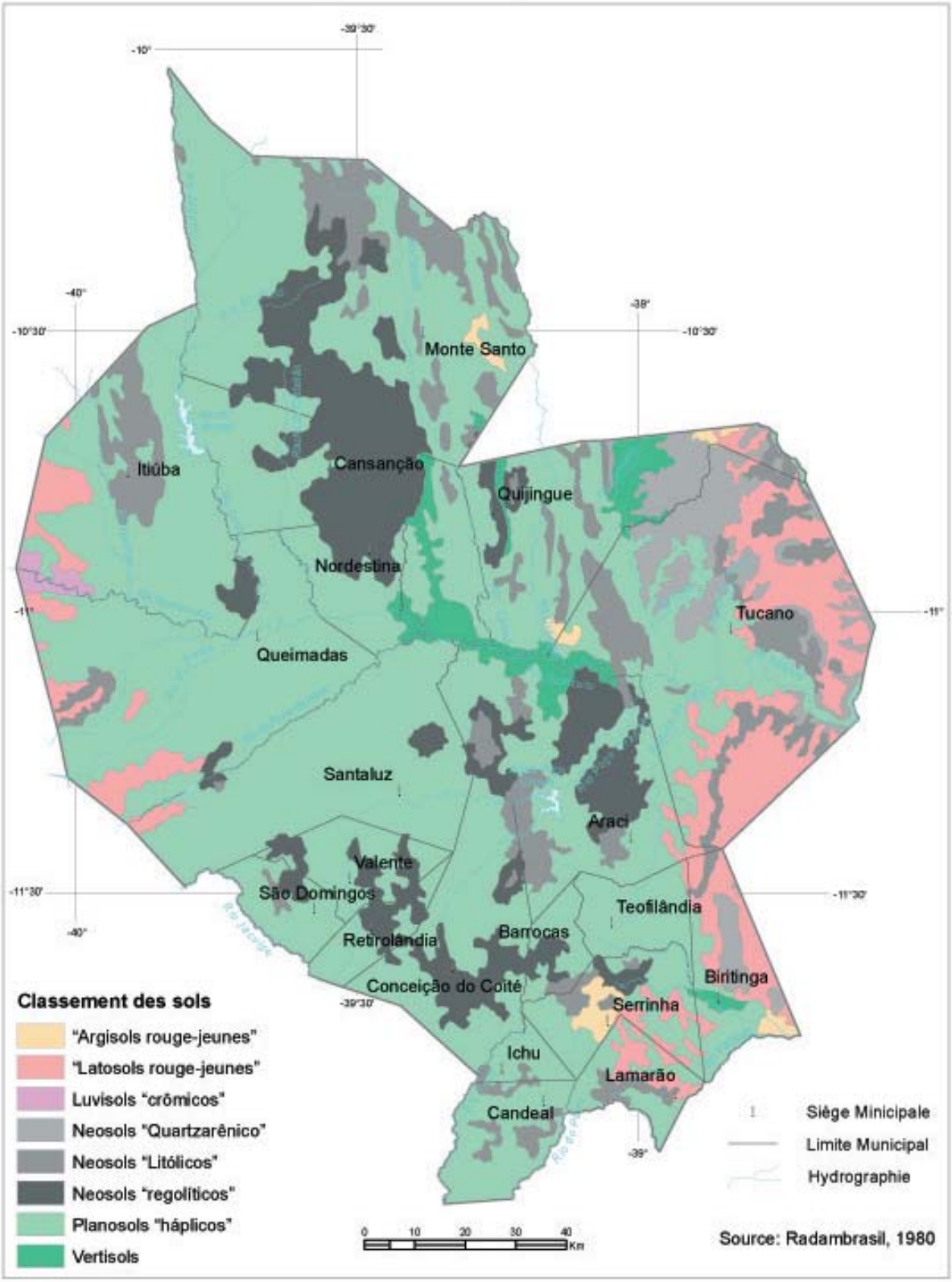

Carte Hydrographique du Territoire (Pays) du Sisal (Bahia), Brésil

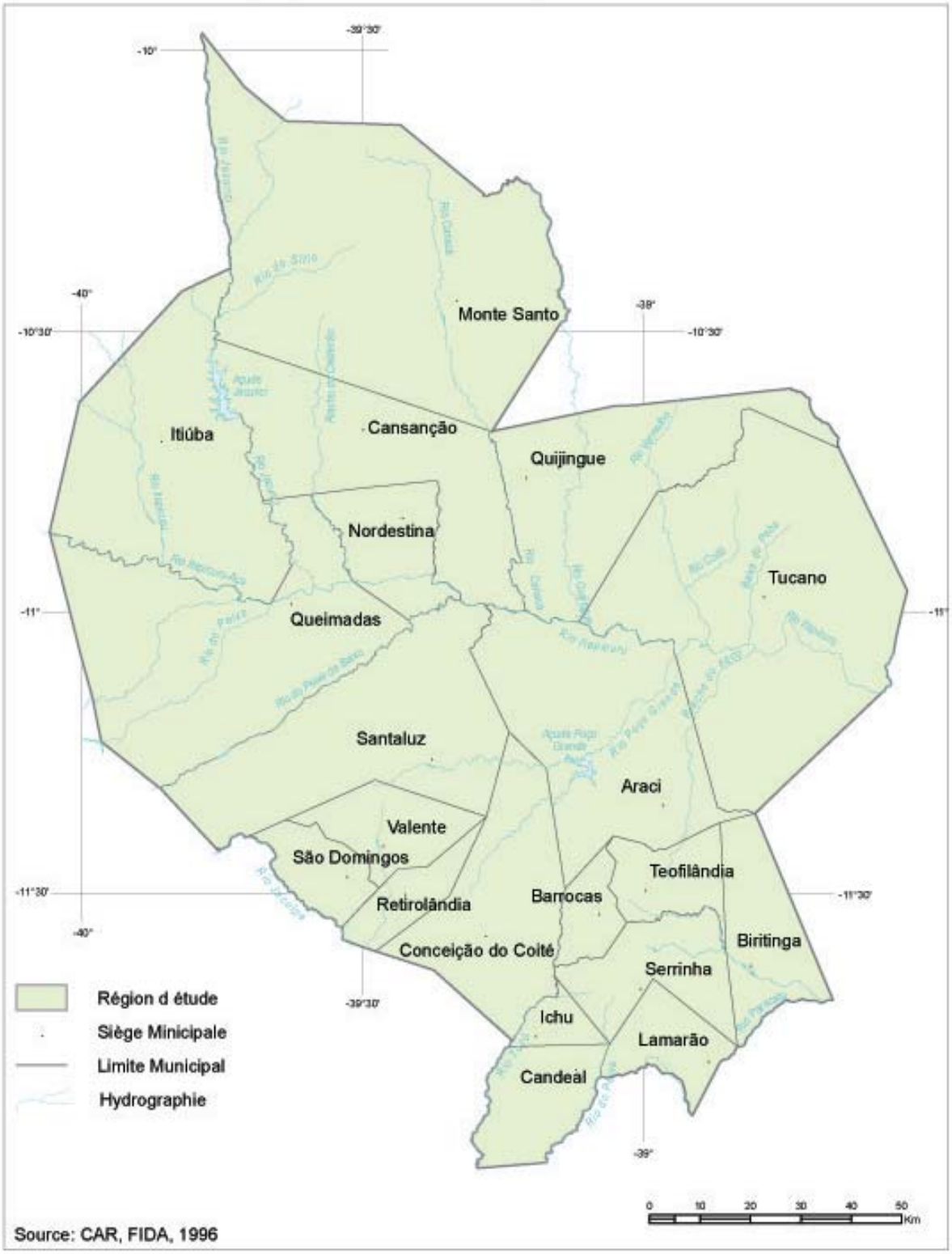

Carte de Relief du Territoire (Pays) du Sisal, l'Etat de Bahia, Brésil

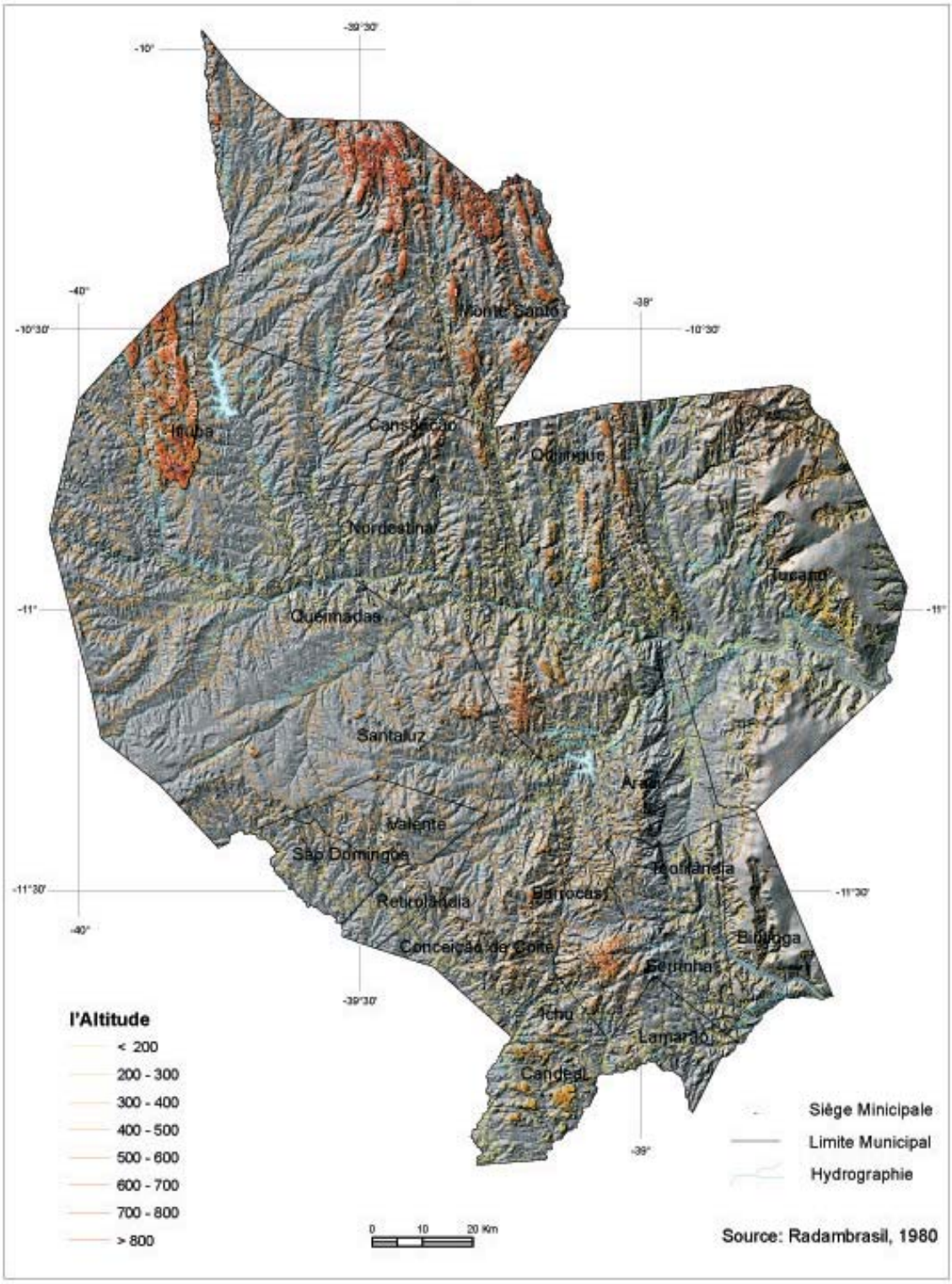

Carte de Végétation du Territoire (système agraire) Sisal (Bahia), Brésil

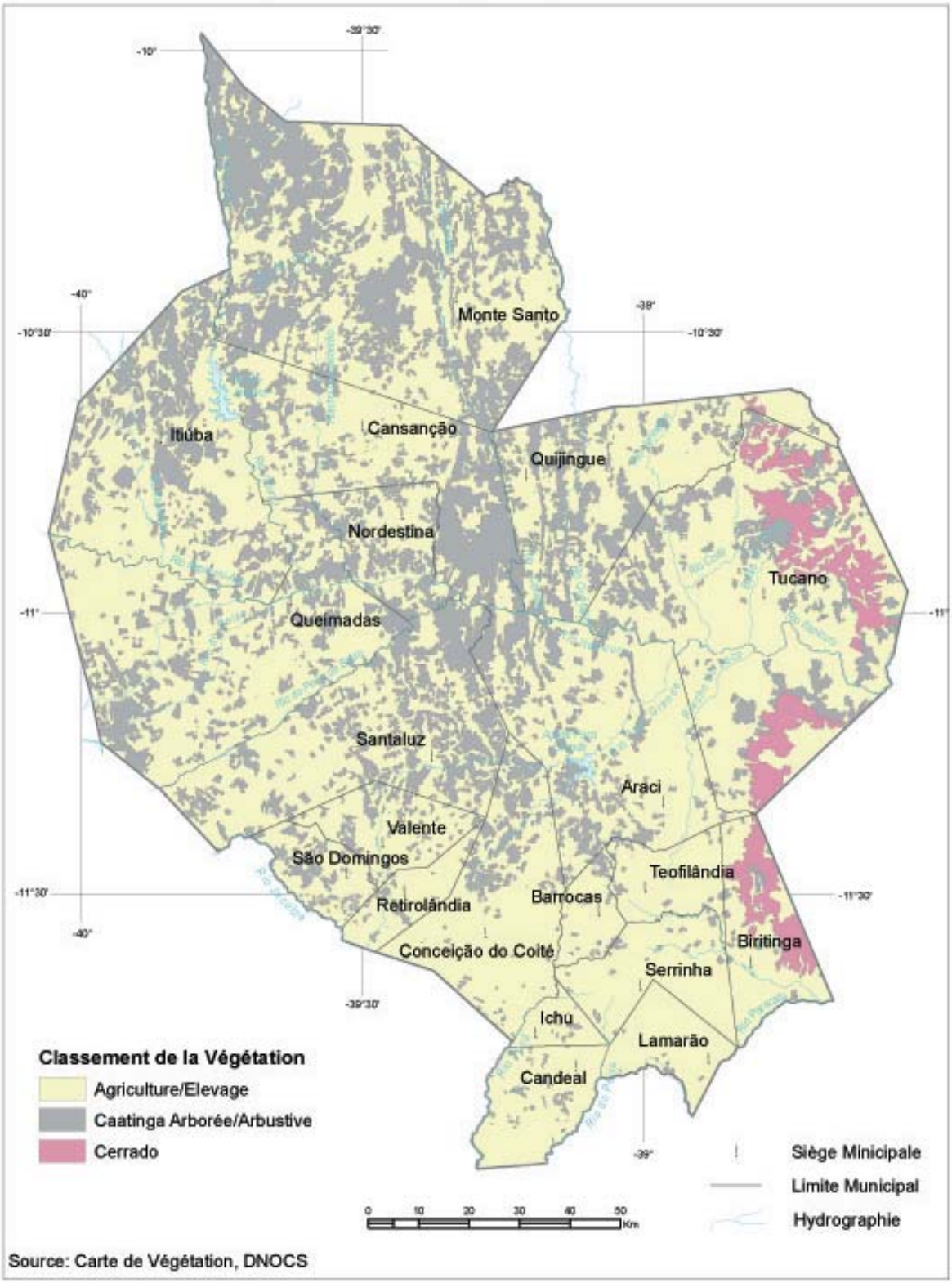

Source: Carte de Végétation, DNOCS

Carte d'usage des sols selon le développement agricole, au Territoire (pays) du Sisal, l'Etat de Bahia, Brésil.

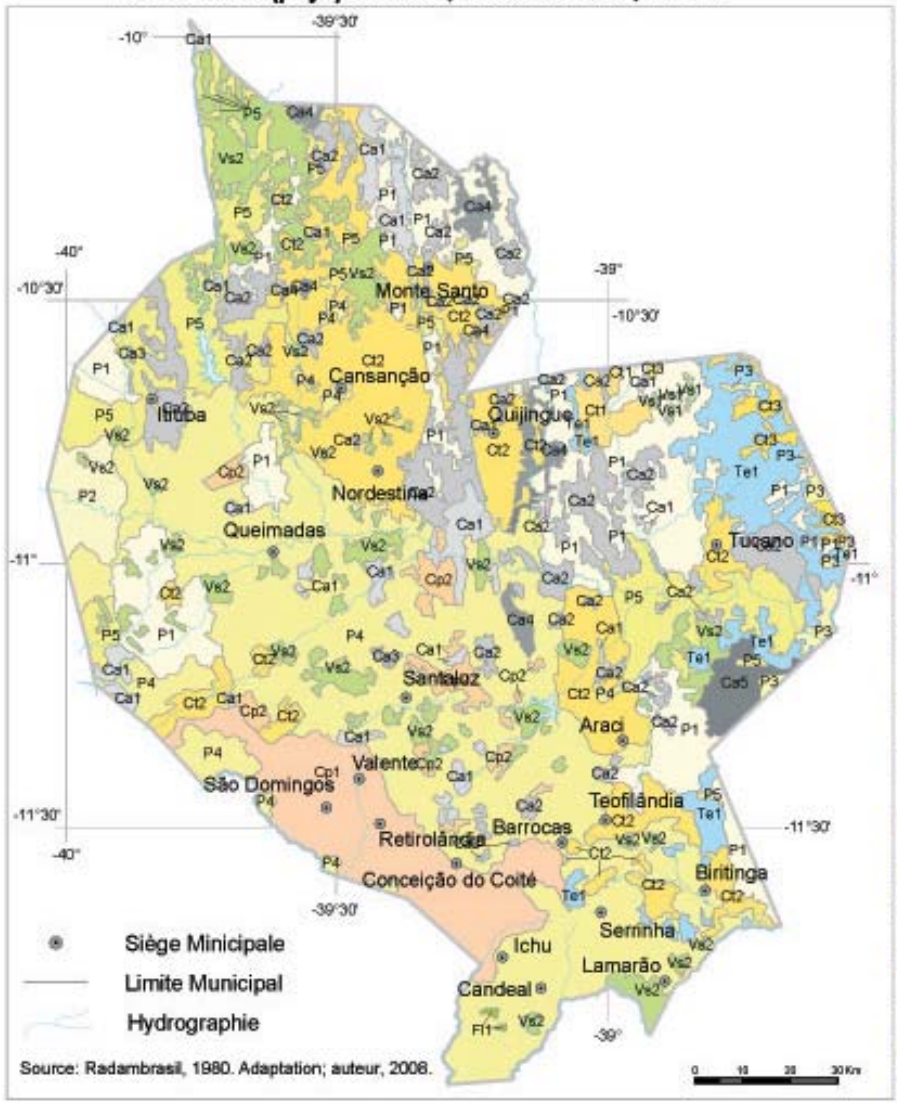

Caatinga (steppe)

- Ca1 Caatinga (steppe) arborée et/ou arbustive dense ou ouverte avec palmiers et l'agriculture et l'élevage
- Ca2 Caatinga (steppe) arborée et/ou arbustive dense et ouverte sans palmiers avec l'agriculture et l'élevage
- Ca3 Caatinga (steppe) parc sans palmiers avec l'agriculture et l'élevage
- Ca4 Caatinga (steppe) arborée et/ou arbustive avec et sans palmiers et l'agriculture et l'élevage
- Ca5 Caatinga arborée avec l'agriculture et l'élevage

Cultures de cycle long

- Cp1 Sisal en association à la prairie, cultures de cycle court, d'autoconsommation avec la végétation naturelle.
- Cp2 L'orange en association avec cocotiers et fruit de la passion, papaye et cultures de cycle court (maïs, haricot, manioc) avec la végétation naturelle

Cultures de cycle court

- Ct1 Cultures d'haricot et de maïs (vente) avec le manioc et prairie
- Ct2 Cultures d'haricot, maïs et manioc (vente et autoconsommation) avec ou sans mamona, sisal, prairie et végétation naturelle
- Ct3 Cultures d'haricot, maïs et manioc (vente et autoconsommation) en association avec noix de cajou cultivé ou spontané, avec prairie et végétation naturelle

Formations forèstiers

- Fl1 Forêt claire

Prairie

- P1 Prairie plantée et naturelle associée aux cultures de cycle court (haricot, maïs et manioc) avec végétation naturelle
- P2 Prairie plantée et naturelle associée aux cultures de subsistence (haricot, maïs, manioc)
- P3 Prairie plantée et naturelle associée à noix de cajou et cultures temporaires (maïs, haricot, manioc) en association avec végétation naturelle
- P4 Prairie plantée et naturelle associée aux cultures de cycle court de subsistence, sisal et cactus fourrager, en association avec végétation naturelle
- P5 Prairie plantée et naturelle, en association avec végétation naturelle, avec ou sans cactus fourrager et autres cultures de cycle court de subsistence.

Transition écologique

- Te1 Contact Cerrado (savane)-Caatinga (steppe) avec et sans palmiers avec l'agriculture et l'élevage.

Végétation secondaire

- Vs1 Végétation secondaire de la forêt et transition ecologique avec l'agriculture et l'élevage
- Vs2 Végétation secondaire en aire de caatinga avec l'agriculture et l'élevage

7.2 L'Evolution du système agraire dans le Territoire du Sisal

En comparaison avec l'histoire générale du sertão semi-aride de l'État de Bahia, l'évolution du système agraire du Territoire du Sisal, présente un certain nombre de caractèristiques spécifiques:

- l'introduction précoce de la culture du sisal dans les années 1940-50, en remplacement partiel de l'élevage bovin, caprin ou ovin;
- la consolidation progressive d'une agriculture familiale marchande de taille moyenne, suite à l'occupation de fait d'anciennes terres de parcours, à l'achat de terrains à des latifundiaires pendant la crise des prix du sisal des années (1980/90) et à la réforme agraire;
- la mise en place de systèmes de production fondés sur une association étroite de l'élevage et des polycultures avec une production de sisal dans les exploitations familiales de taille moyenne.

Le phénomène d'enclosure remonte à son origine à la moitié du XXe siècle avec l'introduction de la culture de sisal pour l'exportation. Ce processus a commencé sur l'initiative des grands éleveurs de bovins qui historiquement occupaient les terres de la région. Les sous-systèmes d'élevage ont été remplacés par l'agriculture d'exportation. Les exploitants familiaux (paysans) laissaient auparavant leur troupeaux pâturer sur les terres de parcours jusqu'alors indivises. Ces terres ont diminué rapidement, et il ne leur est resté que quelques maigres réserves de pâturage («fundos de pasto»).

Système agraire d'élevage de bovins à partir des sesmarias	Système agraire de production de sisal	Système agraire polyculture-élevage avec la production de sisal
1600	1950	1980

Pendant les années 1960, l´État de Bahia est devenu le principal producteur de fibres, dépassant l´État de Paraiba. L´apogée a duré jusqu'à la décennie de 1970.

Le sisal ou *agave sisalane* est originaire de la péninsule de Yukatan au Mexique. Les premiers bulbes ont été amenés de Floride au Brésil et introduits dans le Recôncavo de Bahia par Horacio Urpia Junior qui désirait l´exploiter dans sa propriété. Cependant, cette culture n´a pas été possible à cause des pluies fréquentes dans le Recôncavo de Bahia. La moyenne des pluies à Valente est d'environ 600 ou 700 mm tandis qu´à Salvador, proche du Recôncavo, la moyenne pluviométrique est de 1902 mm par an.

En 1911, les premiers plants ont été envoyés de Bahia vers l´État de Paraiba puis vers les autres États du Nord-Est comme Rio Grande do Norte et Pernambuco. À Bahia, il y eut diverses actions d´encouragement à la culture. En 1940/41 fut fondé dans la commune de

Nova Soure, Bahia, le Núcleo Colonial Presidente Vargas, comprenant une grande étendue de culture du sisal et doté d´une des usines de transformation les plus complètes du Brésil.

En 1940, Décio Monte Alegre et José de Araújo Góis installèrent une usine à Valente pour préparer la fibre de sisal à la commercialisation. D´autres usines ont été créées en même temps que se sont installées de nouvelles cultures. Cette plante qui jusqu´en 1950 était cultivée dans des terres de cultures de subsistance peut enfin se développer.

L'expansion du sisal pour l'exportation commence, dans la région, avec les enclosures, dans les années 1940/1950, de façon à ce que les animaux de quiconque ne viennent pas endommager les plantations. Elle fut d'abord le fait des grands propriétaires fonciers en complément ou en substitution de leurs élevages extensifs antérieurs.

La demande en fibre de sisal fut d'abord le fait de l'industrie navale, pendant la 2e Guerre Mondiale.

À partir de la fin des années 1970, suite à la chute des prix du sisal, les grandes surfaces réservées aux systèmes de culture ont été réduites, détruites ou transformées en pâturage, ce qui a entraîné un processus d´appauvrissement des agriculteurs minifundiares et des travailleurs salariés.

Pendant les années 1980, les prix internationaux, ainsi que la demande pour le sisal, ont fortement baissé ce qui a provoqué une diminution du nombre et de la surface des plantations de sisal et a favorisé un processus migratoire vers les grands centres de l´État et du pays. Ce sont les grands propriétaires latifundiaires qui ont abandonné ou vendu, en premier, les plantations de sisal en vertu de la baisse des prix et de la diminution du profit par rapport l'augmentation des coûts de production de nettoyage, de récolte et des salaires des travailleurs. La raison principale de la faible demande en sisal est la concurrence des produits synthétiques.

Pendant la décennie de 1990, la culture du sisal a subi une régression encore plus prononcée suite aux chutes successives du prix international de la fibre. Il s'en suivit une progression des élevages, une expansion de l´élevage des bovins au détriment de la culture. Le sisal est traité désormais, moins comme une fibre pour l´exportation que comme une plante fourragère complémentaire pour l´élevage, du moins chez les grands propriétaires.

Mais un certain nombre de latifundiaires ont préféré vendre leurs terres, au profit des nouvelles catégories d'exploitants agricoles familiaux. Commencée dans les années 1980, la réforme agraire a amplifié ce processus sous la pression des mouvements sociaux.

Les grands latifundia d'élevage bovin et/ou de plantations de sisal ont été expropriés par l'État, à travers l'INCRA, afin de constituer des «assentamentos» ruraux. S´est alors formé un véritable réseau de communautés rurales suivant le travail des syndicats ruraux. La réforme agraire a été un autre phénomène social qui a contribué à la revitalisation des plantations de sisal et à en faire des exploitants familiaux les principaux producteurs.

Suite à l'émergence d'une agriculture familiale de taille moyenne, et du fait que les parcelles cultivées ont pu être encloses, la région a connu dans les années 1980/90 une expansion rapide des cultures fourragères du type palme fourragère et graminées fourragères comme le «capim Buffel» (*Cenchrus Ciliaris*) (COUTO et FREITAS, 1996). Cette expansion fut à l'origine d'une véritable intensification des systèmes d'élevage au sein des exploitations familiales en complément de la culture du sisal qui a pu s'y maintenir grâce aux interventions de l'APAEB.

Une grande partie des agriculteurs mettent des clôtures dans leurs exploitations pour assurer, non seulement la propriété foncière, mais aussi pour éviter les dégâts provoqués par de leurs animaux et de ceux de leurs voisins dans les plantations.

Les systèmes de production des agriculteurs familiaux du Territoire du Sisal associent, non seulement agriculture et élevage, mais intègrent aussi une autre forme d´association dénommée "consortium" – une association de différents espèces cultivées au sein d'une même parcelle. Les plus importants concernent les combinaisons de haricot, maïs et manioc afin de réduire les risques et d´assurer la subsistance de la famille. Les tubercules et la farine de manioc sont destinés à l´autoconsommation familiale et ne sont que rarement vendus.

A partir de ce moment, la culture du sisal a été réalisée dans les petites et moyennes propriétés d´agriculteurs familiaux, la seule catégorie sociale qui a maintenu la culture dans le Territoire du Sisal, puisque les grands propriétaires ont transformé les plantations de sisal en pâturages avec l'élevage de bovins, mais ont aussi vendu leurs terrains ou ont été expropriés par l'INCRA.

Le fait est que ce sont les grands exploitants latifundiaires qui ont abandonné la production de sisal, tandis que les exploitants agricoles familiaux ont continué à le cultiver au sein de leurs systèmes de polyculture-élevage. Avec la chute des prix du sisal dans les années 1980/1990 et la constante augmentation des salaires, le système de culture du sisal, exigeant en travail, ne permettait plus aux grands exploitants d'assurer un taux de profit au moins égal à celui qu'ils pouvaient obtenir dans l'élevage extensif ou dans d'autres secteurs d'activités économiques. Telle est la raison pour laquelle ils ont choisi pour vendre leurs terrains ou reconvertir leurs exploitations vers l'élevage extensif.

Très différente a été l'altitude des exploitants agricoles familiaux pour qui la force de travail est familiale et n'a pas d'autres coûts que son coût d'opportunité. Pour être mieux rémunérés, ces agriculteurs n'hésitent pas à travailler plus pour leur propre compte et mettre en oeuvre des systèmes de culture et d'élevage beaucoup plus intensifs à l'unité de surface. Telle est la raison pour laquelle ils ont maintenu la production du sisal et commencé à mettre en place des cultures fourragères, avec l'assistance technique et les marchés procurés par l'APAEB.

Selon Nascimento (2003), l'extraction du sisal utilise un grand contingent de force de travail et se produit dans des conditions précaires caractérisées par une utilisation du travail infantile et des femmes, accompagnée de fréquentes mutilations et de journées de travail moyennes de 12 heures.

Les travaux agricoles sont très concentrés dans le temps et plus de 40% des travaux ont lieu pendant les mois de juillet et août, en relation avec des calendriers agricoles des cultures du sisal et du manioc.

Tableau 29

Faits socio-économiques, techniques et écologiques dans l´évolution du système agraire du Territoire du Sisal

Période	Faits socio-économiques	Faits techniques	Faits écologiques
Années 1900	Introduction de la culture du sisal		
Années 1940	restructuration productive et technologique - intégration au marché au marché national - expansion aux marchés national et international - augmentation du prix de la fibre de sisal en fonction de l´industrie navale pendant la 2e Guerre Mondiale	- substitution de l´industrie rudimentaire des fils de caroa par l´industrie du sisal - plantation commerciale du sisal à une plus grande échelle. Début du processus des enclosures.	- expansion de la surface plantée de sisal - expansion du débroussaillement de la caatinga aux dépenses de l'élevage
Années 1950	- apparition des communes d´Araci, Valente et Ichu - intégration avec les industries du centre-sud du Brésil - demande externe de dérivés du sisal - début de l´apogée économique du sisal	- région spécialisée dans la production de la matière première, la fibre de sisal - réalisation de la première phase de traitement, du sisal en fibre de sisal (défibrement) - traitement du sisal dans le centre-sud du Brésil (2^0 traitement)	- remplacement de l'élevage bovine par des plantations de sisal dans les exploitations latifundiaires
1960 1970	- Chute des prix de la fibre de sisal sur le marché international pendant les années 1960 - fibres synthétiques utilisées comme bons substituts de la fibre de sisal - réduction du prix de la fibre synthétique - 1e crise structurelle et détérioration socioéconomique dans la région productrice - économie du sisal - emploi de contingents de travailleurs - faible coût de la reproduction de la force de travail - relations sociales de domination du capital	- apparition des dérivés synthétiques du pétrole - expansion de l´industrie chimique et production à large échelle - bas rendement physique des plantations de sisal (5t de fibres sèches/semaine) - permanence de plantation de sisal sur de grandes extensions de terres - travail manuel, non qualifié - existence d´une *armée industrielle de réserve* - - les mutilations sont le principal	1979 - sécheresse prolongée débroussaillement encore accru de la caatinga pour l'élevage extensif dans les latifundiums

agricole, du latifundium, sur la force de travail
- augmentation de la demande pour la force de travail - licenciement de la force de travail
- occupation précaire de la force de travail et exploration du travail infantile et de la femme
1952 à 1977 - culture économiquement viable du sisal ; le sisal est désormais cultivé par de petites exploitations familiales de 5, 20 et 50 ha ; apparition des CEBs et du MOC ;
- occupation primaire des surfaces moins fertiles par les agriculteurs familiaux. Ils aussi ont commencé à racheter des petits terrains des grandes propriétaires, qui ont commencé à abandonner l'activité de plantation de sisal;
Fin des années 1970 - appauvrissement des familles des petits agriculteurs et travailleurs du sisal, qui deviennent dépendants des intermédiaires (*atravessadores*)
- structure foncière concentrée;
- présence de familles traditionnelles;
- faible productivité du travail ;
- rareté des ressources financières pour exploiter la terre ;
- grandes propriétés - transfert des activités vers l´élevage en vertu de la baisse de prix de sisal dans le marché international ;

- Mouvement de l´ICM
- réduction des surfaces de systèmes culture problème de l´utilisation des machines de défibrement du sisal
- journée moyenne de travail de 12 heures
- la coupe du sisal dans les champs est exécutée par les femmes et les enfants en général, parfois par les hommes
- le transport de la feuille de sisal jusqu'au moteur est réalisé par les hommes et les enfants plus âgés, avec l´aide d´un animal de charge.
défibrement du sisal exécuté par les hommes tout comme le retrait des résidus
- lavage et séchage des fibres au soleil réalisé par les femmes
- fin des années 1970 - réduction drastique des surfaces de systèmes de culture transformées en pâturage, par les grands producteurs patronaux et capitalistes à cause de la chute du prix de sisal au marché international
- la structure d'enclosures est consolidée.

	transformées en pâturage, par les grands producteurs patronaux et capitalistes à cause de la chute du prix de sisal au marché international - intensification fourragère dans les parcelles enclosures ?		
1980	- fondation de l´APAEB-Valente; Début des années 1980: implantation du Poste de Achats/ Ventes de l´APAEB - Valente; 1981 - implantation de la Batteuse communautaire; - chute des prix de la fibre de sisal sur le marché international à partir de l'utilisation croissante de fibre synthétique; - le début de l'occupation des terres par les mouvements sociaux, liés aux syndicats de travailleurs ruraux, afin de promouvoir la réforme agraire.		Jusque 1983 – sécheresse prolongée Âge élevé des plantations de sisal - remplacement des plantations de sisal par l'élevage de bovin dans les grandes exploitations latifundiaires
1990	1992 - l'importance des retraits du gouvernement, à partir de la Constitution Fédérale de 1988, qui a augmenté le revenu des travailleurs retraités ; - intensification des occupations de terres par le mouvements sociaux de travailleurs ruraux et croissance du nombre «d'Assentamentos» dans la réforme agraire; 1998 - installation de la Fabrique de Tapis, Moquettes et Paillassons - embauche des associés de l´APAEB-Valente et leurs parents pour travailler dans la fabrique - différentiation du prix payé au producteur	- amélioration de la qualité du sisal fourni par le producteur selon la classification de l´APAEB-Valente , en type extra, type 1, type 2 et rebut - différentiation des produits fournis par la Fabrique de Tapis, Moquettes et Paillasons, de l´APAEB-Valente -la diffusion de la maladie du sisal, la «podridão» rouge	1997 - sécheresse prolongée Âge élevé des plantations de sisal

	par l´APAEB-Valente selon le type de sisal. - l'augmentation du prix du sisal payé au producteur de la région à partir de l'entrée de l'APAEB, à travers la fabrique de tapis, moquettes et paillassons achetant la fibre de sisal à un prix meilleur que les autres concurrents privés. - création de la coopérative de crédit COOPERE		
2000	2000 - implantation du Laticínios da Cabra (produits laitiers de chèvre) de l´APAEB-Valente ; 2002 - installation de la fabrique de transformation du sisal COTESI dans le commune de Conceição do Coité; - installation de la fabrique de chaussures Via Uno dans le commune de Valente 2003 - élévation du prix minimum du sisal payé au producteur, fixé par le gouvernement fédéral; l'obtention de la Bouse Famille à tous avec un revenu insuffisant pour satisfaire ses besoins alimentaires. La Bourse Famille accompli une importante rôle pour maintenir la population rural dans sa communauté et garantir une politique de sécurité alimentaires à la famille plus pauvre. 2005 – crise financière de l'APAEB à cause de la politique de change avec valorisation de la monnaie (réal). Les recettes de l'APAEB, après la conversion dollar/réal, devant des conditions rigides des coûts de production de fabrique de tapis, moquettes et	- les innovations technologiques et organisationnelles avec l´introduction de la culture des caprins pour le lait. - les innovations technologiques et organisationnelles avec l´introduction de l´apiculture. - l'introduction de l´homéopathie dans l´élevage des caprins et ovins.	

paillassons et de la structure du complexe APAEB, ont diminué, impliquant une diminution de la capacité de solvabilité et paiement des salariés de l'APAEB. - la crise financière pose le problème historique de la dépendance de la région au marché extérieur. Cette dépendance dépend aussi de la politique macroéconomique du Brésil, c'est à dire, de la politique de change; Il y a une crise de gestion, considérée centralisé. Cette crise a permis une restructuration administrative de l'APAEB avec la déconcentration des fonctions internes, avec la création de trois personnes juridiques : l'APAEB entreprise coopérative pour la production économique ; la Fondation APAEB pour des projets sociaux et l'APAEB éducation pour l'école famille agricole; - implantation du Programme Territoire de la Citoyenneté du gouvernement fédéral, avec une prévision d'investissement de US$ 145 million au Territoire du Sisal.	

Source: l'auteur, 2004-2007.

7.3 La définition de l'échantillon et de la typologie des systèmes de production agricole/activité

Suite aux entretiens historiques qui nous ont permis d'élaborer une typologie des exploitations agricoles, 136 agriculteurs des communes de Valente, São Domingos, Santaluz et Retirolândia ont été interviewés. Ils étaient tous intégrés dans le système agraire polyculture-élevage avec la production de sisal et sous l´influence de l´APAEB-Valente.

Dans la commune de Valente, les entretiens ont été réalisés dans les communautés suivantes: Tubi, Algodões, Ferros, Papagaio, Várzea da Estrada, Valilândia, Lagoa Redonda, Curral, Varginha, Tanquinho, Boa Fé, Cabochard, Junco, Alagoinhas, Boi Novo, Vargem dos Porcos, Santa Rita de Cássia, Queimada do Lameiro, Serra do Pintado, Jacaré, Alagadiço, Sussuarana, Vargem Grande, Arvoredo, Gitirana, et Assentamento Mucambinho, dans la commune de Santaluz. Ces agriculteurs ont été choisis en fonction de leur représentativité de l'un ou l'autre des types de systèmes de production différenciés au cours de l'histoire et présentés dans la typologie.

Le but d'étudier l'Assentamento Mucambinho est de montrer les différences de niveau de revenu et de système d'activités dans les projets de réforme agraire du Territoire du Sisal, montrer que la réforme agraire est l'une des stratégies les plus efficaces pour promouvoir une agriculture multifonctionnelle et viabiliser les projets de développement durable. En outre, la réforme agraire est une possibilité réelle de satisfaire la demande de terres de la part des jeunes couples et des «minifundistes», comme espace d'habitation des nouvelles familles.

Il est important de souligner que dans cette recherche, nous n'avons pas cherché à obtenir un échantillon statistiquement représentatif. Nous avons tenté de réaliser un ensemble d´enquêtes qualitatives (sans questionnaire prédéfini) des types préalablement identifiés au cours de l'étude historique, particulièrement dans la commune de Valente et les communes proches, où se situe le territoire de l´APAEB.

Comme le souligne Dufumier (1996), compte tenu du fait que les systèmes de production agricole peuvent être d´une grande complexité, il s´avère difficile et coûteux de procéder à leur analyse détaillée dans un très grande nombre d´exploitations. C´est pourquoi on a coutume de procéder par études de cas au sein d´un échantillon relativement restreint d´unités. Le choix des exploitations sur lesquelles sont étudiés les systèmes de production se fait d´après la typologie préalablement établie lors de l'analyse générale de la situation agraire. L´important n´est pas d´obtenir un échantillon quantitativement représentatif de l´ensemble des exploitations de la région concernée mais de savoir très précisément de quelle catégorie d´exploitants est représentative chacune des unités de production retenues. Celles-ci devant faire ensuite l'objet d'une caractérisation détaillée.

Il est nécessaire de distinguer les deux conditions de la pluriactivité: celle contrainte, quand l'agriculture ne satisfait pas les besoins de la famille et la pluriactivité choisie, quand l'exploitant travaille à l'extérieur et renonce à des activités agricoles car les activités extérieures sont plus rentables. Les exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec le système polyculture-élevage très diversifié et les exploitants familiaux

des «assentamentos» de la réforme agraire également intégrés aux marchés des produits agricoles ont une capacité d'investir et de former un patrimoine de développement des activités salariées, ou de façon autonome, afin d'augmenter le revenu familial à partir des activités non agricoles plus rémunératrices.

7.4 Les principaux types de systèmes de production hérités de l'histoire

Les diverses catégories sociales et catégories d'agents économiques présentes aujourd'hui dans le Territoire du Sisal résultent du processus de différenciation sociale et économique intervenu tout au long de son histoire. Chacune de ces catégories met en œuvre un type de système de production qui lui est particulier.

Du fait des particularités de la réforme agraire entreprise dans la région, il est possible de distinguer des types d'exploitants spécifiques aux «assentamentos». C'est pourquoi nous avons plus particulièrement étudié l'un d'entre eux, celui de Mucambinho, à Santaluz, commune voisine de Valente.

A l'issue de nos entretiens historiques, nous pouvons distinguer les catégories suivantes :

a) Association communautaire – complexe productif de l´APAEB.

L´Association des Petits Agriculteurs de l´État de Bahia de la Commune de Valente est le principal acteur d'un projet de développement avec intervention directe sur le marché. Elle agit comme un sujet économique, social et politique au profit du développement économique et social de la région. Elle commercialise le sisal des agriculteurs familiaux adhérents, paie un prix plus élevé que les autres prix du marché, en appliquant une stratégie des prix différenciés, selon la qualité du sisal. Elle réalise la deuxième transformation du sisal dans la batteuse communautaire, et sélectionne les fibres de meilleure qualité qu´elle envoie à la fabrique de tapis, moquettes et paillassons.

Le sisal de Type extra[27] et de Type 1 est normalement vendu à la fabrique tandis que le sisal de Type 2 et les rebuts sont vendus sur les autres marchés régionaux, pour l´élaboration de fil de sisal. L´APAEB produit les tapis et paillassons et du fil de sisal qu´elle vend sur le marché interne, dans le Sud-est du Brésil (région la plus industrialisée) et à l´extérieur où est destinée une grande partie de la production.

Grâce aux subventions obtenues à partir de ces deux projets, la batteuse communautaire et la fabrique de tapis, moquettes et paillassons, et le poste de vente (supermarché qui commercialise les produits en général – aliments, hygiène personnelle, matériel de nettoyage domestique, boissons), l´APAEB maintient un cadre d'employés directs historiquement très important à Valente. Elle investit dans l´éducation environnementale, le reboisement de la

[27] L'APAEB a crée le sisal Type Extra pour payer un meilleur prix à l'agriculteur, améliorant la qualité de la fibre. Les autres entreprises ont suivi le nouveau prix de marché.

caatinga, avec des arbustes de la forêt native, l´école familiale agricole, les centres de formation et de perfectionnement, la diffusion de technologies pour l´élevage de caprins laitier, pour l´abattoir et pour l'élevage ovin.

L'APAEB a mis en œuvre de nouvelles activités économiques comme l´usine de transformation du lait de chèvre, et donne l´appui aux loisirs (par exemple, l´installation d´un club de loisirs et d´un centre culturel avec théâtre et cinéma) afin de contribuer à fixer et attirer les jeunes. Il s´agit d´un projet multifonctionnel qui a pour objectif de fixer l´agriculteur familial et le travailleur agricole dans le milieu rural. Nous pouvons affirmer que l'APAEB renforce les sentiments identitaires des agriculteurs familiaux qui font partie du Territoire (pays) du Sisal. Ainsi les agriculteurs ont aussi commencé à reconnaître leurs fonctions dans la société, de nature publique bien qu'il n'y ait pas encore de politique spécifiquement multifonctionnelle conçue et exécutée par l'État brésilien.

b) Les coopératives de femmes artisanes et de jeunes ruraux .

Il s'agit d'un ensemble de nouvelles entreprises d´économie solidaire structurées et coordonnées par les femmes artisanes qui transforment les fibres de sisal, «caroá» et «ariri». Il y a plusieurs entreprises de cette nature. La COOPERAFIS, dont le siège est à Valente, vend ses produits sur plusieurs marchés (local, régional et national) et participe à des expositions de mode au niveau national. Ses membres sont aussi responsables de cours de formation professionnelle offerts aux femmes et aux jeunes artisans des petites associations des communautés rurales. Du point de vue de la différenciation sociale, ces coopératives ont surgit à partir de l'organisation des femmes et des jeunes ruraux avec l'appui de l'APAEB et des autres mouvements sociaux au long de l'histoire. En général, du point de vue de la division technique du travail, l'artisanat est une activité exercée historiquement par les femmes dans la famille rurale. C'est une activité typique de la région du sisal.

c) Capitalistes industriels.

Il s´agit d´une catégorie sociale dont le but est de maximiser leur taux de profit. C'est un projet économique antagoniste à celui qui est préconisé et exécuté par l´APAEB. Cette catégorie sociale a reçu l´appui du Gouvernement de l´État de Bahia au travers d'une politique d´exemption d´impôts. Outre le fait de produire, sa fonction est de gérer des emplois, normalement rémunérés, sur la base du salaire minimum en vigueur c'est-à-dire environ R$ 380 ou € 152. Pour attirer les capitaux internationaux, le Gouvernement de l'État de Bahia a mis en œuvre une politique d´exemptions fiscales. En général, les capitalistes revendent les fibres de sisal aux marchés national et extérieur. Ils s´articulent régionalement avec les batteuses de sisal particulières, concentrées dans la région de Valente et dans la commune de Conceição do Coité. Ce type d'exploitation est spécialisé et n'a aucune répercussion positive sur la qualité de vie de la population locale et sur le développement régional. Les capitalistes industriels se sont établis dans la région, à partir de années 1940, lorsque la culture de sisal a commencé à être destinée à l'exportation.

d) Entreprises des batteuses de sisal.

Ce sont des agents économiques qui au cours de l´histoire ont contribué au paiement du sisal à des prix dérisoires aux producteurs ruraux, en les maintenant dans une structure oligopolistique de fixation des prix régionaux. L´APAEB, qui payait à de meilleurs prix est entrée sur le marché pendant les années 1980, obligeant les batteuses particulières à aligner leurs prix sur ceux pratiqués par la Batteuse Communautaire. Il s´agit en fait des entreprises privées qui recherchent à maximiser leurs propres bénéfices et qui servent d'intermédiaires entre les unités industrielles de transformation du sisal et les producteurs ruraux, après la première transformation dans la machine «paraibana». Elles constituent le deuxième et le troisième maillon dans le cadre du territoire local, après la production de sisal par les agriculteurs et la première transformation. Ce sont d'autres types de capitalistes qui ont surgit à partir des années 1940, afin d'exporter le fil et la ficelle de sisal.

e) Exploitants agricoles capitalistes absentéistes.

Il s'agit d'une catégorie d'exploitants absentéistes. Certains ont abandonné la production de sisal et ont reconverti leurs systèmes de production vers le seul élevage engraisseur de bovins pour la viande. D'autres ne maintiennent leurs plantations qu´avec un minimum d'investissement. Ce sont ceux qui ont hérité des « latifundia», des anciennes plantations de sisal ou du capital commercial.

f) Exploitants patronaux pluriactifs.

Cette catégorie d'exploitants ruraux investit dans la plantation de sisal et dans l´élevage d´ovins, de caprins et de bovins. Ils exercent en général des activités non-agricoles et sont des commerçants. Ils parviennent à capitaliser, grâce à ces activités et bien qu´ils ne soient qu´une minorité, ils représentent une catégorie sociale très fortement présente sur le marché. Ils possèdent des étendues de sisal dont les surfaces moyennes sont supérieures à 40 hectares. Leurs revenus proviennent aussi d'activités non-agricoles réalisées en dehors de l'exploitation. Ce type d'exploitant a surgit à partir de l'agriculture familiale de taille moyenne qui a réussi à réunir les conditions pour accumuler du capital, à partir de la plantation de sisal et de la diversification des systèmes de production, avec des travailleurs salariés. Ce type d'exploitant est devenu exploitant patronal pluriactif au long de l'histoire.

g) Exploitants familiaux intégrés au marché des produits agricoles, pratiquant un système de polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier.

Cette nouvelle catégorie est apparue, dans la région du sisal, grâce aux innovations technologiques introduites par l´APAEB et destinées à augmenter le revenu de l´agriculteur familial. Ces agriculteurs possèdent une surface moyenne de 25 ha par famille où ils combinent l´élevage de caprins laitier, d´ovins et de bovins pour la viande et les cultures de sisal, de haricots et de maïs. Ils obtiennent un revenu en nature de leurs potagers. Ils plantent la palme fourragère et la *Leucaena* qui constituent une réserve en protéines pour l´alimentation des troupeaux. L'élevage de caprins laitier est destiné seulement à la production de lait.

Avec l'élevage d'ovins, la famille vend des moutons et avec l'élevage de bovins, la famille vend des broutards. La caatinga sert à l´alimentation des caprins (élevage au piquet dans la caatinga). L'exploitant peut obtenir un revenu non-agricole, ou comme revenu principal, ou revenu secondaire en relation au revenu total de la famille. Cette catégorie a été considérée comme une catégorie spéciale parce que l´élevage de caprins laitier est une activité en expansion. Ce sont des agriculteurs qui réussissent à accumuler du capital pour constituer un patrimoine familial. Ce type d'exploitants a surgi à partir de la nécessité de diversification des activités agricoles face à la diminution du prix du sisal. Avec la diffusion de l'élevage de caprins laitier par l'APAEB, certains exploitants ont adopté ces sous-systèmes d'élevage, remplaçant l'élevage d'ovins par l'élevage de caprins laitier, et plantent la palme fourragère pour l'alimentation des animaux.

h) Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles, pratiquant un système de polyculture-élevage avec production et teillage de sisal.

Cette catégorie d´exploitants familiaux obtient un revenu complémentaire grâce à la machine «paraibana» avec laquelle ils réalisent la première transformation du sisal, pour eux-mêmes et pour des tiers. Ils bénéficient d'un revenu complémentaire non négligeable du fait de la teillage du sisal. En général, ces agriculteurs gardent 10 à 15% du sisal défibré séché. Ils combinent la culture du sisal avec du maïs et du haricot ou avec l´élevage de caprins et d´ovins, en association. Ils disposent en plus d'une machine pour le teillage du sisal. Ces agriculteurs réussissent à accumuler. Ces exploitants sont ceux qui ont des plantations de sisal et qui achètent des machines afin d'obtenir un revenu supérieur, employant des travailleurs ruraux lors de la première transformation du sisal à la ferme. Ils consacrent la plupart de leur temps à cette activité, déplaçant la machine d´une exploitation à une autre, afin de défibrer le sisal.

i) Propriétaires de tailleuse de sisal sans activités agricoles

Cette catégorie de producteur a la tailleuse de sisal, la «paraibana», et la prête aux exploitants familiaux afin de défibrer le sisal. Les producteurs vivent de cette activité pendant toute l'année. Ils reçoivent 25% à 30% de la production de fibre sèche de sisal de la plantation de l'exploitant et paient aux ceux travailleurs salariés qui participent de la teillage de la fibre.

j) Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles, pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié.

Dans cette catégorie, il peut y avoir plusieurs combinaisons de sous-systèmes de culture, d'élevage et de première transformation. Nous avons considéré comme diversifié, tout système de production qui intègre au moins quatre ou cinq sous-systèmes. Les agriculteurs dégagent un revenu tel qu'ils peuvent épargner de l'argent (au-delà de ce qui est nécessaire aux besoins de leur famille) et investissent dans de nouveaux équipements pour leurs exploitations. Il s´agit des exploitants qui innovent dans leurs systèmes de production en introduisant la production de miel avec l'élevage d´ovins et de caprins dans la caatinga. Ils peuvent obtenir une combinaison de revenus agricoles, de revenus non–agricoles et de retraites. La diversité des activités leur permet de dégager une épargne suffisante pour

accumuler du capital au sein de leur exploitation. Ce type d'exploitant de taille moyenne a réuni les conditions pour accumuler du capital et diversifier son système de production.

k) Exploitants familiaux minfundiaires et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage sans gros ruminants et avec des activités extérieures.

Ce sont des agriculteurs qui pratiquent, en moyenne, quatre sous-systèmes. Les sous-systèmes sont peu intégrés les uns avec les autres et il y a peu d´échanges de matière et d´énergie entre eux. En général, ce sont des agriculteurs pluriactifs qui obtiennent un revenu agricole externe à partir d´activités agricoles exercées en dehors de leurs propres unité de production. Un membre de la famille travaille à la journée, par exemple, ou bénéficie d'un emploi non-agricole, lorsqu'il y a, dans la famille, un fonctionnaire public ou un professeur d´une école municipale.

Le revenu non-agricole peut provenir des retraites. Cela peut être un agriculteur dont le revenu agricole est inférieur au seuil de reproduction élargie (R$ 6.840 ou € 2.500 par an) et qui a impérativement besoin d´un revenu non-agricole pour se maintenir dans le système économique comme exploitant familial. Ce type d'exploitant est celui qui a occupé les terres marginales ou des espaces des sesmarias. Certains minifundia sont le résultat de la division de la terre en héritage parmi les membres de la famille.

l) Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide et qui reçoivent la bourse famille.

Ces agriculteurs familiaux ne parviennent pas à augmenter suffisamment leur capacité productive à partir du seul revenu agricole pour pouvoir accumuler. Ils ont peu de ressources économiques et financières car ils n´ont pas les moyens de renouveler les équipements de leurs systèmes productifs. Les revenus agricoles et totaux sont inférieurs au seuil de reproduction. Ces agriculteurs n´ont qu´une surface limitée et ne possèdent pas les moyens de production (outils, machines) suffisants pour compenser le manque de terres et intensifier leur système de production. Ils combinent les sous-systèmes de culture du sisal, de cultures vivrières et du petit élevage comme celui de volailles et ceux de caprins et ovins. Leur revenu total par famille est cependant supérieur au seuil de survie régional de 2.400 R$ ou € 876. Ce sont ceux qui n'ont pas les moyens de production nécessaires pour investir dans l'exploitation et qui souffrent aussi du manque de terres. Ce type a occupé, au cours de l´histoire, le territoire des terres marginales.

Le coût d'opportunité de la force de travail varie selon la qualification du travailleur et la période saisonnière. Pour la plupart des agriculteurs, il est proche de zéro, puisqu'il n'y a pas beaucoup d´opportunités de travail hors de l'exploitation; cependant, il est possible de penser à un autre coût d'opportunité de la force de travail, celui qui correspond au salaire minimum payé par les fabriques, les batteuses et les mairies locales pour une force de travail mieux qualifiée.

m) Exploitants familiaux qui dépendent de transferts financiers gouvernementaux (bourse famille).

Ce sont des agriculteurs dont les revenus agricoles et totaux sont inférieurs au niveau de reproduction simple. Leurs activités agricoles et non-agricoles ne leur permettent pas d´obtenir un revenu suffisant pour satisfaire les besoins alimentaires de leurs familles. La surface est la le facteur limitant pour garantir les conditions de survie et de reproduction de la famille. Ce type d´exploitant tend à disparaître. Les exploitations sont abandonnées totalement ou provisoirement selon les saisons, en fonction du calendrier des activités agricoles et extérieures dans d'autres régions et centres urbains du Brésil, comme pendant la récolte de café dans l'Etat de Minas Gerais, entre avril et septembre. Ce sont, au cours de l´histoire, les exploitants minifundistes qui occupent l´espace des anciennes terres indivises ou les terres marginales.

n) Exploitants familiaux des «assentamentos » de la réforme agraire intégrés aux marchés des produits agricoles et avec capacité d'investissement

Ces exploitations réunissent des conditions qui permettent la formation et la reproduction d'un patrimoine familial dans les «assentamentos» de réforme agraire, même sur des terres très inhospitalières, comme les terrains sableux. Ces familles rurales ont choisi de rester dans leurs régions de naissance, y éduquant sur place leurs enfants. Elles démontrent le bien-fondé de la réforme agraire y compris dans les régions semi-arides de faible pluviosité. En outre, elles réfutent le déterminisme géographique qui a nourri le discours et l'action des oligarchies locales et régionales représentées par les propriétaires de grands latifundia. Ce sont des exploitations qui parviennent à mettre en œuvre de réelles innovations technologiques à partir de la connaissance, du savoir-faire, et de l'expérience des propres agriculteurs ou agricultrices. Les familles étaient auparavant sans terres et travaillaient dans les plantations de sisal ou dans le nettoyage des pâturages. Elles ont réuni les conditions nécessaires pour accumuler du capital en vertu de la diversification des activités agricoles et non-agricoles et l'utilisation de palme fourragère pour l'alimentation des animaux.

o) Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire dépendant des transferts financiers gouvernementaux (bourse famille ou retraite)

Il y a également des familles rurales qui dépendent encore exclusivement de transferts gouvernementaux dans les «assentamentos» pour se nourrir surtout dans les zones les plus arides. Ils souffrent d'un manque de formation professionnelle ainsi que d´un réseau entre agriculteurs qui leur permette de communiquer au sujet des activités de chacun. Les transferts gouvernementaux (bourse famille ou retraite) sont essentiels pour soutenir ces familles. Ce sont des exploitations qui ont besoin d´augmenter le rendement à l'hectare et la productivité du travail.

Ces familles pourraient recevoir un paiement direct en vertu de leur fonction éducative, ainsi que pour leur fonction environnementale de reboisement de la végétation originelle (la caatinga). Cela n'empêche pas la consolidation du processus de la réforme agraire dans le Territoire du Sisal. Ces ressources de l'État seraient conditionnées à une contrepartie orientée

vers l'éducation des enfants et le travail dans la préservation des ressources naturelles. Celle-ci serait une contrepartie familiale en travail et non en ressources financières dans les «assentamentos» et les communautés rurales. Ces familles sont, de par l´histoire, sans terre~~s~~ et vivent sans condition d'investissement dans les exploitations. Elles utilisaient autrefois des terres marginales et souffrent du manque de crédit public et du capital qui financeraient les plantations de sisal et leur permettraient d´acheter des petits ruminants.

Les exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles ou en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille, ou ceux qui dépendent de transferts financiers gouvernementaux (bourse famille) ou encore ceux des «assentamentos» de la réforme agraire qui dépendent des transferts financiers gouvernementaux (bourse famille) peuvent travailler hors de l'exploitation, de façon prolétarisée, afin de survivre. Le revenu agricole n'est pas suffisant pour satisfaire les besoins de la famille. Ils travaillent comme journaliers, maçons, employés domestiques, employés agricoles saisonniers dans les plantations de café du sud du Brésil, ou dans les plantations de sisal, et encore avec la machine «paraibana». Ils sont intégrés au marché du travail.

p) Communautés de terres communales «fundos de pasto»

Il s'agit des communautés des familles rurales qui produisent sur des terres de parcours encore indivises («fundos de pasto[28]»), selon un rapport social spécifique d'utilisation «collective» des ressources naturelles et de la terre. Les familles pratiquent l´élevage de caprins sans clôtures dans les espaces très arides et de faible pluviosité. Ces communautés se concentrent dans la commune de Monte Santo, sur le Territoire du Sisal.

C'est au vu de cette typologie, que nous avons raisonné l'échantillon de familles auprès desquelles nous avons réalisé des enquêtes, au sujet de leurs systèmes d'activité~~s~~ et de leurs efficacités économiques. Après quoi nous avons tenté de modeler ces résultats économiques en relation avec la surface disponible (ou la taille des troupeaux disponibles par actif).

[28] Nous n'avons pas étudié ces systèmes, mais ils feront l'objet d'une étude basée sur le système agraire.

Tableau 30
Catégories d'agents économiques et typologie des systèmes d'activités dans le Territoire du Sisal (région de Valente), en 2007.

Catégories d'agents économiques	**Principales activités**
Association communautaire – complexe productif APAEB	1. Ateliers de tapis et carpettes, 2. Batteuse communautaire, 3. Transformation du lait de chèvre, 4. Services sociaux, culturels et environnementaux, 5. Extension et assistance technique rurale.
Coopératives de femmes artisans et de jeunes ruraux	Production d'artisanat de fibre de sisal, et caroa et des activités de formation professionnelle dans le territoire
Capitaliste industriel de capital international ou national/exportateurs	Usine de transformation du sisal – fibres de sisal pour l´exportation.
Entreprises de batteuses de sisal privées	Séparation des fibres de sisal – 2^0 défibrement
Exploitants agricoles capitalistes absentéistes	Système Élevage de bovin avec une activité commerciale 1. L´élevage de bovin et peu de sisal; 2. commerce.
Exploitants patronaux pluriactifs	Système d'Elevage de bovins, caprins et ovins avec activité non-agricole 1.Élevage de bovins pour la vente, 2. Élevage de caprins pour la vente, 3. Élevage d'ovins pour la vente, 4. Culture de sisal (peu) pour la vente, 5. Activité non-agricole salariée (vendre de force de travail), 6. Travail domestique (ménager).
Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles	Système Polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier 1. Élevage de caprins laitiers pour l'autoconsommation et la vente, 2. Élevage d'ovins pour l'autoconsommation et la vente, 3. Élevage de bovins pour la vente, 4. Culture de sisal pour la vente, 5. Association Mais/haricot pour l'autoconsommation, 6. Potager pour l'autoconsommation,

	7. Culture de cactus fourrager, 8. Travail domestique (ménager).
Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles	Système Polyculture-élevage avec production et teillage du sisal 1. Élevage de caprins pour l'autoconsommation et la vente, 2. Élevage d'ovins pour l'autoconsommation et la vente, 3. Culture de sisal pour la vente, 4. Association Mais/haricot pour l'autoconsommation, 5.Teillage du sisal, 6. Travail domestique (ménager).
Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles	Système Polyculture-élevage très diversifiée 1. Élevage de caprins pour l'autoconsommation et la vente, 2. Élevage d'ovins pour l'autoconsommation et la vente, 3. Culture de sisal pour la vente, 4. Association Mais/haricot pour l'autoconsommation, 5. Apiculture dans la caatinga pour l'autoconsommation et la vente, 6. Potager pour l'autoconsommation, 7. Engraissage de moutons pour la vente, 8. Activité salariée non agricole, 9. Travail domestique (ménager).
Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles	Système Polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures 1. Culture de sisal pour la vente, 2. Levage de caprins pour l'autoconsommation et la vente, 3. Élevage d'ovins pour l'autoconsommation et la vente, 4. Ouvrier de la construction civile, 5. Travail domestique (ménager)
Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille avec ou sans travail à l'extérieur	1. Élevage de caprins pour l'autoconsommation et la vente, 2. Élevage d'ovins pour l'autoconsommation et la vente, 3. Élevage de bovins pour la vente, 4. Culture de sisal pour la vente, 5. Potager pour l'autoconsommation, 6. Travail domestique (ménager).

Exploitants familiaux qui dépendent de transferts financiers gouvernementaux (bourse famille)	1. Culture de sisal pour la vente, 2. Association Haricot/mais pour l'autoconsommation, 3. Élevage de caprins pour l'autoconsommation et la vente, 4. Élevage d'ovins pour l'autoconsommation et la vente, 5. Potager pour l'autoconsommation, 6. Travail domestique (ménager)
Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés au marché de produit agricole et avec capacité d'investissement	1. Culture de sisal pour la vente, 2. Association Haricot/mais pour l'autoconsommation, 3. Élevage intensif d'ovins/caprins pour l'autoconsommation et la vente, 4. Cactus fourrager, 5. Activités non-agricoles comme employé, 6. Travail domestique (ménager).
Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire dépendant des transferts financiers gouvernementaux (bourse famille ou retraites)	1. Association Haricot/mais pour l'autoconsommation, 2. Élevage de caprins pour l'autoconsommation et la vente, 3. Élevage d'ovins pour l'autoconsommation et la vente, 4. Travail domestique (ménager)
Communautés de terres communales «fundos de pasto»	Système collectif traditionnel d'élevage de caprins et ovins

Source: Recherche directe, 2004-2007 : Résultats issus des entretiens historiques.
Note: les communautés de « fundos de pasto» se concentrent dans la Commune de Monte Santo, système agraire polyculture-élevage avec production de sisal (Territoire du Sisal). Dans cet étude, on n'a pas étudié les systèmes de «fundos de pasto».

7.5 Présentation des principaux systèmes de culture, d'élevage et de transformation à la ferme dans le Territoire du Sisal

Nos observations sur le terrain et Couto et Freitas (1996) montrent que les principaux systèmes de culture pratiqués dans le Territoire du Sisal sont:

- des associations[29] maïs-haricot-manioc destinées le plus souvent à l'autoconsommation familiale;
- la monoculture du sisal dont les principaux produits sont destinés à la vente et les sous-produits (muscilage) à l'élevage;
- des systèmes de cultures fourragères et graminées fourragères) destinées à l'alimentation animale;
- des parcelles de caatinga dans lesquelles la végétation spontanée sert de pâturage aux ruminants;
- des associations de sisal et graminées fourragères.

En ce qui concerne l'élevage, il nous faut distinguer :

- l'élevage pastoral d'ovins, caprins et bovins dans la caatinga;
- l'élevage pastoral d'ovins, caprins, bovins et asiniens sur prairies permanentes ou temporaires encloses;
- l'élevage caprins laitier sur prairies encloses avec complément fourrager à la chèvrerie;
- l'élevage ovins pour la viande, sur prairies encloses avec complément fourrager lors de l'engraissement;
- l'élevage de basse-cour;
- l'apiculture pour la production du miel.

A quoi s'ajoute aussi parfois un atelier de teillage du sisal à la ferme.

Les arbres fruitiers les plus communs sont le « umbuzeiro » (*Spondias tuberosa L.),* la « pinheira » (*Annona squamosa L.)* et le « cajueiro » (*Anacardium occidentale L.)* dont les rendements diminuent avec la sécheresse.

---

[29] Rotation culturelle – cas particulier de succession culturelle correspondant à une alternance de cultures se suivant régulièrement, dans un ordre toujours identique, sur une parcelle. L'existence de rotations culturelles n'est possible que lorsque les espéces végétales présentes sur l'exploitation évoluent peu en nature et en surface. Ce fut le cas très longtemps, lorsque l'environnement socioéconomique des exploitations ne changeait que lentement. Les successions de culture ont perdu leur régularité de rotations culturelles – tout en conservant certaines règles d'ordre. Cela a été rendu possible grâce aux innovations techniques permettant de s'affranchir, dans une certaine mesure, des effets d'une culture sur la suivante (par une fertilisation accrue, une utilisation plus intense de produits phytosanitaires...). En agriculture biologique, où cette « artificialisation » de la production est moindre, on retrouve des rotations (LAROUSSE, 2002, p. 555-6).

Au cours de la recherche sur le terrain, nous avons constaté que, en plus de contribuer au reboisement, la plantation d'anacardiers (noix de cajou), «d´algaroba» et de «leucaena» multipliait les sources d´alimentation pour l´élevage. Ces arbres ont été plantés dans la région, pour alimenter des animaux, comme les ovins, les caprins et les bovins puisque ce sont des sources de protéines. Ils fonctionnent comme aliment fourrager, mélangé avec l'herbe et le palma fourragère.

L'association maïs-haricot-manioc se rencontre généralement sur les sols les moins fertiles des tabuleiros. La culture du manioc n'est en effet pas très adaptée aux sols vertiques (massapé) qui ont pour caractéristique d'être plus argileux. Sur les sols argileux, les associations de culture vivrières se limitent donc aux seul maïs et haricot. Les moulins à farine de manioc sont plus nombreux.

La préparation du sol pour les cultures vivrières se fait généralement à la houe ou à la bêche, mais parfois aussi à l'aide de la traction animale (âne) et d'outils attelés. Les agriculteurs n'emploient pas de semoir pour le semis.

La préparation du sol pour l'implantation du sisal se fait aussi à la main ou à la charrue tractée. C'est une tâche qui exige beaucoup de travail, mais représente un investissement de longue durée (10 à 12 ans).

La culture de sisal est caractérisée par une utilisation significative de la main-d´œuvre familiale. Un plant de sisal a une vie utile de 10 à 12 ans et la fin de sa vie utile est marquée par l´apparition d´un type de fleur. Les nouvelles plantes bourgeonnent autour du pied et, dans les conditions normales, la cueillette peut être faite toute l´année. Pendant la sécheresse, le rebourgeonnement des palmes est plus lent et irrégulier (COUTO et FREITAS, 1996).

La cueillette du sisal consiste dans la coupe des feuilles suivie du teillage. La première cueillette a lieu lors de la quatrième année de la plante. L´idéal est de réaliser ensuite une cueillette par an, après les pluies, pendant les mois de novembre à mars. Les agriculteurs coupent les feuilles à l´aide d´un grand couteau ce qui entraîne finalement, des fibres de basse qualité, des difficultés pour le bourgeonnement de nouvelles feuilles et des préjudices pour la récupération de la plante.

Le teillage du sisal est réalisé à l´aide d´une teilleuse à moteur dénommée *paraibano.* Les teilleuses sont déplacées, dans le champ de sisal et d´une parcelle de sisal à l´autre. Ce travail est connu sous le nom de "faire tourner les moteurs". À côté du moteur travaillent le *Cevador* et le *Resideiro*. Le premier réalise le peignage tandis que le deuxième retire le muscilage qui s´accumule sous le moteur. Le muscilage est utilisé comme engrais pour la culture, autour des pieds de sisal, et aussi comme fourrage pour les animaux.

La tâche d´étendre les fibres vertes de sisal le long des fils de fer, sur un espèce de séchoir, est confiée aux femmes. L´*Estendedeira* (celle qui étend) recueille la fibre verte et la transporte à dos d´âne, jusqu'à l´endroit où elle sera étendue pour sécher au soleil. Les séchoirs sont situés à proximité de l´habitation du propriétaire du champ de sisal. Les fonctions de *botador* et de

estendedeira sont exercées par des femmes et même des enfants, comme salariés, qui travaillent pour l'obtention d'un revenu complémentaire de la famille.

Pour l´ensemble du traitement du sisal, on trouve donc le *botador* de feuilles, un *cevador*, un *resideiro* et une *estendedeira* avec la division du travail dans la famille du propriétaire du teillage à moteur:

a) le *cortador* retire et cueille les feuilles puis les empile le long du champ;
b) le *botador* recueille les feuilles et les transporte auprès du moteur;
c) le *cevador* passe la feuille par la teilleuse à moteur pour la défibrer;
d) le *resideiro* fournit les feuilles au *cevador* et retire les résidus qu´il transporte jusqu'à un dépôt à ciel ouvert, localisé à quelques mètres de la teilleuse;
e) l´*estendedeira* transporte la fibre, du moteur jusqu'à l´endroit où elle est étendue sur des séchoirs de fil de fer.

Ce processus assure un grand nombre d´emplois salariés rémunérés parmi les agriculteurs, mais un bas niveau de qualité de vie. Les travailleurs salariés reçoivent une rémunération proportionnelle à la quantité de sisal qu´ils parviennent à traiter. Les travailleurs salariés peuvent être des agriculteurs familiaux ou des travailleurs temporaires («bóias-frias»). En 2007, les revenus des travailleurs étaient les suivants:

Tableau 31
Revenu du travailleur dans le processus de transformation de sisal, en 2007, à Valente (État de Bahia, Brésil).

Fonction	Revenu par 1000 kg (en R$)
Cevador	42
Resideiro	28
Cortador	28
Botador	28
Estendedeira	14

Source: reherche directe (2007)

Tableau 32
Revenus des travailleurs selon les batteuses en 2007 (R$).

Fonction	Batteuse communautaire (APAEB)	Batteuse privée (Valente)
Batteur	380	300
Catador de bucha	380	220
Celui qui classe	380	300
Celle qui classe	380	220
Porteur pour camion (journalier)	220	300
Paieira	260	210
Prenceiro	380	300

Source: reherche directe (2007)

Les salaires payés par la Batteuse communautaire de l'APAEB sont plus élevés que les salaires payés par les Batteuses privées.

Le rendement physique de la fibre varie en fonction de la qualité de la feuille de sisal et de sa teneur en eau. Pendant la sécheresse, la moyenne est généralement d'une tonne de fibre verte par *tarefa* (0,43ha) de sisal cultivé dans le massapé, correspondant à trois jours de travail réalisé par l´équipe de la teilleuse. Sur les sols sableux, le rendement diminue de moitié.

Si l´on déduit le travail salarié, y compris le salaire des femmes, les coûts de combustible pour le moteur (55% de la valeur de la production) et la rémunération du propriétaire de la parcelle de sisal (30%), le propriétaire de la teilleuse garde normalement 15% de la valeur de la production. La fibre séchée est vendue aux batteuses. Dans le cas de l´APAEB, la fibre est vendue à la batteuse communautaire. Les agents recueillent la fibre auprès des propriétaires de teilleuses et la remettent à l´APAEB.

Outre les bas revenus des travailleurs de cette première transformation du sisal, il y a aussi des problèmes de mutilation des travailleurs et l´action des intermédiaires. Le travail du *cevador* exige beaucoup d´attention afin d´éviter les mutilations des doigts, mains et bras. Selon la Couto et Freitas (1996), le risque de tels accidents, associé au nombre croissant de revendications salariales a conduit les fermiers à vendre leurs teilleuses à moteur aux *cevadores* eux-mêmes ou aux petits producteurs de sisal. Le propriétaire de la teilleuse à moteur et celui de la culture ne sont pas toujours la même personne. Le teillage à moteur est un travail ardu, mal rémunéré et de risque élevé en ce qui concerne les accidents de travail.

Au début des années 1990, l´APAEB a présenté une autre machine développée par un chercheur mais qui exigeait des investissements pour son perfectionnement. Pour le moment, de nouvelles recherches sont réalisées, visant une plus grande efficacité de la machine, sans compromettre la santé des travailleurs. La solution actuelle est la suivante: on accouple une protection à l´entrée de la machine paraibana, de manière à mieux protéger la main du travailleur.

La présence de l´intermédiaire-commerçant est un autre problème dans la chaîne productrice du sisal: il achète la fibre séchée dans la zone rurale, généralement, à un grand nombre de petits producteurs, la stocke pour un certain temps puis la revend en plus grandes quantités aux batteuses de la région. Parfois, l´intermédiaire achète la feuille de sisal avant même qu´elle ne soit cueillie, à des prix inférieurs à ceux du marché, à cause des besoins monétaires immédiats de l´agriculteur (achat sur pied).

Le processus rudimentaire de défibrement utilisant des machines obsolètes, fait que la pulpe ou le muscilage soient composés de 15 à 20 % de fibres de cellulose, appelée *bucha*[30].

[30] Les fibres qui composent la *bucha* présentent les caractéristiques suivantes: fibres fines, de longueur variable, localisées dans le tissu parenchymateux, partant de la base et terminant en divers points de la feuille. Leur intérêt commercial vient de leur longueur; fibres très fines, localisées dans la couche périphérique de la feuille, et partant de différents points. Elles ne présentent aucun intérêt commercial à cause de leur courte longueur ; quelques portions de fibres longues se perdent durant le processus du défibrement. Pour que le muscilage puisse être utilisé dans l´alimentation animale, il doit être exempt de fibres.

Après la première transformation, la fibre séchée est transportée par l'intermédiaire vers des unités de production dénommées batteuses, privées ou communautaires, où elles subissent une nouvelle transformation. La fibre de sisal est nettoyée, battue, pressée selon la division technique du travail suivante:

a) la personne qui classe, sélectionne les fibres en fonction des types;
b) la paieira, sélectionne les fibres et les remet aux batteurs;
o) le batteur, introduit les fibres dans la machine où elles sont battues;
p) la personne qui classe effectue une nouvelle classification des fibres, réalise un contrôle de qualité, puis la repasse aux premiers;
q) *le prenseiro,* emballe les fibres sous forme de balle;
r) *le catador de bucha,* cherche la *bucha* qui se trouve sur le côté de la batteuse.

Après cette deuxième transformation, la fibre de sisal est prête à être industrialisée et transformée en fil pour l´exportation ou en tapis et paillassons.

Tout comme l´affirme Couto et Freitas (1996), le grand changement technologique dans le semi-aride et dans la région du sisal, a commencé avec la clôture des parcelles et la division des pâturages naturels. L´installation de clôtures a permis l´implantation de pâturages artificiels. Jusqu'à la première moitié du XXe siècle, on élevait les animaux en liberté. A partir des enclosures , dans les années 1950, les troupeaux ont été semi-confinés car ils ont commencé à manger des cultures fourragères, dans chaque exploitation où l´on profitait des restes de culture en plus de la palme et des fourrages naturels ou dérivés de la culture marchande principale, le sisal. Ce confinement a augmenté le piétinement.

La présence ou non de bovins dans les exploitations est décisive pour la définition des itinéraires techniques (fumure, restes de culture). La palme fourragère, utilisée généralement pour l´alimentation animale[31], a été un facteur important pour le maintien de l'exploitation familiale rurale. Dans la pratique, il s´est avéré important d´investir dans la diversification et dans les associations de cultures puisque le sisal seul ne pouvait plus suffire pour répondre aux besoins de l´agriculteur.

L´élevage des caprins et des ovins est plus généralisé que celui des bovins. Ils produisent en moyenne deux fois par an et exigent moins de soins, les caprins et les ovins sont plus rentables. L'élevage de bovins a peu de conditions de se développer dans la région semi-aride à cause du manque d'alimentation, (manque d'herbe), et de la basse capacité de régénération de la biomasse à cause du peu de pluies pendant l'année. Cet élevage est peu compétitif en

---

[31] Pour améliorer le faible rendement de la culture, l'association sisal et élevage de bovins, ovins ou caprins est une pratique courante parmi les «agaveiculteurs». Cependant, étant donné le faible potentiel fourrager du semi-aride, pendant les périodes de sécheresse, l'offre insuffisante d´aliments entraîne une réduction importante du poids des troupeaux. Une alternative pour augmenter le potentiel fourrager des surfaces de culture de sisal, serait l´implantation de consortiums avec des espèces fourragères comme le capim Buffel, la palme fourragère et la leucène qui pourraient fournir des aliments de qualité et en quantité suffisante pour les troupeaux, pendant la sécheresse (BARROS, CARVALHO et SILVA, 1999).

comparaison avec celui d'autres régions plus humides. Ils exigent plus d´investissements en clôtures, réalisées au moyen de 7 fils de fer barbelé et des piquets en bois à une distance plus courte, pour éviter la fuite des animaux.

La productivité des élevages de bovins, caprins et ovins varie selon les modalités de conduite des troupeaux. Dans les systèmes plus extensifs, même avec une petite surface de palme fourragère, l'exploitant a une tête de bovins par an et six têtes de caprins et ovins par ha/an. Avec des sous-systèmes semi-intensifs, la quantité de caprins et ovins parvient à 8 têtes par ha/an ou plus, avec une surface suffisante de palme fourragère et de *leucaena*. La caatinga est utilisée de façon libre par les animaux et les caprins s'alimentent des fruits des arbres, comme l'umbu ou le licuri (oléagineuse).

Le contrôle sanitaire des caprins et des ovins avec des vermifuges est courant. La poudre du battage du sisal, mélangée au remmoulage du blé ou du maïs, est utilisée comme ration pour les caprins. L´alimentation et les soins sanitaires aux animaux dépendent de la capacité de l´éleveur à détecter une carence dans l´alimentation ou les symptômes de maladie. La reproduction des animaux se déroule pendant l'été, entre les mois de décembre et mars et après la période de pluies pendant l'automne et l'hiver, entre les mois de mai et juillet. Les meilleurs mâles sont utilisés comme reproducteurs, mais il n'y a pas de technique d'insémination artificielle.

Les élevages de caprins et ovins sont fondamentaux pour l'autoconsommation des agriculteurs familiaux. Ils permettent la formation d´un revenu d´autoconsommation et peuvent même devenir une composante importante dans le revenu total des agriculteurs familiaux. En général, on n´abat pas de bovins pour la consommation et les ventes de bovins sont rares dans le cadre de l´agriculture familiale de la région, puisque les agriculteurs familiaux ont plus d'ovins et de caprins. Les ventes ne dépassent pas deux têtes par an parmi les agriculteurs familiaux parce qu'ils n'ont pas de terres en quantités suffisantes ni de réserves en fourrages pour les bovins, ni les conditions financières pour acheter les animaux. Ils vendent les animaux adultes et la production est faible. Les bovins sont plutôt destinés à la production de lait pour la consommation familiale et de broutards pour la vente. Le troupeau peut être aussi considéré une forme d'épargne pour l'achat de terres et pour la reproduction de la fertilité.

L´herbe, le sisal, la palme fourragère et le mandacaru sont les formes d´alimentation complémentaire prédominantes[32]. Les ovins et caprins ne sont que rarement vaccinés. Le sisal fait partie de l´alimentation des bovins sous la forme de cactus, de tronc, de morceaux, poudre et de résidu sec. La palme fourragère est coupée et offerte aux animaux. Le mandacaru est pelé et coupé.

[32] Segundo Laksesvela & Said (1970), Gohl (1975) et Harrison (1984) *apud* Silva et Beltrão (1999), l'utilisation des residus de sisal dans l'alimentation animal est une pratique utiisée au Mexique et dans lês pays du continent africain. Au Brésil, ces aliments son appellés "bagaço" et sont abandonés à la campagne, il y ayant peu de prdocuteurs qui lês utilisent pour l'adubation ou aliments pour les ruminants. Quand les utilisent pour l'adubation, lês residus sont distribués dans la propre culture, au moment du défibrement , dans les aires autour du moteur de sisal, à pied de la plant, dans les deux côtés.

L´élevage des caprins et ovins est une source importante de complément alimentaire pour les familles les plus pauvres. Un facteur favorable à l´élevage de ces animaux est la plus grande facilité de les alimenter en raison de leur aptitude à paître dans la caatinga. Les agriculteurs familiaux élèvent de 2 à 3 vaches laitières pour alimenter la famille et obtenir une source de revenu monétaire à partir de la vente de lait au marché. Les grands agriculteurs patronaux ont des bovins en grande quantité.

Les volailles, surtout les poules, sont plutôt élevées en fonction de la consommation des œufs tandis que les poulets sont destinés à l´abattage. La plupart des agriculteurs n´abattent qu´une ou deux volailles par mois car ils mangent surtout des haricots, de la viande d'ovins et de caprins. Les poules sont alimentées au maïs.

L'une des stratégies de diversification des exploitations agricoles familiales marchandes de taille moyenne consiste sans doute à intégrer les plantations de sisal et l'élevage de caprins et ovins. Le muscilage est destiné à la nourriture des petits ruminants. Les outils de crédit fournis par l'APAEB et la COOPERE, comme les fonds rotatifs, ont joué un rôle important dans la formation des conditions d'investissement des exploitations de taille moyenne. Ce crédit n´était pas officiel, mais issu de la cotisation initiale des exploitants, qui ont amorcé un processus d'accumulation financière particulier. Celui-ci a révélé son importance comme fonds d'achat de terrains, utilisé par les exploitants afin d'acquérir les terrains des latifundiaires absentéistes.

Dans le cadre ci-dessous nous pouvons observer les itinéraires techniques des principales cultures qui font partie de plusieurs combinaisons possibles des sous-systèmes de production. La plupart des tâches dans la production de maïs et haricot ont lieu dans la période d'avril à août. Pour le sisal, la récolte tend à intervenir entre novembre et février, ainsi que toutes les autres tâches, comme la coupe des feuilles de sisal, le transport à dos d'âne jusqu'à la machine «paraibano» et le défibrement. Ensuite nous présentons l'itinéraire technique selon les sous-systèmes de production de chaque système de production considéré représentatif du type spécifique.

En ce qui concerne l'élevage caprins laitier, le travail est à peu constant tout au long de l'année, avec cependant une période réservée aux vaccinations et aux soins vétérinaires durant les mois d'avril et mai et les mois de septembre et octobre.

Pour la production de miel, qui permet d'accroître le revenu agricole de certaines familles, nous observons les tâches suivantes: le nettoyage et le contrôle des ruches, la récolte du miel pendant la période de floraison de la caatinga.

Tableau 33
Itinéraires techniques archétypes pour les principales activités agricoles. Communes de Valente et Santaluz, Territoire du Sisal

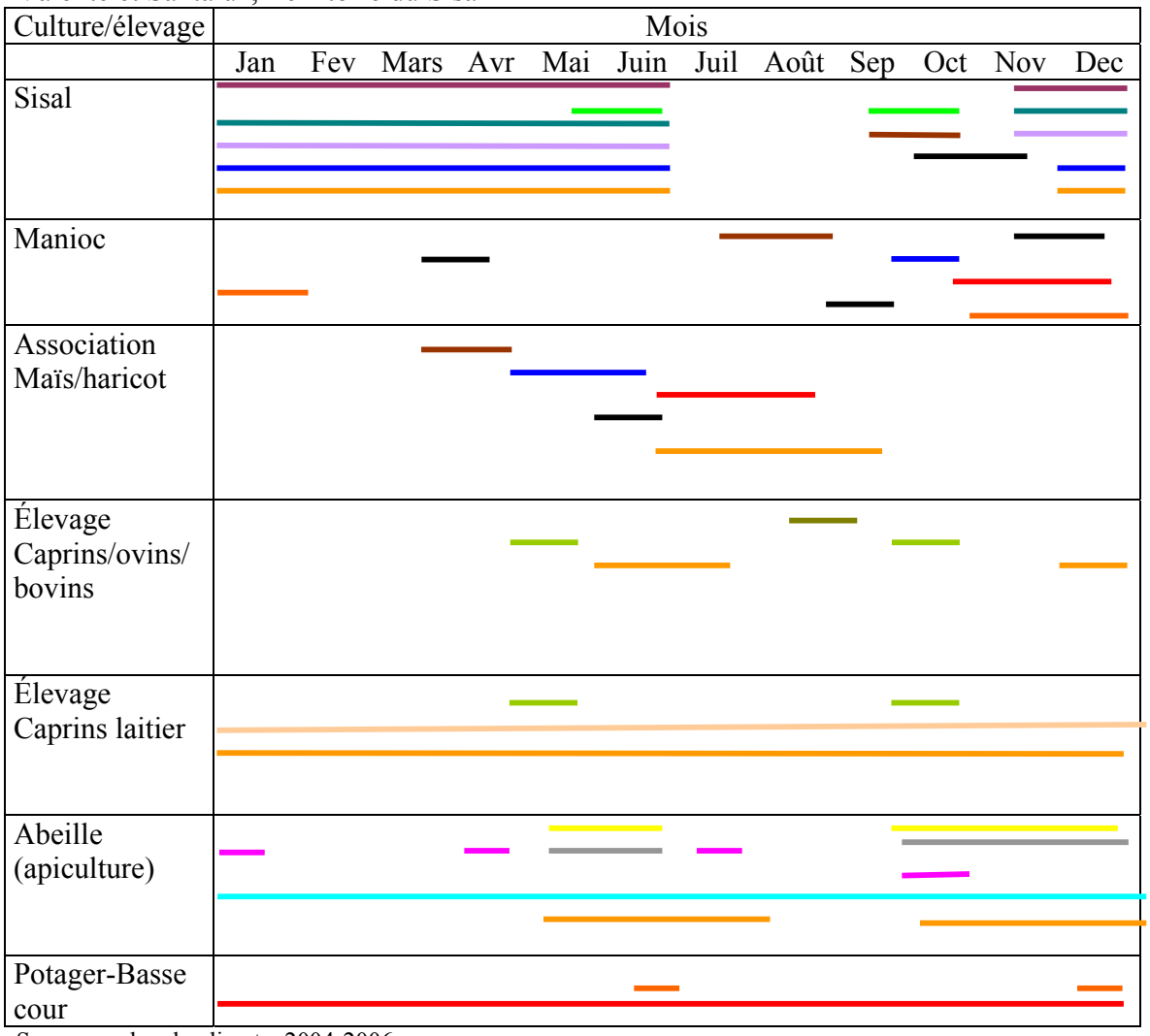

Source: recherche directe, 2004-2006
Note: Légende
Préparation du sol:
Nettoyage de terrain:
Plantation:
Récolte:
Vaccination/médicament:
Vent:
Nettoyage des caisses:
Révision des caisses:
Récolte du miel:
Surgissement des fleurs dans la caatinga:
Effleurer (destoca) le sisal:
Coupure/récolte du sisal:
Transport des feuilles de sisal:
Défibrement du sisal:
Production de lait:
Nettoyage de pâturage :

VALENTE

1 — Exploitantes familiaux pluriactifs aves systèmes de production peu diversifiés
Exploitants familiaux en voie de décapitalisation
Maïs et haricot (prédominent)
Manioc (peu)
Sisal (peu)
Surface de 5,6 ha
Surfaces sablonneuses (plateaux)

2 — Exploitants patronaux absents
Bovins/caprins/ovins (prédominent)
Maïs et haricot (peu)
Surface 10,9 ha
Surfaces sablonneuses (plateaux)

3 — Exploitants familiaux pluriactifs avec systèmes de production peu diversifiés
Sisal (peu)
Maïs et haricot (peu)
Caprinset ovins (prédominent)
Surfaces argileuses (massapê)

4 — Exploitants familiaux de polyculture-élevage et le teillage du sisal
Exploitants familiaux pluriactifs avec systèmes de production peu diversifiés
Sisal (peu)
Maïs et haricot
Manioc
Caprins et ovins
Surfaces argileuses (massapê) et sablonneuses (plateaux)

5 — Exploitants patronaux absents
Bovins (prédomine)
Caprins et ovins (peu)
Paturage
Surfaces sablonneuses (plateaux)
Surfaces de 87 ha
Exploitants familiaux « indigents »

6 — Exploitants familiaux pluriactifs avec systèmes de production peu diversifiés
Exploitants familiaux en voie de décapitalisation
Sisal (peu)
Maïs et haricot
Manioc
Caprins et ovins
Surfaces de 3 ha
Surfaces sablonneuses (plateaux)

7 — Exploitants patronaux absents
Bovins
Surface 10,9 ha
Exploitants familiaux « indigents »
Surfaces argileuses (massapê)
Surfaces de 43,7 ha

8 — Exploitants familiaux de polyculture-élevage et le teillage du sisal
Exploitants familiaux de polyculture-élevage très diversifiée
Sisal (prédomine)
Maïs et haricot
Manioc (peu)
Caprins et ovins
Surfaces argileuses (massapê)

9 — Exploitants familiaux pluriactifs avec systèmes de production peu diversifiés
Exploitants familiaux en voie de décapitalisation
Exploitants familiaux « indigents »
Sisal (peu)
Caprins et ovins (peu)
Bovins (peu)
Maïs et haricot
Manioc (peu)
Surfaces argileuses (massapê) et sablonneuses (plateaux)

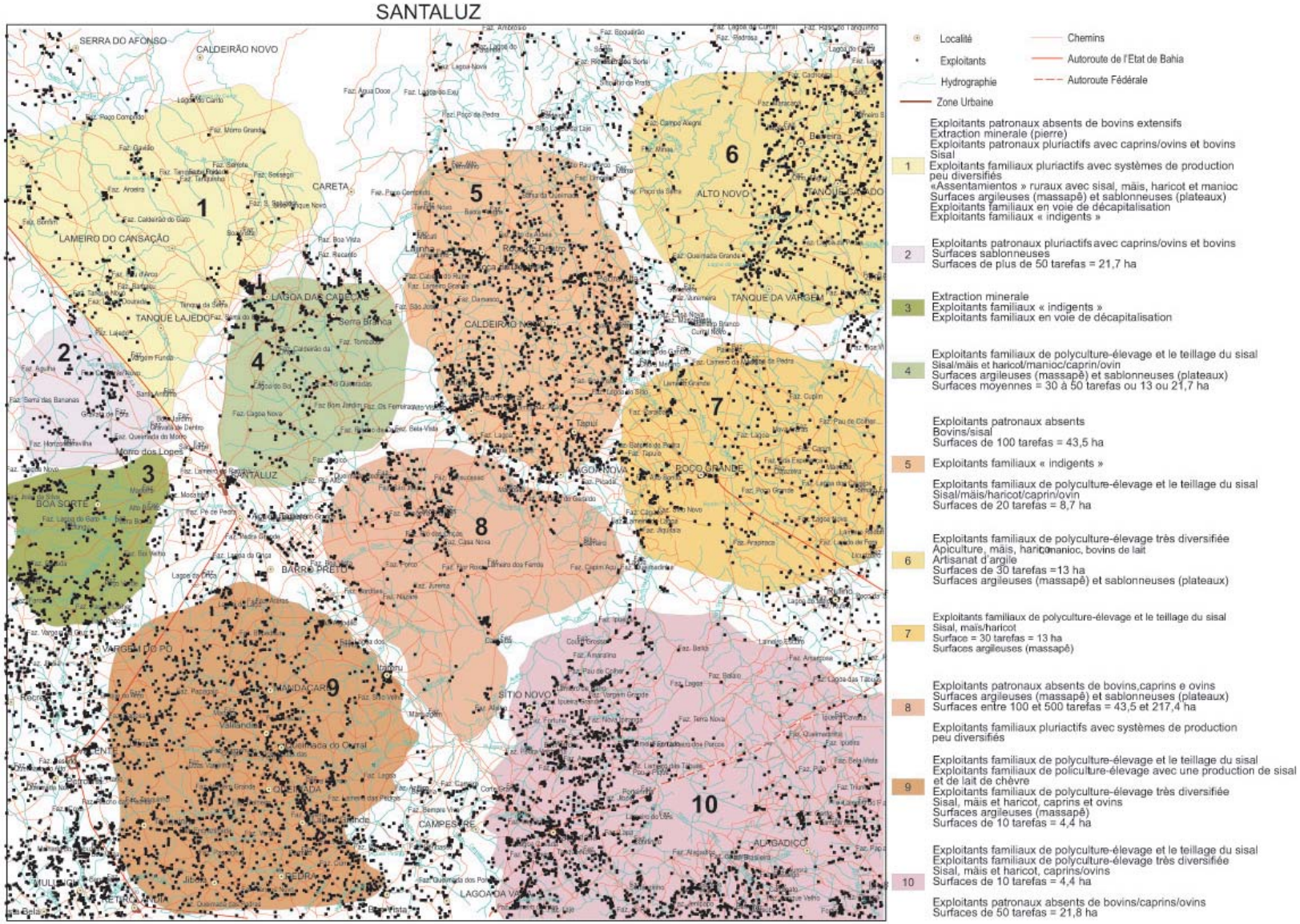
SANTALUZ
SERRA DO AFONSO
CALDEIRÃO NOVO
CARETA
LAMEIRO DO CANSAÇÃO
LAGOA DAS CAIBRAS
TANQUE LAJEDO
Serra Branca
CALDEIRÃO NOVO
ALTO NOVO
TANQUE DA VARGEM
Morro dos Lopes
SANTALUZ
BOA SORTE
BARRO PRETO
LAGOA NOVA
POÇO GRANDE
VARGEM DO PÉ
MANDACARU
SITIO NOVO
CAMPESTRE
ALAGADICO
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
Localité
Exploitants
Hydrographie
Zone Urbaine
Chemins
Autoroute de l'Etat de Bahia
Autoroute Fédérale
1
Exploitants patronaux absents de bovins extensifs
Extraction minerale (pierre)
Exploitants patronaux pluriactifs avec caprins/ovins et bovins
Sisal
Exploitants familiaux pluriactifs avec systèmes de production peu diversifiés
«Assentamientos » ruraux avec sisal, mais, haricot et manioc
Surfaces argileuses (massapê) et sablonneuses (plateaux)
Exploitants familiaux en voie de décapitalisation
Exploitants familiaux « indigents »
2
Exploitants patronaux pluriactifs avec caprins/ovins et bovins
Surfaces sablonneuses
Surfaces de plus de 50 tarefas = 21,7 ha
3
Extraction minerale
Exploitants familiaux « indigents »
Exploitants familiaux en voie de décapitalisation
4
Exploitants familiaux de polyculture-élevage et le teillage du sisal
Sisal/mais et haricot/manioc/caprin/ovin
Surfaces argileuses (massapê) et sablonneuses (plateaux)
Surfaces moyennes = 30 à 50 tarefas ou 13 ou 21,7 ha
5
Exploitants patronaux absents
Bovins/sisal
Surfaces de 100 tarefas = 43,5 ha
Exploitants familiaux « indigents »
Exploitants familiaux de polyculture-élevage et le teillage du sisal
Sisal/mais/haricot/caprin/ovin
Surfaces de 20 tarefas = 8,7 ha
6
Exploitants familiaux de polyculture-élevage très diversifiée
Apiculture, mais, haricot, manioc, bovins de lait
Artisanat d'argile
Surfaces de 30 tarefas =13 ha
Surfaces argileuses (massapê) et sablonneuses (plateaux)
7
Exploitants familiaux de polyculture-élevage et le teillage du sisal
Sisal, mais/haricot
Surface = 30 tarefas = 13 ha
Surfaces argileuses (massapê)
8
Exploitants patronaux absents de bovins,caprins e ovins
Surfaces argileuses (massapê) et sablonneuses (plateaux)
Surfaces entre 100 et 500 tarefas = 43,5 et 217,4 ha
Exploitants familiaux pluriactifs avec systèmes de production peu diversifiés
9
Exploitants familiaux de polyculture-élevage et le teillage du sisal
Exploitants familiaux de policulture-élevage avec une production de sisal et de lait de chèvre
Exploitants familiaux de polyculture-élevage très diversifiée
Sisal, mais et haricot, caprins et ovins
Surfaces argileuses (massapê)
Surfaces de 10 tarefas = 4,4 ha
10
Exploitants familiaux de polyculture-élevage et le teillage du sisal
Exploitants familiaux de polyculture-élevage très diversifiée
Sisal, mais et haricot, caprins/ovins
Surfaces de 10 tarefas = 4,4 ha
Exploitants patronaux absents de bovins/caprins/ovins
Surfaces de 50 tarefas = 21,8 ha

7.6 Évaluation micro-économique des principaux systèmes de production/activités

A partir de la typologie des catégories sociales et d'agents économiques et de leurs systèmes d'activité/production, nous avons procédé à 136 enquêtes directes destinées à mieux comprendre la gestion technico-économique de ces systèmes d'activité et mieux apprécier leur efficacité en terme économique et environnemental. Ces enquêtes ont été menées sur la base d'un échantillonnage raisonné en s'assurant de vérifier à chaque fois à quelle catégorie d'agents économiques chacun des exploitants interviewés appartenait.

Comme il a été dit dans la présentation méthodologique, le système d'activité~~s~~ consiste en la combinaison, dans le temps et l'espace, des ressources disponibles pour l'obtention des productions végétales et animales, leur transformation, la réalisation d'activités non-agricoles et des tâches ménagères. Le système de production agricole est un mode de combinaison entre terre, force et moyens de travail à des fins de production végétale et/ou animale, à l'échelle des exploitations, caractérisé par la nature des productions, de la force de travail (qualification) et des moyens de travail mis en œuvre.

Système de production/activités des exploitants patronaux pluriactifs

Ces exploitations proviennent des grands latifundia d'élevage extensif de bovins. Les exploitants, en raison de l'implantation de la culture du sisal, à partir des années 1940, ont commencé à diversifier leurs systèmes de production agricole. Ils combinent alors des systèmes de culture du sisal avec des systèmes d'élevage extensif de bovins sur une grande surface de caatinga et de prairies cultivées. Ils diversifient également leurs productions avec le teillage du sisal, afin d'obtenir un revenu complémentaire. Ces exploitants ont réuni les conditions leur permettant d´accumuler, à partir de l'héritage des parents, troupeaux de bovins et grandes surfaces. Les membres de la famille les plus qualifiés travaillent en dehors de l'exploitation dans des activités plus avantageuses, par choix.

Les systèmes de production agricole mis en œuvre par les exploitants patronaux pluriactifs associent une très grande diversité de systèmes de culture et d'élevage parmi lesquels il convient de citer l'association maïs/haricot, la culture du sisal, l'élevage de volailles en basse-cour et l'élevage pastoral de petits et gros ruminants (caprins, ovins, bovins) pour la production de viande sur des parcelles encloses dans la caatinga. A quoi s'ajoute le fait que les exploitants patronaux gèrent aussi des unités de teillage des feuilles de sisal de façon à produire des fibres de sisal, prêtes à être ensuite séchées. Ces patrons engagent leur propre force de travail familiale dans leurs systèmes d'activité mais ont aussi recours à la main-œuvre salariée.

Dans un tel système de production agro-industriel, le sous-système de transformation sisal est illustré en dehors du strict système de production agricole. L'unité de transformation n´appartient pas, dans ce cas, au propriétaire de l´unité productive en question, mais à des tiers. L'exploitant loue la machine, paye un pourcentage qui varie de 60 % à 70 % du sisal défibré séché au propriétaire de la machine, qui se rémunère jusqu'à 15 à 20 % (coût de

location) en moyenne et paye le restant à la main d´œuvre salariée qui travaille avec la machine.

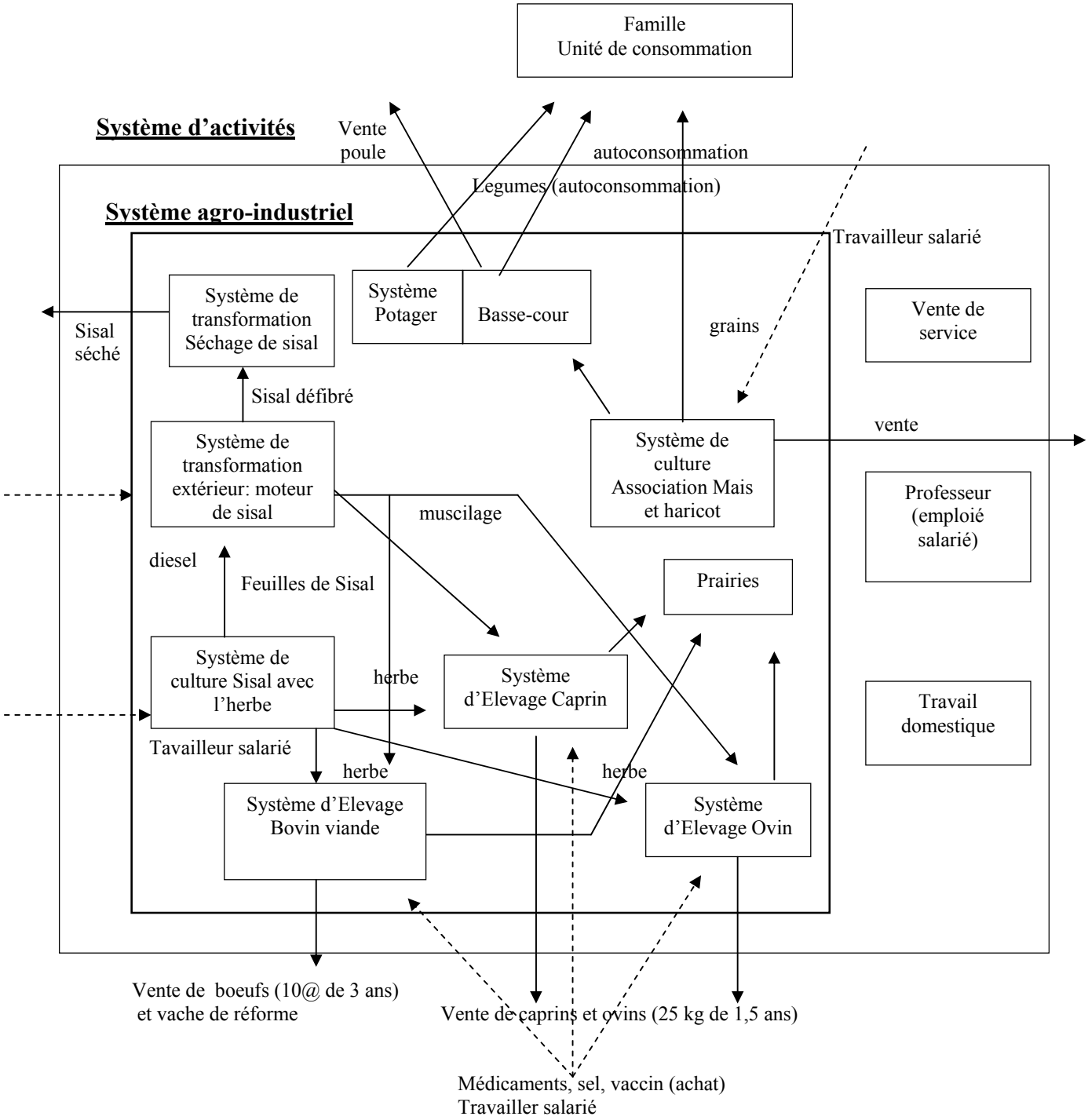

Figure 14: Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants patronaux pluriactifs. Commune de Valente (État de Bahia, Brésil), en 2006
Source: Recherche directe, 2004-2007.

La famille archétype des exploitants patronaux pluriactifs possède une surface totale d'environ 228 hectares, dont 22 hectares de sisal, dont elle retire 25.000 kg de sisal séché. Dans le système productif, il y a en outre 8,7 hectares de palme fourragère destinées à l´alimentation du bétail. La famille maintient, en moyenne, dans sa propriété, 80 ovins, 70 caprins et 70 bovins et vend environ 40 ovins et caprins et 15 veaux/an.

Une partie de la production de maïs est destinée à l'alimentation des poules et à l'alimentation de la famille à travers le travail domestique (ménager). La production de haricots est destinée à l'autoconsommation familiale. Le maïs et le haricot sont cultivés entre les mois de mars et d'août et la récolte de sisal est réalisée à la fin de l´année.

Le sous-système *Basse-cour/potager* est une source de nourriture destinée à l´autoconsommation familiale. La famille consomme par mois deux poules et cinq douzaines d´œufs. Chaque poule vaut R$10,00 et une douzaine d´œufs, R$ 2,50.

Les outils destinés à la récolte sont la faux, ainsi que la pioche et le couteau pour couper les feuilles de sisal. Le foin est transporté à dos d´âne aux caprins, ovins et bovins.

Les bovins, ovins et caprins pâturent dans les prairies mais ils se nourrissent aussi de l'herbe fauchée entre les rangées de sisal et du muscilage issu du défibrage du sisal. La vente de caprins, d'ovins et de bovins est réalisée deux fois par an: en juillet pour la fête traditionnelle de Sao João et en décembre.

Le tableau 34 montre le schéma de reproduction des troupeaux et le renouvellement des femelles. Parmi les animaux qui sont vendus, se trouvent ceux qui viennent de naître, les femelles déjà remplacées, vieilles ou quelques légers problèmes.

Tableau 34
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants patronaux pluriactifs, par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites Femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovins	50	75	15	60	30	30	6	60
Caprins	35	43	8	35	18	17	4	35
Bovins	35	32	4	28	14	14	3	28

Source : recherche directe, 2004-2007

Comme revenu extra, en dehors de l´unité productive, il convient de signaler que l´épouse travaille comme enseignante (niveau collège), dans une école de l´État et reçoit R$ 520 (ou € 190) par mois. Pour compléter le revenu familial, l´agriculteur possède un tracteur grâce auquel il vend ses services aux tiers et à d'autres agriculteurs presque tous les mois. Ce revenu non-agricole est important dans la composition du revenu familial total et peut atteindre 64 % du revenu total. C´est grâce à ce revenu que l´exploitant patronal peut accumuler un capital dans son exploitation et investir dans la production agricole. Le revenu total annuel de la famille est d'environ R$ 34.000 (ou € 12.400).

non-agricole est important dans la composition du revenu familial total et peut atteindre 64 % du revenu total. C´est grâce à ce revenu que l´exploitant patronal peut accumuler un capital dans son exploitation et investir dans la production agricole. Le revenu total annuel de la famille est d'environ R$ 34.000 (ou € 12.400).

Tableau 35
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitant patronal pluriactif, dans le Territoire du Sisal, l'État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

	Taille famille	**Travail Familial agricole (Ta)**			**Travaille salarié (UTs)**	**Travaille (UT + AF)**	**RA**	**RA/ UT ou AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/AF ou UTs**	**RA/SA**
	5	**F**	**H**	**AF total**							
1. Sisal avec l'herbe fourragere					0,3	0,3	5.875	19.583	22	217	271
2. Élevage Ovins/caprins/bovins					0,3	0,3	3.075	10.250	30	304	101
3. Association Mais/haricot					0,3	0,3	2.700	9.000	2,6	6,5	1.038
4. Potager avec basse-cour		0,1		0,1		0,1	840	8.400	0,1	1	8.400
5. Palme fourragère					0,1	0,1			8,7	87	
6. Paturâge (prairies encloses)									134		
7. Caatinga (steppe libre d'accés)									31		
Total Travail agricole et surfaces disponibles		0,1		0,1	1	1,1			environ 230		
		Dépenses non-proportionnelles (DESPnp)									
	AF	DESPnp	(DESPnp/UT)								
Systèmes d'Activités	2	- 270	- 135								

Source: recherche directe, 2004-2007
Note: F – Femme; H – Homme ; AF total – Actif total ; RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 €$ = 2,74R$

Tableau 36
Revenus obtenus familiaux[33] par la totalité du système d'activités. Type: Exploitant patronal pluriactif, dans le Territoire du Sisal, l'État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
Revenu total du système de production agricole	**RA =** 5.875 + 3.075 + 2.700 + 840 - 276 = 12.214 = 4.457 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 122.140	**RA/Tagr =**	12.214/0,1	0,1
				Sa (ha)
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 53,57	**RA/SA =**	12.214/228	228
Revenu non agricole (service et professeur)	21.760 = 7.941 $			
				Tnagr
Revenu non agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	15.542	**RNA/Tnagr =**	21.760/1,4	1,4
				Td
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1.200	**ETD/Ttd =**	1.200/0,5 = 2.400	0,5
				AF total – Ttd
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	33.974 = 12.399 $	**RT/AF =**	33.974/1,5 = 22.650	2 -1,5
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	35.174 = 12.837 $	**RTtd/AF =**	35.174/2 = 17.587	2

Source: recherche directe, 2004-2007
Note: Tagr - travail familial agricole; Tnagr - travail familial non-agricole ; Td - travail familial domestique; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

[33] On ne considere pas le travail familial occupé à temps plein pendant l'année. Le travail familial corresponde à temps dedié à chaque activité agricole, non agricole et à l'activité domestique.

Le graphique 23 présente les revenus agricoles familiaux obtenus par les exploitants patronaux pluriactifs en fonction de la surface disponible par actif familial. Ces exploitants patronaux pluriactifs mettent en œuvre un type de système de production patronal très diversifié, où les principales sources de revenu sont le sisal et l'élevage d'ovins, de caprins et de bovins. Ce sous-système d'élevage est extensif et occupe environ 130 hectares. Le sous-système *Basse-cour/potager*, en général, présente une courbe de revenu presque verticale en raison de la faible quantité de surface cultivée. Les courbes de revenu des activités non-agricoles sont verticales puisqu'elles ne dépendent pas de la surface.

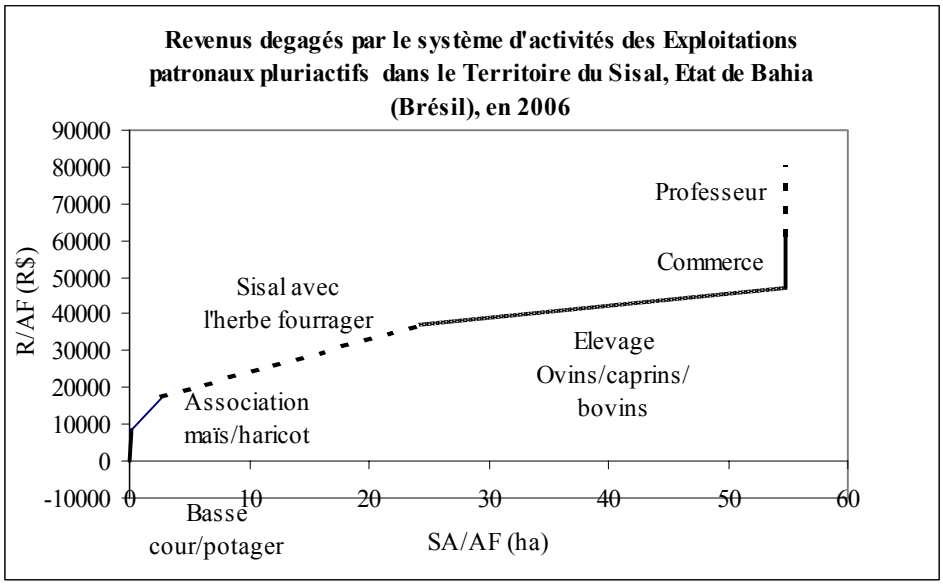

Graphique 23: Revenus dégagés par le système d'activités des Exploitations patronaux pluriactifs dans le Territoire du Sisal, État de Bahia (Brésil), en 2006
Source: recherche directe, 2004-2007.

Systèmes de production/activités des exploitants agricoles capitalistes absentéistes

Il s´agit d´un type de système de production avec une taille très grande de l'exploitation, dont les terres sont sous-exploitées, en latifundia, avec environ 347 hectares. Ces exploitations proviennent des grands latifundia d'élevage extensif de bovins. Les capitalistes ont acquis ces exploitations à partir de l'héritage ou de l'achat de terrains par le capital accumulé grâce aux autres activités non-agricoles, comme le commerce ou l'industrie. Les exploitations sont traditionnellement gérées par un vacher ou un gérant et elles possèdent de vastes surfaces de sisal.

Les exploitants agricoles capitalistes absentéistes ne sont plus très nombreux dans la région, du fait qu'un grand nombre de propriétaires latifundiaires ont vendu leurs grands domaines à des agriculteurs familiaux lors de la crise des années 1980/1990. Il n'en reste pas moins que tout en étant minoritaires en nombre, ces exploitants occupent encore une part importante du territoire, du fait de la grande taille de leurs exploitations. Aujourd'hui, la culture du sisal est réalisée principalement par les agriculteurs familiaux. Les exploitants agricoles capitalistes

absentéistes, soit associent l´élevage de bovins, caprins et ovins avec le sisal, soit abandonnent leurs exploitations.

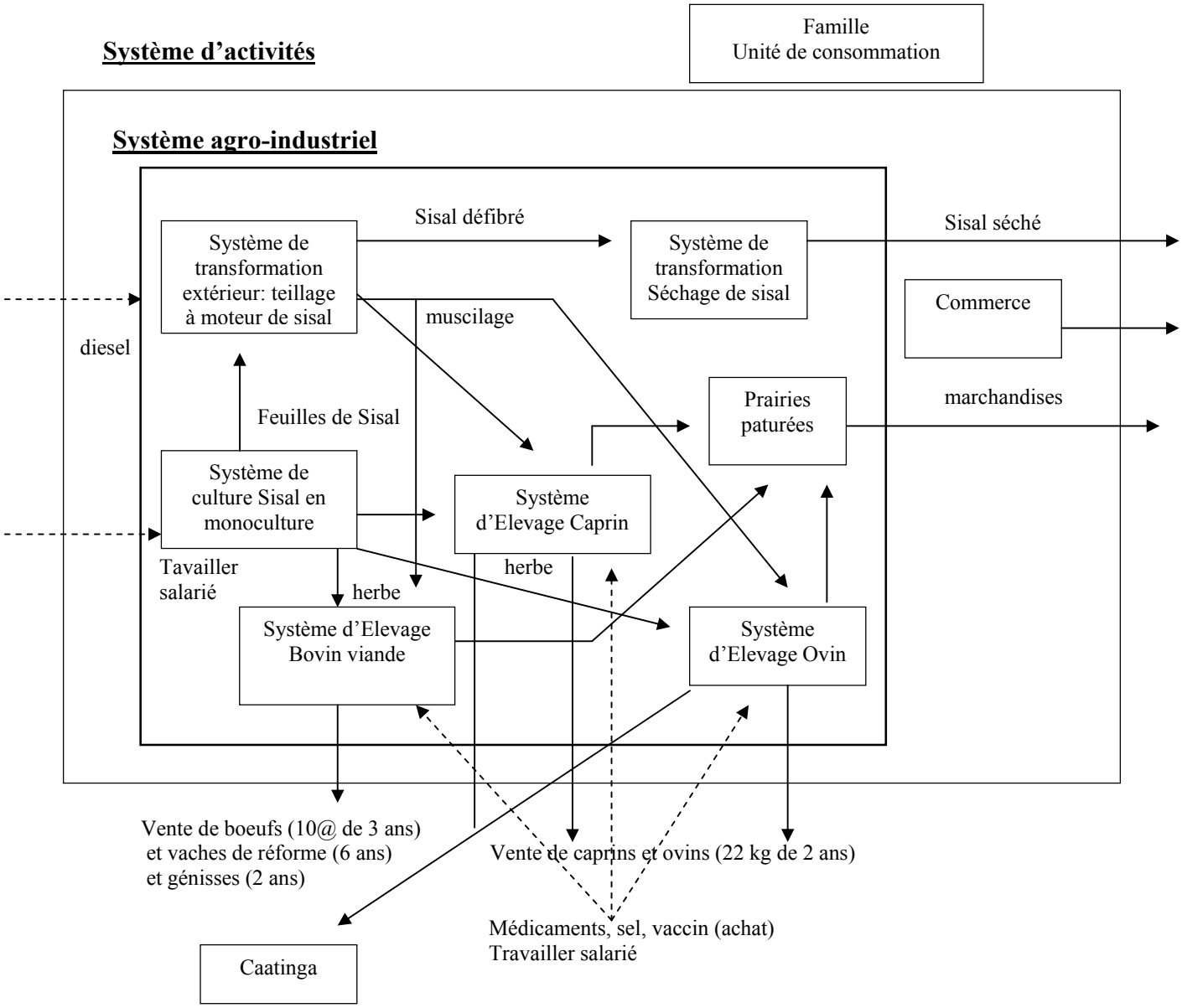

Figure 15: Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes. Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006
Source: recherche directe, 2004-2007.

L'exploitant archétype possède 347 hectares dont 108 hectares de sisal. Il parvient à obtenir 100.000 kg de sisal séché par an. Il ne reste au capitaliste que 40% de la production car 60% servent à payer les travailleurs et le propriétaire de la machine à sisal, la «paraibana». L'exploitant paye pour le découchage du sisal, R$ 93,00 par hectare. Le sisal est cueilli à la fin de l´année.

Le capitaliste possède 40 têtes de bovins et 50 de caprins et 50 d'ovins. et tire une moyenne de 80 litres de lait/jour. Il vend 60 caprins, 60 ovins et 30 veux par an. Il y a un vacher qui reçoit 1,5 salaire minimum/mois et un aide vacher qui reçoit 1 salaire minimum/mois. La famille emploie encore 4 ouvriers qui travaillent toute l´année dans son exploitation, recevant chacun R$12,00 par journée de travail. Le vacher gère le système de production.

La surface de sisal correspond à 108 ha et il y a une surface d'environ 108 ha de caatinga. De nombreux «fazendeiros» possèdent une autre activité économique comme celle de commerçant.

Les outils destinés à la récolte sont la faux, ainsi que la pioche et le couteau pour couper les feuilles.

Les bovins, ovins et caprins pâturent dans les prairies et se nourrissent aussi de l'herbe fauchée entre les rangées de sisal et du muscilage issu du défibrage du sisal. Les ovins et les caprins pâturent dans la caatinga aussi. Le foin est transporté à dos d´âne aux caprins, ovins et bovins.

La vaccination des troupeaux de bovins, caprins et ovins est faite deux fois par an, selon le calendrier de vaccination officielle, en mars et en septembre. La vente de veaux, d'ovins et caprins est faite au début de l'année et en juillet ou en août.

Le tableau 37 montre le schéma de reproduction des troupeaux et le renouvellement des femelles. Parmi les animaux qui sont vendus, se trouvent ceux qui viennent de naître, les femelles déjà remplacées, vieillies ou avec quelques légers problèmes.

Tableau 37
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes, par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites Femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovins	50	75	15	60	30	30	6	60
Caprins	50	75	15	60	30	30	6	60
Bovins	40	36	6	30	15	15	3	30

Source : recherche directe, 2004-2007

Comme il s´agit d´exploitant capitaliste et non d´un producteur familial, on obtient le calcul du revenu agricole du producteur, comme s´il s´agissait d´un agriculteur familial sauf que l´on ne divise pas la valeur du revenu agricole ou du revenu total par AF (*actif*). En effet, comme il ne s´agit pas d´un agriculteur familial, on ne peut pas parler de main-d´œuvre familiale.

Ces exploitants capitalistes parviennent à produire le sisal à une telle échelle que celui-ci correspond, en moyenne, à 70% du revenu agricole du système productif. Selon les paramètres de la région semi-aride, la famille archétype a une rémunération agricole de R$ 51.300 (ou € 18.720).

Tableau 38

Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

Sous-systèmes	**Taille famille**	**Actif Familial (AF)**			**Travaillé salarié (UTs)**	**RA**	**RA/AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/UTs**	**RA/SA**
	4	**F**	**H**	**AF total**						
1. Sisal					0,5	36.000	-	108	2,16	333
2. Elevage Ovins/caprins					0,8	10.150	-	65	22	156
3. Elevage Bovins					0,7	5.595	-	65	86	86
4. Caatinga								108		
Total Unité de Travail (UT) et surfaces disponibles								347		
					2					
		Dépenses non-proportionnelles (DESPnp)								
	UT	DESPnp	(DESPnp/UT)							
Systèmes d'Activités	1	- 440	- 440							

Source: recherche directe, 2004-2007.

Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Tableau 39

Revenus obtenus du Système d'activités. Type: Exploitants agricoles capitalistes absentéistes, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
Revenu total du système de production agricole	**RA =** 36.000 + 10.150 + 5.595 – 442 = 51.303 =18.723 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 0	**RA/Tagr =**	0	-
				Sa (ha)
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 148	**RA/SA =**	51.303/347	347
Revenu non agricole (commerce)	5.000			
				Tnagr
Revenu non agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	0	**RNA/Tnagr =**	0	-
				AF total
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (ETD)	56.303 = 20.585 $	**RT/AF =**	0	0

Source: recherche directe, 2004-2007.

Note: Tagr- travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole ; Td – travail domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change: 1,00 $ = 2,74R$

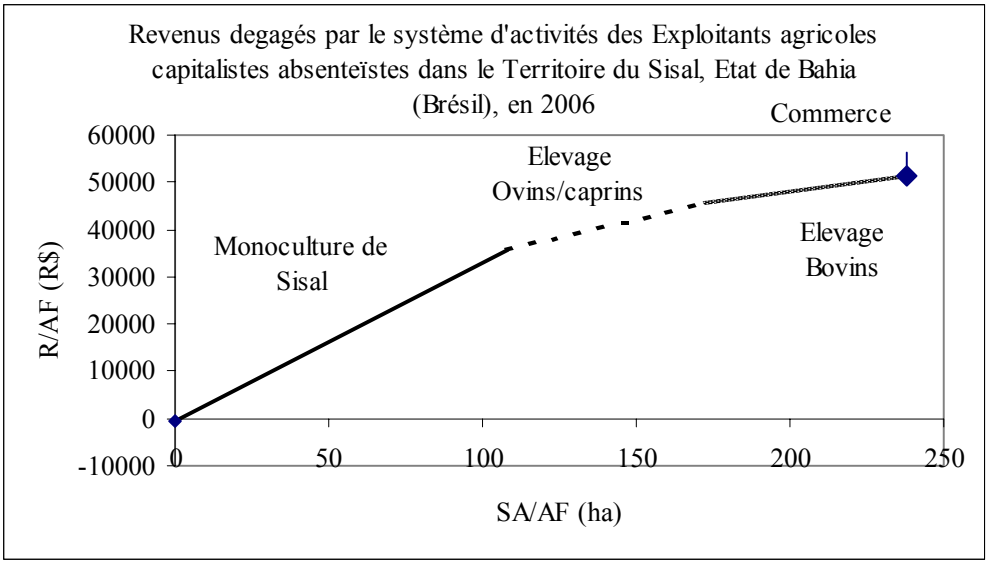

Graphique 24: Revenus dégagés par le système d'activités des Exploitants capitalistes absentéistes dans le Territoire du Sisal, État de Bahia (Brésil), en 2006
Source: Recherche directe, 2004-2007.

Chaque courbe de revenu correspond à un sous-système de production agricole ou non-agricole et son inclinaison traduit son caractère intensif ou extensif par rapport à la surface utilisée.

Dans les plantations où le rendement physique du sisal est élevé, les résultats du sous-système sisal sont très sensibles à la variation de surface. Nous observons une telle situation dans les cas où les cultures de sisal sont bien entretenues, c'est à dire, là où le défrichement, le dessouchage et le nettoyage de la plantation sont effectués. Les sous-systèmes d'élevage (bovins ou caprins/ovins) sont très extensifs et occupent une surface très grande de la caatinga, qui pourrait être bien plus utilement distribuée aux familles minifundistes.

Systèmes de production/activités pratiqués par les exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles: polyculture-élevage avec production de sisal et élevage caprins laitier

Ce système de production/activité pratiqué par des exploitants agricoles familiaux est diversifié puisque la famille associe dans son exploitation agricole un petit potager et une basse-cour, un élevage pastoral de caprins, bovins et ovins sur prairies et terres de parcours, la culture de palme fourragère, une association maïs, haricot et manioc. Mais c'est l'élevage caprin destiné à la production laitière qui assure une part très importante des revenus familiaux. Une part importante des productions animales (lait, animaux sur pied) est destinée à la vente. Une partie de la production de manioc et la quasi totalité de la production du potager et de la basse-cour est destinée à l'auto-consommation familiale. Nous aurions tort de qualifier cette agriculture d'autarcique. Il s'agit d'une agriculture familiale marchande. Une partie des revenus dégagés par la vente des produits agricoles est utilisée pour acheter les intrants et les

équipements nécessaires à la production. Les exploitants familiaux peuvent même accumuler du capital en propre et ne sont pas contraints de vendre leur force de travail à l'extérieur.

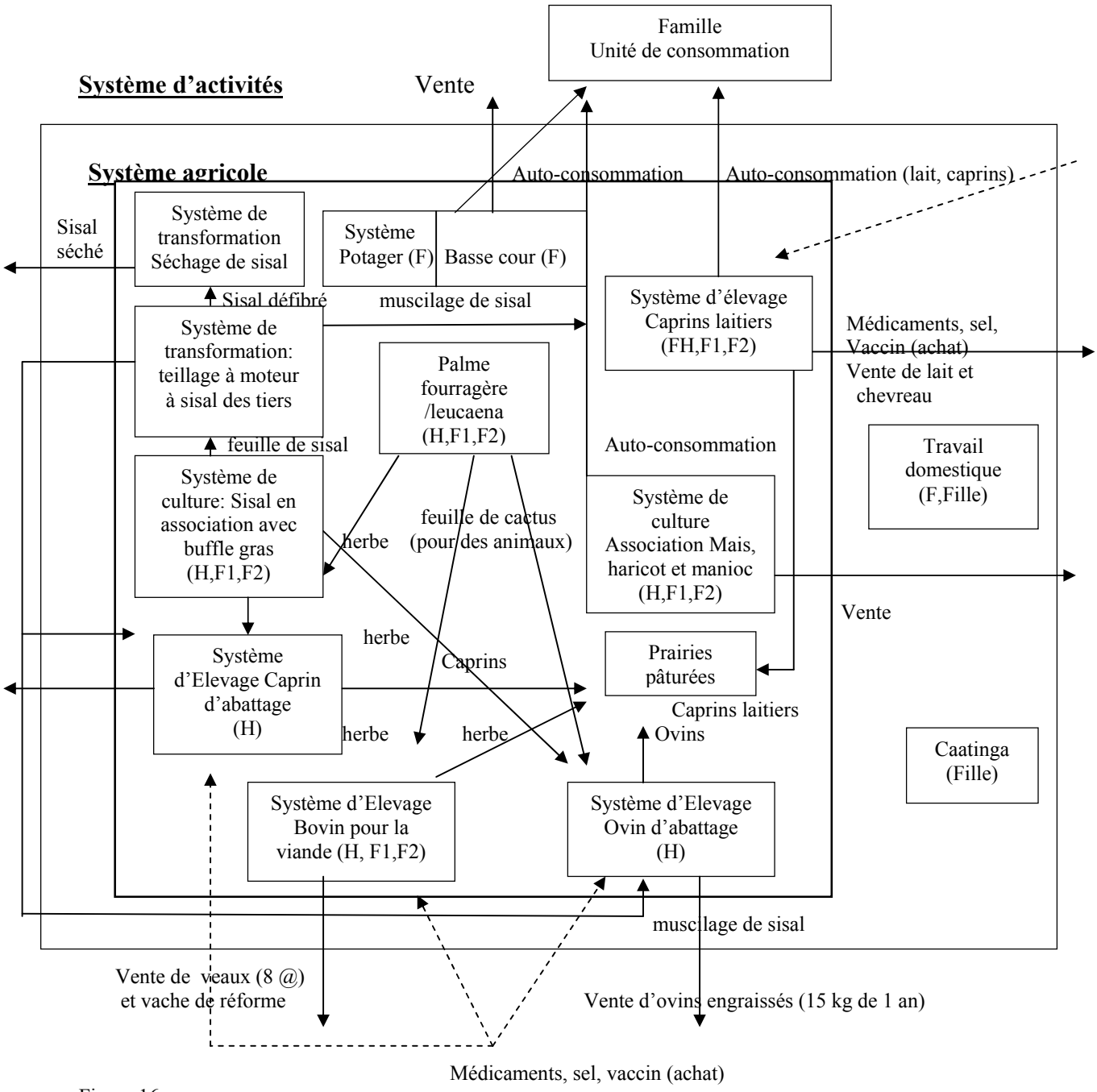

Figure 16
Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier. Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006.
Source: recherche directe, 2004-2007.

Ces exploitants sont issus d'une agriculture familiale de production de sisal et d'élevage de caprins et ovins. Ils ont diversifié leurs systèmes de production au moyen de l'élevage de caprins laitier et par l'implantation de palme fourragère. La famille patriarcale a occupé les terres indivises dans les années 1970 et l'exploitation a été par la suite cédée au fils aîné. Avec l'appui de l'APAEB, ces exploitants ont commencé à constituer un élevage de caprins laitier.

Dans cette catégorie d'exploitants, on peut distinguer ceux qui possèdent des surfaces jusqu'à 20 ha et ceux dont les surfaces atteignent les 60 ha. Ils sont tous producteurs de lait de chèvre qu´ils vendent à l´usine de transformation de l´APAEB pour la pasteurisation du lait, la fabrication de fromage et de yaourts.

Les systèmes d'élevage caprins laitier les plus intensifs sont ceux dans lesquels les exploitants agricoles familiaux ont établi d'importantes surfaces de cactus inerme fourrager et même de la leucaena pour compléter l'alimentation protéique des troupeaux (banques de protéines).

Ceux qui maintiennent des banques de protéines servent de référence pour les politiques régionales de développement, à partir de l'élaboration d´un contrat territorial de développement avec les agriculteurs, par l´intermédiaire de l´APAEB. Ces systèmes de production doivent être encouragés car l´élevage des caprins laitier joue un rôle important dans le revenu agricole familial.

La production de sisal est faible, comparée à la surface de la plantation, ce qui démontre que de nombreux agriculteurs possèdent des plantations de sisal peu productives, sans entretien ni renouvellement. Les plantations de sisal qui paraissent presque abandonnées ou très peu productives sont devenues des parcelles de pâturage pour les caprins, les ovins et les bovins. Aussi convient-il de ne juger de leur productivité qu'au vu de cette fonction fourragère pour les animaux. Cette multifonctionnalité des parcelles de sisal confère aux exploitants familiaux la possibilité de favoriser l'une ou l'autre de ces fonctions (production de sisal ou de fourrage) en relation avec les fluctuations de prix.

L'exploitant emploie de la main-d´œuvre salariée journalière pour le nettoyage (défrichage) et le teillage (machine à sisal). La famille possède, en effet, une machine *paraibana,* sur laquelle travaillent l´agriculteur et sa femme.

Les outils destinés à la récolte sont le couteau, la faux et la pioche pour couper les feuilles de sisal. L'exploitant utilise le couteau pour couper les feuilles de palme fourragère, ainsi que la pioche.

Les sous-systèmes d'élevage sont quatre: caprins laitier, ovins viande, caprins viande et bovins. Les animaux sont élevés dans des pâturages. Ils s´alimentent de *capim buffel* en prairies semées et de palme fourragère fournie comme complément énergétique. Les caprins et les ovins reçoivent aussi du maïs et du muscilage, résidus de sisal, extraits pendant toute l'année lors de la première transformation du sisal dans l´unité productive.

La palme fourragère est destinée à l'alimentation quotidienne des chèvres laitières, surtout en période de sécheresse et sert de complément alimentaire pour les bovins et caprins en saison

fraiche ou sèche. La palme fourragère et le sisal, après le défibrage, sont transportés à dos d´âne aux caprins, ovins et bovins.

Les ruminants sont conduits au sein des parcelles cultivées en sisal et capim buffel. La palme fourragère est cueillie, coupée et donnée en morceaux aux bovins, caprins laitier, caprins viande et ovins, surtout pendant la période sèche et le matin. La parcelle de caatinga clôturée appartient à l'exploitation.

Une bergerie abrite les ovins et les caprins pendant la nuit. La végétation de la caatinga sert de nourriture aux caprins qui s´alimentent aussi des arbustes; elle constitue une source de réserves en aliments pour les longues périodes de sécheresse.

Les animaux se reproduisent pendant l'été, entre les mois de décembre et mars et après la période de pluies, pendant l'automne et l'hiver, entre mai et août. La monte est naturelle et il n'y a pas d'insémination artificielle.

Le tableau 40 montre le schéma de reproduction des troupeaux et le renouvellement des femelles.

Tableau 40
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier, par an, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia)

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites Femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovins	50	75	15	60	30	30	6	60
Caprins d'abattage	100	150	30	120	60	60	12	120
Caprins laitiers	60	90	18	72	36	36	8	72
Bovins	20	18	2	16	8	8	3	16

Source : recherche directe, 2004-2007

Ces systèmes de production permettent de dégager des revenus suffisants pour que les familles puissent épargner et former son patrimoine dans leurs propres exploitations.

La famille archétype possède 100 ovins, 200 caprins viande et 40 bovins en permanence dans l'exploitation de 88 hectares. En moyenne, la famille vend 80 chevreaux de 10 à 15 kg à l'âge de 1 an et 15 veaux de 6 à 8 arrobe en poids, sans la carcasse. En outre, la ferme possède 120 caprins laitier dont elle extrait 35 litres de lait par jour, vendus à R$ 1,00 (ou € 0,36) le litre, ce qui garantit un revenu mensuel de plus de R$ 1000 (ou € 365) par mois. Sur un total de 7 personnes, 5 personnes de la famille (*actifs)*, travaillent dans l´unité familiale.

Dans ce système de production , le sous-système de caprins laitier est celui qui gère le revenu le plus grand parmi les sous-systèmes d'élevage, avec R$ 12.800 (€ 4.700). L'élevage de bovins participe avec R$ 9.000 (ou € 3.300) et l'élevage d'ovins et caprins viande avec R$

6.600 (€ 2.400) par an. Mais c'est l´élevage de caprins laitier qui possède le revenu à l'hectare le plus grand, de R$ 3.200 (ou € 1.170). L'élevage d'ovins viande semi-intensif a dégagé un revenu par surface significatif, de R$ 1.150 (ou € 420), par rapport aux autres systèmes d'élevage de la typologie.

Dans le travail domestique, il y a un bien-être qui en résulte pour la famille, donc un revenu direct en bien-être, non marchand, et dont la valeur est difficile à estimer. Nous estimons cette valeur selon le salaire payé au travail domestique salarié de la propre région.

Tableau 41

Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

	Taille famille	**Temps de travail**							**RA**	**RA/AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/AF**	**RA/SA**
	7	**F**	**H**	**Fi 1**	**Fil 2**	**Fille 2**	**AF total**	**AF disponible**					
1. Sisal avec l'herbe			0,3	0,3	0,3		0,9	3	4.320	1.440	43	14	99
2. Élevage Ovins/caprins d'abattage			0,1	0,1	0,1		0,3	3	6.582	2.194	5,7	1,9	1.154
3. Élevage caprins laitiers		0,1	0,3	0,2	0,2		0,8	4	12.775	3.196	4	1	3.194
4. Élevage Bovins			0,1	0,1	0,1		0,3	3	9.000	3.000	12	4	750
5. Palme fourragère/ leucaena			0,1	0,1	0,1		0,3	3	0	0	4,3	14	0
6. Association Manioc/haricot et maïs		0,3	0,1	0,2	0,2		0,8	4	564	141	0,43	0,1	1311
7. Potager avec basse cour		0,2					0,2	1	960	960	0,1	0,1	9600
8. Caatinga						0,4	0,4	1			17,3	17	
Total Travail agricole et surfaces disponibles		0,6	1	1	1	0,4	4	4			87		
Travail domestique (ménager)		0,4				0,6	1	2					
		Dépenses non-proportionnelles (DESPnp)											
	AF	DESPnp			(DESP np/AF)								
Systèmes d'Activités	5	- 115			- 23								

Source: recherche directe, 2004-2007

Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépreciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Tableau 42

Revenus familiaux obtenus par la totalité du système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
Revenu total du système de production agricole	**RA =** 4.320 + 28.357 + 564 + 960 – 115 = 34.090 =12.440 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 6.800	**RA/Tagr =** 34.090/5 = 6.800		5
				SA (ha)
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 388	**RA/SA =** 34.086/88		88
Revenu non Agricole	0			
				Tnagr
Revenu non Agricole par AF (RNA/AF)	0	**RNA/AF = 0**		
				Ttd
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1.200	**ETD/Ttd =**	1.200/2 =600	2
				AF total – Ttd
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	34.080 = 12.440 $	**RT/AF =** 34.086/5 = 6.800		5
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	35.290 = 12.880 $	**RTtd/AF =** 35.286/5 = 7.060		5

Source: recherche directe, 2004-2007

Note: Tagr- travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole ; Td – travail domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change: 1,00 $ = 2,74R$

Le graphique 26 représente la courbe de revenu du système d'activité *Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprins laitier.* Ce système de production, surtout en fonction de la faible productivité du sisal, a une courbe de revenu du sous-système *sisal* presque horizontale. Cette situation est révélatrice de la situation de sols sableux où les plantations de sisal sont peu productives. Cependant, le système présente une innovation technologique qui consiste à élever des caprins laitier pour augmenter le revenu familial. On ne peut pas demander aux agriculteurs familiaux d'investir davantage dans leur production de sisal quand les prix de ce dernier sont au plus bas. Il est préférable, dans ces moments-là, de faire le meilleur usage des fourrages, et des sous-produits du sisal pour l'élevage de caprins laitier.

Les sous-systèmes *Potager avec basse-cour* et *Élevage* de c*aprins laitier* présentent des courbes de production très intensives. Cela confirme ces sous-systèmes comme des alternatives très importantes pour l'augmentation du revenu de l'agriculture familiale dans le Territoire du Sisal. Ils viennent répondre aux actions de l'APAEB dans la promotion des innovations technologiques dans le sertão, à partir d'un projet d'une entreprise d´économie solidaire.

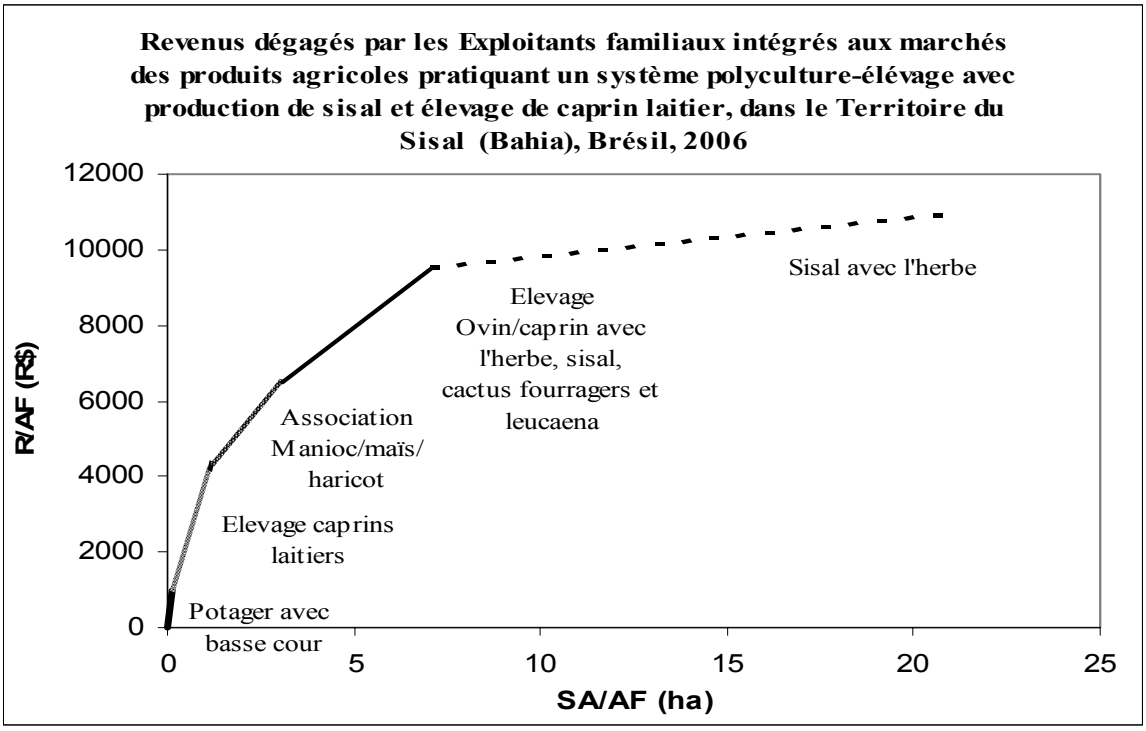

Graphique 25: Revenus dégagés par les Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier, dans le Territoire du Sisal (Bahia), Brésil, en 2006.
Source: recherche directe, 2004-2007

L´innovation technique est la conséquence des projets développés par l´APAEB, tournés vers une diversification agricole. Cette stratégie institutionnelle vise à dynamiser l´économie de la

région et à promouvoir la multifonctionnalité agricole et de l´espace rural, afin d´augmenter le revenu agricole et indirectement, de conserver les emplois dans la région.

L´APAEB dispose d´une unité de transformation du lait de chèvre, qui produit des fromages, desserts et yaourts. Une partie de la production est destinée à la Companhia Nacional de Abastecimento – CONAB.

Ce système de production peut être appliqué par d´autres agriculteurs familiaux à condition que les mesures prises pour augmenter les rendements du sisal n'aillent pas à l'encontre de cette multifonctionnalité.

Systèmes de production/activités pratiqués par les exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal

C'est un type d'exploitant qui a son origine entre les éleveurs de bovins, caprins et ovins et qui a réuni les conditions pour accumuler et acheter une machine «paraibana» afin d'obtenir d´autres revenus monétaires. C'est un exploitant familial, presque capitaliste, puisqu´ il paie un salaire éventuel aux travailleurs de la «paraibana» pendant le défibrage. Il obtient une bonne partie du revenu familial avec la machine et ses activités d´élevage. C'est la raison pour laquelle il n'a pas d´activité agricole diversifiée. La femme travaille, comme journalière, dans le commerce local, vendant des produits de beauté, afin d'obtenir son propre revenu.

Ces exploitations sont celles de taille moyenne. Les exploitants ont accumulé un certain capital et acheté la machine «paraibana». Ils ont obtenu les conditions pour diversifier, avec l'élevage de bovins, caprins et ovins, mais la production de sisal et le teillage de sisal sont les principales sources de revenu familial. Leur situation est proche de celle des exploitants patronaux, mais la famille travaille encore toujours dans le système productif. Les familles ont occupé des terres encore indivises, dans les années 1980, pendant la crise de la monoculture du sisal.

Les exploitants qui pratiquent les systèmes de production de ce type ont le sisal comme principale source de revenu. Il s´agit d´un système de production moins diversifié que le précédent, dans lequel la production de sisal représente la principale source de revenu. La famille est souvent contrainte de vendre sa force de travail en dehors de l'exploitation.

Les exploitants possèdent un moteur à sisal, grâce auquel ils obtiennent un revenu supplémentaire, en transformant le sisal d´autres producteurs et en réalisant la première transformation du sisal en fibres humides puis, en fibres séchées.

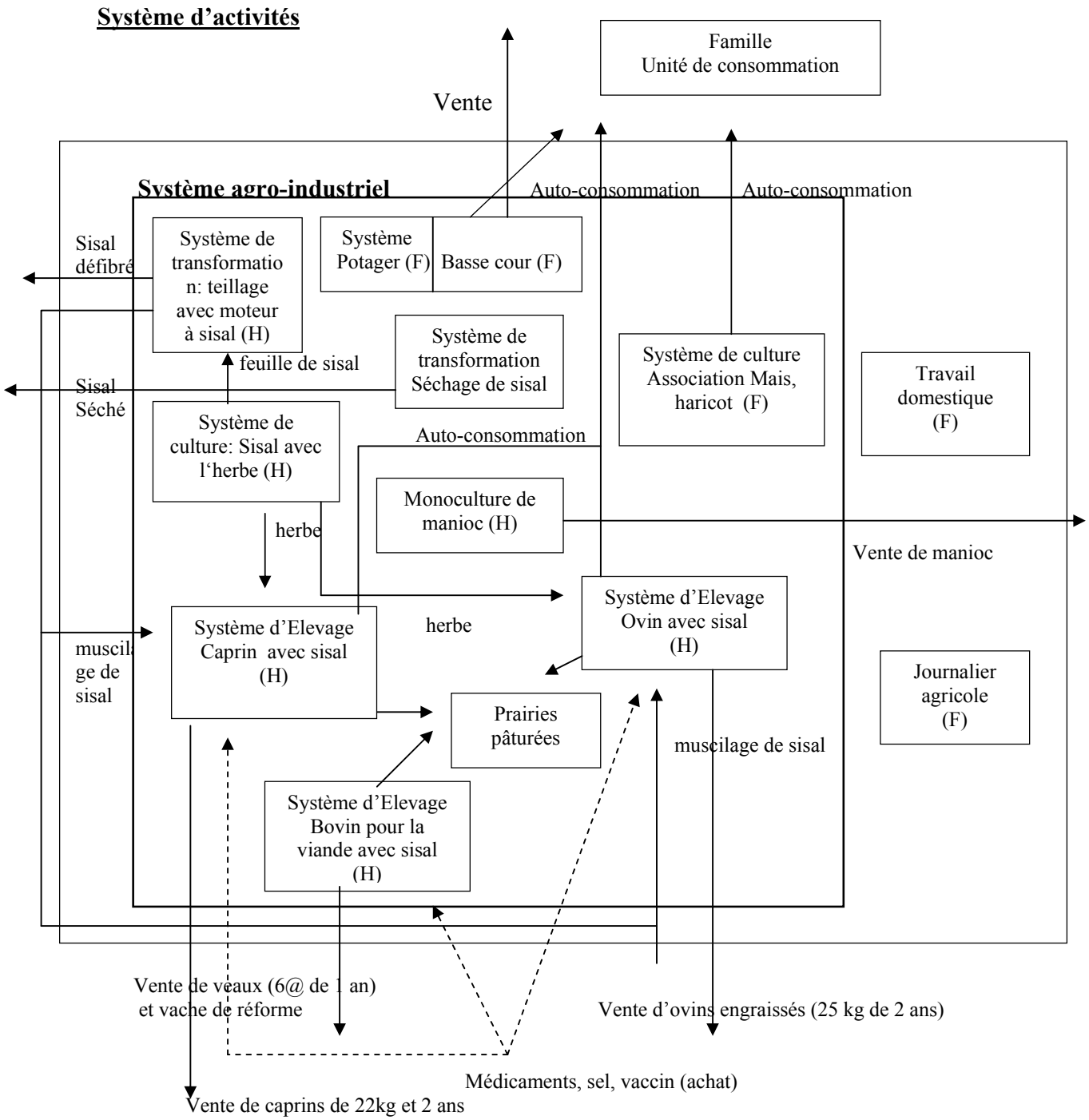

Figure 17: Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006
Source: recherche directe, 2004-2007

Les gains financiers générés par la transformation du sisal se situent entre 10 à 15% de la valeur du sisal transformé par le propriétaire de la machine. De chaque 1000 kg secs de sisal, le propriétaire ne garde que 100 ou 150 kg, en moyenne, au titre de la rémunération du service rendu aux tiers. Considérant le prix moyen de R$ 1,00 en 2006, il parvient donc à gagner de R$ 100,00 à R$ 150 (€ 36,5 ou à € 55). Comme il transforme en moyenne 3 000 kg de sisal séché, par mois, il gagne entre R$ 300 et 450 (entre € 109 ou et € 164).

Les exploitations comprennent en général 2 *actifs* familiaux. La famille-type est composée de cinq personnes, le couple d´agriculteurs et trois enfants. Que le sisal soit en culture pure ou associée avec une plante fourragère, le défrichage ou le nettoyage de la plantation est réalisé une fois par an, en fin d'année. Une fois réalisé le teillage du sisal, le résidu, appelé « muscilage» est destiné à l´alimentation des caprins et des ovins. Il constitue une importante source d´énergie pour les animaux et c'est une pratique courante parmi les agriculteurs de la région qui associent l´élevage d'ovins et de caprins à la culture de sisal pour diminuer les coûts de production. C´est une pratique technique et organisationnelle importante qui permet la reproduction à ces systèmes productifs de maintenir la compétitivité des exploitants sur le marché.

La plantation de maïs et de haricots est réalisée entre les mois de mai et août. Le maïs est destiné à l'alimentation des poules et des familles. Le manioc est planté en hiver une fois par an avec deux nettoyages et sa récolte est réalisée en septembre ou octobre. Le manioc sans transformation aucune est vendu et la production de haricots est destinée à l'autoconsommation.

Le système de production comprend un élevage d'environ 40 ovins et 20 caprins et la vente annuelle est d'environ 8 animaux de 60 à 90 kg/an. L´autoconsommation est également présente et s´appuie sur l´élevage des poules et la culture du maïs et haricots.

Les ovins, ainsi que le caprins et les bovins, pâturent dans les prairies encloses. Les ovins et les caprins sont conduits ensemble sur les parcelles ou sur la caatinga. Les herbes fauchées entre les rangées de sisal sont destinées à l'alimentation de ces animaux. Les feuilles de sisal et les herbes sont coupées et données aux animaux à l´aide de la pioche, de la faux et du couteau. Le muscilage du sisal est donné aux caprins et aux ovins.

Pour l'élevage de caprins, ovins et bovins, la famille achète du sel, des médicaments et des vaccins. La vaccination des troupeaux suit les recommandations officielles conformément au calendrier de vaccination des ruminants de l'État de Bahia, en mars et septembre.

La vente des veaux est réalisée en mars ou avril avec 6 arrobe de poids sans la carcasse. Les veaux et les génisses naissent principalement pendant l'été, entre les mois de décembre et mars.

Le tableau 43 montre le schéma de reproduction des troupeaux et la vente des animaux, ceux qui naissent et les femelles remplacées.

Tableau 43
Schéma de reproduction annuelle des troupeaux. Type Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia)

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites Femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovins	20	30	4	26	13	13	2	26
Caprins	10	15	2	13	6	7	1	13
Bovins	10	8	1	7	3	4	1	7

Source : recherche directe, 2004-2007

L'exploitation archétype comprend environ 27 ha, et le revenu annuel total de la famille est de R$ 9.300 (ou € 3.400) et le revenu agricole de R$ 8.100 (ou € 2.960). Les exploitations de ce type parviennent non seulement à satisfaire les besoins de base de la famille, mais génèrent, en plus, un excédent financier qui peut être réinvesti dans l´unité productive. Le revenu agricole représente environ 87 % du revenu total familial.

Tableau 44
Revenus procurés par les sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006

	Taille famille	**Temps de travail**				**RA**	**RA/AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/AF**	**RA/SA**
	5	**F**	**H**	**AF total**	**AF dispo nible**					
1. Culture de sisal avec l'herbe			0,3	0,3	1	3.000	3.000	20,8	21	144
2. Potager avec basse cour		0,1		0,1	1	290	290	0,1	0,1	2.900
3. Association Haricot et mais		0,1	0,1	0,2	2	100	50	0,2	0,1	476
4. Élevage Ovins avec sisal et l'herbe			0,05	0,05	1	300	300	1,7	1,7	172
5. Élevage Caprins avec sisal et l'herbe			0,05	0,05	1	300	300	1,7	1,7	172
6. Élevage Bovins avec sisal et l'herbe			0,10	0,10	1	870	870	1,7	1,7	502
7. Monoculture de Manioc			0,2	0,2	1	1.000	1.000	0,4	1,7	2.325
8. Teillage de sisal			0,2	0,2	1	2.400	2.400	0	1,7	
Total Travail agricole et surfaces disponibles		0,5	1	1,5	1			27		
Travail non-agricole (journalier)		0,3		0,3	1	1.200				
Travail domestique (ménager)		0,5		0,5	1	1.200		0		
			Dépenses non-proportionnelles (DESPnp)							
		AF	DESPnp	(DESPnp /AF)						
Systèmes d'Activités		2	- 140	- 70						

Source: recherche directe, 2004-2007
Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Tableau 45

Revenus familiaux obtenus par la totalité du système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
	RA = 3.000 + 290 + 100 + 1.470 + 1.000 + 2.400 – 140 = 8.120 = 2.963 $			
Revenu total du système de production agricole				
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 6.770	**RA/Tagr =**	8.120/2	2
				SA (ha)
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 300	**RA/SA =**	8.120/26,81	26,81
Revenu non Agricole (journalier)	1.200			
				Tnagr
Revenu non agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	1.200	**RNA/Tnagr =**	1.200/1	1
				AF td
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1.200	**ETD/Ttd =**	1.200/1	1
				AF total – Ttd
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	9.320 = 3.400 $	**RT/AF =**	9.320/2 = 4.660	2
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	10.520 = 3.840 $	**RTtd/AF =**	10.520/2 = 5.260	2

Source: recherche directe, 2004-2007

Note: Tagr- travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole ; Td – travail domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change: 1,00 $ = 2,74R$

Dans le graphique 26, on observe que les *Systèmes d'activités des Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal* sont extensifs à l'unité de surface. Ils requièrent de plus en plus de surfaces pour pouvoir obtenir un revenu supérieur. Une alternative serait d´augmenter le rendement à l'unité de surface des sous-systèmes d'élevage de caprins, d'ovins et de sisal à travers la constitution d'une réserve de palme fourragère et de *leucaena* (banque de protéines).

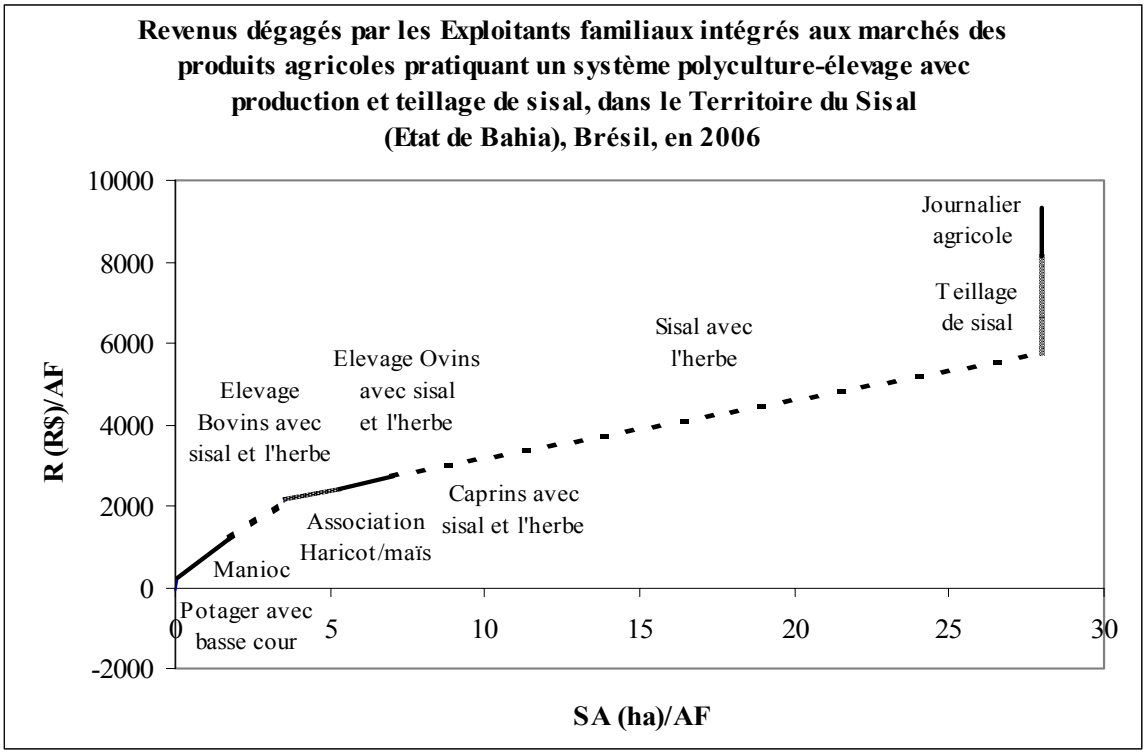

Graphique 26: Revenus dégagés par les Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006.
Source: recherche directe, 2004-2007

Systèmes de production/activités des exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles et pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié

Si l´on considère leur histoire, ces exploitations diversifiées sont issues d'une agriculture familiale de taille moyenne avec des plantations de sisal et un élevage de caprins et d'ovins viande. À l´origine, l'exploitant était un travailleur salarié dans l'activité du sisal et ses terres ont été acquises par héritage, par l'occupation de terres antérieurement indivises ou par l'achat de terres à des voisins. Aujourd'hui, leurs enfants, avec l'appui de l'APAEB, ont pu diversifier leurs activités agricoles et transformer l'exploitation en un système possédant les conditions suffisantes pour accumuler et investir. L'exploitation s'est transformée en une unité productive diversifiée.

Les systèmes de production/activité des *Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié* présentent une grande variété de systèmes de culture, d´élevage et de transformation des produits. Les exploitants y ont introduit un assez grand nombre d'innovations technologiques. Il s´agit d'agriculteurs économiquement stabilisés qui parviennent à vivre décemment et à reproduire leur capital d'exploitation grâce au revenu provenant de l´activité agricole et de l´élevage des animaux.

L'exploitation archétype comprend environ 89 hectares et la famille de 4 personnes dispose de trois actifs agricoles. Sur la surface de 2,2 ha, consacrée au sisal, le désouchage est réalisé chaque année. La production de sisal séché est de 5 000 kg/an et la famille conserve 30% de la production.

La production de maïs et de haricots est destinée à l'alimentation de la famille et des animaux (ovins et caprins). La plantation et la récolte de maïs et de haricot sont faites entre les mois de mai et août. Le manioc est transformé en farine dans le sous-système de transformation (moulin – «casa de farinha»).

La production du sous-système *Potager avec basse-cour* est destinée à l'autoconsommation. L'agriculteur y utilise un système d´irrigation simple.

Les surfaces réservées à la palme fourragère en association avec la leucaena sont considérées par la famille comme une réserve de protéines pour l´alimentation des caprins, ovins et bovins. La palme fourragère et la *leucaena* sont coupées quotidiennement et surtout pendant la période de sécheresse. La palme fourragère est donnée en morceaux aux animaux.

Comme il s´agit d´un système diversifié, nous observons des flux internes de produits et sous-produits entre les divers systèmes de culture et d´élevage. La palme fourragère et la leucaena sont destinés à l´alimentation des caprins, ovins et bovins tandis que le maïs alimente les caprins et les ovins.

La surface pâturée par les ovins et les caprins correspond à 30 ha dans son ensemble. Il existe une bergerie structurée pour les caprins et les ovins, en plus des parcs pour l´élevage des bovins et la vaccination. Les bovins laitier sont en général séparés des caprins et ovins et occupent une surface de 30 ha. La production de lait est de 50 l/jour. Le troupeau se maintient en moyenne à 60 animaux par an (2 animaux/hectare) et le nombre d´animaux vendus est de 15 veaux par an. Les veaux sont vendus à l'âge d'un an et avec 6 ou 7 arrobe. Les bovins sont conduits dans les prairies et les taureaux sont laissés avec les vaches. Les génisses sont séparées et vendues après 1,5 an.

Les bovins sont conduits dans les prairies et les taureaux sont laissés avec les vaches. Les génisses sont séparées et vendues après 1,5 an.

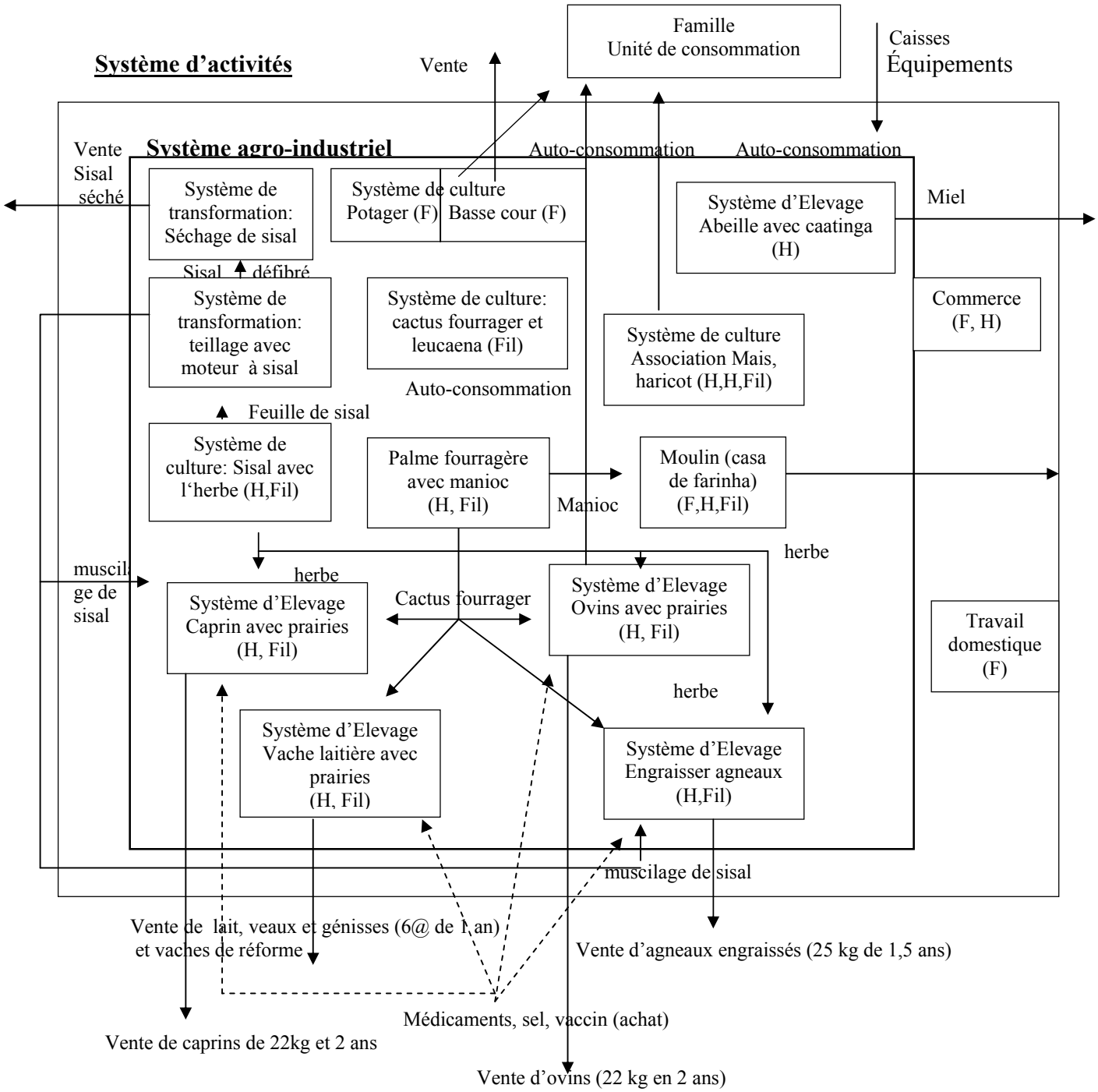

Figure 18: Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006
Source: recherche directe, 2004-2007

Les ovins et les caprins sont conduits par l'homme sur la surface de sisal et dans les prairies où ils s´y nourrissent d'herbe. Dans la plantation de sisal, les petits ruminants sont déplacés régulièrement pendant la période sèche, quand il n'y a plus d'herbe en quantité suffisante. Les herbes fauchées entre les rangées de sisal sont destinées à l'alimentation de ces animaux. Le muscilage, transporté à dos d'âne, est lui aussi destiné à l'alimentation de ces animaux. Les feuilles de sisal et les herbes sont coupées et données aux animaux à l´aide de la pioche, la faux et du couteau.

La vente d'ovins et caprins a lieu presque tous les mois et la vente du lait est journalière. La vaccination suit le calendrier de vaccination officiel.

Pour mener à bien ses sous-systèmes d'élevage de caprins, ovins et bovins sur pâturage, l'agriculteur achète du sel, des médicaments et des vaccins. Il vend des caprins et des ovins viande, ainsi que du lait de vache et des taurillons de 18 mois.

La période de naissance des animaux correspond à l'été, entre janvier et mars, si l'année antérieure a été suffisamment pluvieuse.

L´élevage d´abeilles d´origine européenne est pratiquée dans la caatinga où la floraison est suffisante pour la production de miel et la reproduction des ruches. La production de miel est destinée à la vente et l'agriculteur achète des équipements et des caisses au marché.

Le tableau 46 montre le schéma de reproduction des troupeaux et la vente des animaux, ceux qui naissent et les femelles remplacées.

Tableau 46
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage très diversifié, par an, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia)

Système d'élevage	Femelles	Naissance	Mortalité	Vivants	Petits Males	Petites Femelles	Renouvellement de femelles	Vente
Ovins avec sisal et l'herbe	20	30	6	24	12	12	2	24
Caprins avec sisal et l'herbe	20	30	6	24	12	12	2	24
Agneaux à l'engraissage	12	-	1	11	6	5	1	11
Bovins avec sisal et l'herbe	30	27	3	24	12	12	1	24

Source : recherche directe, 2004-2007

Ce système de production, particulièrement diversifié, parait économiquement viable, pour l'exploitant familial archétype (et écologiquement respectueux) car le revenu agricole et le revenu total sont tous deux supérieurs au «seuil de survie» annuel de R$ 2.400 (€ 875) et à la valeur de 1,5 salaires minimum soit R$ 6 840. L´activité agricole contribue à 88% du revenu total. Pratiqué sur 89 hectare (famille archétype), ce système de production/activité procure un revenu agricole annuel d'environ R$ 23.000 et un revenu total de R$ 26.000.

Tableau 47
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), en 2004-2006 (R$)

	Taille famille	**Temps de travail (AF)**					**RA**	**RA/AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/AF**	**RA/ SA**
	4	**F**	**H**	**Fil**	**AF total**	**AF disponible**					
1. Culture de sisal avec l'herbe			0,1	0,1	0,2	2	1.150	575	2,2	1,1	530
2. Élevage Ovins avec prairies			0,05	0,1	0,15	2	1.642	820	15,2	7	108
3. Élevage caprins avec praires			0,05	0,1	0,15	2	1.642	820	15,2	7	108
4. Association Haricot et maïs		0,1	0,1	0,1	0,3	3	1.500	500	0,9	0,3	1.744
5. Potager avec basse cour		0,2			0,2	1	1.080	1080	0,3	1,8	3.490
6. Palme fourragère avec manioc			0,1	0,1	0,2	2	2.000	1.000	3,5	6,7	576
7. Palme fourragère et leucaena				0,1	0,1	1	0	0	6,7	15	0
8. Elevage Bovins avec prairies			0,2	0,2	0,4	2	12.060	6.025	30,4	4,3	396
9. Elevage Agneaux à l'engraissage			0,1	0,1	0,2	2	914	450	8,7	6,7	105
10. Moulin de farine		0,2	0,1	0,1	0,4	3	800	260			
11. Élevage d'abeille et caatinga			0,1		0,1	1	0		6,7		
Total Travail agricole et surfaces disponibles		0,6	1	1	3				89		
12. Commerce (revenu non-agricole)		0,1	0,1		0,2	2	3.120	1.560			
Travail domestique		0,4			2,6	3					
	Dépenses non-proportionnelles (DESPnp)										
	AF	DESPnp			(DESPnp/AF)						
Systèmes d'Activités	3	- 136			- 45						

Source: recherche directe, 2004-2007
Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Tableau 48

Revenu du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), en 2004-2006 (R$)

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
Revenu total du système de production agricole	**RA =** 1.150 + 1.642 + 1.642 + 1.500 + 1.082 + 2.000 + 12.061 + 914 + 800 – 136 = 22.655 = 8.270 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tag)	= 7550	**RA/Tagr = 7550**	22.655/3	3
				SA (ha)
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 253	**RA/SA = 253**	22.655/89,35	89,35
Revenu non Agricole (commerce)	3.120 = 1.140 $			
				Tnagr
Revenu non Agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	1.560	**RNA/AF =**	1.560/2	2
				Ttd
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1.200	**ETD/Ttd =**	1.200/1 = 1.200	1
				AF total – Ttd
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	25.775 = 9.400 $	**RT/AF =**	25.775/3 = 8.590	3
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	26.975 = 9.845 $	**RTtd /AF =**	26.975/3 = 8.990	3

Source: recherche directe, 2004-2007

Note: Tagr- travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole ; Td – travail domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change: 1,00 $ = 2,74R$

Le revenu non-agricole provient d´une activité extérieure à l'exploitation ou de pensions ou retraites. D´un autre côté, si l´on ne considérait pas le revenu non-agricole, les systèmes apparaîtraient bien extensifs. Du fait des opportunités de travail à l'extérieur, les agriculteurs gèrent leurs systèmes de production de façon relativement extensive. Ils prennent en effet en considération le coût d'opportunité de leur force de travail investie dans l'agriculture, à savoir, les revenus auxquels ils renoncent quand ils ne vont pas travailler à l'extérieur.

Quand il y a une opportunité de travail non-agricole, le coût d'opportunité de la force de travail devient plus élevé, et cela peut expliquer le fait que les agriculteurs renoncent aux activités agricoles les moins rémunératrices afin de travailler dans les fabriques du Territoire du Sisal ou dans des activités de la construction civile.

Pour mieux comprendre le coût d'opportunité de la force de travail, il est nécessaire de prendre en compte les possibilités de travail non-agricole permanent~~s~~ dans les fabriques et batteuses privées, chez les familles ou dans le service public. Pour de nombreux agriculteurs ou agricultrices, l'activité non-agricole est celle d'artisan, de petit commerçant, de maçon à leur compte, ou de journalier agricole. Le prix de la force de travail qui régule le marché régional peut servir de paramètre pour mesurer le coût d'opportunité de la force de travail, variable selon la nature des travaux.

Le coût d'opportunité de la force de travail varie en fonction du genre, des saisons et de la qualification des travailleurs. Dans le Territoire du Sisal, l'emploi industriel et le service public municipal sont deux activités où les agriculteurs et les agricultrices et leurs enfants peuvent travailler, quand l'emploi est offert.

Nous pouvons affirmer, en termes moyens, que le coût d'opportunité du travail agricole peut varier de 1 à 1,5 salaires minimum, c'est-à-dire, de R$ 380 à R$ 570 par mois (ou de € 140 à 210), soit de R$ 4.560 à R$ 6.840, par an, (ou de € 1.660 à € 2.450), mais ce coût peut être pratiquement nul selon les saisons, en fonction du manque d'emplois dans la région.

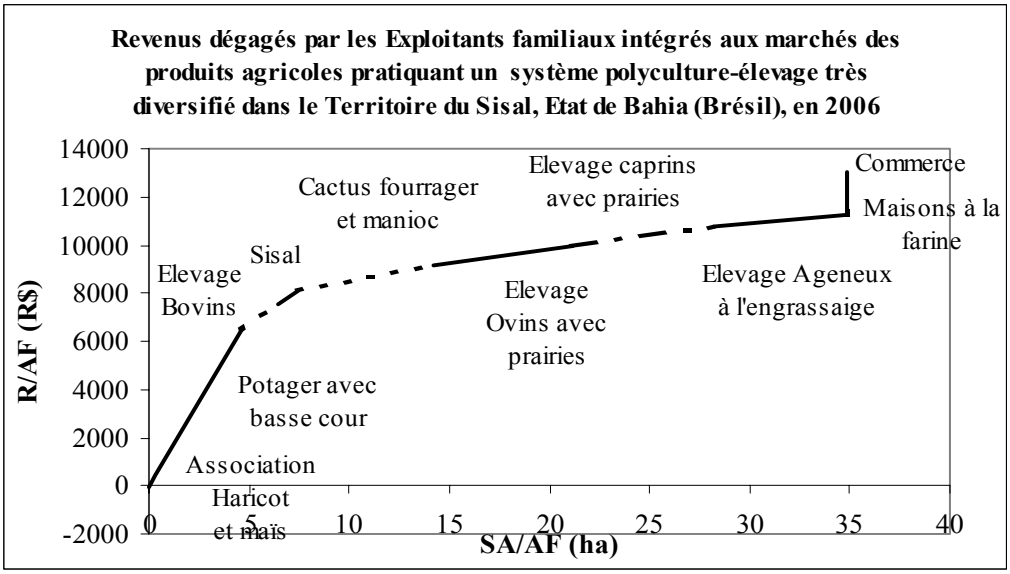

Graphique 27: Revenus dégagés par les Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié dans le Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006.
Source: recherche directe, 2004-2007

La diversification des activités reste concentrée parmi les hommes de la famille. Il y a une division sexuelle du travail familial selon laquelle la femme travaille dans des activités agricoles et non-agricoles, comme le travail domestique (ménager), le potager avec basse-cour et le moulin («*casa de farinha*»). De façon éventuelle, elle s'occupe aussi des petits ruminants.

Ce système peut être considéré comme une référence pour une politique publique régionale de renforcement de l´agriculture familiale. Ce renforcement s´appuierait sur une politique d'aide à la diversification agricole des systèmes productifs, l´expansion de la production de sisal et sur la multifonctionnalité de l´agriculture. Ce système implique aussi un fort appui de la part de l'APAEB et suppose l'élaboration de contrats de développement conclus directement entre le gouvernement fédéral, celui de l'Etat de Bahia et les agriculteurs.

Systèmes de production/activité: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures

Ces familles sont issues d'une agriculture familiale de taille moyenne et ont reçu leur terre à partir d´un héritage. La taille de l'exploitation par famille a été réduite. Les parents de l'homme possédaient les conditions de diversifier leur système de production, mais aujourd'hui le fils n'a plus les conditions d'augmenter la production et le revenu agricole en raison de la petite de l'étendue réduite de l'exploitation. Il met en œuvre une agriculture familiale qui tend à disparaître en raison de la quantité de membres de la famille et du manque de terre. L'étendue de l´exploitation est un facteur important de survie de la famille qui a besoin de travailler à l'extérieur, par contrainte, afin d'augmenter le revenu familial.

Dans la plupart des cas, c´est le revenu non-agricole qui assure les conditions de reproduction du patrimoine et de pérennité du système de production sur le marché. Les agriculteurs n´ont pas diversifié leurs systèmes de production et sont obligés de s'occuper à temps partiel dans des activités non-agricoles, en raison de leur prolétarisation, ou de se maintenir avec les revenus des retraites et des pensions, sans qu´il y ait un réinvestissement dans l´unité productive. Dans un grand nombre de cas, le revenu non-agricole provient de la bourse famille (transferts du gouvernement).

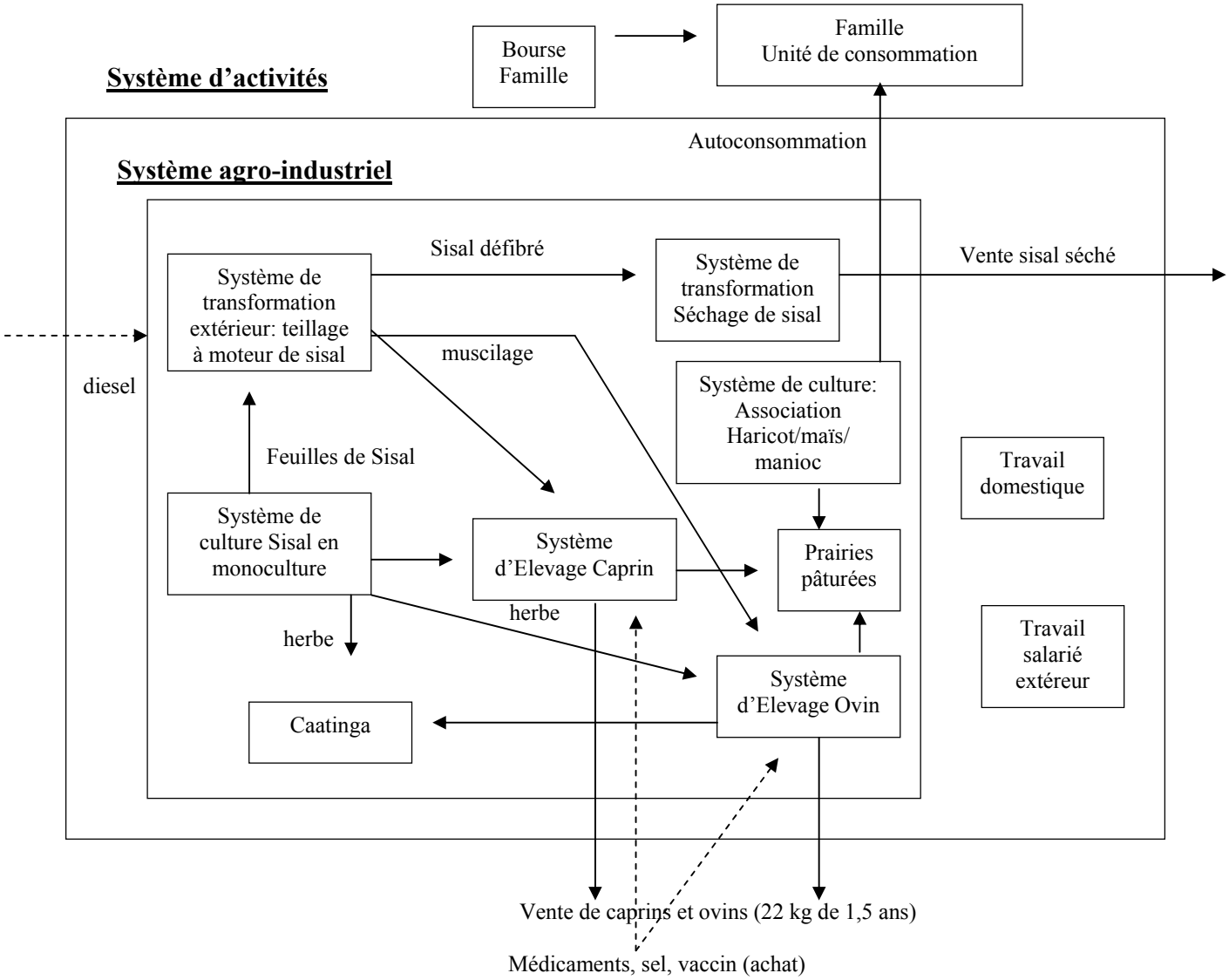

Figure 19: Flux intérieur et extérieur du système d'activités du Type: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006
Source: recherche directe, 2004-2007

Ces exploitants ont besoin des bourses familles pour survivre. Il s´agit d´un système de production simple dans lequel il y a peu d´intégration entre les sous-systèmes de culture et d´élevage. Une partie de la production est destinée à l´autoconsommation familiale tandis que l´autre partie est vendue.

La structure de ces systèmes comprend les sous-systèmes de culture sisal et une association haricot/maïs/manioc, le sous-système d´élevage d´ovins et de caprins et le sous-système prairies encloses. La réserve de caatinga fait partie de l'unité de production.

Le sisal est vendu et cultivé seul et cueilli d´octobre à décembre. Les haricots sont destinés à l'autoconsommation et à la vente entre les mois de mai et juillet. L´agriculteur obtient 700 kg de sisal séché (défibré puis séché) dont il ne garde que 30% de la production, quantité très réduite, sur une surface totale de 13 ha.

Les ovins et les caprins pâturent dans la caatinga. Les feuilles de cactus fourrager sont coupées avec le couteau, la faux et la pioche, données aux animaux et transportées par les ânes. Le muscilage du sisal, après le défibrage, est donné aux caprins et ovins.

Les ovins et les caprins sont destinés pour une part à l'autoconsommation et sont aussi vendus pour une autre part. La famille archétype achète du sel, des médicaments et des vaccins.

Il y a une végétation de caatinga où sont maintenus, en moyenne, 32 animaux par an, entre ovins et caprins sur 5,2 ha. L'agriculteur vend 30 animaux par an. Il y a deux actifs familiaux pour toute la surface. C'est une réalité dans laquelle la faible surface de l'exploitation est la principale contrainte.

Le tableau 49 montre le schéma de reproduction des troupeaux et le renouvellement des femelles. Les animaux vendus sont ceux qui naissent et les femelles de réforme.

Tableau 49
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, par an, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites Femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovins	16	24	3	21	10	11	2	21
Caprins	16	24	3	21	10	11	2	21

Source : recherche directe, 2004-2007

La famille archétype est une famille d'agriculteurs dont les revenus agricoles sont très faibles. Pour une exploitation de 13 hectares et de 2 actifs, le revenu agricole est égal à R$ 4.169 (ou €

1.521) et le revenu total est de R$ 5.129 (ou € 1.872), en raison de la bourse famille. La femme travaille 60% de son temps de travail effectif dans les tâches domestiques[34].

Le revenu provenant des activités agricoles est généralement insuffisant pour couvrir les dépenses permettant de satisfaire les besoins de première nécessite de la famille (*seuil de survie*); dans d´autres cas, le revenu agricole est inférieur au «coût d´opportunité de la force de travail» (seuil de reproduction simple); cependant, le revenu total, qui est la somme du revenu agricole et des revenus exterieurs (agricoles et non-agricoles) est supérieur au seuil de reproduction simple. Ceci est dû à l´importance de la pluriactivité, des revenus de la sécurité sociale (retraites) et des bourses familles dans le revenu total familial, ce qui permet à la famille de se maintenir dans le système économique, comme paysanne. Sans ces revenus, la famille serait considérée en pauvreté extrême.

Sans les revenus non-agricoles, les exploitants ne seraient pas en mesure de satisfaire les besoins de leurs familles et d'investir dans l'accroissement de la productivité du travail au sein de leurs systèmes de production.

[34] Nous considèrons le temps de travail effectif. Le travail domestique est celui dedié aussi aux tâches d'éducation des jeunes. Le sous-emploi ou la double journée de travail de la femme ne sont pas considerés.

Tableau 50
Revenus des sous-systèmes du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux latifundiaires et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, commune de Valente, Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

	Taille famille	**Temps de travail**			**AF dispo nible**	**RA**	**RA/AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/AF**	**RA/SA**
	4	**F**	**H**	**AF total**						
1. Monoculture de Sisal			0,2	0,2	1	540	540	2,2	2,2	249
2.Association Haricot/mais/manioc		0,2	0,2	0,4	2	1.020	510	0,9	0,45	1.172
3. Elevage Ovins/caprins		0,1	0,3	0,4	2	2.700	1.350	4,4	2,2	622
4. Caatinga			0,1	0,1	1			5	5	
5. Palme fourragère		0,1	0,1	0,2	2			0,7	1,7	
Total Travail agricole et surfaces disponibles		0,4	0,9	1,3				13,2		
6. Travail domestique (ménager)		0,5	0,1	0,6	2	1200	600			
		Dépenses non-proportionnelles (DESPnp)								
	AF	DESPnp	(DESPnp /AF)							
Systèmes d'Activités	2	- 182	- 91							

Source: recherche directe, 2004-2007
Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Tableau 51

Revenus obtenus par la totalité du Système d'activités. Type: Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, commune de Valente, Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$)

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
	RA = 540 + 1.020 + 2.700 - 91			
Revenu total du système de production agricole	= 4.169 = 1.521,00 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 2080	**RA/Tagr =**	4.169/2	2
				SA (ha)
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 319	**RA/SA =**	4.169/13,03	13,03
Revenu non Agricole (journalier)	960 = 350 $			
				Tnagr
Revenu non Agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	9.600	**RNA/Tnagr =**	960/1	1
				AF td
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1.200	**ETD/Ttd =**	1.200/2 = 510	2
				AF total – AF td
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	5.129 = 1.871 $	**RT/AF =**	5.129/2 = 2.565	2
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	6.329 = 2.309 $	**RTtd /AF =**	6.329/2 = 3.165	2

Source: recherche directe, 2004-2007

Note: Tagr- travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole ; Td – travail domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change: 1,00 $ = 2,74R$

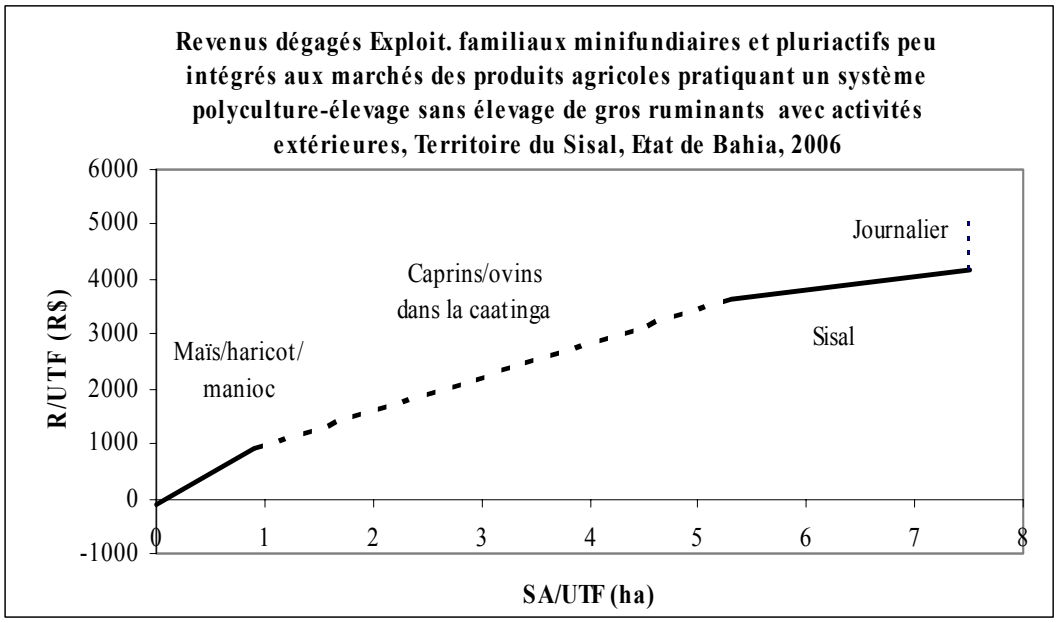

Graphique 28: Revenus dégagés par les Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2004-2006 (R$)
Source: recherche directe, 2004-2007

Systèmes de production/activités pratiqués par les exploitants familiaux minifundistes en voie de paupérisation rapide et qui reçoivent la «bourse famille»

Ce sont des familles qui ont occupé les terres indivises et marginales des «latifundia» et qui n'ont pas réuni les conditions nécessaires pour y survivre à long terme, avec la seule agriculture. Conséquence de la succession familiale, la taille de l'exploitation est une contrainte permanente pour ce type d'exploitant. L'homme est ses fils qui ont occupé les terres antérieurement indivises, et aujourd'hui leur taille est insuffisante pour assurer la permanence de la famille dans le milieu rural.

Cette catégorie d'exploitants familiaux qui reçoivent la «bourse famille» est une catégorie hétérogène. Les exploitants pratiquent une grande variété de systèmes de production, mais ces derniers ont en commun de ne pas permettre l'obtention de revenus suffisants pour assurer à la fois les besoins de première nécessité de la famille et permettre la reproduction simple des moyens de production agricole.

Le bas revenu agricole est resultat de la taille réduite des unités productives et leur localisation, dans une région semi-aride, où la quantité de biomasse est limitée par unité de surface et où les conditions de fertilité du sol contribuent à la basse productivité du travail. Il faut augmenter la surface ou introduire des innovations techniques permettant d'augmenter le produit brut/ha dégagé par les principales activités, telles que la plantation de sisal et l´élevage d´ovins et de caprins viande et de chèvres laitières. Il s'agit d'exploitants minifundistes.

Comment serait-il possible d'accroître la surface des exploitations ou bien d'intensifier leurs systèmes de production à l'hectare ? Seule la distribution de terres à travers la politique de réforme agraire ou de régularisation foncière, peut accroître la surface disponible de chaque famille, ce qui serait possible dans le Territoire du Sisal, afin d'assurer un emploi productif pour les jeunes ruraux. Quant aux innovations technologiques qui permettraient d'accroître les valeurs ajoutées et les revenus à l'hectare, il conviendrait de s'appuyer sur les savoirs-faire et capacités innovatrices des paysans et aider ceux-ci à mettre au point des associations et rotations de cultures qui soient capables d'intercepter au maximum les rayons du soleil pour les besoins de la photosynthèse. Une association étroite entre agriculture et élevage devrait permettre de recycler au mieux les résidus de cultures et les déjections animales. Pour ce faire, les agriculteurs familiaux mériteraient de recevoir l'appui des entreprises d'économie solidaire (EES).

L'une des conditions d´existence de ces familles en voie de paupérisation est la faiblesse des surfaces disponibles de la plupart des exploitants interrogés.

Un grand nombre d'agriculteurs de cette catégorie ne possèdent même pas les conditions pour reproduire leur niveau de vie avec leurs seuls systèmes de production, de façon durable. Ils tendent donc à disparaître à long terme, abandonnant leurs exploitations ou devenant des familles exclusivement dépendantes de transferts gouvernementaux.

Les exploitations dont disposent ces agriculteurs sont en voie de rapide paupérisation et ont une surface souvent inférieure à 20 hectares. Les terrains, surexploités, sont de faible fertilité. Ce sont les deux raisons pour lesquelles ces agriculteurs ne parviennent pas à dégager les revenus qui leurs seraient nécessaires pour assurer les besoins de leurs propres familles et la reproduction simple de leurs exploitations. Ils peuvent encore moins acheter de nouvelles terres et accroître la fertilité de leurs terrains et la biomasse fourragère de la caatinga.

Seule une réforme agraire leur permettrait d'avoir accès à de nouvelles surfaces et à de nouveaux moyens de production pour fertiliser les terrains et leur assurer le maintien en activité dans le Territoire du Sisal, avec des systèmes de production plus intensifs que ceux pratiqués de nos jours.

Nous pourrions imaginer aussi que ces familles actuellement en voie de paupérisation puissent bénéficier de rémunérations directes de la part de l'État, au titre du paiement des fonctions d'intérêt général de nouveaux systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Ainsi l'État pourrait-il les payer pour éviter le surpâturage de la caatinga et favoriser la reproduction de sa biomasse. Cela constituerait une reconnaissance officielle de la multifonctionnalité de l'agriculture.

On veillerait alors à ce que l'accroissement de la taille des troupeaux ne se traduise pas par un surpâturage accru de la caatinga. D'où l'importance qu'il conviendrait d'accorder aux cultures fourragères si l'on souhaite que les familles actuellement en voie de paupérisation puissent s'adonner à l'élevage caprins laitier, avec vente de lait à l'APAEB.

Même en considérant les revenus non-agricoles, nous observons que la plupart des systèmes d'activité procurent des revenus annuels moyens encore inférieurs au seuil de survie, de R$ 2.400). La tendance de ces systèmes est de disparaître à long terme. Seules les bourses familles devraient permettre aux familles de rester sur place.

Le système productif présente le plus souvent une combinaison de quelques-uns des sous-systèmes suivants: système de culture du Sisal, système de culture cactus fourrager, système de culture association maïs, haricot et manioc, système d'élevage caprins et système d'élevage ovins et travail domestique (ménager).

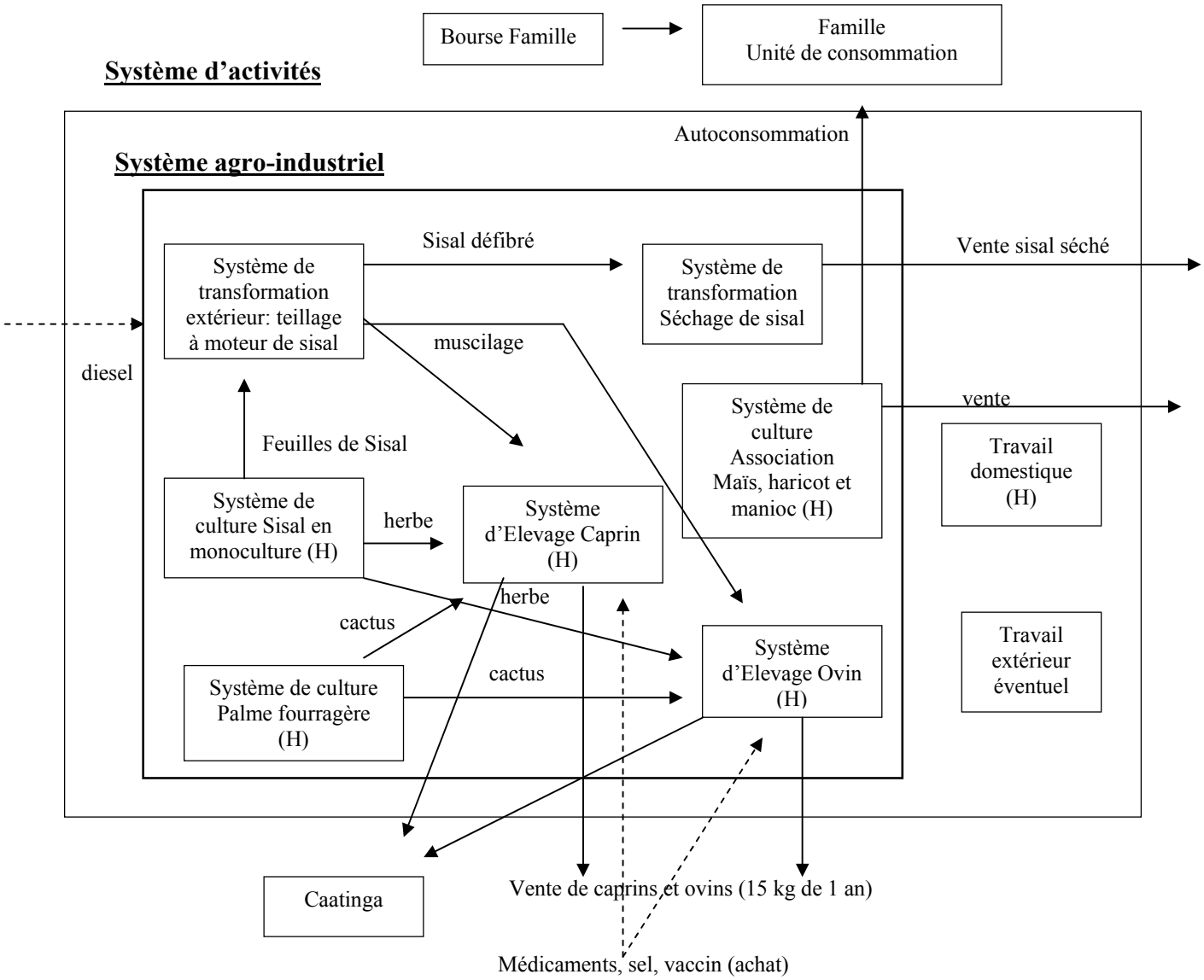

Figure 20: Flux intérieur et extérieur du système d'activités pratiqué par les exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui réçoivent la «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006
Source: recherche directe, 2004-2007

Il ne s´agit pas d´un système de production unique mais de diverses combinaisons qui ne permettent pas que l´agriculteur ait un revenu supérieur. La cause de ce revenu insuffisant est justement la taille réduite de l´unité productive, et le manque de fourrages dans la caatinga, déjà très sûrpaturée en raison de la charge excessive en ovins et caprins.

Le revenu total et, beaucoup plus rarement le revenu agricole, sont supérieurs au «seuil de survie» annuel (R$ 2.400) mais les exploitants ne parviennent cependant pas à surpasser la valeur de R$ 6 840, nécessaire pour assurer les conditions de reproduction du système productif.

L'exploitant agricole archétype de cette catégorie d'exploitant a une surface agricole de 9 ha, qui est insuffisante à la reproduction de la famille et au maintien du système de production dans les zones semi-arides de l'État de Bahia (Brésil).

Dans l'exploitation considérée comme l'archétype, il y a un seul actif familial pour une famille composée de quatre personnes. Le troupeau est formé de 35 ovins et 40 caprins dont 25 unités de 10 à 15kg sont vendues par an. Les outils de travail sont la pioche, le coutelas, la faux, la machette, la bêche, la pelle et la brouette.

La végétation spontanée de la caatinga, comme celle des parcelles familiales encloses, sert à l´alimentation des caprins.

Les feuilles de cactus fourragers sont coupées avec le couteau, la faux et la pioche, données aux animaux et transportées par les ânes. Le muscilage du sisal, après le défibrage, est aussi donné aux caprins et ovins.

Le tableau 52 montre le schéma de reproduction des troupeaux et le renouvellement des femelles. Les animaux qui viennent de naître et les femelles de réforme sont vendus.

Tableau 52
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide et qui reçoivent la «bourse famille», dans le Territoire du Sisal, État de Bahia

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites Femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovins	18	27	3	24	12	12	2	24
Caprins	20	27	3	24	12	12	2	24

Source: recherche directe, 2004-2007

Le revenu à l'hectare des sous-systèmes « Sisal/ovins/caprins/caatinga et de haricot/maïs/manioc » est très bas.

Le revenu agricole est de R$ 330 (€ 120) par an et le revenu total de R$ 1.300 (€ 470) par an. Les familles vivent grâce à la bourse famille, aux aides des parents et aux travaux extérieurs éventuels.

Les familles dont le revenu agricole est très faible et qui dépendent des transferts gouvernementaux comme la bourse famille, travaillent hors de l'exploitation de façon à compléter le revenu familial, diminuant l'intensité du travail, et le temps de travail de chacun, dans les activités agricoles moins rémunératrices. Cette recherche de revenus salariés hors de l'exploitation est souvent indispensable pour que les familles puissent assurer les besoins nécessaires à leur survie, mais ne leur permet guère d'investir dans l'accroissement des moyens de production agricole. Elle témoigne en fait d'une prolétarisation, typique de nombreuses familles du sertão brésilien. Aujourd'hui, avec les ressources de la bourse famille, il devient néanmoins possible d'investir un peu d'argent pour acheter des semences et quelques nouveaux outils.

Seulement les familles dont le revenu non-agricole est très élevé réunissent les conditions pour investir plus largement dans leurs exploitations afin d'augmenter un peu la valeur ajoutée par hectare de surface cultivée ou pâturée.

Des mesures, commes les subventions, pourraient être prises aussi pour que les agriculteurs parviennent à augmenter les rendements de leurs plantations de sisal et accroître à la fois la taille de leurs troupeaux et les disponibilités fourragères pour leurs animaux d´élevage. Des actions de formation professionnelle devraient être incluses dans les programmes, pour introduire l´élevage de caprins laitier dont la production laitière pourrait être vendue par l´APAEB et utilisée pour l´autoconsommation familiale. Cet ensemble de mesures pourrait garantir, à moyen et long termes, les conditions de durabilité de l´agriculture familiale avec une plus grande diversité de systèmes de culture et d'élevage. Il convient de souligner que ces mesures ne produisent leurs effets, à long et moyen termes.

Dans le type considéré, il s'agit des familles d'un ou deux actifs familiaux qui sont l'homme et la femme. A partir d'une rémunération du travail domestique (ménager), le revenu familial pourrait augmenter.

Tableau 53
Revenus obtenus par les sous-systèmes du Système d'activités pratiqués par les exploitants familiaux minifundistes en voie de paupérisation rapide et qui reçoivent la «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006

	Taille famille	**Temps de travail (AF)**		**AF disponible**	**RA**	**RA/AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/AF**	**RA/SA**
	4	**H**	**AF total**						
1. Sisal/ovins/caprins/caatinga		0,3	0,3	1	430	430	8,8	8,8	49
2. Association Mais, Haricot et Manioc		0,3	0,3	1	40	40	0,2	0,2	190
3. Travail domestique (ménager)		0,4	0,4	1					
Total		1	1				9		
		Dépenses non-proportionnelles (DESPnp)							
	AF	DESPnp	(DESPnp/AF						
Systèmes d'Activités	1	- 140	- 140						

Source: recherche directe, 2004-2007
Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 €$ = 2,74R$

Tableau 54
Revenus obtenus par la totalité du Système d'activités pratiqués par les exploitants familiaux minifundistes en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
Revenu total du système de production agricole	**RA =** 429 + 40 -141= 330 = 120 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 330	**RA/Tagr =**	330/1	1
				Sa (ha)
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 37	**RA/SA =**	330/8,91	8,91
Revenu non Agricole (bourse famille)	960 = 350 $			
				Tnagr
Revenu non Agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	960	**RNA/Tnagr =**	960/1	1
				Ttd
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1.200	**ETD/Ttd =**	1.200/1 = 1.200	1
				AF total – Ttd
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	1.290 = 470 $	**RT/AF =**	1.290/1 = 1.290	1
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	2.490 = 910 $	**RTtd /AF =**	2.490/1 = 2.490	1

Source: recherche directe, 2004-2007
Note: Tagr- travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole ; Td – travail domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change: 1,00 $ = 2,74R$

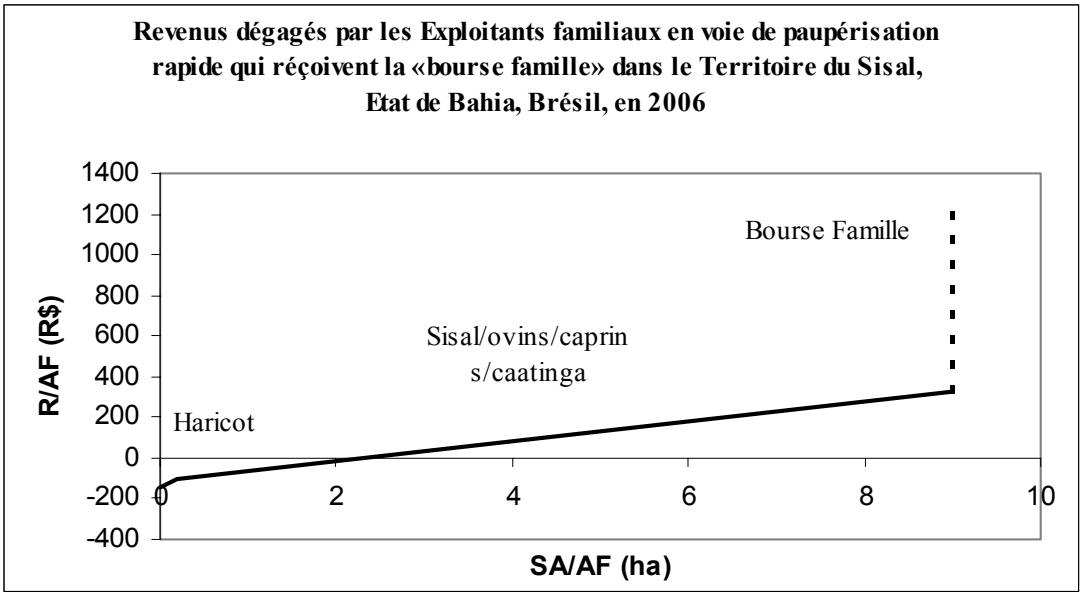

Graphique 29: Revenus dégagés par les Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent les allocations familiales «bourse famille» dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006.
Source: Recherche directe, 2004-2007.

<u>Systèmes de production/activités pratiqués par les exploitants familiaux des «assentamentos » de la réforme agraire, intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement</u>

Familles pluriactives avec élevage semi-intensif d'ovins

Il s'agit de familles sans terre qui ont obtenu les conditions d'accès à la terre, à partir des actions des syndicats de travailleurs ruraux. Il s'agit d'anciens travailleurs du sisal qui se sont engagés dans les mouvements sociaux. Dans les «assentamentos», ils ont obtenu les conditions d'accumulation des ressources financières nécéssaires à l'investissement dans leur système de production agricole et ont ainsi pu constituer un patrimoine familial.

Nous présentons ci-dessous les résultats du système de production archétype d'une famille rurale pluriactive pratiquant un élevage semi-intensif d'ovins et un élevage de bovins, qui caractérise un type innovateur du point de vue de l´usage des nouvelles technologies à partir du travail de la propre famille. Il s'agit de systèmes de production diversifiés dans les assentamentos de la réforme agraire, avec deux actifs familiaux (AF).

La surface totale occupée est de 30 ha et la surface dédiée à l'élevage d'ovins et bovins est de 24 ha, soit 2 têtes d'ovins plus 0,4 tête de bovin par hectare pâturé.

Quant à l'itinéraire technique, nous observons qu'il y a des tâches qui sont réalisées de façon régulière par la famille. Cela explique le haut revenu agricole total. Il y a un travail

systématique dans la principale activité agricole qui est l'élevage intensif d'ovins. C'est un cas qui représente une situation innovatrice dans les assentamentos de la réforme agraire de la région.

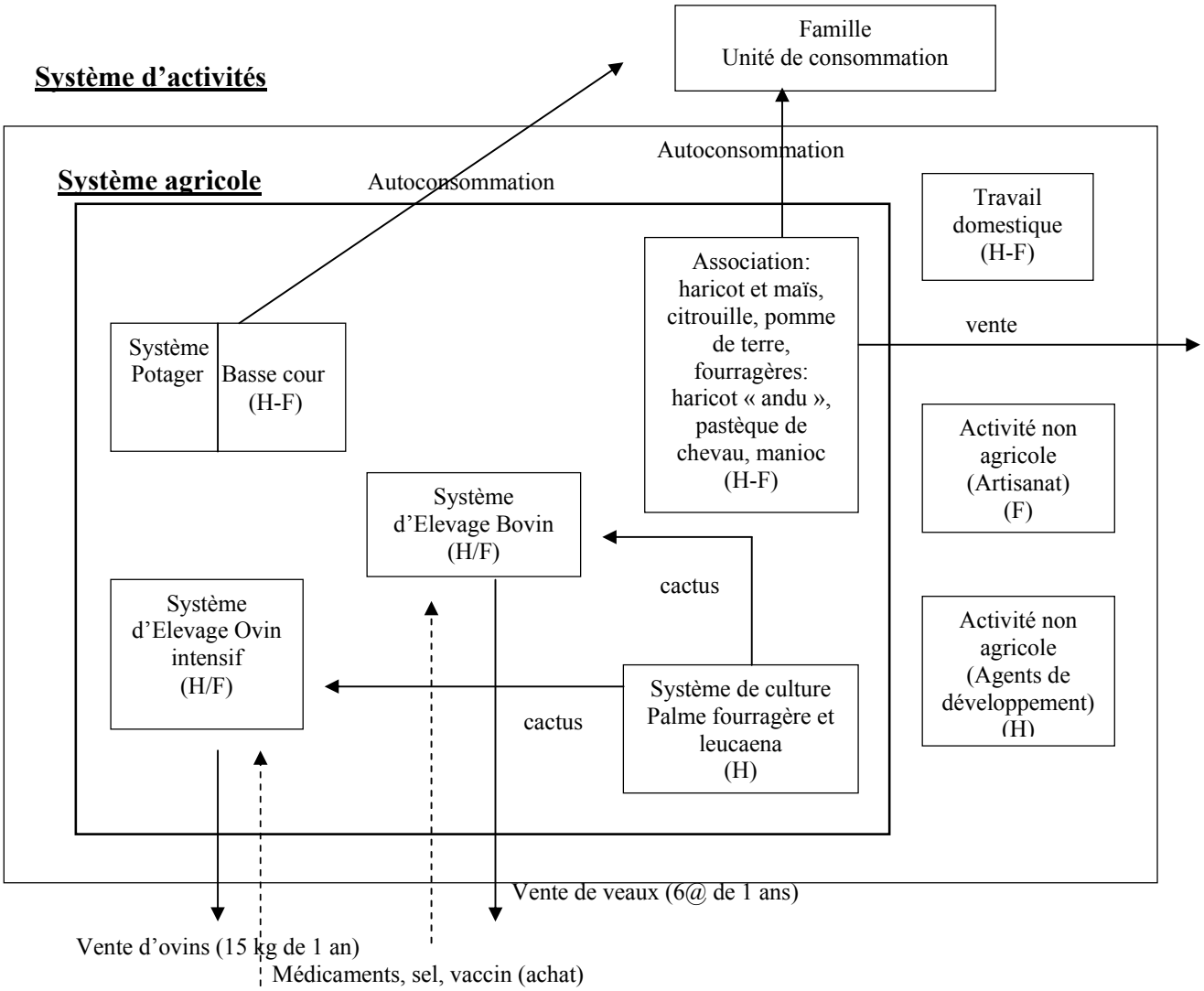

Figure 21 Flux intérieur et extérieur du système d'activités pratiqué par les exploitants familiaux des "assentamentos" de la réforme agraire intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement, en 2006
Source : recherche directe, 2006
Note : H – homme ; F – femme

Le maïs et le manioc sont destinés à l'alimentation des ovins. Avec les cactus fourragers, les ovins et les bovins sont alimentés, comprenant un total permanent de 53 têtes d'ovins et 11 de bovins. L'alimentation des troupeaux consiste en cactus, *leucaena*, maïs, pastèque et herbe.

Les ovins et les caprins pâturent dans la caatinga. Les feuilles de cactus fourrager sont coupées avec le couteau, la faux et la pioche, et données aux animaux et transportées aussi par des ânes. Le muscilage du sisal, après le défibrage, est aussi donné aux petits ruminants.

Le tableau 55 présente le schéma de reproduction des troupeaux et de renouvellement des femelles. Les animaux vendus sont ceux qui viennent de naître et les femelles de réforme.

Tableau 55
Schéma de reproduction des troupeaux. Type: Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovin intensif	25	38	4	28	14	14	3	28
Bovin	7	6	1	5	2	3	1	4

Source: recherche directe, 2004-2007

La femme produit de l´artisanat pour compléter le revenu familial. L'homme et la femme travaillent dans l'espace domestique. Il y a une intégration entre les activités agricoles.

L'homme peut exercer des activités non-agricoles afin de compléter le revenu de la famille. La famille pratiquant ce système de production est pluriactive, réalise des innovations technologiques et exécute ses activités multifonctionnelles d'intérêt général, résumées dans la nature de ses activités et du travail domestique (ménager); l'homme réalise aussi des cours de formation professionnelle en élevage semi-intensif d'ovins.

Le revenu agricole, en 2006, correspond à R$ 14.200 (ou € 5.190) par an, le revenu non-agricole à R$ 5.770 (ou € 2.100) et le revenu total à R$ 19.990 (ou € 7.300) par an, bien supérieur au revenu de la plupart des familles rurales en conditions de semi-aridité dans le Territoire du Sisal. Cela correspond à R$ 1.770 (ou € 640) par mois et l'activité principale est l'élevage semi-intensif d'ovins.

Cette situation démontre la viabilité de l'agriculture familiale dans les zones semi-arides de l'État de Bahia, la perspective d'augmentation du revenu agricole, de promotion des innovations technologiques basées sur les systèmes intensifs d'élevage, qui contribuent à la diminution du déboisement de la caatinga à partir de divers sous-systèmes d'élevage, et révèle surtout l'importance de la réforme agraire.

Il est nécessaire de souligner que ces innovations ont eu lieu en raison de la participation de l'agriculteur à l'APAEB et à la COOPERE, qui sont deux entreprises d´économie solidaire du Territoire du Sisal. Il n'y a aucune assistance technique publique.

Tableau 56
Itinéraire technique du système d'activités pratiqué par les exploitants familiaux des «assentamentos » de la réforme agraire intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006

	Mois d'année											
Sous-systèmes	**JAN**	**FEV**	**MARS**	**AVRIL**	**MAI**	**JUIN**	**JUIL**	**AÔUT**	**SET**	**OCT**	**NOV**	**DEZ**
Semi-intensif d'ovins	vente médicament achat **(H-F)**	vente achat **(H-F)**	vente achat **(H-F)**	Médicament **(H-F)**			Médicament **(H-F)**				vaccination médicament **(H-F)**	
Bovins	vente médicament achat **(H-F)**	vente achat **(H-F)**	vente achat **(H-F)**	Médicament **(H-F)**			Médicament **(H-F)**				vaccination médicament **(H-F)**	
Fourragères des animaux et des fruits (mais/haricot/pomme de terre/citrouille fourragères: sorg/palme fourragère/manioc/pastèque de cheval	récolte achat **(H-F)**	Récolte **(H-F)**	Récolte **(H-F)**	Nettoyage Plantation **(H-F)**	Récolte Nettoyage Plantation **(H-F)**	Récolte **(H-F)**	Récolte **(H-F)**	Récolte **(H-F)**	Plantation Récolte **(H-F)**		Plantation Nettoyage **(H-F)**	
Potager ave poule	Vente Nettoyage **(H-F)**	Vente **(H-F)**	Vente **(H-F)**	Engrais organics nettoyage **(H-F)**	Engrais organics **(H-F)**					Nettoyage **(H-F)**	Engrais organics **(H-F)**	
Agent de développement de la COOPERE	Activité annuelle **(H)**											
Artisanat	Activité annuelle **(H-F)**											
Travail domestique (ménager)	Nettoyage, éducation des enfants, cuisine **(H-F)**											

Source: recherche directe, 2006. Note : H – homme ; F – femme.

Tableau 57

Revenus obtenus avec les sous-systèmes du Système d'activités pratiqué par les exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés au marchés des produits agricoles et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006.

Sous-systèmes		**DEPENSES PROPORTIONNELLES A CHAQUE SOUS-SYSTEME (Dp)**													
		RA = PB - CIp – Dp – SALp – IMPp – Ip – RTp + SUBp							**Temps de travail**	**AF disponible**		**RA/ AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/ AF**	**RA/SA**
	PB	**CIp**	**Dp**	**SALp**	**IMPp**	**Ip**	**RTp**	**SUBp**			**RA**				
1. Palme fourragère des animaux et production des fruits	482	279							0,45	2	200	100	1,3	0,7	156
2.Elevage d'Ovins et bovins	14.479	1207	12						0,35	2	13.270	6635	24,3	13	546
3. Potager avec basse cour	1.068	300							0,3	2	770	385	1,7	0,8	452
Total Travail agricole et surfaces disponibles									1,65				27		
4. Agents de développement	4.800	2820							0,15	1	4800	4.800			
5. Artisanat	518	147							0,40	1	370	370			
Travail domestique (ménager)									0,35	2					
	DEPENSES NON-PROPORTIONNELLES (DESPnp)														
	DESPnp= -CInp-Dnp-SALnp-IMPnp-Inp-RTnp+SUBnp														
		CInp	**Dnp**	**SALnp**					**IMPnp**	**Inp**	**RTnp**	**SUBnp**	**AF**	**DESPnp**	**DESPnp / AF**
Systèmes d'Activités			- 20							- 5			2	- 25	-12,5

Source: recherche directe, 2006

Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Tableau 58

Revenus familiaux obtenu par la totalité du Système d'activités pratiqué par les exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement (Familles pluriactives avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006.

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 - Despnp			
Revenu total du système de production agricole	RA = 203 + 13.272 + 768 – 25 = 14.218 = 5.189,00 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 7.110	**RA/Tagr =**	14.218/2	2
				SA
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 520	**RA/SA =**	14.218/27,3	27,3
Temps de travail dans les activités non-agricoles	0,45 + 0,15 = 0,6			
Revenu non Agricole (artisanat + bourse famille + agent de développement)	371 +600 + 4800 = 5771 = 2.106 $			
				Tnagr
Revenu non Agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	10.492	**RNA/Tnagr =**	5.770/ = 370/2 + 600/1 + 4.800/1 = 5570	1
				Ttd
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1200	**ETD/Ttd =**	1.200/2= 600	2
				AF total – T td
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	19.989 = 7.295 $	**RT/AF =**	20.000/2 = 10.000	2
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	21.200 = 7.740 $	**RTtd /AF =**	21.200/2 = 10.600	2

Source: recherche directe, 2006

Note: Tagr - travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole; Ttd – travail familial domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Nous observons la distribution du temps de travail de chaque actif familial (homme et femme) dans les activités agricoles et non-agricoles. Cette considération est importante afin de vérifier l'importance des femmes dans le temps de travail de la famille et permettre de concevoir des politiques publiques, comme celle de la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale à partir de la fonction éducative d'intérêt général de l'espace domestique.

Tableau 59
Répartition du temps de travail (en %) entre les activités réalisées par les divers actifs au sein du système d'activités. Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006

Sous-système	**AF Femme**	**AF Homme**	**AF par sous-système**
Fourragères des animaux et production des fruits	0,2	0,25	0,45
Elevage Ovin	0,15	0,1	0,25
Elevage Bovin		0,1	0,1
Potager avec basse cour	0,15	0,15	0,3
Artisanat	0,30	0,15	0,45
Agent de développement	0	0,15	0,15
Travail domestique (ménager)	0,20	0,1	0,30
Total	1	1	2

Source: recherche directe, 2006
Note: La somme du temps dépensé dans chaque sous-système par AF est égale à 1 (unité)

Dans le graphique 29, nous observons que la courbe de revenus qui représentent l'élevage semi-intensif d'ovins est plus inclinée que dans les autres situations d'élevage extensif d'ovins dans le semi-aride. Les familles pratiquant ce système d'élevage reçoivent la bourse famille mais ne dépendent plus exclusivement d'elle en raison des autres activités agricoles et non-agricoles, comme l'artisanat et le salaire touché par l'homme. Les courbes des activités non-agricoles sont verticales.

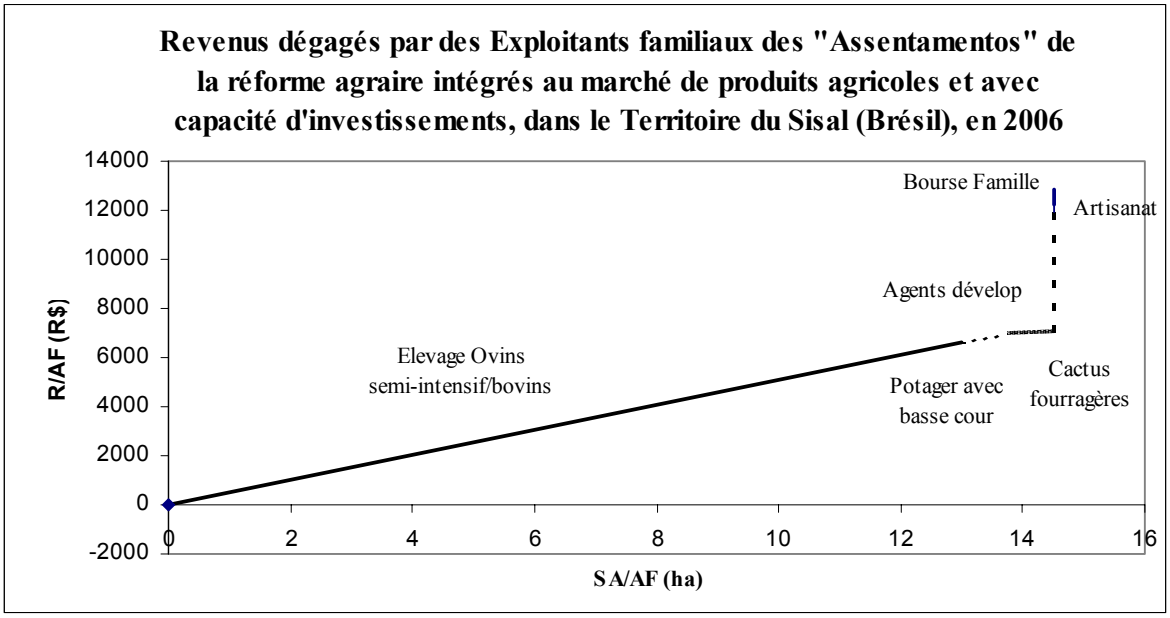

Graphique 30: Revenus dégagés par les Exploitants familiaux des "assentamentos" de la réforme agraire intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement (Famille pluriactive avec l'élevage semi-intensif d'ovins) dans le Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil), en 2006
Source: recherche directe, 2006

Systèmes de production/activités des exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (bourse famille) et avec travail à l'extérieur

Ce sont des familles sans terres ou minifundistes qui habitent dans «l'assentamento». Elles dépendent de travaux en dehors de l'exploitation. C'est un type d'exploitant «assentado» pluriactif qui exerce une activité non-agricole par contrainte. Les membres de ces familles travaillent comme journaliers et reçoivent la bourse famille.

Il s'agit du type de système de production/activité de la catégorie d'agents économiques *Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (bourse famille) avec travail à l'extérieur. Les familles sont pluriactives et travaillent à l'extérieur comme journaliers*. L'homme est travailleur temporaire. Les familles recevant la bourse famille, il s'agit de familles très pauvres.

Comme les systèmes de production/activité présentés antérieurement, la famille archétype associe les mêmes sous-systèmes de culture et d'élevage, c'est-à-dire, l'élevage extensif d'ovins et de caprins, l'association maïs/haricot et le potager avec basse-cour. Les haricots, les ovins et caprins, les poules et les œufs sont destinés à l'autoconsommation humaine. La cuisine est faite par les femmes.

L'espace rural accomplit dans ce cas plutôt des fonctions sociales (d'habitation), culturelles et d'éducation qu'une réelle fonction économique productive. Il s'agit d´autres fonctions de la

réforme agraire (sociale, environnementale, culturelle), y compris en zones semi-arides, vers une agriculture multifonctionnelle. La fonction économique sera renforcée à partir d´innovations technologiques développées par d´autres familles du même système agraire.

Nous considèrons le temps de travail effectivement utilisé lors de chaque activité, c'est-à-dire le temps de travail non disponible. Évidemment, nous ne considèrons pas le temps sans travail, ou le sous-emploi de la force de travail familiale, notamment quand les exploitations sont de petite taille. Le calendrier de travail ou l'itinéraire technique montrent les mois de l'année durant lesquels les exploitants ne travaillent pas ou travaillent peu.

S'il est vrai que le temps de travail de la famille est essentiellement destiné au travail domestique, il n'en reste pas moins vrai qu'il serait possible de diminuer ce temps à partir de l'occupation de la force de travail familiale dans de nouvelles activités agricoles au sein de l'exploitation. Il était possible de posséder suffisamment de terres, en en recevant, par exemple, via réforme agraire. Le temps libre, ou le sous-emploi, peut être remplacé par du temps destiné à d´autres activités non-agricoles, la pluriactivité, vécue aujourd'hui une contrainte, et non comme choix.

C'est le cas des exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles, des exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille et les exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire dépendant eux aussi des transferts financiers gouvernementaux (bourse famille) avec travail à l'extérieur. Tous ces exploitants travaillent en dehors des exploitations par obligation.

Les familles les plus pauvres n'ont généralement accès ni aux subventions, ni au crédit pour pouvoir équiper leurs unités de production. La famille est contrainte à travailler à l'extérieur.

La réforme agraire est devenue nécessaire pour ce type de familles rurales afin d'augmenter leur revenu agricole, redistribuer la terre et combattre les latifundia. Il y a encore beaucoup de terres sous-exploitées dans le Territoire du Sisal et beaucoup de familles minifundistes qui ont besoin de nouvelles terres.

La réforme agraire dans le Territoire du Sisal est encore incomplète, parce que de trop nombreuses familles «assentadas» ne possèdent pas les ressources financières nécessaires, ni des conditions d'installations appropriées pour travailler correctement dans leurs nouvelles exploitations. Avec le Programme Territoire de la Citoyenneté, du gouvernement fédéral, les conditions d'investissement en infrastructure dans les «Assentamentos» de la réforme agraire doivent être facilitées prochainement.

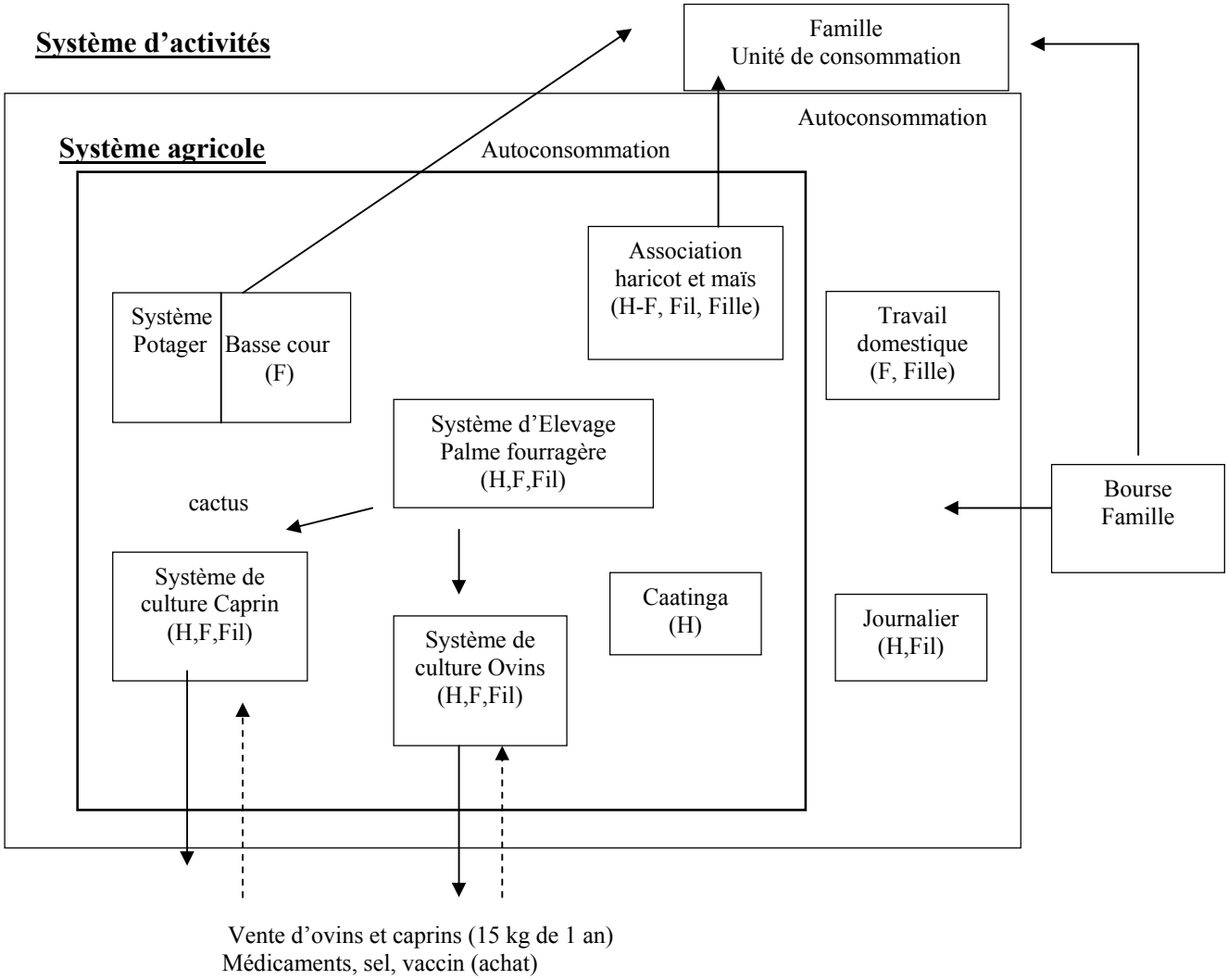

Figure 22: Flux intérieur et extérieur du système d'activités des exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux avec travail journalier extérieur, dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006.
Source : recherche directe, 2006
Note : H – homme ; F – femme ; Fil ; Fille

Pour la famille archétype, l'extension de terre de 12 ha n'est pas suffisante pour assurer la survie de la famille en raison du manque de moyens de production nécessaires pour acheter des troupeaux d'ovins et caprins et mettre en œuvre la plantation de palme fourragère, par exemple.

Quant à l'itinéraire technique, les tâches relatives à la production de maïs/haricots sont réalisées dans la période de mars à juillet, de la préparation du terrain jusqu'à la récolte. Les familles utilisent la matière organique issue des feuilles de maïs et du fumier d'ovins et de caprins sur les terrains.

Entre février et avril, les poules se reproduisent et la récolte des légumes se déroule entre les mois de mai et juin. Le muscilage de sisal est aussi donné aux petits ruminants. Le maïs est destiné à l'alimentation des ovins et caprins et à l'autoconsommation de la famille.

L'homme, la femme et le fils travaillent dans toutes les activités agricoles, mais la femme travaille exclusivement dans le sous-système *Potager avec basse-cour*.

La palme fourragère est utilisée dans l'alimentation des animaux et est vendue entre novembre et décembre. Les feuilles de la palme fourragère sont coupées avec le couteau, la faux et la pioche, données aux animaux et transportées par les ânes.

Les ovins et les caprins pâturent dans la caatinga. La vaccination des ovins et caprins est faite en mars et septembre et les médicaments sont donnés trois fois par an.

Le tableau 60 montre le schéma de reproduction des troupeaux et de la vente des animaux.

Tableau 60
Schéma de reproduction des troupeaux du système pratiqué par les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia

Système d'élevage	**Femelles**	**Naissance**	**Mortalité**	**Vivants**	**Petits Males**	**Petites Femelles**	**Renouvellement de femelles**	**Vente**
Ovin	1	2	1	1	1			1
Caprin	1	1		1		1	1	

Source: recherche directe, 2004-2007

Il est nécessaire de souligner que pour les familles les plus pauvres, le travail à l'extérieur de l'exploitation cherche davantage à satisfaire les besoins de la famille pour survivre qui'à financer la mise en œuvre du système de production agricole (priorité à la survie).

L'activité de maçon est, en général, réalisée au mois de février dans la région. Les familles dépendent de revenus non-agricoles et des transferts gouvernementaux.

Sans l'accès aux moyens de production et considérant le départ des enfants, à long terme, la survie de l'homme et de la femme se fera à travers le revenu provenant des retraites rurales.

Si la famille a trois (ou plus) actifs familiaux, il existe la possibilité d'avoir un membre de la famille qui continue à travailler à l'extérieur.

En 2006, la famille archétype survit avec un revenu total de R$ 3.600 (ou € 1.320) par an, y compris la bourse famille.

Tableau 61
Itinéraire technique du système d'activités pratiqués par les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux et travail à l'extérieur (Familles pluriactives avec journalier extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006.

	Moins d'année											
Sous-systèmes	**JAN**	**FEV**	**MARS**	**AVRIL**	**MAI**	**JUIN**	**JUIL**	**AÔUT**	**SET**	**OCT**	**NOV**	**DEZ**
Ovin/caprin avec paturâge	Médicament **(H - F)**			Vaccination Médicament **(H -F-Fil)**		Vente **(H)**	Médicament **(H - F)**	Nettoyage **(H - F)**	Vaccination Médicament Nettoyage **(H - F)**	Planter Nettoyage **(H-F-Fil)**	Planter **(H – F – Fil)**	Vente **(H)**
Mais/haricot			Nettoyage **(H - F – Fil-Fille)**	Planter **(H - F – Fil-Fille)**	Planter Nettoyage **(H - F – Fil-Fille)**	Nettoyage Récolte **(H - F – Fil-Fille)**	Récolte **(H - F – Fil-Fille)**					
Palme fourragère									Engrais **(H – F –Fil)**	Engrais **(H – F – Fil)**	Planter Vente **(H – F – Fil)**	Planter Vente **(H – F – Fil)**
Potager avec poule		Réproduction **(F)**	Réproduction **(F)**	Réproduction **(F)**	Récolte Engrais **(F)**	Récolte **(F)**						Récolte **(F)**
Journalier (maçon)		journalier										
Travail domestique	Nettoyage, éducation des enfants, cuisine **(F-Fille)**											

Source: recherche directe, 2006
Note : H – homme ; F – femme ; Fil ; Fille

Tableau 62

Revenus obtenus avec les divers sous-systèmes du Système d'activités pratiqués par les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux avec travail à l'extérieur (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006

Sous-systèmes		**DEPENSES PROPORTIONNELLES A CHAQUE SOUS-SYSTEME (Dp)**													
		RA = PB - CIp – Dp – SALp – IMPp – Ip – RTp + SUBp							**Temps AF**	**AF disponible**		**RA/AF**	**Surface (SA = ha)**	**SA/AF**	**RA/SA**
	PB	**CIp**	**Dp**	**SALp**	**IMPp**	**Ip**	**RTp**	**SUBp**			**RA**				
1. Élevage Caprins/ovins avec prairies	60	40							0,65	3	20	7	10,9	3,3	1,83
2. Association Mais/haricot	201	121							0,85	4	80	20	0,87	0,2	92
3. Palme fourragère	70	60							0,45	2	10	5	0,43	0,2	23,2
4. Potager avec basse-cour	90	80							0,3	1	10	10	0,22	0,2	41
Total Travail agricole et surfaces disponibles													12		
Travail journalier à l'extérieur									0,7	1					
Travail domestique (ménager)									1,05	2					
	DEPENSES NON-PROPORTIONNELLES (DESPnp)														
	DESPnp= -CInp-Dnp-SALnp-IMPnp-Inp-RTnp+SUBnp														
			CInp	**Dnp**	**SALnp**	**IMPnp**	**Inp**	**RTnp**			**SUBnp**	**AF**	**DESPnp**	**DESPnp/AF**	
Systèmes d'Activités				- 114								4	- 114	- 28,5	

Source: recherche directe, 2006

Note : RA – revenu agricole ; PB – produit brut ; CI – consommation intermédiaire ; D – dépréciation ; Imp – impôts ; I – intérêts ; RT – rente de la terre ; Sub – subvention ; AF – actif familial ; SA – surface total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

Tableau 63

Revenus familiaux obtenus avec la totalité du Système d'activités pratiqué par les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux avec travail à l'extérieur (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006

	RA=RAP1+RAP2+RAP3+RAP4 – Despnp			
Revenu total du système de production agricole	**RA =** 20 + 80 + 10 + 9 – 114 = 5 = 1,82 $			
				Tagr
Revenu par travail familial agricole (RA/Tagr)	= 2,22	**RA/Tagr =**	5/4 = 1	4
				SA
Revenu total par surface agricole (RA/SA)	= 0,4	**RA/SA =**	5/12,42	12,42
Revenu non Agricole (journalier)	3.600 = 1314 $			**Tnagr**
Revenu non Agricole par travail familial non agricole (RNA/Tnagr)	3.600	**RNA/Tnagr =**	3.600/1 = 3.600	1
				Ttd
Estimation de la valeur du travail domestique (ETD)	1200	**ETD/Ttd =**	1.200/2 = 600	2
				AF total – AF td
Revenu total du système d'activités sans le travail domestique (RT)	3.600 = 1.316 $	**RT/AF =**	3.600/4 = 900	4
				AF total
Revenu total du système d'activités avec l'estimation de la valeur du travail domestique (RTtd)	4.800 = 1.750 $	**RTO/AF =**	4.800/4 = 1.200	4

Source: recherche directe, 2006

Note: Tagr - travail familial agricole; Tnagr – travail familial non-agricole; Ttd – travail familial domestique ; AF total – actif familial total. Le taux moyen de change : 1,00 $ = 2,74R$

La femme travaille 40% de son temps dans l'activité domestique et 30% dans le potager avec poules et le reste du temps dans les autres activités. L'homme travaille comme maçon et aussi dans l'élevage d'ovins et caprins. Le fils travaille avec son père comme maçon et dans l'association maïs/haricots, l'élevage d'ovins et caprins et avec la palme fourragère. La fille aide sa mère dans le travail domestique (ménager) principalement. C'est la division sexuelle traditionnelle du travail.

La participation de l'homme et du fils est significative dans le temps de travail de la famille.

Tableau 64
Répartition du temps de travail (en %) entre les activités réalisées par les divers actifs au sein du système d'activités. Type Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec journalier extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006.

Sous-système	**AF Femme**	**AF Homme**	**Fil**	**Fille**	**AF par sous-système**
Palme fourragère (vente)	0,05	0,2	0,2		0,45
Élevage Ovin/caprin avec pâturage	0,15	0,25	0,25		0,65
Potager avec basse-cour	0,3				0,3
Association haricôts/maïs	0,1	0,2	0,2	0,35	0,85
Journalier (maçon)		0,35	0,35		0,7
Travail domestique (ménager)	0,4			0,65	1,05
Total	1	1	1	1	4

Source: recherche directe, 2006

La courbe représentative de l'évolution du revenu agricole familial obtenu par le type de système de production pratiqué est quasiment horizontale. Il n'y a aucune possibilité de générer un revenu agricole quelconque. La productivité du travail est très basse et il n'est pas possible d'augmenter la surface cultivée afin d'accroître le revenu agricole. La courbe de l'activité de travailleur journalier à l'extérieur est verticale.

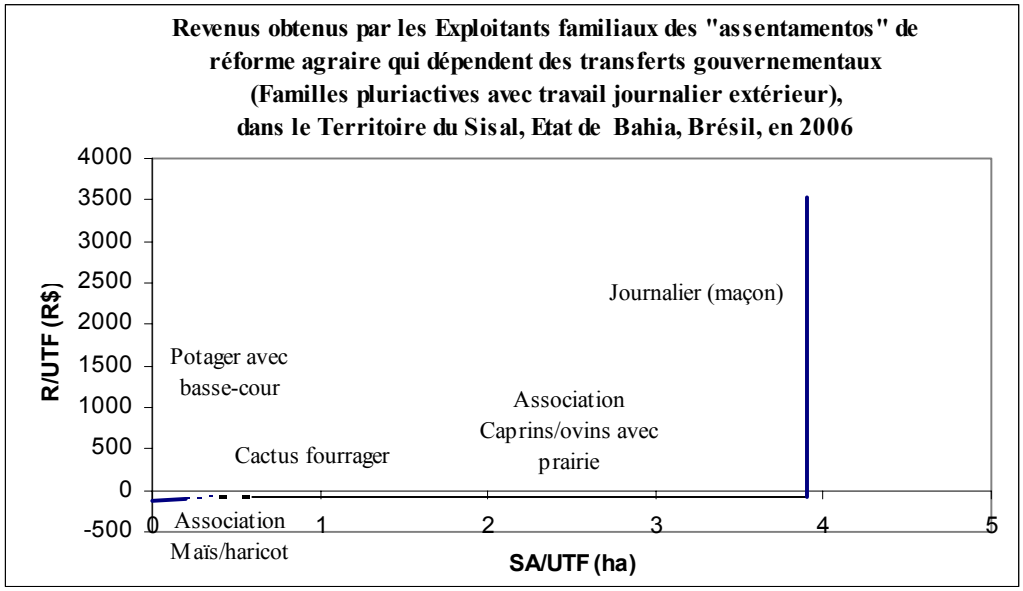

Graphique 31: Revenus obtenus par les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur), dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, Brésil, en 2006.
Source: recherche directe, 2006

7.7 Les seuils de survie et de reproduction et le coût d'opportunité de la force de travail

Pour déterminer la limite entre le seuil de reproduction simple et le seuil de reproduction élargie, nous avons établi la valeur de 1,5 salaire minimum équivalents à R$ 6.840, comme limite nécessaire à partir de laquelle la famille parvient à former son patrimoine et investir dans la production. Si le revenu total est supérieur à R$ 2.400 et inférieur à R$ 6.840, le système de production sera en fait, dans une situation de reproduction simple, sans véritable capacité pour l'exploitant d'accroître le patrimoine de la famille sous la forme d'un capital d'exploitation. Ce qui veut dire que s'il lui est possible d'assurer la reproduction simple de son exploitation à court terme, cela risque de ne plus être le cas à plus long terme lorsqu'il lui faudra être encore plus compétitif.

Si le revenu agricole de la famille équivaut au niveau de reproduction simple et le revenu total, au niveau de reproduction élargie, cela démontre que le revenu agricole est insuffisant pour augmenter la capacité de production de l´agriculteur, ce qui normalement se produit par une augmentation de nouveaux revenus. Si le revenu agricole est supérieur au niveau de rénovation de la capacité productive, la famille de l´agriculteur sera en condition de se maintenir et d´accroître sa capacité productive sur le marché, sans avoir à chercher des revenus extérieurs.

Lorsque nous considérons le calcul du revenu agricole ou du revenu total par actif familial, nous divisons les valeurs du seuil de survie, du coût d'opportunité du travail et du seuil de reproduction par deux, obtenant les valeurs de R$ 1.200, R$ 1.920 et R$ 3.420.

Tableau 65
Salaires moyens des principaux emplois dans la Territoire du Sisal (État de Bahia, Brésil) et coût d'opportunité de la force de travail

Emplois	**Salaire annuel (R$)**	**Salaire annuel (€$)**
Commerce local	3.000	1.095
Professeur niveau fondamental	4.560	1.664
Industrie	4.560	1.664
Agriculture patronale	3.000	1.095
Batteuse privée	3.600	1.313
Mairie local	4.560	1.664
Rémunération de la force de travail qualifié	3.840	1.401

Source : recherche directe, 2007

La valeur du coût d'opportunité de la force de travail agricole dépend des opportunités effectives de travail en relation avec le niveau d'éducation des agriculteurs. Cette valeur a été estimée à partir des salaires des principales professions de la région, à moyen terme, à savoir R$ 3.840 (€ 1.401) par an ou R$ 320 (ou € 116,78) par mois, pour une main-d'œuvre qualifiée.

Pour les familles dont le revenu est compris entre le seuil de survie et le seuil de reproduction élargie, il est possible que les revenus obtenus entre ces 2 seuils soient d'abord dépensés en biens de consommation durable. Le revenu familial dépassant R$ 6.840 permet à la famille d'épargner et d'investir dans le système productif.

Avec seulement le revenu agricole[35], **deux types** d'exploitants seraient sous le seuil de pauvreté extrême, à savoir, les exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide et qui reçoivent la bourse famille et les exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux; **un type** a de revenu situé entre le seuil de survie et le seuil de reproduction, à savoir, exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures, dont la capacité d'investissement vient en fait pour une large part des revenus extérieurs; **quatre types** ont des revenus agricoles supérieurs au seuil de reproduction et pourraient donc accroître leur capacité productive sans être contraints de chercher des revenus extérieurs. Le fait que certains exercent des activités non-agricoles est plus un choix qu'une contrainte pour ces trois types d'exploitants.

[35] Les seuils sont des limites. **Seuil de survie** (seuil de pauvrété extrême); **Seuil de réproduction** (simple): coût d'opportunité de la force de travail (de l'ordre de R$ 3840). Si le revenu est en-dessous, il est probable que l'exploitant disparaisse car il est plus judicieux de chercher un travail permanent à l'extérieur; **seuil de reproduction élargie**: si le revenu est supérieur, il devient possible d'accroître le capital d'exploitation.

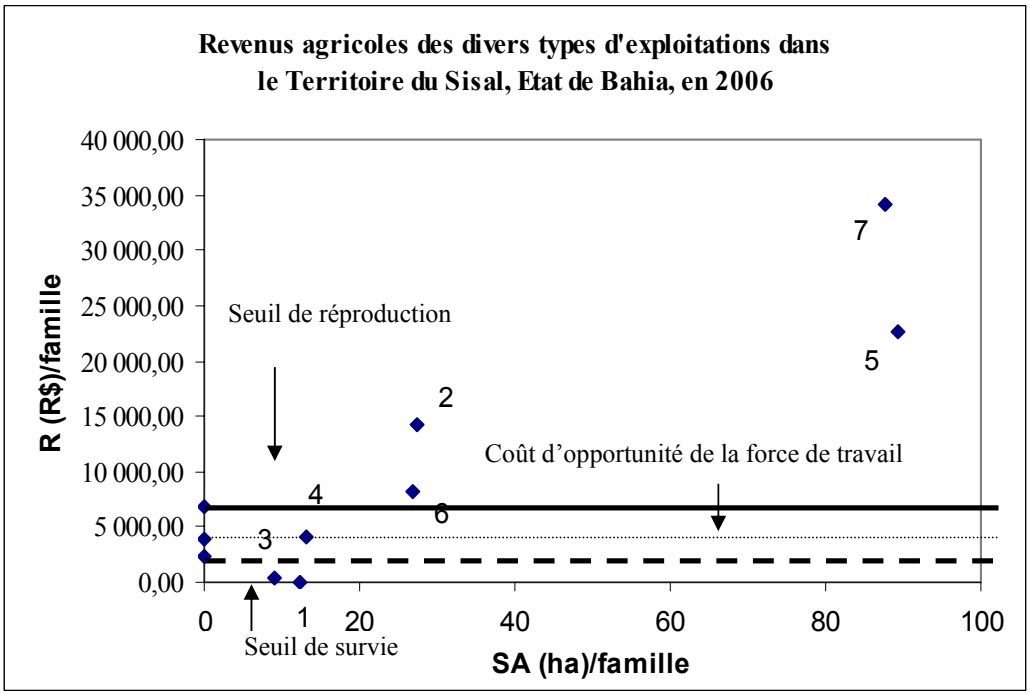

Graphique 32: Revenus agricoles des divers types d'exploitations dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2006
Source: recherche directe, 2006.
Note : Seuil de reproduction élargie : ———
Coût d'opportunité de la force de travail : .....
Seuil de survie : – – – – ·

1. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec journalier); 2. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire intégrés au marché de produits agricoles et avec capacité d'investissement (Familles pluriactives avec élevage semi-intensive d'ovins); 3. Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la "bourse famille" ; 4. Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures; 5. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifiée; 6. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal; 7. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier.

Si nous considèrons maintenant leurs revenus totaux, en y incluant les revenus non-agricoles, **un type** d'exploitants peut être classé en situation de pauvreté extrême, car leurs revenus sont inférieurs au seuil de survie: ce sont les exploitants familiaux des "assentamentos" de la réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux et des travaux réalisés comme journaliers à l'extérieur; **deux types** ont des revenus situés entre le seuil de survie et le seuil de reproduction: les exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures et les exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide, malgré le fait qu'ils reçoivent la bourse famille; **quatre types** ont des revenus supérieurs au seuil de reproduction élargie et peuvent donc finalement investir dans l'accroissement des capacités productives de leurs exploitations: les exploitants familiaux des assentamentos intégrés au marché des produits agricoles et avec capacité d'investissement, les

exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprins laitier, les exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié et les exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal.

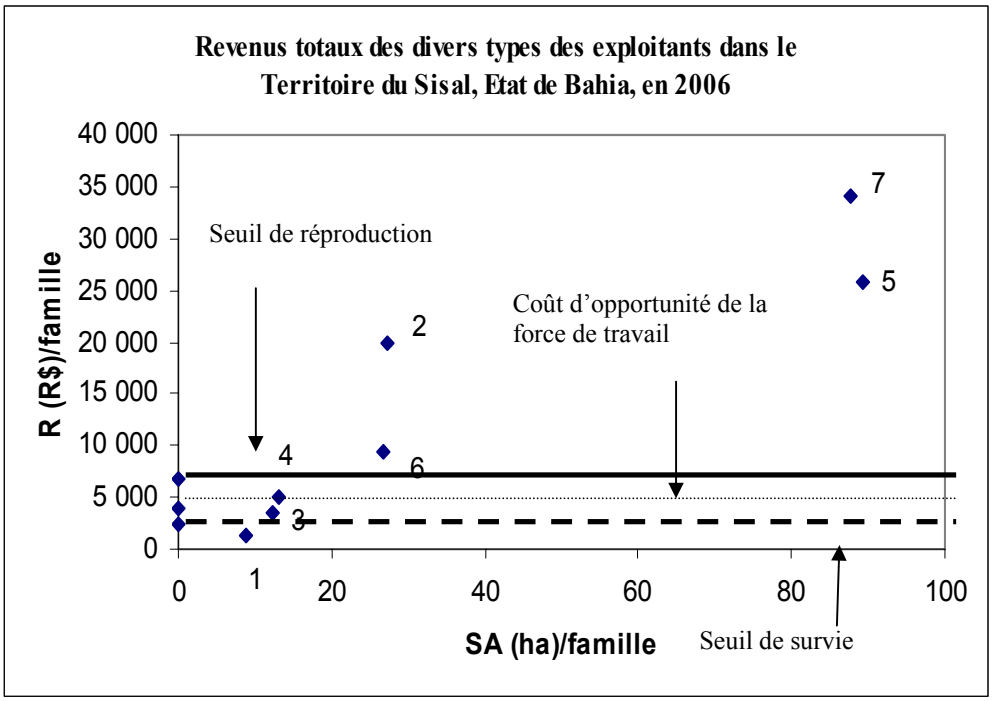

Graphique 33: Revenus totaux des divers types d'exploitants dans le Territoire du Sisal, État de Bahia, en 2006
Source: recherche directe, 2006
Note : Seuil de reproduction élargie: ———
Coût d'opportunité de la force de travail: .....
Seuil de survie: - - - - -

1. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur); 2. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire intégrés au marché de produits agricoles et avec capacité d'investissement (Familles pluriactives avec élevage semi-intensif d'ovins); 3. Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille ; 4. Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures; 5. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié; 6. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal; 7. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier.

Ce sont les exploitants agricoles situés en état de pauvreté extrême (revenus inférieurs au seuil de survie) qui sont obligés de travailler en dehors de l'exploitation toute l'année et non pas seulement pendant la période de faible activité agricole. Les exploitants dont les niveaux de revenus sont supérieurs au seuil de reproduction élargie sont ceux qui peuvent renoncer à certaines activités agricoles afin de profiter des opportunités d'activités non-agricoles plus rémunératrices.

Si désormais nous considèrons la surface à partir de laquelle l'exploitant peut sortir de la pauvreté extrême avec son seul revenu agricole, nous observons que cela dépend de la catégorie à laquelle l'exploitant appartient et de la nature de son système d'activité. Les exploitants familiaux minifundistes ne pourront sortir de la pauvreté extrême que s'il leur est donné des surfaces supplémentaires via la réforme agraire (de l'ordre de 30 ha).

Si nous considèrons la surface à partir de laquelle l'exploitant peut atteindre le seuil de reproduction simple avec son seul revenu agricole, nous observons que:

- les exploitants familiaux des assentamentos qui pratiquent un élevage semi-intensif d'ovins y parviennent déjà à partir de 2 ha par actif familial ;
- les exploitants familiaux minifundistes peu intégrés au marché des produits agricoles et pratiquant un système de polyculture-élevage sans bovins y parviennent à partir de 3 ha par actif familial.

La taille de l'exploitation n´est pas toujours un problème, si nous considèrons le revenu agricole par actif familial, pour les exploitants qui utilisent la palme fourragère dans leurs systèmes de production agricole.

Les types d'exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la «bourse famille» et les exploitants familiaux des "assentamentos" de la réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (familles pluriactives avec travail journalier extérieur) tendent à disparaître. Les types d'exploitations dont les courbes sont plus verticales, avec un revenu agricole par actif familial plus élevé sont ceux qui atteignent les meilleures conditions pour rester dans le système économique avec une certaine capacité d'épargne et d'investissement. Ils possèdent des sous-systèmes d'activité plus intensifs en travail et plus rémunérateurs à l'unité de surface.

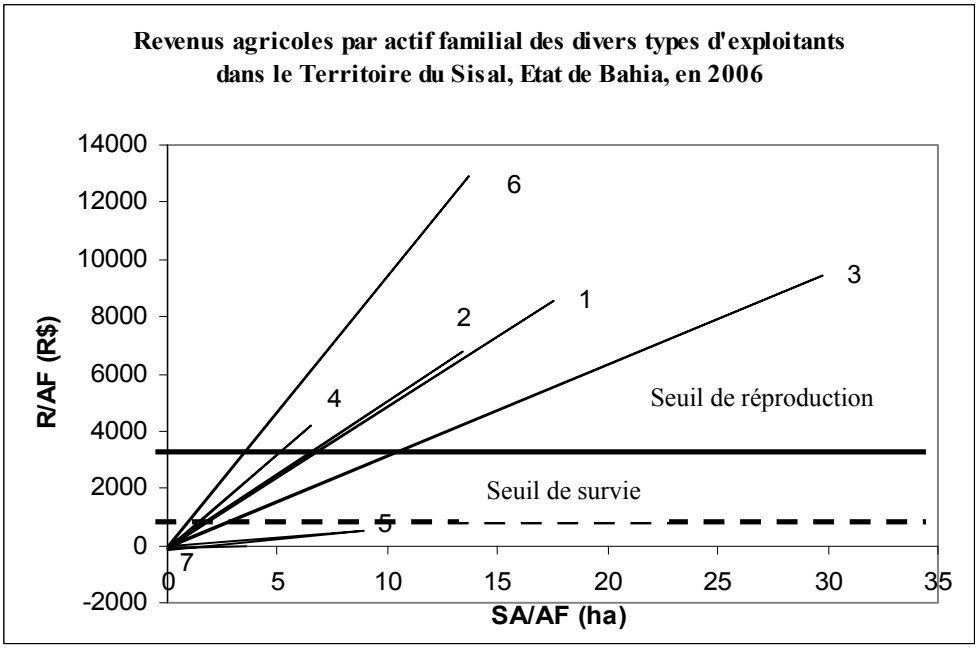

Graphique 34: Revenus agricoles par actif familial des divers types d'exploitants dans le système agraire polyculture-élevage avec production de sisal, État de Bahia (Brésil), en 2007
Source: recherche directe, 2007.
Note: 1. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier ; 2. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal; 3. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié; 4. Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures; 5. Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille; 6. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire intégrés au marché de produits agricoles et avec capacité d'investissement (Familles pluriactives avec élevage semi-intensif d'ovins); 7. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur).

En considérant les revenus non-agricoles, les *Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille et les exploitants familiaux des "assentamentos" de la réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur)* sont classés au-dessus du seuil de survie et au-dessous du seuil de reproduction. Ces exploitants passent de la condition de pauvreté extrême à la condition de survie (reproduction simple).

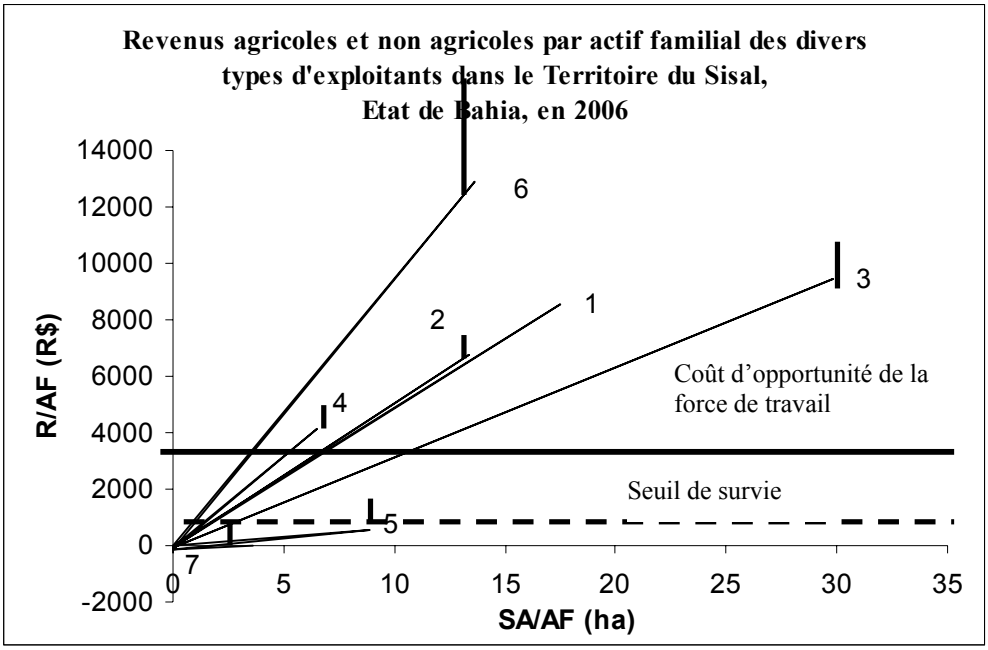

Graphique 35: Revenus agricoles et non agricoles par actif familial des divers types d'exploitants dans le système agraire polyculture-élevage avec la production de sisal, État de Bahia (Brésil), en 2007
Source: recherche directe, 2007.
Note: 1. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier ; 2. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal; 3. Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié; 4. Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures; 5. Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille; 6. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire intégrés au marché de produits agricoles et avec capacité d'investissement (Familles pluriactives avec élevage semi-intensif d'ovins); 7. Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec travail journalier extérieur).

7.8 Les retraites rurales: une politique sociale importante pour le développement des territoires d'identité

Une bonne partie des agriculteurs dépend du revenu obtenu en dehors de l´unité productive, que ce soit pour survivre ou pour pouvoir se maintenir ou investir dans l´activité agricole. Le revenu non-agricole représente un gain pour l´agriculteur qui est contraint de travailler en dehors de son exploitation pour survivre. Dans ce sens, il nous apparaît légitime de concevoir des politiques publiques visant à l´extension des bénéfices de la sécurité sociale comme les transferts gouvernementaux directs contribuant au maintien de la population dans la campagne et dans l´activité agricole.

Les revenus non-agricoles sont de deux natures: les transferts directs de l'État sous forme de retraites et de bourses familles et les revenus résultant d'une activité non-agricole. Les

transferts directs ne suffisent souvent pas à assurer le maintien des familles sur place sans réaliser la réforme agraire. Les transferts du gouvernement peuvent être utilisés comme un moyen de financer les activités agricoles dans les «assentamentos».

Pour les exploitants dont les revenus agricoles sont les plus faibles, surtout s´ils sont minifundistes ou lorsque le manque de terres est une contrainte, les activités non-agricoles peuvent remplacer les activités agricoles. C´est le cas des Exploitants familiaux minifundistes, pluriactifs et intégrés aux marchés des produits agricoles, des Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille, des Exploitants familiaux qui dépendent de transferts financiers gouvernementaux (bourse famille) et des Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire dépendant des transferts financiers gouvernementaux (bourse famille). L'activité non-agricole, dans ces situations, traduit une forme de prolétarisation de la main-d'œuvre, obligée d'aller vendre sa force de travail à l'extérieur, faute d'autres options sur les exploitations. La petite taille des exploitations incite à l'insertion de la force de travail dans le marché du travail.

Dans le cas des exploitations situées au-dessus du seuil de reproduction élargie, la pluriactivité est une façon d'augmenter l'accumulation à partir de revenus non-agricoles plus rémunérateurs, comme pour les types suivants: Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés aux marchés de produits agricoles et avec une capacité d'investissement; les Exploitants familiaux intégrés aux marchés de produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprins laitier; et les Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système polyculture-élevage très diversifié.

La stratégie de survie des familles les plus pauvres, dont les systèmes d'activité tendent à disparaître ou qui sont dans une situation indigente, est de chercher à tout prix des activités non-agricoles. La pluriactivité devient ainsi fondamentale pour assurer les conditions de reproduction des familles dans le semi-aride, mais, en fait, il est nécessaire de souligner que ces stratégies varient selon les différentes catégories d'agents économiques.

Nous observons qu´une bonne partie des revenus non-agricoles proviennent des retraites, des pensions et de la bourse-famille. Dans ce cas, les plus jeunes sont contraints d'émigrer lorsque le système économique régional ne assure pas les conditions de reproduction des systèmes de production. Il manque des terres pour ces jeunes ruraux.

Il faut considérer qu'un agriculteur dont les revenus complémentaires proviennent exclusivement des fonds de retraite ne peut pas être qualifié de pluriactif puisque sa seule activité est l'agriculture. Tous les agriculteurs n'ont pas accès à des revenus extérieurs.

La pluriactivité et les revenus de la sécurité sociale additionnés à d´autres transferts gouvernementaux directs sont des facteurs qui accroissent parfois sensiblement les revenus de nombreux agriculteurs familiaux. La pluriactivité se présente, soit comme une stratégie de survie des familles les plus pauvres, cas le plus fréquent dans le semi-aride, soit comme une opportunité de formation plus rapide du patrimoine, pour les exploitants plus aisés.

Ce que nous avons observé semble bien témoigner d'une tendance nationale, en particulier dans les communes du Nord et du Nord-est du Brésil, où une grande partie de la population rurale obtient un revenu de retraites et de pensions, sans laquelle les familles ne pourraient plus survivre.

Il faut souligner que, dans le milieu rural, que ce soit dans le Nord-est ou à Bahia, ou dans le Territoire du Sisal, la population de retraités et de pensionnés a augmenté à des taux annuels de croissance significatifs, tout comme la population employée dans l´Administration Publique.

Les revenus non-agricoles, complémentaires à ceux générés par l´agriculture, peuvent assurer la survie des familles et peuvent aussi permettre, chez certains, d'épargner et d'investir dans l'amélioration de leurs systèmes de production, comme nous l'avons vu dans le Territoire du Sisal.

Dans le Territoire du Sisal, nous distinguons très clairement:

- des exploitants qui, sans revenus complémentaires, resteraient dans l'indigence la plus extrême;
- ceux qui parviennent à survivre mais gagnent moins que ce qu´il serait possible de gagner à l'extérieur avec un emploi permanent et qui restent en raison du manque d'opportunités, faute d'une certaine qualification de la force de travail;
- ceux qui dégagent des revenus suffisants pour investir du capital dans leurs exploitations. Ce sont des familles dont les surfaces varient entre 20 et 40 ha et dont le revenu total permet de former une épargne et d'investir dans le système de production agricole. Ces exploitants représentent environ 15% des familles rurales et occupent 30% des surfaces.

Les activités non-agricoles sont-elles complémentaires ou concurrentes des activités agricoles ? Cela dépend de la catégorie sociale et du type de système de production/activité. Dans les systèmes où les revenus agricoles sont très faibles et la famille vit en condition de pauvreté extrême, l'activité non-agricole est la concurrente principale dans le système d'activité~~s~~, mais dans les familles dont les activités agricoles permettent d'investir dans le système de production agricole, l'activité non-agricole peut être considérée comme un complément. Dans certaines situations, quand la famille est commerçante, c'est la principale activité économique. Il n´est pas toujours nécessaire de modifier le système de production pour mettre à profit les opportunités d'emplois non-agricoles. Cela dépend de la quantité d´actifs familiaux qui peuvent remplacer l'homme dans les activités agricoles.

Dans le tableau 93, nous observons la proportion du revenu agricole et du revenu non-agricole dans le revenu familial. La plupart des types d'exploitants dont la participation du revenu agricole est très représentative sont situés au-dessous du niveau de reproduction élargie. Pour le type des exploitants «assentados» de la réforme agraire (familles pluriactives), le revenu non-agricole est plus important, mais la production est intégrée au marché agricole. Dans ces situations, la pluriactivité est une des autres opportunités destinées à augmenter le revenu familial.

Pour les autres types dont les revenus sont en-dessous du seuil de reproduction simple, la pluriactivité est fondamentale à la survie tout comme le sont les transferts gouvernementaux (retraites, pensions ou bourses famille) qui permettent de satisfaire les besoins de première nécessité de la famille.

Tableau 66
Condition de reproduction et pourcentage du revenu agricole et du revenu non agricole dans le revenu total, en termes moyens, des principales catégories d'agents économiques (types d'exploitants) dans le Territoire du Sisal, en 2004-2006 (R$ et $)

Catégories d'agents économiques	Condition réproduction /survie	% (RA/RT)	% (RNA/RT)	Catégories d'agents économiques	Condition de réproduction/ survie	% (RA/RT)	% (RNA/RT)
Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier	Élargie	100	100	Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire intégrés au marché de produits agricoles et avec capacité d'investissement (Familles pluriactives avec élevage semi-intensive d'ovins)	Élargie	71	29
Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal	Élargie	87	13	Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille	Pauvreté extrême	25	75
Exploitants familiaux intégrés aux marchés de produits agricoles avec un système polyculture-élevage très diversifiée	Élargie	88	12	Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec journalier)	Survie (simple)	1	99
Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures	Survie (simple)	81	19				

Source : recherche directe, 2004 - 2006
Note: taux moyen d'échange US$1,00 = R$ 2,74; niveau de reproduction élargie; niveau de reproduction simple (survie) et niveau de pauvreté extrême

La Constitution Fédérale du Brésil, de 1988, avait déjà prévu la retraite pour les hommes âgés de plus de soixante ans et pour les femmes de plus de cinquante-cinq ans, pour les travailleurs ruraux des deux sexes et pour ceux qui exerçaient des activités en régime d´économie familiale.

Dans le Territoire du Sisal, l´augmentation du nombre de retraités et de pensionnés est venue contrebalancer la chute du revenu agricole des années 1980 et 1990 d´une population plus âgée de producteurs et de travailleurs ruraux. Cette augmentation tend à minimiser l´appauvrissement des familles rurales dont l'agriculture est restée familiale: cultivateurs de produits comme le maïs, le haricot et le manioc. Elle a eu aussi un effet résiduel de contention de l´exode rural.

Il est nécessaire de souligner que l'agriculteur et l'agricultrice tendent à rester à la campagne quand ils reçoivent des retraites. Ils préfèrent rester dans leur habitat de naissance où se trouve la mémoire de leurs parents, de leurs grands-parents et de leur propre vie. Les jeunes ruraux sans une quelconque possibilité d'obtenir un revenu agricole, sortent de la communauté rurale et émigrent de façon permanente.

7.9 Les tendances évolutives des diverses catégories d'exploitants en relation avec le rapport consommateurs/travailleur

Comme il a été précisé dans le chapitre méthodologique IV, il est possible de considérer aussi le devenir de chacune des catégories d'exploitants, en prenant en compte le nombre de bouches à nourrir par actif familial, en relation avec les différentes périodes du cycle de Chayanov.

Si le rapport C/T est inférieur à 2 (< 2), la famille est en situation plutôt **favorable**; si le rapport C/T est inférieur à 3 (< 3), la famille tend à présenter une situation **moyenne**; si le rapport C/T est égal ou supérieur à 3 (≥ 3), la famille tend à présenter une situation **défavorable** et plus particulièrement pour les exploitants les plus pauvres et les moins équipés qui risquent de tout perdre au moindre incident climatique ou familial. Nous observons dans le tableau 94 ci-dessous la situation des différentes catégories d'exploitants aux différents moments du cycle de Chayanov.

Seuls les types d'exploitants ayant déjà une capacité d'investissement en temps normal peuvent traverser sans trop de risque le moment où leurs familles présentent un rapport C/T défavorable (< 4). Cela confirme l'existence d'une agriculture familiale marchande de taille moyenne qui a contribué à changer les rapport sociaux et les niveaux de vie dans le Territoire du Sisal. Évidemment, les autres types sont ceux, minifundistes, qui ont besoin de plus de terres ou ceux des exploitants de la réforme agraire qui ont besoin de nouveaux moyens de production.

Tableau 67
Tendance évolutive des diverses catégories d'agents économiques (types d'exploitants) du Territoire du Sisal (État de Bahia), Brésil, en 2006

Nombre	Catégories d'agents économiques (types des exploitants)	Taille de la famille (consommateur - C)	Actif familial (AF)	Rapport C/AF	Situation actuelle du Rapport C/AF	Seuil survie (NA)	Seuil de reproduction élargie	Classement des revenus totaux de la famille	Tendance (perspective à long terme)
1.	Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire qui dépendent des transferts gouvernementaux (Familles pluriactives avec journalier)	5	4	1,3	Favorable	2.400	6.840	Survie (Simple)	Durable
2.	Exploitants familiaux des "assentamentos" de réforme agraire intégrés au marché de produits agricoles et avec capacité d'investissement (Familles pluriactives avec élevage semi-intensive d'ovins)	2	2	1	Favorable	2.400	6.840	Élargie	Durable
3.	Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille	4	1	4	Défavorable	2.400	6.840	Pauvreté extrême	Non durable
4.	Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants et avec activités extérieures	4	2	2	Moyenne	2.400	6.840	Survie (Simple)	Non durable
5.	Exploitants familiaux intégrés aux marchés de produits agricoles avec un système polyculture-élevage très diversifiée	4	3	1,3	Favorable	2.400	6.840	Élargie	Durable
6.	Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage avec production et teillage de sisal	5	2	2,5	Moyenne	2.400	6.840	Élargie	Durable
7.	Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles avec un système polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprin laitier	7	5	1,4	Favorable	2.400	6.840	Élargie	Durable

Source: recherche directe, 2004-2007.

VIII Conclusions

Notre recherche a eu pour objectif d´étudier la multifonctionnalité de l'agriculture familiale dans une région semi-aride du Brésil, à partir de l´analyse des systèmes agraires et de l´étude de cas de *l'Associação de Desenvolvimento Sustentável e Solidário da Região Sisaleira* (APAEB), et du Territoire du Sisal, en tenant compte des diverses fonctions publiques et d'intérêt général: économiques, sociales, environnementales, culturelles et éducatives de l'agriculture familiale.

Nous avons observé un développement territorial à l'échelle régionale incluant la consolidation d'un processus de démocratie participative basé sur les décisions d'intérêt local avec la participation des femmes dans les systèmes productifs et dans les fonctions éducatives, à partir des savoirs-faire paysans et des capacités d'initiative et d'innovation, dans la définition des politiques publiques en matière de recherche et de développement de nouvelles technologies.

Nous avons analysé le processus historique de développement d'une agriculture familiale marchande et la décadence des *latifundia* avec la crise de la monoculture du sisal surtout à partir des années 1980 et 1990. Les *latifundia* ont été abandonnés ou vendus aux exploitants familiaux de taille moyenne ou ont été expropriés par l'INCRA pour la réforme agraire et certaines grandes exploitations de sisal ont été transformées en grandes surfaces d'élevage de bovins. C´est le processus historique de consolidation d'une agriculture familiale marchande.

Comme nous l´avons observé, cette rupture des structures de domination séculaire ne s´est pas accomplie en un processus rapide. Nous sommes passé d'une agriculture presque spécialisée, centrée sur l'exploitation du sisal, à une agriculture multifonctionnelle complétée par l'industrie de transformation du sisal et la production de paillassons et tapis sous la tutelle de l'APAEB. Nous avons rencontré un contraste entre la multifonctionnalité de l'agriculture familiale pratiquée et la spécialisation extrême des exploitations agricoles capitalistes.

Malgré la continuelle présence des grands latifundia, il y a eu une certaine redistribution des terres aux agriculteurs familiaux dans la région du sisal. Simultanément, en plus des syndicats des travailleurs ruraux, surgissent plusieurs autres organisations civiles, liées aux agriculteurs familiaux. Ceci a contribué à la formation d'un véritable Territoire (Pays) du Sisal, promouvant un processus de diversification des activités non-agricoles comme source de revenus complémentaires dans la commune de Valente.

L'expérience de l'APAEB a modifié le cours du développement économique et social de la région du sisal, en offrant aux petits exploitants agricoles familiaux la possibilité de demeurer dans leur région, malgré les conditions climatiques inhospitalières. De nouveaux projets d'économie solidaire ont surgi. Ils ont changé les rapports sociaux de production, qui sont passés d'une relation de subordination directe au capital commercial et industriel local à un rapport horizontal de coopération.

Nous avons trouvé différents types d'exploitants agricoles pratiquant des activités non-agricoles. Pour certains, l'objectif est compléter le revenu familial par une rémunération plus rentable que celle issue de certains systèmes de culture, d'élevage ou de transformation de la matière première à la ferme. Ces activités non-agricoles exigent une meilleure qualification de la force de travail familiale, car ce ne sont pas des activités prolétarisées. Elles sont réalisées par les exploitants qui se situent au niveau de reproduction élargie, ou parce que, lorsqu´il existe des activités non-agricoles, la participation du revenu agricole est supérieure dans le revenu familial total.

Dans les catégories d'exploitants agricoles qui se situent au niveau de pauvreté extrême, les revenus provenant des activités non-agricoles prolétarisées sont les plus importants dans le revenu familial total, supérieur à 50%. Ce qui s'explique principalement par le manque de terres et de moyens de production nécessaires pour augmenter le revenu agricole familial.

La formation d'un Territoire du Sisal, basé sur une agriculture familiale marchande, est une caractéristique typique de cette région par rapport aux autres régions du Nord-est brésilien. Le surgissement d'une agriculture familiale marchande de taille moyenne, à partir de la crise de la monoculture du sisal des années 1980 et 1990, a été décisif dans la constitution des nouvelles entreprises d'économie solidaire. La réforme agraire, bien qu´encore incomplète, a démontré et consolidé la viabilité de cette agriculture familiale marchande et contribué au processus d'expropriation des grands latifundia.

L´importance socio-économique du sisal dans la région Nord-Est peut s´expliquer par les aspects suivants: le sisal permet l´occupation d´une surface très étendue de sols pauvres de la région semi-aride, principalement dans les États de Bahia et de Paraiba; il permet une activité économique dans les régions marginales de cultures de subsistance, qui sans cela, ne seraient pas utilisées ou dont les sols seraient déjà dégradés par l´exploitation des cultures annuelles.

Le sisal constitue une source de revenus et d´emplois pour un grand nombre de personnes, entre les récoltes, lorsque la force de travail locale est inoccupée. C´est également une importante source de devises pour quelques États nordestins comme Bahia, où le sisal est l´un des principaux produits d´exportation agricole. Il s´adapte aux conditions de l´agriculture familiale: c´est une culture écologique dans laquelle on n´utilise ni pesticides ni engrais chimique et qui sert de support à l´élevage grâce à l´usage de la plante dans l´alimentation des animaux.

Il apparait donc bien possible d'envisager des formes de développement durable qui permettent l'élimination de la pauvreté dans les zones défavorisées du sertão semi-aride brésilien où les populations concernées pourraient se défendre contre les mécanismes de subordination au capital industriel et commercial et aux marchés extérieurs, à partir des actions des mouvements sociaux liées à la multifonctionnalité de l'agriculture familiale.

8.1 L'avenir des agriculteurs familiaux dans le système agraire polyculture-élevage avec production de sisal

Notre typologie des d'agents économiques et de leurs systèmes de production/activité a montré l'extrême variété des conditions économiques et sociales dans le Territoire du Sisal. L'analyse des résultats économiques a mis en évidence l'existence de très fortes disparités en son sein, malgré le fait que cette territoire est l'une de celle qui, dans le sertão semi-aride de Bahia, a connu un développement important de l'agriculture familiale.

Aussi avons-nous pu observer des entreprises capitalistes liées au marché international, des entreprises d´économie solidaire, des agriculteurs familiaux, des femmes-artisans, qui réussirent à réunir les conditions pour former un patrimoine suffisant pour vivre de l'agriculture dans le semi-aride, l´alliant à des activités non-agricoles. Par contre il reste des exploitants très pauvres avec des systèmes de production peu rémunérateurs qui ont besoin d´aides gouvernementales pour rester dans la région. Dans les «assentamentos», comme celui de Mucambinho, à Santaluz, nous observons des familles en situation de pauvreté extrême, mais aussi des familles qui vivent correctement de leurs activités agricoles et non-agricoles à partir d´innovations technologiques dans leurs systèmes de production.

La présence des femmes et leur importance dans le processus de production sont, de plus en plus, évidentes. L'approche par genre signifie considérer la perspective de développement humain et la reconnaissance d´autres fonctions publiques de l'agriculture familiale, comme celle de la fonction éducative présente dans l'espace domestique. Mais au vu de l'histoire récente du Territoire du Sisal, il nous paraît possible de dégager quelques perspectives pour les principales catégories d'agents économiques.

<u>Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage avec production de sisal et élevage de caprins laitier</u>

Cette catégorie d´agriculteurs familiaux doit être encouragée par les politiques publiques car l´élevage de caprins laitiers est une activité génératrice de revenu additionnel pour l´agriculteur. De plus, les perspectives de développement de l´entreprise de produits laitiers et de transformation du lait de chèvre de l´APAEB entraîneront à leur tour des perspectives de croissance du nombre d´agriculteurs familiaux qui élèvent des caprins laitier. L´achat de produits à base de lait de chèvre par la Companhia Nacional de Abastecimento (CONAB) (Compagnie Nationale d´Approvisionnement), dans le cadre du Programa Fome Zero (Programme Faim Zéro), est une alternative importante de la politique agricole pour la sécurité alimentaire des familles pauvres du sertão et pour laquelle la présence de l´État devrait permettre de développer l´agriculture familiale.

Parmi les innovations technologiques implantées par l´APAEB, nous noterons le traitement des caprins et ovins par homéopathie. Il y a déjà une croissance du nombre d'exploitants qui ont commencé à produire du lait de chèvre et cette croissance doit se poursuivre.

Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage avec production et teillage de sisal

Pour cette catégorie d'exploitants, l´aspect central est le besoin de rénovation technologique des machines de transformation du sisal de façon à maintenir la même efficacité technique que la machine «paraibana» mais sans risque pour la santé des travailleurs. Il faut d´une part, découvrir des innovations technologiques et d´autre part perfectionner les machines existantes, comme la «faustina». Dans ce sens, des investissements de l´État sont nécessaires, pour financer, d'une part, la recherche appliquée en ingénierie de la production et, d'autre part, les instruments de crédit qui faciliteront l´acquisition de nouvelles machines de teillage du sisal. Les institutions publiques d'appui à la recherche, l'APAEB et les mouvements sociaux sont engagés dans la recherche d'une solution technologique rapide.

Exploitants familiaux intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage très diversifié

Cette catégorie d'exploitants est déjà en mesure d'accumuler du capital en propre et d'assurer la reproduction de leurs exploitations de façon élargie, en diversifiant leurs systèmes de production.

Diverses combinaisons de systèmes de culture sont possibles, avec l´élevage et la transformation des produits de façon à maintenir les conditions de formation du capital, en particulier avec la culture du sisal, l'apiculture, l'élevage de caprins laitier et l'élevage semi-intensif d´ovins, la culture du maïs, du haricot et du manioc. Certaines exploitations peuvent servir d´exemples à une politique de diversification productive avec une éventuelle assistance technique.

Étant donné que les cultures de sisal sont localisées sur des terrains de massapé où la production de la fibre est économiquement viable, il est justifié que le crédit soit orienté vers la continuité des investissements destinés à fortifier les élevages (infrastructure, amélioration génétique de la race, plantes fourragères). Les élevages d'ovins et de caprins constituent une alternative sûre pour l´autoconsommation de viande tout au long de l´année.

Ces systèmes de production sont déjà parmi les plus performants en raison de la diversification des activités agricoles et de la quantité de surface disponible.

Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire intégrés aux marchés de produits agricoles et avec capacité d'investissement

Cette catégorie d'exploitants démontre que la réforme agraire est faisable et utile dans le Territoire du Sisal. Ce sont des exploitants qui parviennent à accumuler du capital à partir des activités agricoles et non-agricoles, en utilisant les parcelles de terres des «assentamentos» ruraux. Cela est rendu possible seulement avec l'introduction des plantes fourragères, comme la palme fourragère et la *leucaena*. Ce type de systèmes de production/activité peut être une référence pour les autres exploitants car il représente un ensemble d´innovations technologiques qui peuvent être diffusées entre les exploitants familiaux.

Exploitants familiaux minifundistes et pluriactifs peu intégrés aux marchés des produits agricoles pratiquant un système de polyculture-élevage sans élevage de gros ruminants mais avec activités extérieures

Les exploitants les plus pauvres dont le système de production est peu diversifié sont minifundistes et n´ont pas la quantité de terres suffisante qui leur permettrait de constituer un patrimoine. Beaucoup d'entre-eux ne possèdent pas les ressources financières pour investir dans leurs systèmes de production, car ils n'ont pas de titre de propriété foncière.

Nous observons chez cette catégorie d'exploitants, un recours intense à la vente de force de travail, surtout pendant les périodes de sécheresse ou entre les moissons. Cette particularité, présente dans presque tout le semi-aride nordestin témoigne de la présence d´une agriculture familiale dans laquelle les activités externes à la propriété s´unissent au système de production polyculture-élevage dont les relations mercantiles sont contrôlées par une activité commerciale.

Le fait de vendre de la force de travail ne destitue pas les familles de leur qualification d´agriculteurs. S´il en était ainsi, il n´existerait pratiquement aucun agriculteur familial dans tout le semi-aride nordestin.

Pour cette catégorie d'agents économiques, les recommandations consisteraient à élaborer des programmes d´assistance technique et de vulgarisation agricole qui contribueraient à la diversification des systèmes de production et surtout à la mise en œuvre de la réforme agraire.

La pluriactivité est l´une des caractéristiques de cette catégorie d'exploitants. Dans certaines situations, le manque de diversification provient du manque de terres, ce qui implique une politique de redistribution des terres dans la région. La première question est l'accès à plus de terres, car ils sont minifundistes. La deuxième mesure consiste en la l'assistance technique qui appuie la diversification du système de production, prévoyant l´élevage semi-intensif d'ovins et caprins, la formation, la plantation de palme fourragère, la réorganisation de la plantation de sisal et l´obtention de paiements directs au nom du caractère multifonctionnel de l'agriculture, de la fonction éducative des mères de famille et de la fonction environnementale de la préservation de la caatinga.

Exploitants familiaux en voie de paupérisation rapide qui reçoivent la bourse famille

L'une des politiques pour ce type d´exploitants consiste à augmenter la productivité du travail avec un meilleur niveau d'équipements et une diversification des cultures, ce qui permettrait d´augmenter le revenu familial et de viabiliser les échanges internes entre sous-systèmes. Cette catégorie d'exploitants ne parvient pas à obtenir un revenu supérieur à celui qui correspond au niveau de reproduction élargie. À long terme, la politique de redistribution des terres et la réforme agraire doit être l´instrument qui permet d'augmenter le revenu de ces exploitants et les paiements directs sont l'alternative à court et long terme pour financer le système de production et remplacer la bourse famille.

Exploitants familiaux qui dépendent de transferts financiers gouvernementaux (bourse famille)

La terre est le facteur limitant de cette catégorie aussi bien par le manque de terres que par sa faible qualité. La réforme agraire doit permettre la distribution de terres à cette catégorie d'exploitants, visant la restructuration foncière, en même temps que des investissements appliqués dans les élevages. Des mesures de politique institutionnelle s´avèrent nécessaires ainsi que d´autres, de caractère privé, au niveau du producteur. Du point de vue institutionnel, les actions de l´APAEB seront importantes, comme celles de l´amélioration génétique du troupeau avec l'utilisation d'ovins et de caprins plus rentables, l´augmentation des effectifs des troupeaux, la construction de clôtures et de bergeries, l´installation de clôtures électrifiées à partir d´énergie photovoltaïque et le reboisement avec des espèces qui peuvent être utilisées pour l´alimentation des animaux.

Les exploitants de caprins et d´ovins devront répondre aux exigences de la production agro-industrielle, à savoir, qualité, homogénéité et régularité de l´offre. Par l´intégration dans le secteur agro-alimentaire, certaines activités liées à la production de viande, comme l´exploitation de la peau des caprins et l´utilisation du fumier, devraient être renforcées.

Exploitants familiaux des «assentamentos» de la réforme agraire dépendant des transferts financiers gouvernementaux (bourse famille ou retraites)

Ce type d'exploitations, très semblable au précédent, existe dans les «assentamentos» de la réforme agraire. Ce qui révèle que la réforme agraire est encore incomplète dans le Territoire du Sisal. Il s'agit d'exploitants qui dépendent de transferts gouvernementaux pour survivre. Avec la bourse famille, ils tendent à demeurer dans les «assentamentos», mais sans les transferts financiers, ils seraient obligés de quitter leurs parcelles. Pour cette catégorie, il faut une assistance technique et du crédit pour la diffusion et le transfert des innovations technologiques développées par les autres catégories d'exploitants. En effet aujourd'hui, ces catégories qui dépendent de transferts gouvernementaux sont celles qui n'ont pas les moyens de production nécessaires pour diversifier leurs systèmes d'activité et de production agricole.

En termes de stratégie de développement, il est clair que la diversification agricole de la région du sisal, dans l´écosystème de la caatinga, est la plus efficace pour augmenter le revenu des agriculteurs, combinant des sous-systèmes de culture et d´élevage, mais il importe souvent de promouvoir au préalable un processus de redistribution de la propriété foncière, à travers la réforme agraire, surtout pour les familles dont la surface agricole est le facteur limitant à l'amélioration de la qualité de vie. Les sources de financement des innovations technologiques qui visent une augmentation de la productivité du travail familial pourraient être les paiements directs de la multifonctionnalité agricole.

Dans ce contexte, il est important d'accélérer la réforme agraire avec des investissements dans les infrastructures et encourager la pluriactivité des familles rurales et les autres usages des espaces ruraux (comme le tourisme, l´habitation, la préservation de l´environnement), et la qualification professionnelle de la population en vue de sa réinsertion dans les nouveaux services environnementaux, ce qui ne signifie pas, cependant, qu´il faut oublier ou minimiser

l'importance de la réforme agraire afin de remplacer les latifundia par des exploitations familiales marchandes de taille moyenne.

Il s´agit aussi d'élaborer une politique publique basée sur la reconnaissance des autres multiples fonctions d'intérêt général de l'agriculture familiale, permettant de minimiser les migrations campagne-ville et la pauvreté en milieu rural. Cette politique est en fait une manière de compenser la baisse de revenu de l´agriculteur, conséquence de la chute du revenu agricole, qui s´est manifestée avec une grande intensité à partir des années 1990, en raison des politiques néo-libérales et de l´ajustement structurel.

Au niveau micro-économique des exploitations familiales, afin de reconnaître formellement la multifonctionnalité de l'agriculture familiale, il est pertinent d'établir des contrats territoriaux de développement entre les agriculteurs et l'État. Ces contrats vise à réduire la pauvreté extrême, financer les systèmes de production agricole et participer au reboisement de la caatinga.

8.2 La multifonctionnalité de l'agriculture et la pluriactivité des familles: stratégies de survie ou politique de développement ?

Nos recherches ont montré qu'il était possible d'envisager un développement agricole durable dans le Territoire du Sisal, pour peu qu'un certain nombre de conditions économiques, sociales et politiques soient préalablement réunies. Il convient de citer en particulier : la réforme agraire pour élargir l'espace de l'agriculture familiale de taille moyenne, la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et le paiement direct des fonctions environnementales, la reconnaissance de la pluriactivité des familles d'agriculteurs et la rémunération de leur fonction éducative d'intérêt général, le soutien aux entreprises d'économie solidaire pour les services aux agriculteurs: approvisionnement, commercialisation, transformation, crédit, assistance technique.

Les actions de l´APAEB dirigées vers une catégorie sociale spécifique, les agriculteurs familiaux, ont révélé une histoire de presque trente ans d´un processus de prise de conscience sociale, nécessaire aux changements du cadre social régional.

Mais des politiques spécifiques de développement rural restent nécessaires, principalement quand le revenu agricole et le revenu total sont inférieurs au seuil de reproduction ou seuil survie des familles. Dans l'espace du travail ménager exercé surtout par les femmes, la fonction éducative peut être considérée comme d'intérêt général et devrait être rémunérée en tant que telle.

La création d´emplois non-agricoles dans les zones rurales est une stratégie capable de retenir la population rurale pauvre là où elle habite et d´élever son revenu. Il faut reprendre l´idée d´un développement rural et territorial qui propose des activités nouvelles et augmente le revenu des personnes résidant en milieu rural, sans pour autant renoncer aussi à augmenter les rendements physiques et le revenu agricole des exploitants familiaux.

Les pays européens avancent à grands pas vers la création de nouveaux instruments visant le maintien des revenus des familles rurales et l´introduction d´autres objectifs que l´auto-suffisance alimentaire, indépendamment des politiques agricoles. Le choix d'aménagement du territoire dans son sens le plus ample (écologique et social) et du reboisement en particulier permet concrètement de réduire le protectionnisme par les prix.

Le Brésil ne devrait pas donc renoncer à élaborer lui-même ses propres instruments pour financer les multiples fonctions prises en charge par l'agriculture familiale, notamment la fonction environnementale. Dans le sertão brésilien et dans le Territoire du Sisal, il y a eu au cours de l'histoire un processus de déforestation de la caatinga par l'élevage extensif de bovins. Le besoin de préservation environnementale dans cette région est fondamental à la survie, à la permanence et à la reproduction du «sertanejo».

Au Brésil, à l'exception du Proambiente, programme mené par le Ministère de l'Environnement, il n´y a pas d'autres programmes qui visent le paiement direct des familles qui habitent les régions défavorisées, comme les zones semi-arides. Il faut reconnaître, cependant, les progrès réalisés dans le cadre du Programme National du Renforcement de l´Agriculture Familiale (PRONAF) et la bourse alimentation du Programme Faim Zéro.

L´espace rural ne peut être pensé comme seulement un lieu de production de marchandises agricoles et fournisseur de main-d´œuvre. Il y a la possibilité de combiner, au niveau local et régional, dans le Territoire du Sisal, des postes de travail dans les petites et moyennes entreprises, comme celles de l´APAEB.

L'autre question à considérer est la possibilité de signer des contrats entre l'État et les familles rurales qui bénéficient des programmes publics. Pour les familles rurales, les contrats sont des outils destinés à définir et organiser les compromis réciproques quant aux droits et devoirs de l'État et des familles rurales/agriculteurs. Il est possible de concevoir et exécuter des contrats de façon à bien expliciter les priorités d'action dans les divers territoires, la destination des ressources publiques et les formes de participation et de contrôle social. Les transferts financiers de l'État ne seraient pas un simple bénéfice social, mais un outil de financement des exploitants familiaux leur permettant d'obtenir les moyens nécessaires à la modification de leurs systèmes de production et d'activité.

La multifonctionnalité de l'agriculture revêt une importance centrale par bien des aspects, comme ceux du paysage, de la biodiversité, et du développement local. La garantie de l´emploi apparaît comme la réponse à une demande sociale importante. Nous observons que la création d'emplois permet la diversification des systèmes d'activité sans contraindre les agriculteurs à se prolétariser et:

a) le maintien de l´emploi agricole correspond aux objectifs nationaux de lutte contre le chômage;
b) le maintien de l´emploi local répond au besoin de maintenir des activités de service local (poste, école, etc) dans les diverses régions rurales;
c) le maintien d´une répartition moins inégale de la population sur tout le territoire national;

d) le maintien de l´emploi agricole peut assurer la fourniture d´autres services non marchands, comme les services environnementaux.

Étant données la diminution rapide du poids de l´agriculture dans l´économie et l´amélioration de la productivité, la perspective de reconnaître la multifonctionnalité de l'agriculture par les politiques publiques, a une signification plus importante. La politique multifonctionnelle peut permettre, en effet, de réduire ou de restreindre les mouvements migratoires inter-régionaux et du milieu rural vers les métropoles et limiter les mouvements rapides de la force de travail causés par le progrès technologique en milieu urbain. Ceux-ci n´était que difficilement contenu, à court terme, au fur et à mesure que les villes s´urbanisent et qu´augmente l´offre des équipements et services collectifs d´habitation, éducation et formation en général, entraînant des processus migratoires rapides comme l´exode rural.

La multifonctionnalité de l'agriculture et la pluriactivité des agriculteurs peuvent se développer là où prédominent des exploitants agricoles familiaux marchands de taille moyenne, à partir d'une réforme agraire. Dans une région où il y a eu une réforme agraire, il existe la possibilité de voir surgir un ensemble d'activités non-agricoles choisies, d'avoir un processus de diversification qui permette la reconnaissance des fonctions publiques de l'agriculture familiale.

Les paiements directs aux familles rurales ne sont pas la contre-réforme agraire. Bien au contraire, ils sont un moyen de financer des activités agricoles, avec un crédit-travail, qui peut être payé à travers la prestation de services publiques par les exploitants. Ceci ne signifie pas une relation paternaliste entre l'État et les paysans, mais un moyen de reconnaissance de telles fonctions publiques ou d'intérêt général.

Si l´on considère le cas des mouvements migratoires du milieu rural vers les villes et, des régions semi-arides vers les grandes métropoles brésiliennes, cette question devient encore plus dramatique puisqu´elle s´accompagne de la formation de grandes poches de pauvreté et de misère autour des bidonvilles, les *favelas*.

Au Brésil, la question doit être posée en tenant compte des conditions suivantes : l´investissement public relatif à la reconnaissance de la multifonctionnalité par l´État, dans la région semi-aride, représente un rapport coût-bénéfice inférieur aux coûts de l´assainissement, de la santé, de la sécurité publique et de l´éducation dans les métropoles inégalement urbanisées. Cet investissement est concret, surtout en ce qui concerne les paiements directs ou compensatoires aux agriculteurs familiaux et l'ensemble de mesures qui visent à développer le territoire. Il faut encore y ajouter la perspective d'insertion sociale dans le milieu rural et la diminution du flux migratoire de la campagne vers les métropoles, surtout des régions semi-arides, en raison de la chute des revenus agricoles suite à la chute des prix des produits agricoles et de la diminution de la productivité de la terre.

La multifonctionnalité de l'agriculture est un phénomène économique et social qui s'oppose à l'idée de spécialisation des systèmes de production agricole. L'existence de politiques publiques qui garantissent la qualité de vie et les revenus des agriculteurs qui pratiquent une agriculture multifonctionnelle peut être un contre-poids à la chute des revenus agricoles,

conséquence de la chute des prix agricoles intervenue avec l'augmentation de la productivité du travail et la libéralisation des échanges commerciaux sur le marché international. La création d'institutions publiques garantissant l'adoption de telles politiques dépendra d'une réforme de la politique agricole et régionale.

La multifonctionnalité de l´espace rural et de l´agriculture familiale implique une vision plus globale dans l´analyse du rôle de l´agriculture et de la participation des familles au développement rural. L´aspect strictement économique est inseré dans une vision plus large dans laquelle le côté humain serait reconnu et valorisé par les politiques publiques. Cette nouvelle vision de la multifonctionnalité intègre l´agriculture aux projets de développement territorial, en respectant la diversité des réalités locales et en questionnant le modèle exclusivement productiviste.

L'exploitation agricole, et plus particulièrement l'exploitation familiale, doit donc être reconnue comme multifonctionnelle par la Constitution Fédérale et les politiques publiques brésiliennes. Cela signifie la perspective d'une réforme agraire qui favorise une agriculture multifonctionnelle avec la reconnaissance de ses fonctions publiques et avec une prévision de paiements directs aux familles rurales.

La notion de développement humain est fondée sur les catégories de liberté, de capacité, d´opportunité et de fonctionnalité, comme l'objectif final du développement afin de satisfaire les besoins humains de première nécessité, reconnaissant la dimension publique de l'éducation, de la santé, des droits humains. La notion de multifonctionnalité de l'agriculture familiale reconnaît l´existence de fonctions publiques, non-marchandes, qui peuvent être reconnues, valorisées et stimulées par les politiques publiques dans les stratégies de développement des régions et des territoires, où se trouvent les agriculteurs familiaux, y compris ceux des régions semi-arides, comme dans le Territoire du Sisal.

8.3 L'aménagement et l'identité du territoire: la réforme institutionnelle

La formation des territoires, et spécifiquement celle du Territoire du Sisal, est le produit d'une longue histoire paysanne d'occupation des espaces, de production agricole et de reproduction sociale des familles. C'est le résultat d'une construction sociale plus qu'une reconnaissance juridique. Elle est le résultat des contradictions sociales, de classes, d'agents sociaux et économiques qui se disputent accès à la terre et aux ressources naturelles. Le Territoire du Sisal est l'espace de surgissement des mouvements sociaux paysans contre l'oligarchie capitaliste latifundiaire. De cette façon, la démocratie participative tend à se consolider. Les organisations paysannes commencent à avoir accès aux politiques publiques, aux processus de participation des décisions quant aux investissements publics sur leur territoire. La démocratie participative change la façon d'exercer le pouvoir dans l'exercice de la souveraineté et exprime, de façon directe et immédiate, la volonté populaire.

Il manque, entre les États-féderés et les communes, un niveau intermédiaire qui concevoit et exécute les politiques régionales et qui reunit les communes dont les intérêts sont convérgents. L´expérience brésilienne montre que dans différents États du Sud-Est et du Sud du pays, les

communes s´associent déjà en collectivités territoriales ou régionales et prennent la forme juridique d´associations ou de consortium inter-municipaux, pour exécuter des projets d´intérêt général comme la gestion des ressources hydriques, l´implantation de décharges sanitaires et de réseaux de commercialisation. Ce processus en est encore à ses débuts, dans les régions du Nord-Est, du Nord et Centre-Ouest où la population n´a pas encore accès aux instruments nécessaires pour l´exercice de la citoyenneté et de la démocratie de manière collective.

La reconnaissance, par la Constitution Fédérale et par les Constitutions d´États, des collectivités territoriales comme entités publiques non-étatiques, constitue un fait juridique qui facilite l´institutionnalisation de ces collectifs, structurés à parts égales entre la participation de l´État et celle de la société civile.

Comme modèle d'une quatrième entité fédérative, nous ne proposons pas la même structure institutionnelle que celle présente dans les trois entités administratives de la République, organisées en trois pouvoirs : Pouvoir Exécutif, Pouvoir Législatif et Pouvoir Judiciaire, mais un modèle structuré autour de la participation de la société civile dans un conseil régional, comme entité politique délibérative d'aménagement et de ressources qui peuvent être investies sur le territoire. Il y aurait ainsi un organisme technique, un secrétariat d'aménagement et d´informations. Les ressources financières, pour maintenir la structure, viendraient à travers un fonds de développement régional et alimenté par des impôts fédéraux et des États.

Le «Territoire d'identité» pourrait apparaître comme une catégorie sociale avec une personnalité juridique propre, destinée à promouvoir le développement régional, à partir d'une restructuration du fédéralisme régional. Avant ce changement constitutionnel, les politiques publiques de l´État de Bahia pourraient se concentrer dans la perspective d'une consolidation institutionnelle de ces territoires.

Quelle catégorie juridique est nécessaire pour donner une autonomie aux collectivités régionales ? Les associations de communes sont insuffisantes, car il s'agit d'institutions de droit privé; elles n´englobent pas la totalité des acteurs sociaux, puisqu'il s'agit de regroupements qui intègrent seulement les mairies.

Le Territoire d´identité pourrait représenter une identité historico-culturelle destinée à viabiliser les conditions de dépassement de la dépression économique. La finalité de l'autonomie politico-administrative consisterait en un nouveau fédéralisme de l´actuel système brésilien.

Il est nécessaire d'admettre que cette politique de reconnaissance des Territoires d'identité comprend la perspective de renforcement des agriculteurs familiaux et des couches sociales exclues des marchés. Quand nous soulignons la nécessité de débattre les aspects politiques du territoire, cela signifie considérer l'occupation de l'espace et les classes sociales antagoniques, créant un espace d'action pour les catégories sociales historiquement exclues, comme le cas de l'accès à la terre à travers la réforme agraire. Cela signifie céder ou transférer une partie de l´exercice du pouvoir au niveau régional.

Il ne s'agit pas de nier l'État et sa capacité de planification et d'exécution d´actions, mais de créer les canaux institutionnels qui consolident une certaine autonomie régionale mais aussi les institutions de l'État dans les espaces régionaux. Ceci peut avoir lieu de plusieurs façons, à travers les contrats territoriaux de développement entre l'Union, les États-féderés et les conseils et collectivités territoriales, comme l'expérience des «Pays» en France. Le Territoire d'identité pourrait constituer une quatrième entité fédérative (comme organisation sociale de nature juridique), au sein de laquelle s'exercerait la démocratie participative. Cet espace politique contradictoire ne serait pas immunisé contre les conflits de classes et l'influence du capital dans les processus de décision, mais pourrait être un espace politico-institutionnel et de planification pour mettre en place des projets territoriaux.

8.4 Une politique de recherche scientifique et technologique adaptée aux conditions des régions semi-arides du Brésil

La grande région semi-aride du Brésil a besoin d'immenses et permanents efforts scientifiques afin de favoriser son développement durable, avec le renforcement des entreprises d´économie solidaire (EES). Les EES du semi-aride brésilien ont besoin, en effet, de recherches scientifiques et de transferts de technologies, comme le montre l'exemple de l'APAEB à Valente. Le développement du semi-aride brésilien suppose la promotion d'innovations techniques dans le sertão semi-aride, qui, dans le milieu rural, prennent en compte la multifonctionnalité de l'agriculture familiale.

Une alliance est nécessaire entre les groupes de recherche des universités, des écoles techniques, des instituts de recherche, d'assistance technique et de vulgarisation rurale et les entreprises d´économie solidaire afin de promouvoir un intense processus d'innovations technologiques, respectant l'écosystème et le savoir-faire des agriculteurs et des habitants locaux.

Les entreprises d´économie solidaire (EES) ont de nouvelles fonctions qui ne sont pas exclusivement économiques et orientées vers l´obtention du profit. Dans le milieu rural, elles sont destinées au maintien de l'emploi agricole; ce qui correspond aux objectifs nationaux de garantie d'emploi. Le maintien de l'emploi local répond à une nécessité de services disponibles dans la communauté rurale, à la permanence d'une partie de la population et à l'aménagement du territoire.

Les EES, comme l'APAEB, peuvent constituer des réseaux horizontaux respectant l´approche territoriale. Les EES peuvent contribuer à consolider des stratégies d'innovations en raison de leur capacité d'apprentissage et de transfert de nouvelles techniques dans les territoires ruraux.

La formation de réseaux de recherche entre les universités, centres de recherche du Nord-Est et l'Instituto Nacional do Semi-Arido Celso Furtado (INSA) est déjà une importante étape de ce processus. Cependant, il ne s'agit pas d'attirer de grands projets industriels capitalistes, mais de fortifier les gens et les projets territoriaux locaux à partir desquels les personnes vont pouvoir habiter et rester dans la région.

Il existe déjà un programme dénommé PAPPE – Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (commerciales), qui est implanté surtout dans les grands et moyens centres urbains brésiliens (la région du sisal en est exclue). C'est un programme de subventions à la recherche dans les entreprises, réalisées par des chercheurs d'institutions dédiées à la recherche scientifique. L'entreprise ne doit payer aucune subvention à l'État. Il serait nécessaire d'élaborer un autre PAPPEES - Programme d'Appui aux Entreprises d´Économie Solidaire, destiné aux entreprises d´économie solidaire, y compris du milieu rural.

Dans les pays en voie de développement, une grande variété de fibres naturelles comme le sisal, le coco, la jute, le bambou et les fibres de cellulose sont utilisées pour renforcer les matériaux à base de ciment, fabriquer des composants de construction peu épais (d´épaisseur inférieure à 20 mm.) et de coût peu élevé, pour les constructions urbaines et rurales.

Dans le Territoire du Sisal, les composés sisal-mortier sont utilisés dans le bâtiment afin d´encourager le développement des activités non-agricoles et d´améliorer le processus d´urbanisation. Ils entrent dans la composition des tuiles, des plaques planes et ondulées, des panneaux pour divisions, des tubes, silos, réservoirs d´eau et composants des habitations. Ils peuvent être produits selon les différents niveaux de diversification. La production de base de ces composés sisal-mortier peut être réalisée dans les villages où la main-d´œuvre est abondante et la technologie insuffisante.

Les connaissances actuelles sur les composés sisal-mortier sont suffisantes pour permettre une production immédiate dans les petites villes et petites industries rurales. Ces composés peuvent être préparés manuellement ou au moyen d´outils simples ne nécessitant pas d´habilité technique. Nous considèrons que dans l´économie nordestine, l´utilisation de fibres de sisal dans des produits pour la construction civile et rurale, pourrait contribuer à consolider l´agroindustrie du sisal et réduire les coûts de production des habitations de la périphérie urbaine par l´usage de matériaux locaux et de coût peu élevé.

Les politiques publiques d'investissement dans le milieu rural devraient viser la création d´infrastructures de communication, de transport et de services urbains de base comme l´eau potable, l´énergie électrique, la santé et l´éducation.

Au Brésil, le déficit d'habitation est élevé, il est estimé à 7 millions de résidences. Pour résoudre le problème, une des alternatives recommandées est l´usage de matériaux non-conventionnels comme matériaux de construction : le bambou, les fibres naturelles, la terre, les résidus agro-industriels peuvent jouer un rôle fondamental dans la réduction des coûts finaux de construction.

Dans le cas spécifique des fibres naturelles, elles peuvent être utilisées pour surmonter le déficit d'habitation du Brésil grâce à leur abondance, leur faible coût et leur basse consommation d´énergie. Elles peuvent représenter une alternative dans la production d´éléments servant à couvrir les toitures ou cloisonner les appartements.

Des stratégies de développement fondées sur la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture, la pluriactivité des agriculteurs, la rémunération directe des fonctions éducatives

et environnementales des familles rurales, la valorisation des entreprises d'économie solidaire, des programmes de recherche scientifique, et la consolidation de la démocratie participative au sein du «Territoire d'identité» dont le statut légal serait reconnue, nous semblent donc de toute première importance pour soustraire de leur pauvreté de nombreuses familles du sertão semi-aride.

8.5 Les perspectives de recherche

A l'issue de ce travail de recherche, nous croyons avoir démontré que le développement d'une agriculture familiale marchande, associé à celui d'entreprises d'économie solidaire et à la diversification des activités en milieu rural, pourrait être salutaire pour le devenir des catégories sociales les plus pauvres du sertão. Mais un tel développement supposerait, nous l'avons vu, de profondes modifications dans les stratégies de développement conçues et mises en œuvre par l'État de Bahia et l'État fédéral du Brésil. Il conviendrait de toute urgence d'accélérer la réforme agraire, de développer une recherche agronomique et économique adaptée aux conditions de l'agriculture familiale, et consolider la démocratie participative dans le cadre du «Territoire d'identité» pleinement reconnu sur le plan juridique.

Mais au delà de ces conclusions, il nous semblerait utile de pouvoir poursuivre les recherches relatives aux conditions qui permettraient d'assurer un authentique développement durable de l'agriculture et de la société sertaneja. L´enjeu est de continuer à réfléchir sur les meilleures stratégies de survie, de croissance et d'amélioration des revenus des agriculteurs familiaux (paysans) et du peuple du sertão semi-aride brésilien, en respectant leur principale valeur: la culture.

Pour ce faire, il nous apparait nécessaire de réaliser :

1. Des études sur l'élaboration d'un programme public d'appui et de subvention à la recherche scientifique au sein des entreprises d´économie solidaire (EES) en partenariat avec les universités et centres de recherche;

2. Des études comparatives de politiques publiques (plan État-région) entre les «Pays» en France et les territoires d'identité au Brésil ainsi que des études sur les contrats pouvant mener à des mesures agro-environnementales (du type: contrats d'agriculture durable ou contrats territoriaux d'exploitation);

3. Une étude détaillée sur les modalités d'utilisation et de mise en valeur des pâturages du sertão encore indivis, en utilisant la méthode des systèmes agraires, sans oublier les questions relatives au partage des responsabilités et des revenus entre genres et entre générations;

4. Des études sur la reconnaissance juridique des multiples fonctions sociales de l'exploitation rurale, en rapport à la multifonctionnalité de l'agriculture et de l'espace rural, et en relation avec le bien-être des familles et l'aménagement durable de l'espace rural;

5. Des études sur les mécanismes de financement des paiements directs aux agriculteurs et agricultrices familiaux du Brésil pour la production de biodiesel ou d'éthanol, à partir de plantes adaptées aux conditions du sertão semi-aride sur ces terrains et dont le coût d'opportunité est faible (à l'exemple du *Jatropha curcas*);

6. Des recherches technologiques dans le «Territoire du Sisal» dans la perspective du développement durable et de l'essor de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale;

7. Des études sur les conditions dans lesquelles pourraient être mises en place des procédures de certification d'indication géographique pour des produits spécifiques du sertão, dans le cadre des «Territoires d'identité», au sein desquels pourraient s'épanouir les valeurs culturelles du sertão, sans que les familles rurales ne soient contraintes de migrer.

Réferences

ABRAMOVAY, Ricardo (2002). Desenvolvimento rural territorial e capital social. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências*/ ed. par Eric SABOURIN et Olivio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 113-128; Brasília.

ABRAMOVAY, Ricardo (2007). Para uma teoria dos estudos territoriais. In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf du 30 septembre 2007]. Disponible sur : http://www.cidts.ufsc.br.

AB'SABER, Aziz (2005). *Os domínios de natureza no Brasil: potencialidades paisagísticas*. 3ª ed. Ateliê Editorial, 159 p; São Paulo.

ALBUQUERQUE, Fabíola Santos (2000). *Direito de propriedade e meio ambiente*. Juruá Editora; Curitiba.

ANDRADE, Manuel Correa de (1998). *A terra e o homem no Nordeste – contribuição ao estudo da questão agrária no Brasil*. 6ª ed. Editora Universitária da Universidade Federal de Pernambuco; Recife.

ASSOCIAÇÃO DE DESENVOLVIMENTO SUSTENTÁVEL E SOLIDÁRIO DA REGIÃO SISALEIRA (APAEB) (2004). *Relatório Anual* 2004; Valente.

ASSOCIAÇÃO DE DESENVOLVIMENTO SUSTENTÁVEL E SOLIDÁRIO DA REGIÃO SISALEIRA (APAEB) (2005). *Relatório Anual 2005*; Valente.

AZAMBUJA, Darcy (2005). *Teoria Geral do Estado*. 44ª ed. Globo; São Paulo.

BALLARIN, A (1999). Monde rural et multifonctionnalité de l'agriculteur – problèmes juridiques. *L'agriculture multifonctionnelle – aspects juridiques*/ ed. par Comite Europeen de Droit Rural. L'Harmattan. p. 163 -171; Paris/Montreal.

BANDEIRA, Pedro Silveira (2007). Uma experiência de institucionalização de Regiões no Brasil: os COREDES do Rio Grande do Sul. In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf du 30 septembre 2007]. Disponible sur: http://www.cidts.ufsc.br.

BARROS, Maria Auxiliadora Lemos, CARVALHO, Orozimbo Silveira, SILVA, Odilon Reny Ribeiro Ferreira (1999). Importância econômica e situação da cultura do sisal. *O agronegócio do sisal no Brasil*/ ed. par Odilon Reny Ribeiro SILVA, Napoleão Esberard de Macêdo BELTRÃO. EMBRAPA-SPI/EMBRAPA – CNPA; Brasília/Campina Grande.

BARTHELEMY, D, NIEDDU, M (2003). Biens marchands, biens identitaires et multifonctionnalité agricole. *La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance*

par les politiques publiques. SFER-Educagri-CIRAD, p. 107-140. (Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale 21 et 22 mars 2002); Paris.

BASTOS, Celso Ribeiro (1990). *Curso de Direito Constitucional*. 13 ed. Editora Saraiva; São Paulo.

BERCOVICI, Gilberto (2005). *Constituição econômica e desenvolvimento – uma leitura a partir da Constituição de 1988*. Malheiros Editores; São Paulo.

BOBBIO, Norberto (2000). *O futuro da democracia*. 7ª ed. Paz e Terra; São Paulo.

BODIGUEL, L (2003). Multifonctionnalité de l´agriculture et territoire. Le territoire, un concept juridique en construction. La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. Paris: SFER-Educagri-CIRAD, p. 355-386 (*Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale* 21 et 22 mars 2002).

BONNAL, Phlippe et MALUF, Renato S (2007). Políticas de desenvolvimento territorial e a multifuncionalidade da agricultura familiar no Brasil. In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf. du 30 septembre 2007]. Disponible sur: http://www.cidts.ufsc.br.

BONAVIDES, Paulo (2003). *Teoria Constitucional da Democracia Participativa*. 2ª ed. Malheiros Editores; São Paulo.

BRASIL (2005). *Marco referencial para apoio ao desenvolvimento de territórios rurais*. 2 (Série Documentos institucionais); Brasília.

CHAYANOV, Alexandre V (1986). *L'organisation de l'économie paysanne*. Librairie du Regard; Paris.

CAPIZZANO, E (1999). Contribution de l'agriculture multifonctionnelle et pour un fondement d'ordre axiologique du nouveau droit agraire communautaire. *L'agriculture multifonctionnelle – aspects juridiques*. L'Harmattan; Paris/Montreal.

CARON, Patrick, SABOURIN, Eric, SILVA, Pedro Carlos G, HUBERT, Bernard (2004). L'évolution des espaces locaux. *Paysans du Sertão – mutations des agricultures familiales dans le Nordeste du Brésil*/ ed. par Patrick CARON et Eric SABOURIN (coordonnateurs). Repères/CIRAD, EMBRAPA; Paris.

CARMAGNANI, Marcello (2006). La construcción social de los territórios: una vision comparativa entre Europa y América Latina. In *Proyecto Regional de Cooperación Técnica para la Formación en Economia y Políticas Agrarias y de Desarrollo Rural en América Latina* [en ligne]. 2006 [réf du 16.08.2006]. Disponible sur: www.rlc.fao.org/proyecto/fodepal.

CASTELLS, Manuel (2000). *O poder da identidade*. 2ª ed. Paz e Terra, vol. II; São Paulo.

CARNEIRO, Maria José (1998). *Camponeses, agricultores & pluriatividade*. Contra Capa Livraria; Rio de Janeiro.

CARNEIRO, Maria José (2003). Multifonctionnalité de l´agriculture et ruralité: approche comparative. La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. SFER-Educagri-CIRAD, p. 409-428 (*Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale*, 21 et 22 mars 2002); Paris.

CERDAN, Claire e SAUTIER, Denis (2002). Construção e desenvolvimento dos territorios rurais – sistemas de produção de queijo em Sergipe. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências*/ ed. par Eric SABOURIN et Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 131-142; Brasília.

COOPERATIVA VALENTENSE DE CRÉDITO RURAL (COOPERE) (2003). *Relatório Anual 2003*; Valente (BA).

COOPERATIVA VALENTENSE DE CRÉDITO RURAL (COOPERE) (2003). *Relatório Anual 2002*; Valente (BA).

COMPANHIA DE DESENVOLVIMENTO E AÇÃO REGIONAL (CAR) (1995). *Recursos Hídricos do Estado da Bahia: ênfase no semi-árido*; Salvador.

COMPANHIA DE DESENVOLVIMENTO E AÇÃO REGIONAL (CAR) (1999). *Nordeste da Bahia. Programa de Desenvolvimento Regional Sustentável*; Salvador.

CONSELHO REGIONAL DE DESENVOLVIMENTO RURAL SUSTENTÁVEL DA REGIÃO SISALEIRA DO ESTADO DA BAHIA (CODES SISAL) (2007). *Plano Territorial de Desenvolvimento Rural Sustentável do Sisal*; Valente (BA).

COUTO, Vitor de Athayde, FREITAS, Adriana (1996). *Relatório de pesquisa*. Convênio Organização das Nações Unidas para Agricultura e Alimentação (FAO)/Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agrária (INCRA); Brasília.

COUTO FILHO, Vitor de Atayde (2007). *Agricultura familiar e desenvolvimento territorial: um olhar da Bahia sobre o meio rural brasileiro*. In Maya Takagi e Otavio Valentim Balsaldi (org). MDA(NEAD)/Garamond; Brasília-Rio de Janeiro.

CUISSARD, O (2003). Un changement du mode de régulation en agriculture: vers une territorialisation? *La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*. SFER-Educagri-CIRAD, p. 653-672 (Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale 21 et 22 mars 2002); Paris.

DUFUMIER, Marc (2004). *Agricultures et paysanneries des tiers mondes*. Editions Karthala; Paris.

DUFUMIER, Marc (1996). *Les projets de développement agricole – Manuel d´expertise*. CTA-Karthala; Paris-Wageningen .

ENTREPRISES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT (2007). Analyse des premiers contrats de pays. [en ligne] [réf. du 13 août 2006]. Disponible sur: http://www.etd.asso.fr.

FONTAN, Jean-Marc (2007). Point du vue écologique et prospectif sur la place de l'économie plurielle dans le développement local des territoires. In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf. du 30 septembre 2007]. Disponible en : http://www.cidts.ufsc.br.

FOURNAL, D.H., HERNANDEZ-ZAKINE, C (1999). Problèmes juridiques inhérents aux nouvelles tâches de l'agriculture. *L'agriculture multifonctionnelle – aspects juridiques*. L'Harmattan, p. 189-228; Paris/Montreal.

FRAQUA, R (1999). Les instruments juridiques de la nouvelle orientation de l'agriculture suisse. *L'agriculture multifonctionnelle – aspects juridiques*. L'Harmattan, p. 317-352; Paris/Montreal.

FRANTZ, Telmo Rudi; SILVA NETO, Benedito (2005). A dinâmica dos sistemas agrários e o desenvolvimento rural. *Sistemas agrários do Rio Grande do Sul*/ ed. par Benedito SILVA NETO, David BASSO. Editora Unijuí; Ijuí.

FURTADO, Celso (1991). *Formação econômica do Brasil*. Editora Nacional, 24ª ed.; São Paulo.

GORENDER Jacob (1992). *O escravismo colonial*. Editora Atica, 6ª ed.; São Paulo.

GOHN, Maria da Glória (2007). *Teorias dos movimentos sociais – paradigmas clássicos e contemporâneos.* Edições Loyola, 6ª ed.; São Paulo.

GOTZEN, R (1999). Les nouvelles tâches de l'agriculture, conséquences et aspects juridiques. *L'agriculture multifonctionnelle – aspects juridiques*. L'Harmattan, p. 158-162; Paris/Montreal.

GRAZIANO DA SILVA, José (1999a). *O novo rural brasileiro*. UNICAMP (Coleção Pesquisas); Campinas.

GRAZIANO DA SILVA, José (1999b). *Tecnologia e agricultura familiar*. Editora da Universidade/UFRGS; Porto Alegre.

INSTITUTO NACIONAL E COLONIZAÇÃO E REFORMA AGRÁRIA/ORGANIZAÇÃO DAS NAÇÕES UNIDAS PARA AGRICULTURA E ALIMENTAÇÃO (FAOONU) (2004). *Agricultura familiar no Brasil: uma análise a partir do Censo Agropecuário de 1995/1996.* [en ligne]. [réf. 25.11.2004]. Disponible sur: http://www.incra.gov.br/fao.

HEGEL, G.W.F (1997). *Princípios da Filosofia do Direito*. Martins Fontes; São Paulo.

HOBBES, Thomas (1998). *Do cidadão*. Martins Fontes; São Paulo.

INSTITUTO NACIONAL DO SEMI-ÁRIDO – CELSO FURTADO (2007). Planejamento estratégico do Instituto Nacional do Semi-árido. INSA; Campina Grande.

JANVRY, Alain de, SADOULET, Elisabeth (2006). Un enfoque territorial hacia el desarrollo rural: experiencias internacionales e implicancias para la estrategia de microregiones en México. In *Proyecto Regional de Cooperación Técnica para la Formación en Economia y Políticas Agrarias y de Desarrollo Rural en América Latina* [en ligne]. [réf. du 16.08.2006] Disponible sur: www. rlc.fao.org/proyecto/fodepal.

LAROUSSE (2002). *Larousse Agricole – le monde paysan au XXIe siècle*; Paris.

LAURENT, Catherine (2003). Le débat scientifique sur la multifonctionnalité de l´activité et as reconaissance par les politiques publiques. La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. SFER-Educagri-CIRAD, p. 253-70. *(Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale 21 et 22 mars 2002)*; Paris.

JEAN, Buno (2007). Du développement régional au développement territorial durable: vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux. In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf. du 30 septembre 2007]. Disponible sur: http://www.cidts.ufsc.br.

LAPLATINE, François (2007). *Aprender Antropologia*. Brasiliense; São Paulo.

LEFEBVRE, F (2003). Premiére analyse des caractéristiques des CTE. *La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*. SFER-Educagri-CIRAD, p. 593-610 (*Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale*, 21 et 22 mars 2002); Paris.

LOYAT, Jacques, PETIT, Ives (2002). *La politique agricole commune (PAC): un enjeu de société*. 2é ed. La documentation française; Paris.

MACHADO, Gustavo Bittencourt, SCHEFLER, Maria de Lourdes Novaes, COUTO, Vitor de Athayde (2007). Sistemas de atividades familiares sob o enfoque de gênero e gerações In VII Congresso Brasileiro de Sistemas de Produção 2007. *Agricultura familiar, políticas publicas e inclusão social*. EMBRAPA: Sociedade Brasileira de Sistemas de Produção, 2007. v.1; Fortaleza (CE).

MACHADO, Gustavo Bittencourt, SCHEFLER, Maria de Lourdes Novaes, COUTO, Vitor de Athayde (2007). Sistemas de atividades familiares sob o enfoque de gênero e gerações: uma proposta metodológica. In XLV Congresso da Sociedade Brasileira de Economia, Administração e Sociologia Rural (SOBER), realizado entre 22 e 25 de julho de 2007,

Londrina (PR). *Conhecimentos para a Agricultura do Futuro*. SOBER/Universidade Estadual de Londrina (UEL), 2007. v.1; Londrina (PR).

MACHADO, Gustavo Bittencourt, SCHEFLER, Maria de Lourdes Novaes, JORDAO, Eliete, COUTO, Vitor de Athayde (2007). Sistemas de atividades segundo gênero e gerações no estado de Alagoas In II SOBER Regional Nordeste, 2007. *Pobreza Rural, Intervenções e Possibilidades de Desenvolvimento Econômico*. SOBER/BNB/EMBRAPA, 2007. v.1; Cruz das Almas (BA).

MALUF, Renato S. (2003). Produits agroalimentaires, agriculture multifonctionnelle et développement territorial au Brésil. *La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques.*SFER-Educagri-CIRAD, 2003, p. 495-514 (Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale 21 et 22 mars 2002); Paris.

MARTINS, José de Souza (2003). *A sociedade vista do abismo – novos estudos sobre exclusão,pobreza e classes sociais*. Vozes, 2ª ed., 2003; Petrópolis.

MARX, Karl (1998). *O capital*. 3ª ed. Nova Cultural, vol I, (Os Economistas); São Paulo.

MAZOYER, Marcel, ROUDART, *Laurence* (2002). *Histoire des agriculteurs du monde – du néolithique à la crise contemporaine*. Editions du Seuil; Paris.

MATTOSO, Luiz Henrique Capparelli *et al* (1999). Aplicação da fibra de sisal na indústria automobilística para reforço. *O agronegócio do sisal no Brasil/ ed. par* Odilon Reny Ribeiro SILVA, Napoleão Esberard de Macêdo BELTRÃO, EMBRAPA-SPI/EMBRAPA – CNPA; Brasília/Campina Grande.

MINISTÉRIO DO MEIO AMBIENTE (2005). Análise das variações da biodiversidade do bioma Caatinga: suporte a estratégias regionais de conservação. (Biodiversidade 12); Brasília.

MINISTÉRIO DO MEIO AMBIENTE, et al (2004). Biodiversidade da caatinga: áreas e ações prioritárias para a conservação; Brasília.

MINISTÉRIO DO TRABALHO E EMPREGO (2006). Atlas da Economia Solidária no Brasil - 2005. MTE/SENAES; Brasília.

MIOR, Luiz Carlos (2007). Agricultura familiar, agroindústria e desenvolvimento territorial. In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf. du 30 septembre 2007]. Disponible sur: http://www.cidts.ufsc.br.

MORA, Jorge, SUMPSI, José Maria (2006). Desarrollo rural: nuevos enfoques y perspectivas. In *Proyecto Regional de Cooperación Técnica para la Formación en Economia y Políticas Agrarias y de Desarrollo Rural en América Latina* [en ligne]. [réf. du 16.08.2006]. Disponible sur: http://www. rlc.fao.org/proyecto/fodepal.

NASCIMENTO, Humberto Miranda do (2003). *Conviver o sertão – origem e evolução do capital social em Valente/BA*. 1ª ed. Annablume/FAPESP; São Paulo.

NORMILE, M-A, BOHMAN, M (2003). Vers une agriculture multifonctionnelle: une vision differente. *La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*. SFER-Educagri-CIRAD, p. 49-61 *(Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale, 21 et 22 mars 2002)*; Paris.

NOYA, Eliane (2003). *La multifonctionnalité de l´agriculture* (mimeo); Paris.

ORGANIZAÇÃO DAS NAÇÕES UNIDAS PARA A AGRICULTURA E ALIMENTAÇÃO (FAOONU)/INSTITUTO NACIONAL DE COLONIZAÇÃO E REFORMA AGRARIA (INCRA) (1996). *A Agricultura familiar na região Nordeste* (Projeto UFT/BRA/036/BRA); Brasília.

PAPAGEORGIOU, A (2003). La multifonctionnalité de l´activité agricole et l´agriculture biologique en Grèce. La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. SFER-Educagri-CIRAD, p. 515-28. (*Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale*, 21 et 22 mars 2002); Paris.

PEDREIRA, Lucia Álvares, FONTES, Sólon Santana (2003). *Nordeste*. Programa de Erradicação do Trabalho Infantil (PETI) – Trajetória e beneficiários no Estado da Bahia/ ed. par Inaiá Maria Moreira de CARVALHO, Sylvia Maria dos Reis MAYA. Secretaria do Trabalho e Ação Social do Estado da Bahia/Universidade Federal da Bahia, 1, p.53-82 (Série Estudos e Pesquisas); Salvador.

PEREZ, William (2006). Ordenamiento territorial y poder. In *Proyecto Regional de Cooperación Técnica para la Formación en Economia y Políticas Agrarias y de Desarrollo Rural en América Latina* [en ligne]. [réf. du 16.08.2006]. Disponible sur: http://www.rlc.fao.org/proyecto/fodepal.

PERRAUD, D (2003). Les ambiguités de la multifonctionnalité de l´agriculture. *La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*. SFER-Educagri-CIRAD, p. 271-90 (*Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale* 21 et 22 mars 2002); Paris.

PINTO JUNIOR, Joaquim Modesto, FARIAS, Valdez Adriani (2005). Função social da propriedade – dimensões ambiental e trabalhista. [en ligne]. [réf. du 23 décembre 2007]. Disponible sur: http://www.nead.org.br.

RÉMY, Jacques (2007). L'agriculture multifonctionnelle au service du développement durable? In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf. du 30 septembre 2007]. Disponible sur: http://www.cidts.ufsc.br.

REZEC, J.F (1991). *Direito Internacional Publico – curso elementar*. 2ª ed. Editora Saraiva; São Paulo.

RIBEIRO, Darcy (2002). *O povo brasileiro: a formação e o sentido do Brasil*. 2ª ed, Companhia das Letras, 476 p; São Paulo.

RIBEIRO, Manoel Bonfim (2007). *A potencialidade do semi-árido brasileiro: Rio São Francisco transposição e revitalização – uma análise*. 1ª ed. FUBRAS, 256p; Brasília.

RICHLI, P (1999). Les problèmes juridiques poses par les nouvelles fonctions de l'agriculture. *L'agriculture multifonctionnelle – aspects juridiques*. L'Harmattan. p. 27-66; Paris/Montreal.

SABOURIN, Eric (2002). Agricultura familiar, coletividades territoriais e construção dos territórios no Nordeste Semi-árido. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências*/ ed. par Eric SABOURIN, Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 197-217; Brasília.

SABOURIN, Eric (2002). Desenvolvimento rural e abordagem territorial – conceitos, estratégias e atores. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências*/ ed. par Eric SABOURIN, Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 21-37; Brasília.

SABOURIN, Eric (2002b). Métodos e instrumentos de planejamento e desenvolvimento territorial. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências*/ ed. par Eric SABOURIN, Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 300-314; Brasília.

SABOURIN, Eric, CARON, Patrick (2004). Origine et évolution de l'agriculture familiale dans le Nord-est semi-aride. *Paysans du Sertão – mutations des agricultures familiales dans le Nord-est du Brésil*/ ed. par Patrick CARON et Eric SABOURIN (coordonnateurs). Repères/CIRAD, EMBRAPA; Paris.

SABOURIN, Eric, DJAMA, M (2003). Approche de la multifonctionnalité de l´agriculture à travers deux exemples non européens: Nord-est brésilien et Nouvelle-Calédonie. La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. SFER-Educagri-CIRAD, p. 291-310 (*Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale*, 21 et 22 mars 2002); Paris.

SCHEFLER, Maria de Lourdes Novaes, MACHADO, Gustavo Bittencourt, JORDÃO, Eliete Mortimer (2007). *Caderno de orientações metodológicas para formadores: metodologia Análise-diagnóstico de sistemas de atividades segundo gênero e gerações (manual técnico)*. REDOR; Salvador.

SCHEJTMAN, Alexander, BERDEGUE, Julio A (2006). Desarrollo territorial rural. RIMISP/Centro Latinoamericano para el Desarrollo Rural. Debates y temas rurales. In *Proyecto Regional de Cooperación Técnica para la Formación en Economia y Políticas Agrarias y de Desarrollo Rural en América Latina* [en ligne]. 2004 [réf. du 16.08.2006]. Disponible sur: http://www. rlc.fao.org/proyecto/fodepal.

SECRETARIA DE PLANEJAMENTO DO ESTADO DA BAHIA (2007). PPA Participativo 2008-2011 [en ligne] [réf du 04. août 2007]. Disponible sur: http:// www.seplan.ba.gov.br.

SEN, Amartya (2000). *Desenvolvimento como liberdade*. Companhia das Letras, 2000; São Paulo.

SENCEBE, Yannick (2007). Les territoires du développement durable en France : analyse des referentiels de la décentralisation et de leurs traductions locales dans les espaces ruraux. In *Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável* [en ligne]. [réf. du 30 septembre 2007]. Disponible en: http://www.cidts.ufsc.br.

SILVA, Pedro Carlos Gama da, GUIMARAES FILHO, Clovis (2006). Eixo Tecnológico da Ecorregião Nordeste. *Agricultura familiar na dinâmica da pesquisa agropecuária*/ ed. par Ivan Sergio Freire de SOUSA. EMBRAPA; Brasília (DF).

SILVA, Odilon Reny Ribeiro Ferreira da *et al* (1999). Aproveitamento dos resíduos do desfibramento. *O agronegócio do sisal no Brasil/ ed. par* Odilon Reny Ribeiro SILVA, Napoleão Esberard de Macêdo BELTRÃO. EMBRAPA-SPI/ EMBRAPA – CNPA; Brasília-Campina Grande.

SILVA NETO, Benedito (2005). A regionalização do estado segundo os seus sistemas agrários. *Sistemas agrários do Rio Grande do Sul/ ed.par* Benedito SILVA NETO, David BASSO, Editora Unijuí; Ijuí.

SILVA NETO, Benedito; BASSO, David (2005). Aplicação da Teoria dos Sistemas Agrários para a analise da agricultura do Rio Grande do Sul. *Sistemas agrários do Rio Grande do Sul/ ed. par* Benedito SILVA NETO, David BASSO, Editora Unijuí; Ijuí.

SILVA NETO, Benedito; FRANTZ, Telmo Rudi (2005). Por um novo modelo de desenvolvimento para o Rio Grande do Sul. *Sistemas agrários do Rio Grande do Sul/ ed. par* Benedito SILVA NETO, David BASSO, Editora Unijuí; Ijuí.

SILVA NETO, Benedito; LIMA, Arlindo Jesus Prestes de; BASSO, Nilvo. Conclusões dos estudos municipais (2005). *Sistemas agrários do Rio Grande do Sul/ ed. par* Benedito SILVA NETO, David BASSO, Editora Unijuí; Ijuí.

SILVA NETO, Benedito; LIMA, Arlindo Jesus Prestes de, BASSO, David (2005). Recomendações de políticas gerais e de políticas regionais *Sistemas agrários do Rio Grande do Sul/ ed.par* Benedito SILVA NETO, David BASSO, Editora Unijuí; Ijuí.

SOUZA, Rafael Bernardino *et al* (1999). Uso da fibra de sisal para confecção de fios e cordas. *O agronegócio do sisal no Brasil/ ed. par* Odilon Reny Ribeiro SILVA, Napoleão Esberard de Macêdo BELTRÃO. EMBRAPA-SPI/EMBRAPA – CNPA; Brasília-Campina Grande.

STRUILLOU, J-F (2002). Les contrats territoriaux d´exploitation. Un instrument normatif au service de la multifonctionnalité de l´agriculture. La multifonctionnalité de l´activité agricole

et sa reconnaissance par les politiques publiques. SFER-Educagri-CIRAD, 2003, p. 575-592. (*Actes du colloque international de la Société Française d'Économie Rurale*, 21 et 22 mars 2002); Paris.

SUPERINTENDÊNCIA DE ESTUDOS ECONÔMICOS E SOCIAIS DA BAHIA (SEI) (214). Análise territorial da Bahia rural: relatório final do diagnóstico. Análise Territorial da Bahia Rural, SEI, 71, p. 71 a 214; Salvador.

SUPERINTENDÊNCIA DE ESTUDOS ECONÔMICOS E SOCIAIS DA BAHIA (2001) Especialização da agricultura e organização do espaço agrícola no Estado da Bahia. SEI (Série Estudos e Pesquisas); Salvador.

SUPERINTENDÊNCIA DE ESTUDOS ECONÔMICOS E SOCIAIS DA BAHIA (2000). *Mão-de-obra agrícola na Bahia*. SEI (Série Estudos e Pesquisas); Salvador.

SUPERINTENDÊNCIA DE ESTUDOS ECONÔMICOS E SOCIAIS DA BAHIA (1999). *Novos mundos rurais baianos*. SEI; Salvador.

SUPERINTENDÊNCIA DE ESTUDOS ECONÔMICOS E SOCIAIS DA BAHIA (2007). O semi-árido baiano. SEI; Salvador.

TOLEDO FILHO, Romildo Dias (1999). Utilização da fibra de sisal na construção civil. *O agronegócio do sisal no Brasil/ ed par* Odilon Reny Ribeiro SILVA, Napoleão Esberard de Macêdo BELTRÃO. EMBRAPA-SPI-EMBRAPA – CNPA; Brasília/Campina Grande.

TONNEAU, Jean Philippe (2002). Articulação entre as escalas territoriais e consequências sobre o planejamento rural. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências/* ed. par Eric SABOURIN, Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 218-232; Brasília.

TONNEAU, Jean-Philippe, CLOUET, Yves, CARON, Patrick (2004). Organisation de l'espace régional et agriculture familiale. *Paysans du Sertão – mutations des agricultures familiales dans le Nord-est du Brésil/* ed. par Patrick CARON, Eric SABOURIN (coordonnateurs). Repères/CIRAD, EMBRAPA; Paris.

VEIGA, José Eli da Veiga (2002). Cidades imaginárias: o Brasil é menos urbano do que se calcula. 2002 (Editora Autores Associados); Campinas.

VILELA, Sérgio Luiz de Oliveira (2002). Apoio aos atributos da agricultura familiar – o mel do Piauí. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências/* ed. par Eric SABOURIN, Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 143-196; Brasília.

VILELA, Sérgio Luiz de Oliveira (2002). Uma nova espacialidade para o desenvolvimento rural – a territorialidade das novas atividades agrícolas. *Planejamento e desenvolvimento dos*

territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências ed. par Eric SABOURIN, Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 91-112; Brasília.

VOUNOUKI, E (2003). La multifonctionnalité de l´agriculture grecque: politique et réseaux informels. La multifonctionnalité de l´activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. SFER-Educagri-CIRAD, p. 673-688. (*Actes du colloque international de la Société Française d´Économie Rurale*, 21 et 22 mars 2002); Paris.

WANDERLEY, Maria Nazareth de Baudel (2002). Territorialidade e ruralidade no Nord-est: por um pacto social pelo desenvolvimento rural. *Planejamento e desenvolvimento dos territórios rurais – conceitos, controvérsias e experiências* ed. par Eric SABOURIN, Olívio Alberto TEIXEIRA. EMBRAPA/CIRAD/UFPB, p. 39-52; Brasília.

WOORTMANN, Klass (2001). *O modo de produção doméstico em duas perspectivas: Chayanov e Sahlins*. (Série Antropológica); Brasília.

Annexe

Tableau 1
Compositon des Territoires d'Identité selon les communes du semi-aride de l'Etat de Bahia

	Território/ Municípios
1	IRECÊ: **América Dourada, Barra do Mendes, Barro Alto, Cafarnaum, Canarana, Central, Gentio do Ouro, Ibipeba, Ibitita, Ipupiara, Irecê, Itaguaçu da Bahia, João Dourado, Jussara, Lapao, Mulugum do Morro, Presidente Dutra, São Gabriel, Uibai, Xique-Xique**
2	VELHO CHICO: **Barra, Bom Jesus da Lapa, Brotas de Macaúbas, Carinhanha, Feira da Mata, Ibotirama, Igapora, Matina, Malhada, Morpara, Muquém do São Francisco, Oliveira dos Brejinhos, Paratinga, Riacho de Santana, Serra do Ramalho, Sitio do Mato**
3	CHAPADA DIAMANTINA: **Abaira, Andaraí, Barra da Estiva, Boninal, Bonito, Ibicoara, Ibitiara, Iraquara, Itaetê, Lençóis, Marcionilio Souza, Morro do Chapéu, Mucugê, Nova Redenção, Novo Horizonte, Palmeiras, Piata, Rio de Contas, Seabra, Souto Soares, Utinga, Wagner, Jussiape**
4	SISAL: **Araci, Barrocas, Biritinga, Candeal, Cansançao, Conceição do Coité, Ichu, Itiuba, Lamarao, Monte Santo, Nordestina, Queimadas, Quijingue, Retirolândia, Santa Luz, São Domingos, Serrinha, Teofilândia, Tucano, Valente**
8	ITAPETINGA: **Caatiba**, Firmino Alves, Ibicui, **Iguai**, **Itambé**, **Itapetinga**, **Itarantim**, **Itororó**, **Macarani**, **Maiquinique**, **Nova Canaã**, **Potiragua**, Santa Cruz da Vitória
9	VALE DO JEQUIRIÇA: **Amargosa**, **Brejões**, **Cravolândia**, **Elisio Medrado**, **Irajuba**, **Iramaia**, **Itaquara**, **Itiruçu**, **Jaguaquara**, Jiquiriça, **Lafayete Coutinho**, **Lagedo do Tabocal**, Laje, **Maracás**, **Milagres**, Mutuipe, **Nova Itarana**, **Planaltino**, **Santa Inês**, São Miguel das Matas, **Ubaira**
10	SERTÃO DO SÃO FRANCISCO: **Campo Alegre de Lourdes, Pilão Arcado, Remanso, Casa Nova, Sobradinho, Sento Sé, Juazeiro, Curaçá, Uaua, Canudos**
11	OESTE BAIANO: Wanderley, Cotegipe, Cristopolis, Baianopolis, Catolândia, São Desidério, Barreiras, Angical, Luiz Eduardo Magalhães, Riachao das Neves, Santa Rita de Cássia, Mansidão, Formosa do Rio Preto, **Buritirama**
12	BACIA DO PARAMIRIM: **Boquira, Botupora, Caturama, Erico Cardoso, Ibipitanga, Macaúbas, Paramirim, Rio do Pires, Tanque Novo**
13	SERTÃO PRODUTIVO: **Brumado, Caculé, Caetité, Candiba, Contendas do Sincora, Dom Basílio, Guanambi, Ibiassucê, Ituaçu, Iuiu, Lagoa Real, Livramento de Nossa Senhora, Malhada de Pedras, Palmas de Monte Alto, Pindai, Rio do Antônio, Sebastião Laranjeiras, Urandi, Tanhaçu**
14	PIEMONTE DO PARAGUAÇU: **Ruy Barbosa, Itaberaba, Rafael Jambeiro, Ibiquera, Boa Vista do Tupim, Iaçu, Santa Terezinha, Itatim, Lajedinho, Macajuba, Piritiba, Mundo Novo, Tapiramuta, Miguel Calmon**
15	BACIA DO JACUIPE: **Baixa Grande, Mairi, Gavião, Capela do Alto Alegre, Ipira, Nova Fátima, Pé de Serra, Pintadas, Riachao do Jacuipe, Serra Preta, Várzea da Roça, Várzea do Poço, São José do Jacuipe, Quixabeira**
16	PIEMONTE DA DIAMANTINA: **Caem, Capim Grosso, Serrolândia, Jacobina, Várzea Nova, Ourolândia, Umburunas, Mirangaba, Saúde**
17	SEMI-ÁRIDO NORD-EST II: **Jeremoabo, Santa Brígida, Pedro Alexandre, Coronel João Sa, Sitio do Quinto, Novo Triunfo, Antas, Cícero Dantas, Banzaê, Fátima, Adustina, Paripiranga, Ribeira do Pombal, Heliopolis, Ribeira do Amparo, Cipó, Nova Soure, Euclides da Cunha**
18	AGRESTE DE ALAGOINHAS/LITORAL NORTE: **Itapicuru**, **Olindina**, **Crisopolis**, Rio Real, Jandaira, Conde, Acajutiba, Esplanada, Cardeal da Silva, Entre Rios, Mata de São João, Itanagra, Araçás, Alagoinhas, Aramari, Ouriçangas, **Inhambupe**, **Satiro Dias**, Apora, Catu, Pojuca, Pedrão
19	PORTAL DO SERTÃO: **Feira de Santana**, São Gonçalo dos Campos, Conceição de Feira, **Santo Estevão**, **Ipecaeta**, **Antônio Cardoso**, **Anguera**, **Tanquinho**, **Santa Bárbara**, **Santanopolis**, Coração de Maria, Amélia Rodrigues, Teodoro Sampaio, Terra Nova, Conceição do Jacuipe, Irara, **Água Fria**
20	VITÓRIA DA CONQUISTA: **Anagé, Aracatu, Barra do Choça, Belo Campo, Bom Jesus da Serra, Caetanos, Cândido Sales, Caraíbas, Condeuba, Cordeiros, Encruzilhada, Guajeru, Jacaraci, Licinio de Almeida, Maetinga, Mirante, Mortugaba, Piripa, Planalto, Poções, Presidente Jânio Quadros, Ribeirão do Largo, Tremedal, Vitória da Conquista**
21	RECÔNCAVO: Santo Amaro, Saubara, Governador Mangabeira, Muritiba, Cabaceiras do Paraguaçu, Cachoeira, São Félix, Maragogipe, Cruz das Almas, **Castro Alves**, Conceição do Almeida, São Felipe, Santo Antônio de Jesus, Muniz Ferreira, Varzedo, Dom Macedo Costa, Nazaré, Sapeaçu, São Sebastião do Passé, São Francisco do Conde
22	MÉDIO RIO DE CONTAS: **Aiquara, Apuarema, Barra do Rocha, Boa Nova, Dario Meira, Gongogi, Ibirataia, Ipiau, Itagi, Itagiba, Jequié, Jitauna, Manoel Vitorino, Nova Ibia, Ubata, Itamari**

23	BACIA DO RIO CORRENTE: **Brejolândia**, Canapolis, **Cocos**, **Coribe**, Correntina, Jaborandi, Santa Maria da Vitória, **Santana**, **São Félix do Coribe**, **Serra Dourada**, **Tabocas do Brejo Velho**
24	ITAPARICA BA/PE: **Abaré, Macururé, Chorrocho, Rodelas, Gloria, Paulo Afonso, Belém do São Francisco, Itacuruba (PE), Carnaubeira da Penha (PE), Floresta dos Navios (PE), Petrolândia (PE), Tacaratu (PE), Jatobá (PE)**
25	PIEMONTE NORTE DO ITAPICURU: **Campo Formoso, Jaguarari, Andorinha, Ponto Novo, Caldeirão Grande, Pindobaçu, Filadélfia, Antônio Gonçalves, Senhor do Bonfim**

Source: l'Auteur-SEI/CET, 2007. Observation: les communes qui faisent part du semi-aride sont destaquées en negrit. Adapté.

Tableau 2
Relation de "Assentamentos" de réforme agraire dans le Territoire du Sisal, en 2006.

Commune/PA Assentamento	Surface (ha)	Capacité de familles	N.de familles Assentadas		Nombre de	
			Pas intitulées	Total	Vacants	Excèdent
Biritinga						
PA Santa Virginia	816	20	20	20		
PCT Ass. Com Boa Vista	807,4	37			37	
Cansançao						
PA Nova Esperança Alto Bonito	6391,18	130	111	111	19	
PA Mari	3705,711	73	52	52	21	
PA Rio Verde	209,861	19	18	18	1	
PA Agua Salgada	1178,958	22	22	22		
Conceiçao do Coité						
PA Nova Palmares	2243,939	104	102	102		
Itiuba						
PA Sitio do Meio	2367,212	85	81	81	4	
PA Nova Conquista de Itiuba	1378	20	25	25		5
Sans nome	121	25			25	
PA Novo Paraiso	135,947	16	16	16		
PFP Bom Despacho	193	36	31	31	5	
Monte Santo						
PA Faz Desterro	4130	116	97	97	19	
PA Senhora do Rosario	1275,024	25	15	15	10	
PFP Pasto Oiteiro		54			54	
PFPFazenda Junco dos Peixinhos	13,732	43	42	42	1	
PFP Fazenda Pindoba		100			100	
PFP Barreira Caldeiraozinho Umburuna		60	59	59	1	
PFP Fazenda Monte Alegre		26	25	25	1	
PFP Jacurici		40	38	38	2	
PA Lagoa do Coiqui	267,847	12	5	5	7	
PA Beira Rio III	305,279	10	7	7	3	
PA Lage do Ariri	126,95	7	4	4	3	
PFP Alto Sertao Seco da Lagoa Bonita	272	20	13	13	7	
PFP Opoeira e Fortuna	167	25			25	
PFP Mundo Novo e regiao	408	33	30	30	3	
PFP Oiteiros	387	50	44	44	6	
PFP Paredao do Lou	1836	66	49	49	17	
PFP Santo Antônio do Mestre	429	25	19	19	6	
PFP Santo Antonio e outros	1588	39			39	
Queimadas						
PA Nova Palmares	832,049	17	17	17		
Quijingue						
PA Tabua Serrinha	3900	109	83	83	26	
PA Renascer	2430,76	59	58	58	1	
PA Paraiso	515,02	23	23	23		
Tucano						

PA Pé de Serra	6277,213	62	61	61	1	
PA Amazonas	804,348	21	16	16	5	
PA Murity	5922,766	154	152	152	2	
PA Cova da Arvore	6543	80	80	80		
PA Sao José do Marimba	563,431	10	10	10		
PA Faz Boqueira	825,578	24	24	24		
PA Santa Virginia	1453,305	30	30	30		
PCT Ass. Assentados de Queimadas	610	25	23	23	2	
PCT Assoc. Trab Rurais da Faz. Campo Grande	510	25			25	
PCT Assoc.Trab Rurais de Queimadinha	540	20			20	
Total	**62481,51**	**1997**	**1502**	**1502**	**498**	**5**

Source: Relação de Assentamentos. Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agrária (INCRA). 15/03/2006.
Elaboration: auteur.

Tableau 3
Relation de "Acampamentos" de réforme agraire dans le Territoire du Sisal, en 2006.

Commune/Acampamentos	Mouvement Social	Familles Prévues	Familles Enregistrées
Biritinga			
Colônia Campolândia	Outros	149	145
Edvaldo Lima	FETA	70	50
Cansançao			
Caraiba e Agua Salgada	CETA	70	
Caraiba e Agua Salgada	CETA	70	
Monte Santo			
Faz Lagoa do Coiqui	CETA	10	1
Acampamento Angico Giboia	CETA	28	25
Faz. Atras da Serra	CETA	6	
Faz. Saco do Jua	CETA	10	10
Faz. Rancho Alegre	CETA	10	
Santaluz			
Nova Campina	Sindicato	82	91
Nova Campina	Sindicato	82	91
Beira Linha	Sindicato	217	214
Beira Linha	Sindicato	217	214
Beira Linha	Sindicato	217	214
Umbuzeiro	Outros	31	23
Umbuzeiro	STR	31	23
Serrinha			
Zumbi dos Palmares	MST	121	43
Zumbi dos Palmares	MST	121	43
Teofilândia			
Sao José	FETA	40	33
Tucano			
Santa Virginia	CPT	26	
Faz. Palma	Outros	90	44
Nossa Senhora Santana	Outros	14	13
Total		**1712**	**1277**

Source: Relação de Acampamentos. Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agrária (INCRA). 27/03/2006. Elaboration: auteur.

Tableau 4
Prévision des investissements du Gouvernement Federal dans le Territoire du Sisal, en 2008, à partir du Programme Territoire de la Citoyenneté

Actions foncières		**R$**
Réconnaissance, Démarcation et Titulation des Surfaces remancescentes de «Quilombos »	2 Rapports Tecniques d'identification et determination publiés	172.000
Programme National de Crédit Foncièr	366 Familles beneficiées	8.052.000
Appui à Gestion Territoriale		
Elaboration de Plans Territoriaux de Développement Rural Durable (PTDRD)	1 Plan (PTDRS) élaboré, révisé et qualifié	81.263
Appui à Gestion des Plans Territoriaux de Développement Rural Durable (PTDRD)	50 membres du collective et ses instances delibératives et consultives formées pour la géstion du Plan Territorial de Développement Rural Durable	151.000
Formation d'Agentes de Développement – Formation complementaire	40 Agents de Développement formés	20.000
Formation d'Agents de Développement – Formation spécifique	60 Agents formés	35.000
Droits et Développement Social		
Centres de Réference Spécialisé d'Assistance Sociale – CREAS	200 personnes	148.800
Actions Socioéducatives et de Convivence pour des Enfants et Jeunes en Situation du Travail	21.195 enfants agêes et jeunes	5.086.800
Benefit de Prestation Continuée d'Assistance Sociale à la Personne Agêe	2.445 personnes agêes	11.817.419
Programme d'Atention Intégrale à la Famille	79.500 familles	1.713.600
Benefit de Prestation Continuée d'Assistance Sociale avec Déficience	6.184 personnes avec déficience	29.889.127
Programme Bourse Famille – Indice de Gestion Décentralisée	20 communes	2.323.560
Programme Bourse Famille – Benefit Bourse Famille	82.768 familles	81.849.288
Assistance Sociale, Tecnique et Juridique aux familles «acampadas»	658 familles	73.702
Programme National de Documentation de la Travailleure Rurale	20 «mutiroes»	314.003
Education et Culture		
Appui à Modernisation d'Espaces Culturaux – Points de Culture	3 Points de Culture	180.000
Programme Arc des Lettres	10 bibliotèques	5.882,37
Brésil sans Illetrisme	4.150 sans illitérance	297.320
Instalation de Bibliotèques Publiques	4 bibliotèques	240.000
ProJovem – Savoirs de la Terre	1.197 éléves	3.249.005
ProInfo Rural et Urbain	84 écoles	840.000
Formation Professionnelle de Niveau Moyen et Supérieur	50 étudiants	235.000
Chemin de l'Ecole	1 commune	805.710
Infrastructure		
Concession de Crédit-Instalation aux Familles « Assentadas » (Acquisitio de matériaux de construction)	2.223 familles	6.566.134
Programme Lumière pour Tous	610 lignes	4.952.590
FNHIS/Habitation d'Intérêts Social	200 familles	2.600.000
Implantation et Recupération d'infrastructure de Projets de		746.914

« Assentamento »		
Demarcation topographique en projets de « assentamentos »	2.223 familles	305.665
Organisation Durable de la Production		
Appui aux Entreprises Coopératives et Associations	3 entreprises appuiées	260.166
Infrastructure et Services dans les Territoires Ruraux	3 projets	1.152.000
Assistance téchnique et extension Rurale (ATER) en Aires Indigènes	2.723 indigènes	70.000
Formation en Coopérativisme et Commercialisation	35 personnes	25.300
Elaboration de Plan Safra Territorial	1 Plan élaboré	15.000
Concession de Credit Instalation aux Familles «Assentadas» (Appui Initial)	2.223 familles	1.418.956
Disponibilisation d'entraints pour l'agriculture familiale	456 familles	456.172
Garantie-Safra	37.533 agriculteurs	4.128.594
Biodiesel	900 familles	321.429
Appui au Développement Durable des Communautés Quilombolas	3 communautés	110.000
Terre Soleil	183 familles	64.256
Primer Emploi – Projet Demain	110 jeunes	110.000
Assistance Technique et Formation des «Assentados»	2.223 familles	1.070.772
ATER/Agriculteurs Familiaux	22.881 agriculteurs familiaux	6.712.595
Crédit PRONAF	13.614 contrats firmés	30.088.282
Acquisition d'Aliments Provenants de l'Agriculture Familiale	680 tons d'aliments acquis	1.206.843
Pratiques des Ressources Naturelles dans les Projets de Assentamento de la Réforme Agraire	122 unités familiales de production	122.198
Programme d'Acquisition d'Aliments – PAA	8.638 tons d'aliments acquis	4.854.498
Programme d'Acquisition d'Aliments – PAA Implantation	1.170 agriculteurs familiaux	324.230
License Environnementale d'Assentamento de Réforme Agraire	12 licenses environnementaux	199.977
Santé, Assainissement et Accès à l'Eau		
Agrandissement de l'Accès de la Population des Territoires à Atention Base par une Stratégie de Santé de la Famille	105 équipes de Santé de la Famille	854.572
Agrandissement de l'Accès de la Population aux Médicaments Essentiels par la Pharmacie Populaire du Brésil	3 Pharmacies Populaires implantées	242.000
Agrandissement de l'Accès à la Santé de la Boucle dans l'Attention Base	42 équipes	1.229.000
Accès à l'Eau pour la Production d'Aliments (2a Eau)	61 structures	386.862
Concession de Crédit Instalation aux Familles « Assentadas » (Semi-Aride)	2.223 familles	2.681.852
Agrandissement des Centres de Spécialisés odontologique (CEOs) – Programme Brasil Sorridente dans les communes des Territoires de la Citoyenneté qui accompli les critères pour les Centres d'Attention Spécialisée en Odontologie	1 centre	119.200
Programme Citèrnes	780 citèrnes	1.170.000
Agrandissement de la Couverture du Travail des Agents Communautaires de Santé à la population des territoires	1.198 familles (100% des familles des territoires)	636.952
Total (R$)		**223.000.000**
Total (($)		**89.200.000**

Source: www.territorioscidadania.gov.br